

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE LIEU ET LE MAL-ÊTRE  
OU L'HABITABILITÉ DES CITÉS HLM DE FRANCE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR  
SIMON KOCI

JANVIER 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je voudrais dédier ce mémoire à ma mère, Johanne Marchand, qui n'aura malheureusement pu voir l'aboutissement de ce voyage. C'est en m'inspirant de son combat que j'ai pu faire le mien et ce, pour autant, qu'il fut d'une nature toute autre. En tant qu'elle est encore mon poème en miniature, je puis continuer d'écrire.

Ensuite, je dois une fière chandelle à mon père, Christian Koci, qui, en me donnant le goût de la lecture et la curiosité d'élucider toute chose qui semble brouillée, m'aura donné les outils pour débiter la grande vérification qu'est la vie. De plus, je tiens à remercier ma sœur pour son support indéfectible et son énergie toute vivifiante. Je me dois également de remercier ma compagne, Christine Champagne, qui a su m'aider à tenir le cap tout au long de cette traversée et aussi être mon île lorsque j'en avais assez de ramer.

Également, ce mémoire n'aurait pu, et su, être ce qu'il est sans l'aide et l'encadrement de mon directeur de recherche, Mario Bédard. Je tiens à le remercier sincèrement pour sa patience, sa rigueur et son ouverture intellectuelle. Il est de ces hommes qui, sans leur lanterne, il n'y aurait eu de chemin.

Nous voudrions également remercier M. Alain Bertrand, directeur au collège Les Noirettes et Mme Chris Laroche proviseure au lycée Robert Doisneau, tous deux situés dans le grand ensemble du Mas-du-Taureau, à Vaulx-en-Velin, qui nous ont permis d'effectuer nos entretiens auprès de certains élèves de leur établissement. Je remercie aussi Bernard Jouve, directeur du laboratoire RIVES, pour son accueil chaleureux lors de mon stage à l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE).

Pour terminer, je voudrais *dédicacer* ce mémoire à tous les jeunes de cités HLM de France. S'il n'est pas musical, puisse-t-il être une oreille attentive.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vii
RÉSUMÉ .....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I DES QUARTIERS SENSIBLES À LA SENSIBILITÉ AU QUARTIER OU L’HABITABILITÉ DES CITÉS HLM COMME PROBLÉMATIQUE GÉO- EXISTENTIELLE.....	6
1.1 Portrait des grands ensembles français.....	6
1.1.1 Historique de l’édification des grands ensembles .....	6
1.1.2 Itinéraire de la politique de la ville : 1988 à 2002 .....	11
1.2 L’habitabilité des cités HLM au cœur de notre réflexion .....	18
1.2.1 Le phénomène de l’exclusion : exploration de nouvelles voies de recherche.....	18
1.2.2 Problématique de recherche, question et hypothèse principales, objectifs secondaires .....	21
1.2.3 Objet géographique .....	22
1.3.1 Le rap comme saisie de l’expérience géographique de l’exclusion .....	23
1.3.2 Les quartiers prioritaires comme territoire de l’exclusion en France.....	29
CHAPITRE II DE L’ESPACE VIDE À LA GÉOGRAPHICITÉ : CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL.....	32
2.1 Cadre théorique.....	32
2.1.1 Géographie culturelle .....	32
2.1.2 Géographie sociale : vivre-ensemble et territoires du quotidien .....	39
2.1.3 Une réflexion géographique foncièrement culturelle et sociale .....	41
2.1.4 Notre cadre théorique – L’approche humaniste .....	44
2.2 Cadre conceptuel .....	52
2.2.1 Exclusion : De l’État excluant à l’état de l’exclu .....	52

2.2.2 Lieu : Condition géographique du sujet .....	55
2.2.3 Espace vécu : Espace chargé du sujet.....	56
2.2.4 Habiter : Éthique du bâtir .....	59
2.2.5 Identité : D'où l'on ne peut se dérober .....	62
2.3 Systématisation du cadre conceptuel.....	66
CHAPITRE III	
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	68
3.1 Approche méthodologique .....	68
3.2 Le cadre opératoire – Variables et indicateurs .....	69
3.3 Échantillonnage.....	75
3.3.1 L'analyse de contenu et la géographie, premiers aspects .....	75
3.3.2 Technique d'échantillonnage.....	77
3.3.3 Constitution de l'échantillon du corpus.....	77
3.4 Une collecte et un premier traitement des données par l'analyse de contenu .....	79
3.4.1 L'analyse de contenu et la géographie, préalables théoriques.....	81
3.5 Traitement, analyse et interprétation des données .....	85
CHAPITRE IV	
LE RAP COMME DÉVOILEMENT DE LA GÉOGRAPHIE EXISTENTIELLE DES CITÉS HLM EN FRANCE.....	89
4. Les quatre premiers univers sémantiques révélés par le rap .....	89
4.0 Aparté méthodologique.....	89
4.1 L'univers sémantique de la « Localisation ».....	90
4.1.1 Périphérie ou l'absence de correspondance de l'urbain .....	91
4.1.2 Éloignement ou le <i>dasein</i> distant.....	97
4.1.3 Marge urbaine ou les angles morts de la ville .....	100
4.1.4 Mise à l'écart ou la relégation vers la désurbanité .....	103
4.1.5 Isolement ou l'ostracisme géographique .....	106
4.2 L'univers sémantique de l'« Organisation » .....	111
4.2.1 Disposition ou l'étau urbanistique.....	111
4.2.2 Maillage ou la perte de la Voie.....	118
4.2.3 Espaces verts ou petit univers sans racine .....	122
4.3 Univers sémantique du « Bâti » .....	126

4.3.1 Appartements ou l'exiguïté froide du bocal .....	126
4.3.2 Verticalité ou l'entassement des gens.....	131
4.3.3 État des bâtiments ou les simulacres de ruines urbaines .....	135
4.3.4 Architecture ou l'impossible poétique de l'angle mort .....	139
4.4 Univers sémantique du « Paysage ».....	147
4.4.1 Horizon ou la perte de l'idée de projection .....	148
4.4.2 Esthétique d'ensemble ou la géographie du fade .....	152
4.4.3 État général ou l'abandon du paysage.....	157
4.4.4 Luminosité ou la perte des jours.....	159
CHAPITRE V	
L'HABITER COMME EXISTENTIALITÉ GÉOGRAPHIQUE DE L'HOMME .....	163
5. Univers totalisants de l' « Habiter ».....	163
5.1 Lieu clos.....	164
5.2 Lieu maudit .....	165
5.3 Condamnation géographique .....	169
5.4 Banlieue Blues .....	171
5.5 Anti-lieu .....	173
5.6 Amertume d'ici, désir d'ailleurs.....	177
CONCLUSION.....	180
6.1 Retour et ouverture.....	181
BIBLIOGRAPHIE .....	185
DISCOGRAPHIE .....	202
SITES INTERNET CONSULTÉS .....	209
APPENDICE A	
PLANCHE-PHOTO DES CITÉS HLM DE FRANCE .....	210
APPENDICE B	
RÉSULTATS PAR DOMAINES SÉMIQUES POUR213	
L'UNIVERS SÉMANTIQUE DE L'HABITER .....	213

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Cadre conceptuel dynamique.....	67
3.1 Schématisation de l'analyse de contenu par univers sémantique et relevé fréquentiel.....	87
3.2 Déploiement métaphorique comme concentration du sens sémantique et reconduction vers un au-delà ontologique.....	88
4.1 Les territoires d'intervention en Île-de-France.....	96
4.2 Disposition et encerclement.....	113
4.3 Grand ensemble du Mas-du-Taureau et discontinuité des voies.....	119
4.4 Verticalité du bâti .....	132
4.5 Pigeonnier ou résidence alvéolaire.....	135
4.6 Architecture fonctionnaliste.....	142
4.7 Paysage monochrome .....	153
A-1 Ruptures spatiales.....	210
A-2 Isolement.....	210
A-4 Angle droit et ricochet visuel.....	211
A-5 Cour intérieure et pression centripète.....	211
A-6 Équipements grillagés.....	212

## LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
3.1 Cadre opératoire.....	74
4.1 Répartition schématique des cinq univers sémantiques du rap français.....	89
4.2 Résultats par domaines sémiques pour l'univers sémantique de « Localisation ».....	91
4.3 Résultats pour le domaine sémique de « Périphérie ».....	92
4.4 Résultats pour le domaine sémique de l' « Éloignement ».....	97
4.5 Résultats pour le domaine sémique de « Marge urbaine ».....	100
4.6 Résultats pour le domaine sémique de « Mise à l'écart ».....	103
4.7 Résultats pour le domaine sémique de l'« Isolement ».....	106
4.8 Résultats par domaines sémiques pour l'univers sémantique d'« Organisation ».....	111
4.9 Résultats pour le domaine sémique de « Disposition ».....	112
4.10 Résultats pour le domaine sémique de « Maillage ».....	118
4.11 Résultats pour le domaine sémique d' « Espaces verts ».....	122
4.12 Résultats par domaines sémiques pour l'univers sémantique du « Bâti ».....	126
4.13 Résultats pour le domaine sémique d' « Appartements ».....	127
4.14 Résultats pour le domaine sémique de « Verticalité ».....	132
4.15 Résultats pour le domaine sémique de l' « État des bâtiments ».....	136
4.16 Résultats pour le domaine sémique de l' « Architecture ».....	140
4.17 Résultats par domaines sémiques pour l'univers sémantique du « Paysage »...	148
4.18 Résultat pour le domaine sémique de l' « Horizon ».....	149
4.19 Résultats pour le domaine sémique de l' « Esthétique d'ensemble ».....	152
4.20 Résultats pour le domaine sémique d' « État général ».....	157
4.21 Résultats pour le domaine sémique de la « Luminosité ».....	160



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

DIV-DSU	Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain
DOM	Départements outer-mer
DSQ	Développement social des quartiers
ENTPE	École Nationale des Travaux Publics de l'État
GPU	Grands projets urbains
GPV	Grands projets de ville
HBM	Habitation bon marché
HLM	Habitation à loyer modique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
LOV	Loi d'orientation pour la ville
NCG	New Cultural Geography
PLA	Prêts locatifs aidés
PLU	Plan local d'urbanisme
RMI	Revenu minimal d'insertion
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SRU	Loi sur la solidarité et le renouvellement urbain
TCL	Transport Collectif Lyonnais
ZEP	Zone d'éducation prioritaire
ZFU	Zone franche urbaine
ZRU	Zone de redynamisation urbaine
ZUP	Zone à urbaniser en priorité
ZUS	Zone urbaine sensible

## RÉSUMÉ

La ségrégation urbaine et l'exclusion sociale en France, tout comme aux États-Unis, sont des problématiques qui, le plus fréquemment, sont abordées d'un point de vue sociologique, sous les angles et thématiques usuels de son entendement, à savoir délinquance juvénile, chômage et précarité socioéconomique des ménages, intégration, déqualification scolaire, etc. Or, la réalité géographique et la condition habitante particulières, si ce n'est unique, en cité HLM, pour structurantes qu'elles soient, sont usuellement ignorées dans la compréhension de la nature et la genèse de cette situation, ce qui n'est pas sans causer des problèmes. Afin de les pallier et pour illustrer l'importance de ce point de vue géographique, ce mémoire s'attache à dévoiler, par le truchement d'une analyse de contenu du rap français, postulé tout spécialement révélateur, l'expérience intime des modalités de l'habiter qui prévaut dans ces grands ensembles. En somme, il se demande quelle est la part du lieu dans l'attisement du mal-être qui y prévaut, comme en ont récemment témoigné les émeutes françaises. Au final, c'est toute la question d'une éthique du bâtir HLM qui sera interrogée et débattue.

Mots-clés : logements sociaux (HLM) ; banlieue ; France ; sens du lieu ; habiter ; métaphore spatiale ; rap ; identité.

« Bientôt les hommes /  
allèrent si vite nulle part /  
qu'ils étaient tout le temps /  
n'importe où /  
avec de grandes ferrailles bizarres /  
qui partout abîmaient tout »

- Jacques Prévert, *Arbres*, 1976 : 61.

« Mais tu sais il ne pousse pas de roses dans mon chant lexical »

- Nakk Mendosa, *Le mondes est mon pays*, 2009.

## INTRODUCTION

Pourtant aucun pas ne résonne. Rien ne parle à l'oreille.  
Aucun aveu. Le monde à froid (Zumthor, 1994 : 124).

Être humain c'est également être quelque part. Sont propres à la condition terrestre l'habitat et l'habiter qui, tout deux, peuvent être considérés comme des traits fondamentaux de la condition humaine (Heidegger, 1958). Essentiels car l'humain ne peut se passer d'abri, ne serait-ce que pour y dormir et s'y reposer. Si ce n'est encore pour s'y sentir protégé, en sûreté face aux intempéries et dangers du monde extérieur. Par conséquent, il s'impose à l'homme de réfléchir à cette condition territoriale de notre existence car celle-ci nous apparaît foncièrement universelle et fédératrice. Elle est tout d'abord fédératrice dans la mesure où les modalités d'habiter, tout comme les autres modalités existentielles (travail, famille, éducation, etc.), renseignent l'homme sur lui-même, alors qu'elles participent fortement à forger son identité (Sack, 1997). Elle est de plus universelle car *chaque* homme doit se loger. Tant et si bien que notre mode d'habiter un lieu, dans un monde où la modernité n'a pas su répondre à l'harmonie des hommes tant souhaitée (Taylor, 1992), est désormais éprouvé par les multiples formes d'occupation du sol, qui bousculent ses articulations et applications, voire en ébranlent carrément la nature (Lévy, 1999).

Les modes de vie qui se multiplient et se diversifient, les appartenances multiples qui renvoient tantôt à l'ethnie, tantôt au monde culturel, tantôt à l'échelle locale plutôt que nationale, témoignent tous de modes d'être au monde archipélagiques. D'une part, il y a cette déflagration postmoderne et, d'autre part, ce mouvement inhérent à la mondialisation qui tend à uniformiser les cultures, les modes de vies, les usages et les fonctions, uniformisation davantage partielle que totale, il va sans dire (Bédard, 2000). Entre ces fissions individuelles et ces fusions conjoncturelles (Ramonet, 1999), l'homme est tiraillé. À travers ces deux tendances, c'est tout notre rapport à l'autre, à soi, à l'espace et au temps qui se transforme (Deshaies et Sénécal, 1997). Ainsi, la postmodernité et la mondialisation modifient notre rapport à l'espace, une métamorphose sensible dans notre mobilité, nos appartenances territoriales et nos échanges, mais également dans les nouvelles formes de notre cadre bâti et

les modalités de notre mode d'habiter que restructure l'urbain et ses nouveaux rythmes (Paquot, 2001). En effet, l'urbanisation croissante, allant de pair avec la puissance du phénomène de mondialisation, concentre une masse d'individus en un même *lieu* qui se trouvent ainsi façonnés et modelés par cette concentration d'hommes et d'activités.

La morphologie et le cadre bâti des lieux sont en effet eux aussi tributaires de cette triple action qu'ont sur eux la postmodernité, la mondialisation et l'urbanisation (Ascher, 2001). En témoignent des lieux et des fonctions inédites qui suscitent de nouvelles formes urbaines : complexes d'aéroports internationaux à multiples terminaux, superstructures autoroutières qui morcellent l'aire urbaine, friches laissées vacantes par la dévalorisation foncière (spéculative) de certains quartiers, complexes commerciaux gigantesques participant de l'*automobilisation* des villes, centres-villes réticulaires dans leur morphologie socio-territoriale et opérant selon un système *métropolitain*, *i.e.* déconnecté du milieu immédiat dans lequel ils s'inscrivent, mais réseautés vers d'autres pôles globaux (Ascher, 2001), banlieues monofonctionnelles aux petites unités d'habitations et, finalement, grands ensembles d'habitation à loyer modique (HLM pour le reste du texte).

Cette restructuration de l'urbain et des modalités d'existence fait revêtir à la ville des nouveaux visages, parfois inédits, qui trop souvent se révèlent être à l'encontre de la logique vernaculaire de son cadre bâti (Augé, 1992). Ces nouveaux lieux invitent ainsi des nouvelles formes d'habiter alors que l'urbanité<sup>1</sup> postmoderne propose des moyens de transports insolites dans l'histoire, des flux circulatoires et d'informations inégalés, une réticularité autorégulée et spécialisée des espaces globaux (Ascher, 2001), une promiscuité et une verticalité dans l'habitat des métropoles, des rythmes urbains multiples et, par extension, un temps vécu tout autant hybride (Paquot, 2001). En somme, elle surimpose une matrice sociogéographique postmoderne sur une condition d'être fondamentale de l'homme, l'habiter, elle immémoriale. Et alors que l'habiter est confronté à des changements conjoncturels majeurs, l'habitat est lui aussi modifié par l'effet structurant des nouvelles formes qui, tour à tour condominiums, gratte-ciel, maisons personnelles retirées des centres

---

<sup>1</sup> L'urbanité peut être définie comme « *a priori* [...] le niveau théorique de performance fonctionnelle d'une entité urbaine [et] *a posteriori* [...] l'état avéré d'une situation urbaine (qui peut être de toute échelle) particulière en un temps historique donné » (Lussaut In Lévy et Lussault, 2003 : 966-967).

(lotissement en France, bungalow au Québec), habitat intergénérationnel, habitat à loyer modique, éco-villages et communautés néo-rurales, pied-à-terre et maisons de retraite luxueuse, etc; ont comme incidence de bouleverser les modalités socioterritoriales des citadins. Soit autant de modalités nouvelles que subissent les urbains, notamment dans les sphères du transport, des déplacements, de l'habitat, des loisirs, etc. (Ascher, 2001). En somme, les villes contemporaines subissent une métamorphose tout autant fonctionnelle que morphologique. En témoigne notamment une modification de l'habitat, quelques fois *une concentration du même type d'habitat* – lui-même suivant un regroupement d'une même condition socioéconomique –, comme c'est le cas avec les banlieues HLM françaises.

En effet, alors qu'à l'automne 2005 éclatait une vague de révoltes urbaines dans les cités HLM de France, d'aucuns disaient que ce mal-être social pouvait être de nature géographique. Étaient alors promptement évoquées les causes sociologiques pour expliquer ce phénomène d'exclusion : chômage endémique, déqualification scolaire, délinquance juvénile, inoccupation journalière, insertion sociale et civile non totalement comblée, taux élevé de familles monoparentales, violence et répression policière, etc. Ces mécaniques de causalité ont ceci de particulier qu'elles confortent l'idée que l'espace serait peu engagé, et donc peu engageant, en tant qu'élément fédérateur d'une situation, d'un statut social, voire d'un sujet (Tuan, 2002). Ainsi, les particularités géographiques des cités HLM ont peu ou pas été évoquées dans la compréhension de cette problématique d'exclusion sociale (Mathieu, 1997). Or, dès lors qu'il y a exclusion, il y a également ségrégation résidentielle. Une ségrégation qui ne se résume pas à la concentration des tours HLM dans une aire concise en périphérie des villes-centres, mais bien à l'ensemble des traits géographiques ségréant particuliers aux paysages de cités HLM (Mohan, 2003).

Or, ce lieu ségrégé peut-il également être ségréant? Au su des effets structurants issus des formes mêmes de l'univers HLM, et donc compte tenu de ses spécificités urbanistiques et architecturales, ce lieu permet-il des modalités d'habiter heureuses pour celui qui y érige son espace de vie? C'est pour y réfléchir que nous avons choisi comme problème de recherche *l'habitabilité des cités HLM en France* et plus précisément comme problématique *l'analyse de l'espace vécu, inhérent au concept d'habiter et ce, dans les*

*territoires de l'exclusion en France*. Pour y arriver, nous avons conjugué l'analyse de contenu tenus notamment par des géographes sur le sujet et une expression artistique propre aux banlieues : le rap. Nous convions le rap car nous le croyons plus spécialement habilité au dévoilement intime de cette expérience socio-spatiale que peut être l'habiter. Ainsi, en explorant par le truchement de ce mode d'expression poétique l'imaginaire géographique des gens habitant les cités HLM, nous croyons être plus à même de démontrer, d'une part, le rôle du lieu dans l'attisement de leur mal-être et, d'autre part, que la cité convie des modalités d'habiter toutes particulières car elle est en soi un microcosme urbain qui combine des caractéristiques géographiques (localisation, organisation, bâti et paysage) ségrégationnelles absentes ailleurs dans la ville française.

Afin d'explorer les diverses facettes de cette relation structurante, le présent mémoire s'emploiera tout d'abord à esquisser un court historique des grands ensembles et de la politique de la ville en France. Ensuite, et toujours au chapitre premier, nous préciserons les hypothèses et objectifs de notre recherche. Nous y présenterons notamment en quoi le rap nous apparaît être un moyen pertinent et fécond pour traiter de l'expérience géographique de l'exclusion. Au second chapitre, nous préciserons en quoi notre recherche se situe dans les champs disciplinaires de la géographie culturelle et sociale, puis définirons notre cadre théorique en nous appuyant sur les cinq concepts clé retenus aux fins de notre démonstration, à savoir l'exclusion, le lieu, l'espace vécu, l'habiter et l'identité. Au troisième chapitre seront présentés les tenants et aboutissants de notre démarche méthodologique. Le quatrième volet présentera les premiers résultats de notre recherche en les classant selon quatre univers sémantiques préétablis, soit 1) la localisation, 2) l'organisation, 3) le bâti et 4) le paysage. Chacun de ces univers sera analysé en fonction des domaines sémiques qui les animent, attendu que se dévoileront se faisant les particularités urbanistiques et architecturales de l'univers HLM, mais également la nature du rapport qui se forge précisément entre l'habitant et cette caractéristique. Cette analyse de premier niveau nous conduira vers un cinquième chapitre où seront approfondies la portée et la signification des résultats jusque-là obtenus à l'aune du concept de l'habiter et ce, de manière à pouvoir confirmer ou infirmer notre hypothèse de départ quant à l'habitabilité des banlieues HLM comme source potentielle du mal-être de ceux qui y vivent. Finalement, la conclusion de ce présent mémoire confrontera

les hypothèses et objectifs de recherche aux résultats obtenus lors de notre analyse. Une fois cette opération faite, nous tenterons de dégager, autant que faire se peut, les prémisses urbanistiques, architecturales et géographiques d'une *éthique du bâtir* appliquée aux logements sociaux.



## CHAPITRE I

### DES QUARTIERS SENSIBLES À LA SENSIBILITÉ AU QUARTIER OU L'HABITABILITÉ DES CITÉS HLM COMME PROBLÉMATIQUE GÉO- EXISTENTIELLE

#### 1.1 Portrait des grands ensembles français

##### 1.1.1 Historique de l'édification des grands ensembles

Les groupes sociaux considérés comme inférieurs se trouvent relégués à la périphérie. Ceux qui se situent en-deçà de toute valeur sociale sont relégués aux frontières de la banlieue (l'étymologie du mot russe pour la banlieue, « predmeste », signifie « avant la place » c'est-à-dire avant la ville, sur ses frontières) (Lotman, 1999 : 35).

Tenter de saisir l'historique de l'édification des espaces périurbains des grandes métropoles françaises, c'est se heurter d'entrée de jeu à un paradoxe : syncrétisme ou particularisme? En effet, suivent-ils une logique commune ou une géométrie variable? Si la genèse des banlieues françaises n'est pas commune dans toutes les métropoles, quatre phases d'évolution qu'auraient empruntées la majorité des banlieues semblent s'y distinguer.

Tout d'abord l'étalement urbain français prit naissance au XII<sup>e</sup> siècle à Paris : « Les faubourgs accueillent en effet une partie des activités que rejettent les autorités communales parce qu'elles sont trop polluantes ou contraires à la morale religieuse : travail des peaux, teinturerie, auberge plus ou moins interlope, prostitution » (Vieillard-Baron, 2001 : 45). L'extérieur des fortifications de la ville vit ainsi s'agglutiner des petits artisans et commerçants de divers acabits dans ce *débordement* urbain anarchique. Trop proche de la ville pour être vraiment périphérique, mais également hors de celle-ci, le faubourg n'est pas la banlieue telle qu'entendue par les urbanistes, mais la ceinture mal famée des villes

médiévales. Ainsi nous ne pouvons fixer en date du XII<sup>e</sup> siècle la création des premières conurbations urbaines. Pour ce, nous nous devons de progresser dans l'histoire, vers 1550, pour voir apparaître les premières banlieues.

La banlieue française à proprement dit naquit aux alentours de 1550 avec le début de l'*étalement* urbain. L'incommodité provoquée par la pollution exacerbée des centres et leur densité mal vécue<sup>2</sup> ont comme conséquence directe un certain malaise de l'urbain, pour lors, beaucoup plus affligeant et contraignant que permissif et émancipateur. La pression des centres justifie, entre autres choses, le départ d'une première couche d'aristocrates français vers la périphérie : « Les classes aisées, pour s'extraire des nuisances et contraintes urbaines, cherchent dans la campagne environnante des lieux de résidences agréables pour y construire châteaux, gentilhommières, manoirs et folies » (Stébé, 1999 : 10). Le flanc des villes voit ainsi s'ériger à partir de cette période villas et luxuriants jardins accueillant les plus nantis. Dans une logique vernaculaire, ces espaces se fondent et s'accordent à l'environnement naturel immédiat, lui-même tout autant recherché que respecté. Ces *jardins aristocrates* deviennent ainsi l'emblème de l'exode rurbain.

Pendant près de trois siècles, la première couronne des grandes villes françaises est l'hôte des aristocrates désireux du calme qu'offre le retour à la terre. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la hiérarchie sociale du pays est chamboulée. Les aristocrates d'hier se voient ravir le rôle social qu'ils détenaient au profit d'une classe bourgeoise, à l'origine de la Révolution française. Ceux qui deviendront les avocats, notaires, médecins et professeurs du Nouveau Régime ressentent vite, à l'instar de l'aristocratie d'antan, un besoin de quitter l'effervescence incessante des centres (Stébé, 1999). S'ils envahissent eux aussi la banlieue, cela se fait sous une forme nouvelle : le lotissement secondaire. Ces nouvelles formes de résidences privées<sup>3</sup> offrent alors l'espace tant convoité pour la détente. Épris de ces espaces

---

<sup>2</sup> Selon que l'espace habitable y est insuffisant pour le nombre de résidants. Ceci amplifiant la promiscuité des rapports et, indéniablement, la multiplication des problèmes d'hygiènes, de salubrité et d'intimité.

<sup>3</sup> Par définition, et à cette époque, un lotissement est une opération d'urbanisme qui consiste à viabiliser les terrains dans le but d'y diviser toute propriété foncière en vue de porter à au moins deux le nombre de bâtiments unifamiliaux bénéficiant d'un égal accès à un espace vert privé, aux routes communes, à un réseau d'assainissement, à l'éclairage public, à l'adduction d'eau potable, etc. Le bâti s'y distingue par l'absence de verticalité, le dégagement de sa façade face à la rue (espace frontalier),

neufs, les bourgeois font vite de la banlieue leur lieu principal de résidence. Prisée par les classes aisées et lorgnée par la classe moyenne montante, la banlieue offrant le luxe de l'espace privé, le sera tout autant pour ce qu'elle offre de naturel. Ce n'est qu'avec le déclenchement de la Révolution industrielle en Angleterre et, par conséquent l'augmentation des emplois en usines vers les années 1830 à 1860, que la banlieue, parisienne d'abord, française ensuite, à forte consonance ludique jusqu'alors, change d'attribut (Boyer, 2000). Ainsi avec l'arrivée massive des usines dans la structure urbaine, l'ère du pavillonnaire, spécifiquement ouvrier, naquit en banlieue dans les espaces jusque là inconsiderés par la résidence aristocrate et bourgeoise.

De façon plus détaillée, le mouvement d'industrialisation en France a lieu de 1845 à 1869. « Corrélatif au développement du chemin de fer, il va accentuer la distinction entre les banlieues résidentielles et les banlieues industrielles » (Vieillard-Baron, 2001 : 50). Les industries, telles les usines chimiques, les entreprises de tannage, les abattoirs et les usines à gaz, nauséabondes et encombrantes en milieu urbain, s'installent dès lors en périphérie. Cet exode de l'industrie en zones périphériques est aussi corrélatif à deux motivations intrinsèques à l'industrie, soit l'espace de travail moins exigü en banlieue et les coûts fonciers et immobiliers moins élevés que dans les centres. En effet, les zones périphériques offrent des réductions de coûts forts significatives qui, en corollaire à l'insatisfaction citadine que suscite la présence de ces industries en ville, deviennent de puissants tremplins dans ce transfert (Stébé, 1999). À Paris, cette industrialisation du paysage métropolitain est nommée *couronne industrielle*, où usines, manufactures et entrepôts s'installent. Cette migration des aires de production appelle conjointement à un transfert des populations ouvrières. Elles quittent les centres pour les banlieues, se rapprochant ainsi considérablement du lieu de travail (Vieillard-Baron, 2001). C'est ainsi que, depuis le boom industriel des années 1850, la banlieue parisienne comptait 325 000 résidants en 1866, puis plus de 800 000 en 1896 (Rouleau, 1985).

Il faut par ailleurs noter que c'est l'industrie qui détient ce parc locatif, ce afin de s'assurer de la ponctualité des travailleurs, d'assurer d'un meilleur rendement au travail et de

---

sa cour arrière, l'individuation ménagère des propriétés et sa scission latérale d'avec les autres unités limitrophes.

fidéliser les employés à l'entreprise. Ces lots locatifs deviennent vite source de tension et d'inconfort car souvent insalubres et peu convenables. « Il est aujourd'hui difficile d'imaginer pareille pollution avec des égouts à ciel ouvert, un fleuve drainant des eaux noirâtres alourdies par les rejets industriels et une atmosphère chargée de particules de fumées rougeoyantes » (Vieillard-Baron, 2001 : 51). Face à ce problème, les ouvriers souhaitent devenir propriétaires pour, d'une part, tenter de colliger eux-mêmes à ces conditions résidentielles misérables et, d'autre part, détenir un quelconque capital foncier. De là se forment des sociétés mutuelles d'épargnes qui ont pour raison d'être la réduction des coûts d'entretien et, éventuellement, l'achat de ces pavillons par le petit propriétaire privé. Naissent donc en banlieue française les communes ouvrières pavillonnaires entre 1850 et 1900.

Cette situation perdure jusqu'à l'éclatement de la Première Guerre mondiale qui fera de ces circonvolutions urbaines des espaces militaires. En effet, la périphérie des grands centres verra nombre de ses infrastructures transformées en usines guerrières. Après 1918, ces mêmes espaces militaires furent vendus aux villes, notamment à Paris pour une éventuelle reconstruction de son parc immobilier, gravement atteint lors de la lutte. « 20 000 logements de type Habitation bon marché (HBM) seront construits sur ce territoire avant le second conflit mondial » (Stébé, 1999 : 21). Ces HBM remplacent les pavillons ouvriers de l'avant-guerre car elles permettent de loger un plus grand nombre de personnes tout en maintenant une surface d'occupation du sol minimale : c'est dire que c'est à partir de cette époque que les logements se sont élevés à la verticale dans la banlieue des grandes villes en France. À ce contexte de précarité du logement, s'ajoutent deux grandes vagues d'immigration dans l'entre-deux-guerres en France, particulièrement vers la région parisienne. Une première composée de Belges, Luxembourgeois, Anglais et Allemands déferle vers Paris et provoque une augmentation de population de 100 000 nouveaux habitants par année en Île-de-France entre 1921 et 1931 (Vieillard-Baron, 2001). À ce million de nouveaux venus se joignent 150 000 immigrants espagnols, polonais, nord-africains et italiens venus s'y installer entre 1921 et 1937, ceux-là mêmes qui participeront à la reconstruction urbaine d'une France au demeurant assez mal en point. Ces deux vagues

d'immigrants déferlant sur la Ville lumière entraînent la construction de 250 000 lots d'habitations bon marché entre 1920 et 1939.

La croissance des demandes de logements sociaux en France métropolitaine a notamment comme conséquence de saper l'effort d'harmonisation entre le bâti et la nature supporté par le mouvement communal ouvrier. En effet, l'esthétisme vernaculaire, jusqu'ici au cœur du développement d'une banlieue verte, ne trouve plus écho dans les actions de l'État empressé de pallier le manque d'important de logements. Et c'est cet utilitarisme à grand rendement qui fait basculer la banlieue vers ces lots d'HBM. Ces îlots allaient devenir l'esquisse et le réceptacle idéal pour les futurs développements massifs d'habitation à loyer modique après 1945.

Par ailleurs, et comme l'avait fait le premier conflit, la Deuxième Guerre mondiale détruit et désarticule fortement le parc de logements français et spécialement celui de Paris. À la libération, la France a à reconstruire plus de 20% des logements dont elle disposait en 1939. Pour l'ensemble du territoire français hors-Paris, ce sont 3 millions de logements ruinés qu'il faut modeler à neuf. De plus, la France reçoit alors une autre vague d'immigration importante qui, en parallèle au boom démographique de l'après-guerre, voit sa population passer de 40,5 à 52,6 millions en 1975 (Stébé, 1999). Ces 12 millions de nouveaux arrivants iront, pour la plupart, s'établir en milieux urbains, comme le dénote le taux d'urbanisation croissant de 53,5% en 1946 à 75% en 1975 (Stébé, 1999).

Cette hausse démographique en milieux urbains va de pair avec le développement considérable de leurs banlieues. Comptant 11,8 millions d'habitants en 1962, les banlieues françaises enregistrent une augmentation de 4,1 millions de personnes en 13 ans, pour atteindre 15,9 millions de résidants en 1975 (Stébé, 1999). C'est plus particulièrement à Paris que l'on remarque un éclatement des limites urbaines traditionnelles, donnant de ce fait naissance aux premières véritables tentacules de l'urbain dans le périurbain (Boyer, 2000). Confronté à ces croissances et débordement de sa population, le gouvernement français dut pratiquer un interventionnisme immobilier urgent et massif. Favorable à l'accession au logement, il dresse au premier plan un projet social progressiste : lutter contre l'insalubrité et

permettre le droit au confort (Mangeot, 1999). C'est ainsi que fut décrétée, le 31 décembre 1958, la promotion des grands ensembles HLM dans les zones à urbaniser en priorité (ZUP). Le gouvernement français construisit dans la foulée environ 2,2 millions de logements de type HLM/locatif dans cette même décennie (Boyer, 2000). Cette arrivée massive de logements sociaux de type HLM (tours et barres)<sup>4</sup> a provoqué une rupture radicale dans l'évolution de la morphologie et du tissu urbain français. L'avènement d'une architecture parallélépipédique, massive et régulière, contrastera fortement avec l'horizontalité délicate du lotissement jusqu'ici perpétuée en banlieue (Giraud, 2000). Si cette périurbanisation, on ne peut plus industrielle, du logement social transforme considérablement le paysage-type de la banlieue, elle métamorphose tout autant la façon dont la France conçoit le logement collectif et locatif. Préconisant le massif et le volumineux pour minimiser l'occupation du sol, les concepteurs des grands ensembles prédisposent les populations « à la « *sarcelite*<sup>5</sup> », c'est-à-dire à la maladie du gigantisme et de l'isolement » (Vieillard-Baron In Stébé, 1999 : 34). En effet, caractérisés par leur éloignement du centre-ville, les ZUP, des années 1950 jusqu'aux années 1980, se marginalisent autant par leur isolement spatial que par leur particularités architecturales comme en témoignent leur verticalité, l'emploi unilatéral du béton et l'orthogonalité de leur formes.

### 1.1.2 Itinéraire de la politique de la ville : 1988 à 2002

Avec les formations des premiers grands ensembles périphériques au tournant des années 1950, la France suit ce modèle urbanistique jusqu'à ce que Mitterrand soit réélu à la présidence de la République en 1988. Lors des élections législatives des 5 et 12 juin, il révèle qu'il formera une délégation à la ville, une sorte de ministère de l'urbain. Suite aux émeutes de juillet 1981 en agglomération lyonnaise<sup>6</sup> et face à l'insatisfaction manifestée en France métropolitaine dans les conclusions de l'opération *Banlieue 89* à l'automne 1983, le gouvernement se voit dans l'obligation de prioriser le dossier urbain et les 148 quartiers classés DSQ (Développement social des quartiers) (Anderson et Vieillard-Baron, 2003).

---

<sup>4</sup> Nous verrons subséquemment, dans les parties de ce mémoire sur le *bâti*, les spécificités architecturales et urbanistiques des grands ensembles périurbains français.

<sup>5</sup> Sarcelite qui fait référence au grand ensemble de Garges-Sarcelles (Val d'Oise, 95) dans la banlieue nord parisienne.

<sup>6</sup> Mieux connues sous le nom du *Rodéo des 3V*, pour Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Vénissieux.

Dénonçant l'exclusion marquée dans certains quartiers, Mitterrand entreprend alors de revisiter le *savoir-faire urbain* dans les quartiers des banlieues. Avec la création de la Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain (DIV-DSU) en juillet 1988, les objectifs premiers de la DIV sont alors les suivants : 1) éviter la ville à deux vitesses, 2) refaire la ville « ensemble », 3) concentrer les ressources importantes sur un territoire délimité, 4) définir une vision nationale pour la ville et éviter le *ad hoc*, 5) impulser un partenariat et développer des solidarités, puis 6) passer à un mode de fonctionnement transversal (Anderson et Vieillard-Baron, 2003). Ce faisant, la DIV cherche à passer d'une logique de quartier à une logique de ville. Ce changement d'échelle est fondamental pour la nouvelle délégation à la ville car celle-ci peut désormais octroyer des contrats territoriaux et tenter, par le fait même, d'insuffler une solidarité territoriale. Ainsi, la politique de la ville s'emploie à éviter la *stigmatisation nominale* de ses territoires. C'est par ailleurs en faisant de cette crise des quartiers une crise de l'urbain qu'elle resserre les relations infra-urbaines tout en élargissant le champ de participation citoyenne. La mission secrète de la DIV est de faire de cette réalité socio-urbaine une problématique politique de premier ordre qui interpelle l'ensemble républicain (Anderson et Vieillard-Baron, 2003). Corollairement à cette politisation de la problématique des banlieues, Mitterrand mettra sur pied un ministère de la Ville :

On pourrait revenir, puisque j'ai parlé de tragédie, à la notion qu'on en avait au XVII<sup>e</sup> siècle : une unité de lieu, ce sont les 400 quartiers, une unité de temps, nous devons avoir suffisamment réussi en 1995, une unité d'action en luttant contre les exclusions et surtout en songeant à donner tout simplement aux habitants de ces quartiers le goût d'y vivre (Mitterrand In Anderson et Vieillard-Baron, 2003 : 47).

Le passage où il est dit: « ... surtout en songeant à donner tout simplement aux habitants de ces quartiers le goût d'y vivre » nous apparaît particulièrement évocateur. Ainsi, au-delà du racisme tacite en France et de l'exclusion manifeste qui y est associée, il est alors reconnu qu'il existe, dans ces quartiers HLM, un mal-être de l'urbanité, voire *une insoutenable désurbanité* parmi ces cités (Berque, 2002). Pour Mitterrand, il est impératif d'intervenir dans ces grands ensembles à partir d'une approche de réhabilitation urbaine. Pour y parvenir, on préconise une solidarité financière qui relève d'un principe directeur

favorisant le transfert des cotisations des communes les plus riches vers les communes les plus pauvres. Partant de cette solidarité communale, on s'emploie aussi à renouveler le *faire urbain* en vertu, à partir du 13 juillet 1991, d'une loi d'orientation pour la ville (LOV). Cette LOV définit les nouvelles lignes directrices de l'urbanité française. Celles-ci prônent notamment la diversité de l'habitat et la mixité sociale avec, pour résultat, la lutte contre la ségrégation à travers une meilleure répartition des logements sociaux dans la ville (Chaline, 2003). Alors qu'on s'évertue à une meilleure péréquation en matière de financement, on tente également une distribution plus juste des logements sociaux et on cherche à éviter toute (sur)concentration géographique des HLM comme c'est le cas dans les grands ensembles construits entre 1950 et 1980.

Suite à l'avènement de ce ministère de la Ville puis de cette LOV, une interrogation subsiste : sommes-nous dans une logique de colmatage à court terme ou dans une logique de développement à moyen ou long terme? La réponse se trouve peut-être dans la création, en 1993, d'un ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville pour qui 1 300 quartiers situés dans 750 communes bénéficieront de la politique de la ville pendant que 12 de ces quartiers seront qualifiés de grands projets urbains (GPU), surtout en régions parisienne, lyonnaise, marseillaise et lilloise.

Entérinés en 1994 et dotés d'une concentration exceptionnelle de moyens, ces GPU représentent le stade suprême de l'intervention politique. « À eux seuls, ils utilisent près du quart des crédits affectés directement à la politique de la ville » (Anderson et Vieillard-Baron, 2003 : 51). Divers mécanismes sont alors mis en place : jumelage d'un quartier avec une entreprise privée; création d'emplois et de services de proximité; réhabilitation des équipements culturels, récréatifs et sportifs; affectation maximisée des services de transport collectif; création d'associations de locataires; instauration d'une police de proximité; mise sur pied de la Maison du citoyen ayant pour rôle d'informer les résidents sur les divers droits locatifs; etc. Bref, toute une batterie de mesures avec comme mot d'ordre *l'intervention ponctuelle* dans ces quartiers, plutôt que l'interminable idéalisation de mesures globales qui, tout bien considéré, n'étaient que rarement efficaces.



Suite à une campagne électorale marquée du sceau de la lutte contre la fracture sociale et l'exclusion, Chirac est élu en 1995 et crée un ministère et deux secrétariats d'État affectés à la politique de la ville : un ministère de l'Intégration et de la Lutte contre l'exclusion, un secrétaire à l'action humanitaire et l'autre aux quartiers en difficulté (Anderson, 1998). Les quatre lignes directrices de la politique de la ville en 1995 sont les suivantes :

1. réintroduire l'État et les services publics dans les quartiers, notamment le corps policier;
2. développer le commerce de proximité et favoriser des emplois-jeunesses;
3. développer la mixité sociale dans l'habitat (dite mixité résidentielle);
4. créer du lien social entre les habitants des quartiers en insistant sur la dynamique insufflée par les associations de locataires (Anderson et Vieillard-Baron, 2003).

Parmi ces priorités, notons l'introduction du concept *vivre-ensemble* alors que le président Chirac mise sur le ciment social, nouvellement politisé, entre les résidents de cités HLM. Ce premier trait d'union entre habitants devrait permettre, selon lui, de rompre la fracture sociale de *l'intérieur*; il lui reste par la suite qu'à tisser ce lien hors des grands ensembles vers les métropoles. En novembre 1995, cette politique de la ville est identifiée comme l'un des quatre grands chantiers du gouvernement français.

Adopté en janvier 1996 à Marseille, le Pacte de relance pour la ville (Anderson, 1998) ne remet pas en cause les démarches préexistantes, mais les complète dans certains domaines tels la fiscalité, l'organisation des établissements publics, l'emploi, les activités économiques, le renforcement des services publics, la sécurité et le logement (Chaline, 2003). Ce plan de relance est accompagné d'un nouveau découpage géographique où sont délimitées 700 zones urbaines sensibles (ZUS), 350 zones de redynamisation urbaine (ZRU)<sup>7</sup> bénéficiant d'une exonération de taxe professionnelle compensée par l'État sur une période de cinq ans, puis 44 zones franches urbaines (ZFU) visant à attirer les entreprises dans les quartiers les plus déshérités. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) définit deux des trois zones urbaines de la façon suivante :

---

<sup>7</sup> La classification ZRU ajoute l'onglet de l'exonération de charges fiscales et sociales durant cinq ans auprès des entreprises désireuses de s'implanter dans ces quartiers. Toutes les ZFU sont également classées ZRU, mais le contraire n'est pas pour autant valable (INSEE, 2006).

ZUS : Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires ;

ZFU : Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Elles ont été définies à partir des critères suivants : taux de chômage ; proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme ; proportion de jeunes ; potentiel fiscal par habitant (INSEE 2006).

Cette nomenclature des quartiers sensibles est caractérisée par des dispositifs d'ordre fiscal et social d'importance variée, attendu que le niveau le plus élevé d'intervention va de pair avec l'urgence de la situation à redresser. En ZFU seront donc déployés les moyens les plus lourds relatifs à la création d'emplois, de redéploiement policier, de réhabilitation territoriale et des prêts locatifs aidés (PLA).

Le 13 février 1998, le maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, remet à Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité, son constat quant à l'efficacité de la politique de la ville. Très critique, il dénonce tout d'abord « les pesanteurs administratives, la frilosité des collectivités locales dont l'effort est jugé « très inégal et souvent insuffisant » et les réticences de l'État à mener des actions urbaines d'envergure » (Anderson et Vieillard-Baron, 2003 : 57). De plus, il mentionne que seule l'échelle de l'agglomération, plutôt que celle de la ville telle que préconisée jusqu'à maintenant par les politiques, permet d'appréhender adéquatement et efficacement le problème des banlieues françaises. Il suggère donc des « contrats d'agglomérations » plutôt que des contrats de ville pour la gestion des opérations classées en politique de la ville. Il propose également que soient transférés vers l'agglomération l'aide sociale et le RMI (le revenu minimal d'insertion), un transfert qui jusqu'alors était du ressort du département. Cette mesure territoriale empêcherait l'isolement administratif et politique des quartiers et permettrait surtout un véritable plan d'action global plutôt que des interventions ponctuelles et parcimonieuses.

Après être passé du quartier à la ville, on transfère donc les mécanismes de lutte contre l'exclusion au niveau de l'agglomération. Cette logique pluriscale a comme

ambition d'articuler les interventions de proximité (policier, maisons du citoyen, associations communautaires, etc.) avec les actions globales visant à freiner la ségrégation urbaine (mixité sociale, emploi, éducation, etc.). En somme, la proposition Sueur tente de jumeler deux approches dans la lutte contre l'exclusion. Une première approche d'action publique marquée par des politiques étroitement territorialisées ciblant des quartiers précis et une deuxième approche misant elle davantage sur la *gouvernance* à l'échelle de l'agglomération. Ces approches invitent deux types d'acteurs : un premier, dits de *terrain*, c'est-à-dire tous les intervenants et animateurs travaillant de concert avec les habitants de cités, puis un second groupe d'acteurs, politiques, œuvrant cette fois, au niveau de l'agglomération, à la mise-en-œuvre de la politique de la ville et assurant les liaisons avec l'État. Cette proposition mènera en 1999 à la création des premières communes d'agglomération (Anderson et Vieillard-Baron, 2003) qui ont pour pièce maîtresse les grands projets de ville (GPV)<sup>8</sup>. Les GPV se parent d'une loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (dit SRU) qui vise à mieux répartir les logements sociaux sur le territoire national et qui, pour ce faire, oblige chaque commune à avoir sur son territoire au moins 20% de logements HLM (Anderson et Vieillard-Baron, 2003). Cette lutte à la ségrégation devint ainsi le symbole d'un renouvellement de l'aménagement des territoires, de la participation locale et de la gouvernance urbaine en Europe.

De façon plus détaillée, les GPV s'évertuent à la *rénovation* en vertu d'opérations de démolition-reconstruction des immeubles les plus vétustes, à imbriquer le quartier à la trame existante en y réinsérant des voies de circulation, à rendre plus agréable l'environnement immédiat par des actions paysagistes, à réintroduire le commerce de proximité, à installer de nouveaux services publics et à créer de nouveaux transports en commun ou à augmenter leur fréquence. Pour ce faire, les GPV se dotent d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) au niveau de l'agglomération qui prend en compte l'ensemble des données en matière d'aménagement : cadre bâti, loisirs, mobilité (voiture, transport en commun) et immobilité (stationnements, points d'arrêt), développement économique, infrastructures culturelles, scolaires et sociales, équipements récréatifs et sportifs, etc. (Chaline, 2003). En plus du SCOT, le GPV se pourvoit d'un plan local d'urbanisme (PLU), qui agit à l'échelle de

---

<sup>8</sup> Les GPV remplacent les grands projets urbains (GPU) mis sur pied au début des années 1990.

l'intercommunal et qui fournit un cadre d'action pour l'aménagement, le paysage, l'environnement et le traitement des espaces publics (Anderson et Vieillard-Baron, 2003). L'originalité des GPV tient notamment dans cette combinaison des aspects sociaux et urbains au sein d'une même démarche de réhabilitation. En effet, la rénovation du bâti proposée s'accompagne systématiquement d'une politique d'accès à l'emploi, de lutte contre l'échec scolaire (notamment en ZEP, *i.e.* Zone d'éducation prioritaire) et de participation citoyenne. Le GPV oblige ainsi la tenue d'un comité consultatif dans chaque opération urbaine afin d'associer étroitement les habitants à la réhabilitation de leur quartier (Chaline, 2003). Cette dernière initiative va de pair avec le processus de décentralisation politique que la France tente alors d'établir en matière de démocratie locale.

En avril 2001, des dispositifs de requalification urbaine sont mis en place. Celle-ci insiste surtout sur la mise en œuvre d'une réelle éthique de l'habitat avec, entre autres choses, la démolition de 10 000 logements obsolètes d'ici juin 2002 (Chaline, 2003). Pour ce faire, on élabore un plan quinquennal qui vise à éradiquer les logements « indignes » et à résorber définitivement les bidonvilles et autres îlots insalubres (Anderson et Vieillard-Baron, 2003). En parallèle à cette démarche, le député maire de Rennes, Edmond Hervé, présente à la DIV en juin 2001 le « temps des villes ». Cette étude illustre la temporalité changeante selon les quartiers d'une même agglomération. Il y est ainsi démontré que les catégories socioéconomiques sont changeantes d'un quartier à un autre, tant et si bien que les moyens – et besoins – de transports varient également selon leur accessibilité, leurs coûts, la destination (ainsi que la distance parcourue) et le nombre de ceux qui se déplacent. « Il s'agit d'abord d'adapter les horaires des services à la vie réelle des habitants » (Anderson et Vieillard-Baron, 2003 : 71). Cette réflexion innove car elle s'intéresse aux rythmes urbains de ces quartiers, c'est-à-dire à la logique spatio-temporelle distincte selon les communes qui conjugue mouvements, destinations et temps des déplacements (Paquot, 2001).

Suite au Conseil des ministres du 30 octobre 2002, on entend mettre en chantier parmi toute la France métropolitaine de vastes projets de rénovation urbaine. Cinq interventions en matière de cadre bâti sont priorisés :

1. construire 200 000 logements sociaux, en détruire 200 000 et également en réhabiliter 200 000 pendant les cinq années à venir;
2. traiter les copropriétés dégradées;
3. en finir avec les logements dépravés des quartiers historiques;
4. mobiliser les logements vacants et assurer leur occupation;
5. favoriser la revalorisation des quartiers pauvres en y soutenant la construction de logements intermédiaires, *i.e.* destinés à la classe moyenne (Anderson et Vieillard-Baron, 2003).

Cette nouvelle formule diffère des mécanismes antérieurs en ceci qu'elle priorise le volet urbain au volet social. Cette mesure réintroduit l'importance d'un *savoir-faire urbain* et pose les questions suivantes : En quoi un quartier invite-t-il à un vivre-ensemble harmonieux et donc à un habiter heureux? Existe-t-il des formules socio-territoriales assurant la convivialité d'un quartier? Et si la banlieue HLM se mettait à *respecter* les femmes et hommes qu'elle reçoit? Cet itinéraire de la politique de la ville entre 1988 et 2002 en appelle donc, tout bien considéré, à l'*habitabilité*<sup>9</sup> des cités.

## 1.2 L'habitabilité des cités HLM au cœur de notre réflexion

### 1.2.1 Le phénomène de l'exclusion : exploration de nouvelles voies de recherche

C'est aux États-Unis, tout d'abord autour du phénomène de ségrégation des Noirs dans les grandes villes du nord du pays, que naît le débat jumelant exclusion sociale (pauvreté) et urbanité. Certains chercheurs entamèrent des études à perspectives historiques retraçant les débuts de cette ségrégation urbaine et la formation des premiers ghettos noirs états-uniens (Osofsky, 1968; Spear, 1967). D'autres orientèrent leur recherche sur les causes de cette concentration de pauvreté dans une aire urbaine (si) concise (Massey et Denton, 1995; Wilson, 1990). Dans une autre étude, il est question de l'*underclass*, cette sous-classe noire états-unienne qui connaît les pires conditions de pauvreté et ce, même comparée aux autres classes populaires de ce pays, toutes origines ethniques confondues :

---

<sup>9</sup> Habitabilité entendu comme le seuil de viabilité pour l'homme de l'habitat où les conditions urbanistiques, architecturales et géographiques sont réunies pour permettre aux modalités d'habiter d'être éthiques, si ce n'est vertueuses. En somme, *l'habitabilité est la mesure de la capacité d'un habitat à recevoir et à développer la vie, précisément dans sa dimension habitante.*

the urban black poor of today differ both from their counterparts of earlier years and from the white poor in that they are becoming increasingly concentrated in dilapidated territorial enclaves that epitomize acute social and economic marginalization (Wilson et Wacquant In Wilson, 1993 : 26)

En somme, les études qui se concentrent sur la ségrégation urbaine aux États-Unis s'inscrivent dans une perspective historique et socio-économique. Les analyses sont quantitatives plus que qualitatives et convoquent plusieurs indicateurs économiques pour un groupe social déterminé dans un quartier bien précis, ce par rapport à d'autres dénominateurs moyens. Pour lors, les recherches états-uniennes sur la ségrégation sont de nature double. D'une part, elles s'efforcent de faire part des mécanismes historiques, raciaux et conjecturaux qui mènent à la ségrégation aiguë des Noirs aux États-Unis et, d'autre part, elles s'ingénient à comprendre l'état des lieux de cette ségrégation en termes quantitatifs. Ces spécificités méthodologiques orienteront les recherches françaises sur l'exclusion dans les grands ensembles périphériques.

En effet, les recherches sur le phénomène de l'exclusion en France débutent un peu plus tard que celle sur la ségrégation américaine. Chamboredon et Lemaire (1970) proposent une approche toute sociologique de l'exclusion, mais tentent également une saisie géographique du phénomène alors qu'ils s'efforcent d'en rendre compte en utilisant les concepts de distance, proximité, frontière et d'autres formules toutes spatiales. D'autres chercheurs emboîtent le pas en s'intéressant à l'exclusion du point de vue de l'urbain, de la ségrégation résidentielle, ou de toute autre manifestation territoriale de cette problématique sociale (Brun et Rhein, 1994; Grafmeyer In Paugam, 1996; Preteceille, 1995). Ainsi ces auteurs réaffirment le rôle du territoire dans l'intensification de l'exclusion sociale.

Le groupe exclu est dans un état d'isolement relationnel par suite de sa position géographique et de son rôle social qui l'écartent des processus d'interaction. L'exclusion doit donc être explicitée de manière bimodale, sous une double face, celle du *signifiant spatial* et du *signifié social* (Bailly, 1997 : 10)

Non pas parce que le territoire crée l'exclusion, mais il n'en demeure pas moins qu'il la sémiotise<sup>10</sup>, qu'il en reconduit la présence et en redouble la puissance. L'exclusion ne peut selon eux s'entendre strictement en termes sociologiques et/ou quantitatifs; elle se pose aussi en termes géographiques, plus spécialement de qualités spatiales. Ce qui amène certains chercheurs français à traiter de l'exclusion par le truchement de la territorialité (Mozère In Mozère, Peraldi et Rey, 1999; Retaillé In Bailly, 1997), de processus psychosociaux de l'identité territoriale (Jodelet In Paugam, 1996), de mobilité résidentielle (Ion, 1987) et de ségrégation spatiale (Grafmeyer In Paugam, 1996; Rhein, 2002).

Et ce qui caractérise plus spécialement ces nouvelles voies de recherche est qu'elles sondent l'intime des grands ensembles en s'appuyant sur une démarche quasi ethnographique des territoires du quotidien (Lepoutre, 1997). Cette vue de l'intérieur n'est pas sans rappeler la phénoménologie de la ségrégation développée par le sociologue américain Clark : « L'état pathologique du ghetto se perpétue lui-même par une accumulation de laideur, de décrépitude et d'isolement. Il inspire au noir le sentiment de son néant et témoigne de son impuissance » (1965 : 40). Il innove ainsi en tentant une esquisse de l'espace vécu dans le ghetto noir : « Certes, le mur invisible qui entoure le ghetto nuit, mais il protège aussi quoique d'une manière débilante; il assure une certaine sécurité psychologique car on y vit entre soi et on n'a pas à craindre d'être considéré comme indésirable par les autres » (*Ibid* : 49).

Reprenant cette approche sensible de la quotidienneté, Paquot décrit de quelle façon peut être ressentie le paysage des cités HLM françaises : « L'exiguïté des pièces, la pénombre du couloir, la froideur des matériaux, la laideur des couleurs, la dégradation des espaces communs, la rigidité des espaces, etc., se conjuguent bien souvent pour empêcher l'habitant d'habiter, il peut tout juste se loger ! » (In Paugam, 1996 : 274). Et c'est pareille approche sensible de l'exclusion en France que nous voudrions faire nôtre dans le cadre ce mémoire pour réfléchir sur la nature du lien qu'il y a entre existence (identité) et habiter (espace vécu).

---

<sup>10</sup> Qu'il la fonde en des signes palpables, matériels.

### 1.2.2 Problématique de recherche, question et hypothèse principales, objectifs secondaires

Pour importante que soit la convivialité des lieux dans l'atteinte d'un bien-être territorial, peu de chercheurs en sciences sociales s'intéressent à la nature des modes d'habiter dans la compréhension du phénomène d'exclusion dans les grands ensembles français (Mathieu, 1997). Du moins, peu d'entre eux engagent le lieu comme moteur susceptible d'augmenter en puissance le sentiment d'être exclu (Paquot In Paugam, 1996). En réponse à ce hiatus et cherchant à poser un regard *géographique* sur l'état de l'exclusion dans les cités HLM, nous analyserons les tenants et aboutissants de l'espace vécu, à partir du concept d'habiter et ce, dans les territoires de l'exclusion en France. Somme toute, nous interrogeons le degré d'habitabilité des banlieues HLM avec comme substrat théorique que l'espace de vie (habitat) est partie prenante de l'engrenage de l'exclusion.

Selon nous, l'espace vécu permet la saisie existentielle de l'habiter : "Subjective space belongs to the mental realm: it signifies the heart of things, the 'inner' of experience" (Tuan, 2002 : 120). Cet espace intériorisé, subjectivé et subjectivant, est au cœur de notre problématique qui cherche à dévoiler les modalités de l'habiter tel que vécues dans les grands ensembles français. Ainsi, pour nous, le malheur des banlieues françaises en est aussi un de l'habiter. Au-delà des dysfonctionnements sociaux et des déséquilibres économiques que peuvent dégager les chercheurs pour expliquer les malaises récurrents que connaissent les cités françaises depuis les émeutes de 1981, nous pensons que la banlieue, en tant qu'habitat, ne participe pas à un habiter heureux. C'est pourquoi, notre question principale est : Dans quelle mesure les modalités de l'habiter permises par la cité HLM attisent-elles le mal-être de ses habitants?

En réponse à cette question, nous postulons que, par sa localisation, son organisation, son bâti, son paysage et, ultimement, l'habiter qui s'y déploie, la cité HLM n'offre pas un degré d'habitabilité heureux et concourt à la déshérence de ses habitants. Pour arriver à dégager cet habiter dans toute sa force socio-territoriale, quatre objectifs secondaires seront poursuivis :



1. Démontrer que les spécificités sociales, géographiques, architecturales et urbanistiques propres aux cités HLM françaises font d'elles les territoires de prédilection de l'exclusion en France.
2. Analyser le rapport existentiel que structure l'habiter d'une cité HLM, et ce à l'aide d'une grille d'analyse de contenu sémantique appliquée au rap français.
3. Dévoiler l'investissement imaginaire et le déploiement métaphorique comme expressions totalisantes (de nature ontologique) de l'appropriation et de l'affirmation de l'habiter des cités.
4. Ultiment, questionner l'éthique du lieu, ou plutôt l'éthique aménagiste, afin de discerner ce qui pourrait favoriser une habitabilité plus heureuse.

### 1.2.3 Objet géographique

Épistémologiquement, la géographie pose l'espace non comme une réalité strictement géométrique où le néant est mère des possibles, mais davantage comme épaisseur. « La géométrie opère sur un espace abstrait, vide de tout contenu, disponible pour toutes les combinaisons. L'espace géographique a un horizon, un modelé, de la couleur, de la densité » (Dardel, 1952 : 2). Ainsi la géographie tente de comprendre les faits sociaux dans leur dimension toute spatiale, *i.e.* qu'au-delà de l'impossibilité de dissocier les réalités de leurs assises spatiales, elle s'applique à en extraire les singularités proprement territoriales, relationnelles et, peut-être, existentielles. L'univers social est ainsi « géographisé » et l'univers géographique est lui socialisé par le géographe (Claval, 2003). La géographie confère donc une profondeur spatiale aux réalités individuelles et collectives. Dans le cas de notre problématique de recherche, il nous semblait impératif d'approcher le cas des banlieues françaises d'un point de vue géographique car celui-ci nous semble habilitée à dévoiler ce qui, auparavant, demeurait en sourdine en sciences sociales : l'habiter des lieux en tant qu'élément explicatif – et peut-être en partie générateur – d'une réalité sociale. En effet, la géographie nous apparaît tout d'abord pertinente car elle s'intéresse au produit obtenu dans le rapport homme/lieu : « le sujet et le lieu deviennent inextricablement liés, au point qu'ils s'instituent mutuellement » (Berdoulay et Entrikin, 1998 : 115). Cette co-construction est au cœur du deuxième temps de cette démonstration : l'identité géographique. Il existe selon nous un lien fondamental qui lie l'identité et le lieu : la recherche d'orientation. L'un

s'attarde à la position que nous soutenons (ou souhaitons soutenir) dans l'espace moral, dans le champ des valeurs, l'autre, à la position que nous occupons dans l'espace physique.

Or, parler d'orientation présuppose un cadre de type spatial à l'intérieur duquel on se fraie un chemin. Concevoir notre dilemme en termes de découverte ou de perte d'orientation dans l'espace moral, c'est accepter que l'espace que nos cadres cherchent à définir est ontologiquement fondamental (Taylor, 2003 : 48).

Cette assertion de Taylor interpelle l'analogie entre espace et identité selon laquelle le sujet chercherait à se définir dans un cadre axio-territorial précis, ici le grand ensemble. Il tente de s'y retrouver, de s'y projeter, en tant que le sujet sait ce qu'il est en observant ce qu'il est devenu, *comment* et surtout *où* il le devient. Le lieu est donc partie prenante d'une dynamique morale tout autant que territoriale, mais dans quelle mesure exactement? Le lieu est certes dynamisant et dynamisé dans la relation que le sujet entretient avec lui via l'espace vécu. Le concept d'espace vécu n' « exprime [-t-il pas] la relation existentielle, forcément subjective, que l'individu socialisé, seul ou collectivement, établit avec la terre et avec ses lieux » (Di Méo, 1999 : 76)? Cette relation protéiforme engage plusieurs niveaux personnels : émotif, affectif, cognitif, social, corporel, physique, imaginaire, sensoriel et perceptif, etc. Cette relation se singularise suivant les valeurs, les pratiques et les usages, les représentations et images que le sujet modélise face à son environnement immédiat, ici la cité HLM. En nous servant de l'espace vécu comme mesure heuristique, mais aussi critique, de l'habitabilité, nous faisons intervenir d'autres concepts géographiques comme cadre bâti et paysage, suivant, bien entendu, que la cité est un lieu tout spécialement urbain. Des concepts qui, explicités ultérieurement, serviront ici de variables permettant de dévoiler l'espace tel que vécu, perçu et représenté par les résidents du grand ensemble.

### 1.3 Des données artistiques au contexte géographique spécifique

#### 1.3.1 Le rap comme saisie de l'expérience géographique de l'exclusion

Le texte poétique, dans sa dimension subversive devrait pouvoir représenter un nouveau matériau, possédant une puissance de questionnement permettant de mener la géographie jusqu'à des interrogations dramatiques (Gumuchian et Marois, 2000 : 336).

Désireuse d'analyser l'espace tel que vécu, perçu et représenté par les habitants des banlieues HLM, cette recherche doit retenir un matériau capable d'évoquer l'intime de l'expérience du sujet avec sa cité. Comme il s'avéra impossible d'habiter une cité HLM sur une longue période, nous nous sommes efforcés de réfléchir sur les possibilités d'échantillonnage de la saisie ici recherchée. Dès lors, l'idée d'utiliser l'art nous est apparue des plus pertinentes. Défrichant diverses expressions artistiques issues de la banlieue HLM, nous nous sommes rendu compte que le rap est le mode d'expression privilégié des habitants des cités. Non que quelques romanciers ne s'y intéressent ici et là (Soltani, 2006; Tagli, 2004; Yémy, 2005), mais l'essentiel de l'univers littéraire issu de la banlieue se canalise dans la musique rap. Et le rap est selon nous bel et bien un mode d'expression littéraire car il tire sa force dans l'arrimage du réel et du fictif, du réalisme et du poétique (Calvet, 1994). Il propose en effet une forte puissance d'évocation alors que ses artisans (rappeurs) lient *vision de l'intérieur* (habitants de la cité) et *vision intériorisée* (imaginaire géographique, espace vécu, etc.). Qui plus est, par la quantité de matériau disponible et, surtout, compte tenu de sa capacité présumée de dévoiler l'intimité et l'actualité de l'expérience territoriale de la cité HLM, le rap s'est imposé pour structurer et nourrir notre réflexion.

De façon plus détaillée, le rap nous est apparu comme un choix inévitable compte tenu de ses origines sociogéographiques ou sociopolitiques, de sa survenue dans les univers musical et littéraire il y a quelques années, mais encore au su de ses propos critiques et revendicateurs vis-à-vis ces espaces d'exclusion que sont les HLM.

Le recours plus systématique à la musique et au chant pour dénoncer les diverses inégalités faites aux minorités est né au sud des États-Unis, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, dans les États ruraux et ségrégationnistes du Mississippi, de l'Alabama et de la Nouvelle-Orléans. C'est là que certains Afro-Américains, pour alléger leur quotidien, débutèrent le fredonnement de ce qui allait être plus tard nommé le bluegrass. Sans instrument, au son de leurs pelles et pieux qui se fracassent contre le sol, accompagné parfois d'un air d'harmonica, le bluegrass va ensuite accompagner l'exode des Noirs américains vers les villes industrielles du nord du pays pour y chercher du travail et des conditions de vie plus saines. S'électrifiant et devenant le blues, ce chant est devenu celui des minorités sociales de l'Amérique urbaine

et rurale. Plus spécialement présent dans les villes de Chicago, New-York et Memphis, le blues est de nature triple : contestataire et plaidoirie sociale, existentielle et cathartique, ainsi qu'unificatrice et commémorative (Springer, 1999). Le blues cimente ainsi une communauté, au-delà et autrement qu'ethnique, partageant les mêmes conditions hostiles d'existence. « Cette communauté-là est bien liée si l'on veut à l'expérience de la faiblesse, mais cette faiblesse change de nature lorsqu'elle se pense comme destin » (Marcel, 1940 : 18). Et pareille expression commune a ceci de tout particulièrement précieux qu'elle soude et fonde un corps social autour du partage qu'elle nourrit sans cesse d'une expérience inobjectivable, soit ici celle de la précarité de destin. Chant des exclus d'Amérique, le blues se propose donc comme le cor d'harmonie de cette communauté abandonnée et dépossédée.

Si le blues est devenu depuis trop souvent un exercice de style plus qu'un chant de l'âme, puis que ses tenants et aboutissants territoriaux, voire territorialisants, dépassent sa géographie originelle, le rap, selon nous, lui succède en tant *moyen d'expression contemporain d'une nouvelle communauté de destin* : soit celle des Afro-américains des ghettos urbains. Alors que s'entassaient dans les « *housing projects* » des milliers d'Afro-Américains dans les villes industrielles du nord des États-Unis, se font entendre dans les années 1960 et 1970 les premières sonorités d'un chant syncopé (Berman In Merrifield et Swyngedouw, 1997) pour meubler le vide de l'existence des jeunes. « Issu des milieux urbains voués au silence » (Bocquet et Pierre-Adolphe, 1997 : 9), est ainsi né le rap, dont le caractère spontané et effervescent d'expression parlée est à l'origine étymologique même du mot :

En anglais, le verbe *to rap* signifie en effet « frapper à petits coups rapides et secs », ce qui évoque une forme de rythme; mais le même mot a pris en argot américain le sens de « bavarder », de « tchatcher », et le rap est précisément une forme de bavardage sur fond rythmique (Calvet, 1994 : 271).

Les plus déshérités d'Amérique introduisent ainsi un art nouveau, celui de la virtuosité du locuteur cherchant l'admiration de l'auditorat. En effet, dérivé de l'argot de rue qui privilégie les calembours et l'ironie du propos, le rap américain tente d'amarrer le rythme et la phonétique du parler à des musicalités lourdes, ténébreuses et souvent hachées. Cette mesure, spécifique à ce lieu et psalmodiée par le rap, fait de lui la mitoyenneté artistique

entre l'expérience personnelle du ghetto et la destinée collective de ceux qui y vivent. Et il en est ainsi car les propos du rap revendiquent foncièrement une vie « hors de » et « autrement » que celle proposée par le ghetto (Bazin, 1995).

Avec le développement des radios libres parisiennes telles que Radio Nova, Voltage FM, Kiss FM et Carbone 14, le rap américain pénètre l'audimat hexagonal (Bazin, 1995; Béthune, 2003) au début des années 1980. Au Bataclan, célèbre boîte parisienne, Bambaataa débarque avec le Rock Steady Crew (*breakdance*) et tout l'attirail du mouvement hip-hop new-yorkais, l'introduisant alors au milieu artistique parisien. Avec la création de cet espace musical où s'élaborent une philosophie de vie et une perception du monde proches de la vie des cités HLM, le mouvement français y trouve substance et envol. C'est en banlieues Est et Nord de Paris que les premiers textes de rap français sont nés sur l'émission radiophonique de Dee Nasty (Bazin, 1995). Alors que le rap américain enfonce la petite porte de l'*inner city*, le rap français lui entre par la grande porte médiatique à titre de produit de consommation prêt à l'emploi : « L'irruption de la culture hip-hop par la porte médiatique ouvrait le rap à tous les contresens, le rendant vulnérable aux récupérations symptomatiques de ce genre d'intrusion en force » (Béthune, 2003 : 208). Ce prêt-à-parler qu'offrait la tribune radiophonique des émissions de rap attire vers celui-ci les stéréotypes et thématiques typiquement américains<sup>11</sup>, peu ou pas français (Bocquet et Pierre-Adolphe, 1997). Cet effet de mode s'essouffle après une période de réflexion, profitable quant aux futures avenues qu'empruntera le rap hexagonal.

Le rap français naquit à proprement dit dans les années 1990. Certains artistes comme Akhenaton du groupe marseillais IAM, et Solo, cofondateur du groupe parisien Assassin, quittent le vieux continent pour New York, afin d'investir les espaces de genèse du rap (Béthune, 2003). Une fois de retour, ces artistes tentent de reproduire, avec leur touche européenne, le foyer discursif du rap qu'est la conjonction du poétique, du social, du politique et du culturel (Vicherat, 2001). Le rap français oscille depuis lors entre verve

---

<sup>11</sup> Nous n'avons qu'à penser ici au mouvement *gangsta rap* caractérisé par un discours ultra-violent et une idéologie poussant à diminuer son prochain, à s'enrichir à tout prix, à maltraiter les femmes, à user d'agressivité en tout temps et, au final, à mener une vie immorale caractérisée par des conditions de vie elles-mêmes intolérables et inhumaines.

livresque et étoffée, puis oralité rythmée, reprenant le sens premier du rap américain qu'est le partage de cette *poiesis locus*<sup>12</sup> propre aux habitants des quartiers urbains défavorisés (Béthune, 2003).

Précisons d'autre part que, à la différence du rap américain et suite au modèle républicain d'ethnicité, de citoyenneté et d'intégration, le rap français est davantage multiethnique, à l'instar du visage cosmopolite des cités HLM (Béthune, 2003). De plus, et alors que le rap américain suit une logique d'isolement ethnique corollaire à l'hyperségrégation qui sévit dans les ghettos noirs et latinos (Wilson, 1990), le rap français, lui, suit plutôt une logique de réseaux empruntant des chemins tour à tour géographique, ethnique, social et professionnel. « Pour le hip-hop la ville est un immense champ de vecteurs. [...] Leurs croisements constituent les mailles de ce réseau » (Bazin, 1995 : 119). Autre différence notable à signaler entre rap français et états-unien, si ce dernier bricole invraisemblablement des histoires de gangsters urbains, le premier se veut plus foncièrement engagé politiquement (Calvet, 1994). En attestent les principales thématiques abordées par le rap français :

1. *Expérience de la cité* : violence, lassitude, modalités d'habiter, stress, etc.
2. *Mal-être existentiel* : désespérance, désenchantement, exil, etc.
3. *Géopolitique et enjeux internationaux* : famines, guerres, corruption, etc.
4. *Sociopolitique en France* : racisme, inégalités des chances, rapport à la police, extrême droite.
5. *Histoires de flingueurs* : braquages de banques, proxénétisme, course poursuite, prison.
6. *Mythique* : histoire de héros divers, du samouraï au cow-boy de western spaghetti, légendes, africanité, spiritualisme, religiosité.
7. *Lutte verbale* : rhétorique, duel agonistique, « battle »<sup>13</sup> improvisée.

Cet éventail peut s'expliquer par une plus grande inspiration puisée en poésie, ou en philosophie qu'aux États-Unis, car le rap français se veut davantage littéraire là où le rap

---

<sup>12</sup> *Poiesis* pourrait se comprendre comme ce qui mène (qui conduit vers; produit) quelque chose d'idéelle, d'immatérielle (idée, état, émotion, etc.) vers une existence plus tangible (un mot, une expression, une peinture, etc.). La *poiesis locus* serait donc cette création qui émane d'un lieu, qui tire sa signification première (l'origine de son sens) d'un lieu géographique.

<sup>13</sup> Battle : Duel verbal entre deux performeurs qui improvisent cette mise-en-scène où ils s'affrontent oralement à tour de rôle, suivant une musicalité rap typique qui, dans ce cas de figure précisément, est secondaire à ce qui se dit.

états-unien se réclame plutôt sociopolitique (Béthune, 2003; Calvet, 1994). Ronsard, Baudelaire, Verlaine, Rostand, Platon, Senghor, Genet, Césaire et bien d'autres sont ainsi abondamment cités alors qu'on recrée la mélodie par l'oralité théâtralisée, à l'instar des Ferré, Brel, Brassens, Gainsbourg ou Renaud. Alors qu'il réaffirme ce répertoire de référence préétabli, le rap français est encore *autoréférentiel* dans la mesure où il

visé à quelque chose de différent, à une vision personnelle qu'il essaie de formuler par cette référence historique à la « forêt de symbole » qu'il perçoit autour de lui. Pour nous orienter dans cette forêt, nous n'avons pas besoin de connaître les doctrines communes d'autrefois, mais plutôt de comprendre leurs résonances dans la sensibilité du poète (Taylor, 1992 : 106).

Tel le poète évoqué par Taylor, le rappeur français fait sienne cette syntaxe cosmique. Attendu que la fontaine de symboles reconnus culturellement est peu ou pas réactivée dans les textes modernes, cette absence de référentialité engage le rappeur, comme le poète post-romantique, à donner forme davantage à son propre univers de référence. Tous deux doivent ainsi, à travers un langage plus subtil, mesurer leur monde en même temps qu'il le manifeste, *i.e.* y porter regard en même temps qu'ils le font naître pour l'auditeur. Alors que cette autoréférentialité quasi-absolue est le propre du rap américain, le rap français peut lui recourir à une intertextualité inspirée par les belles lettres. On retrouve dès lors, « équilibrées » dans les textes de rap français, l'audace de l'autoréférentialité thématique et les renvois de l'intertextualité symbolico-classique.

Dans un autre ordre d'idées, on remarque aussi l'influence psalmodique des *marchands de paroles* (Brassens, Brel, Ferré) sur le rap français. En effet, ce dernier est truffé de tractations du langage, telle l'apocope et l'aphérèse, qui réitèrent phonétiquement l'oralité et la spontanéité originelles qui l'avaient caractérisé jadis. De plus, le rap en France s'inspire encore de la poésie comme en témoignent ses calembours et jeux de mots : « Sur la forme, les effets de langage sont d'une étonnante richesse et l'ensemble de la palette poétique est employé : allitération, assonances, rimes riches, chiasmes » (Vicherat, 2001 : 114).

En somme, le rap français est cette expression fondée et actualisée sur l'expérience vécue que l'artiste articule en l'écrivant et en le récitant. Le rendu de ce couple intériorité-



extériorité nous semble des plus appropriés pour reproduire le plus justement possible la condition habitante des grands ensembles que nous souhaitons dévoiler. Alors que la poésie moderne perd l'unanimité de ses croyances (Taylor, 1992), elle doit s'efforcer d'ériger ses propres images du monde, porteuses en elles-mêmes et portées par la métaphore. Et nous croyons le rap tout spécialement habilité à le faire pour les populations des cités car non seulement il en émane mais il en traite. Cette volonté d'authenticité, définit par Taylor comme le dialogue inhérent au triptyque sincérité-originalité-potentialité (1992), l'élève comme mesure du monde, individuelle lors de son élan créatif et collective lors de sa divulgation médiatique. C'est cette mesure, ici de la cité HLM, que nous nous efforcerons d'analyser par le truchement du rap.

### 1.3.2 Les quartiers prioritaires comme territoire de l'exclusion en France

Il existe 751 zones urbaines sensibles (ZUS) en France (DIV/INSEE, 1996)<sup>14</sup>. Ces ZUS sont réparties sur l'ensemble du territoire français à raison de 716 en France métropolitaine et 35 en départements outre-mer (DOM). Elles totalisent une population de 4,7 millions d'habitants, soit un habitant sur 12 de la France métropolitaine, *i.e.* en agglomérations urbaines (DIV/INSEE, 1996). Cette géographie<sup>15</sup> de la pauvreté urbaine en France a aussi retenu un sous-ensemble de 410 zones de redynamisation urbaine (ZRU) qui bénéficient d'interventions plus fortes que celles en ZUS. De plus, cette politique de redynamisation institue également 44 zones franches urbaines (ZFU) qui disposent de moyens urgents d'intervention. Ces ZFU deviennent par le fait même les fers de lance de la politique de la ville en matière de redressement des dysfonctionnements urbains. Dans la désignation de ces zones, un seuil démographique a été établi selon le libellé. C'est ainsi que les ZUS ont une population moyenne de 6 500 habitants, 8 200 pour les aires classées en ZRU et 10 000 habitants pour les zones classées ZFU prioritaires (DIV/INSEE, 1996).

<sup>14</sup> Il est à noter qu'en regard à l'accessibilité restreinte, voire l'indisponibilité, de certaines statistiques concernant les zones urbaines sensibles, nous avons utilisé celles de 1996.

<sup>15</sup> Attendu que le découpage en 751 ZUS du territoire républicain pose derechef une certaine *géographie de la pauvreté*, voire déborde vers l'analyse spatiale de ce phénomène : concentration dans les grandes métropoles (Paris, Lille, Marseille et Lyon représentent plus de la moitié de la population résidant dans un quartier prioritaire), regroupements dans certaines villes frontalières, regroupements infra-urbains, etc., (DIV/INSEE, 1996).



Signalons enfin que l'ampleur des mesures va de pair avec la démographie des quartiers prioritaires.

Les ZUS de types « *grand ensemble* »<sup>16</sup> ont été construites entre 1949 et 1974 (DIV/INSEE, 1996). Créées pour accueillir les familles immigrées de l'après Deuxième Guerre mondiale, ces grands ensembles ne sont guère plus spacieux qu'ailleurs (3,38 pièces par logement contre 3,48 dans les agglomérations) alors que le coefficient d'occupation y est plus fort (DIV/INSEE, 1996). En effet, les familles des ZUS sont plus nombreuses et surtout plus jeunes que celles des villes qui les contiennent : 43% des habitants ont moins de 25 ans contre 35% dans les agglomérations. Ajoutons que la part des ménages de six personnes ou plus est de 7,5% en ZUS contre 3,1% dans les agglomérations et que le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,8 en ZUS et 2,5 en agglomération.

À propos de leur composition ethnique, la part de ménages dont la personne de référence est étrangère est de 15,8% en ZUS, soit près du double du taux prévalant en agglomération (8,1%) (DIV/INSEE, 1996).

En ce qui concerne le travail, la moitié (50,6%) des personnes de référence en ZUS sont des ouvriers ou des employés. Ce taux est de 33,2% en agglomération. Corroborant cette situation de l'emploi, le taux de diplomation des 15 ans ou plus ayant minimalement un bac est de 14,2% en ZUS contre 26,2% en agglomération. Ceci se lit également dans les indicateurs du taux de chômage qui présentent un taux d'ensemble de 18,9% de chômeurs en ZUS contre 11,6% en agglomération, soit une différence de 7,3% en cité HLM. Cela est d'autant plus frappant chez les jeunes en grand ensemble alors que 33,5% des femmes de 15 à 24 ans et 24,1% des hommes du même groupe d'âges sont au chômage; en agglomération, 24,7% et 17,2% sont respectivement sans emploi (DIV/INSEE, 1996).

---

<sup>16</sup> Le type urbanistique du « *grand ensemble* » est celui qui priorise une architecture fonctionnaliste faite de barres et de tours HLM disposées dans une aire fermée à la circulation automobile et souvent enclavée de parkings. La végétation y est peu répandue et l'occupation du sol est à grande majorité, si ce n'est totalement, résidentielle, *i.e.* que l'espace commercial, culturel et social y est très limité (Giraud, 2000).

Par ailleurs, au-delà de ces indicateurs socio-économiques qui démontrent que les cités HLM, par leur concentration de chômeurs, d'ouvriers ou employés, de jeunes de moins de 15 ans, de personnes sous-qualifiées scolairement, etc., sont les *territoires de prédilection de l'exclusion* en France, il existe également d'autres indicateurs confirmant cette première hypothèse. En effet, le cadre bâti des grands ensembles contraste fortement avec le reste du paysage limitrophe : « La différence est d'abord perceptible à travers le paysage urbain. Le décor change en effet complètement de nature, dès lors que l'on passe d'une aire à l'autre » (Chabanet, 2006 : 5-6). Composé de tours et barres HLM pouvant atteindre 15 étages à la verticale et près de 700 mètres de long à l'horizontal pour les plus imposantes, le grand ensemble, environné de stationnements et presque qu'absolument monofonctionnel (résidentiel), est unique dans le tissu urbain français. Retirée des centres et détachée du milieu, la cité, par ses formes et son urbanisme isolationniste, est *l'emblème de l'exclusion*, tant sociale que territoriale (Giraud, 2000).

## CHAPITRE II

### DE L'ESPACE VIDE À LA GÉOGRAPHICITÉ : CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

#### 2.1 Cadre théorique

##### 2.1.1 Géographie culturelle

##### 2.1.1.1 École allemande de géographie culturelle

C'est en 1882 que Ratzel invente le terme *Anthropogeographic* qui, ultérieurement, deviendra la géographie culturelle. L'anthropogéographie de Ratzel a ceci d'originale qu'elle décrit les aires où vivent les hommes et cherche à les cartographier, explorant les causes de la répartition des hommes à la surface de la Terre (Buttmann 1977 In Claval, 2003). Combinant cartes de localisations et analyses spatiales de la répartition des peuplements, Ratzel ajoute néanmoins une dimension nouvelle à l'analyse géographique, soit l'influence de la nature et du milieu sur les corps et les esprits des hommes qui occupent ces espaces. Une dimension toute culturelle, celle du *signifiant spatial* et du *signifié humain*, s'est ainsi ajoutée à la géographie humaine.

En revanche, le développement de Ratzel en la matière est bien pauvre, alors qu'il n'analyse que les aspects matériels de la culture comme autant d'artefacts mobilisés par les hommes dans leurs rapports à l'espace (Claval, 2003). L'esprit *ratzelien* n'est pas fonction de l'imagination ni de l'émotion; il est techniciste et fonctionnaliste, comme l'avait défini le courant positiviste avant lui. Les hommes pensent l'espace selon les modalités d'adaptation technologiques nécessaires à l'épanouissement et à la survie de leur culture. En s'efforçant d'inclure les concepts de finitude de l'espace, de barrières et de frontières, l'idée ratzelienne du rapport à l'espace corrobore les travaux de Darwin sur la lutte des espèces au gain et à la conquête de leur espace vital (Claval, 2003; Stock In Lévy et Lussault, 2003). C'est que

l'idée que Ratzel se fait de l'espace est davantage politique, si ce n'est biologique (espace de survie), que culturelle. En fait, et peut-être malgré lui, il deviendra plus tard l'un des pères fondateurs de la geopolitik allemande, mais aussi européenne.

Refusant tout déterminisme géographique, et s'opposant donc à l'idéologie du *lebensraum* (espace vital) de Ratzel, Otto Schlüter (1872-1959) parle plutôt de *Landschaftskunde*, c'est-à-dire d'une géographie comme science du paysage (Claval, 2003). Cette école introduit la notion de *Kulturlandschaft* qui « signifie la transformation d'un paysage « naturel » par les hommes en un « paysage culturel » » (Stock In Lévy et Lussault, 2003 : 818). Selon Schlüter, l'homme est un élément de la *genèse* morphologique des paysages, alors que son genre de vie laisse une empreinte dite culturelle (unique). Naît dès lors une géographie culturelle qui place la culture au cœur de la réflexion du rapport Espace/Société. Selon cette perspective, l'espace n'est plus le support nécessaire et unique de la survie des espèces, mais bien le moteur et le réceptacle d'une définition réciproque. « Elle [géographie culturelle] maintient l'unité de la géographie, puisqu'un paysage est tout autant modelé par les forces naturelles et par la vie que par l'action des hommes; Schlüter évite ainsi de prendre parti dans la difficile question du déterminisme » (Claval, 2003 : 13). Derrière les paysages c'est maintenant le génie des peuples que l'on cherche à lire.

Une seconde originalité de Schlüter, est qu'il attribue une place éminente à l'analyse de l'histoire des paysages. Ceux-ci ne peuvent plus se comprendre uniquement dans l'espace, mais aussi, conjointement, dans la durée (Stock In Lévy et Lussault, 2003). L'observation d'un paysage nous permet de repérer les fluctuations chronologiques des réalités terrestres de l'occupation humaine. Ainsi, les peuples se comprennent maintenant dans leur relation à l'espace (devenu territoire par leur organisation), et cet espace au temps. La géographie culturelle comme science des paysages est alors en voie de s'établir comme un des courants les plus féconds de la discipline, étendant son influence depuis l'Europe et recevant un accueil majeur, notamment aux États-Unis, via Carl O. Sauer et l'école de Berkeley.

### 2.1.1.2 Carl O. Sauer et l'école de Berkeley

Alors que dans les années 1930 aux États-Unis s'entame le tournant quantitativiste et néopositiviste des sciences, véritable renouveau idéologique et paradigmatique mené de front par les courants utilitariste et fonctionnaliste en sciences sociales, s'entame également une opposition épistémologique qui n'interpelle pas l'homme, et sa réification, en termes mathématiques, pour lors calculable et catégorisable. Parmi ces dissidents, il y a l'*école de Berkeley* de l'Université de Californie fondée en 1923 lors de la création du département de géographie par Sauer (Entrikin In Lévy et Lussault, 2003). Cette école s'organise en réaction à l'*école du Middle West* qui, elle, comprend le paysage comme une somme de potentialités pragmatico-économiques. Elle schématise ainsi, tout en la réduisant à sa seule portée productiviste, la compréhension géographique des États-Unis par ses fameuses *belts* (*Rust belt*, *Sun belt*, etc) (Bonnemaison, 1997). Sauer, qui dès le début des années 1930 sent l'urgence d'un renouveau idéologique dans notre rapport à la nature<sup>17</sup>, crée une école du paysage inspiré d'un esthétisme naturaliste et d'une éthique écologique, voire politique.

Voyant que les paysages humanisés prenaient de plus en plus de place, Sauer se demanda : « Comment les groupes agissent-ils sur le couvert végétal naturel et le transforment-ils? » (Claval, 2003 : 15). C'est ainsi que le paysage sauerien est avant tout matériel et que notre expérience de celui-ci est concrète et empirique (Norton, 2000). L'originalité de sa démarche est cette possibilité, qui s'offre à la vue, de saisie culturelle et naturelle, et de leur dialectique, inclusive à chaque paysage. Cette double lecture nous renseigne sur la façon dont les gens vivent en un coin de pays, mais aussi *sur la façon (et les possibilités<sup>18</sup>) dont ils vivront là précisément*. Ainsi, selon Sauer: "Culture is the agent, the natural area is the medium, the cultural landscape the result" (1925, 46). Le paysage porte donc en lui l'historicité d'une culture et ce vers quoi elle pourrait advenir. Cette lecture des paysages s'ouvre sur l'aménagement éthique du milieu, voire sur la conservation de ce patrimoine des espaces habités. Cette éthique des paysages lèguera, à tout le moins, une

<sup>17</sup> En fait, il craint la dénaturalisation totale, et irréversible, des lieux occupés par l'affairement humain.

<sup>18</sup> C'est-à-dire si la Terre permettra, encore demain, de vivre ici et ce, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

réflexion morale et politique sur ce lien inextricable, *éco-ontologique* pourrait-on dire, entre présence humaine et milieu terrestre (Besse, 2000).

### 2.1.1.3 *L'humanistic geography* et le rapport au lieu

C'est à la fin des années 1960 aux États-Unis, alors que les analyses spatiales quantitatives pullulent en sciences sociales, que les premiers tenants de l'*humanistic geography* se manifestent en leur adressant deux critiques principales (Racine et Bryant In Lévy et Lussault, 2003). Premièrement, "Humanistic geography emerged [...] against the logical positivist forms of knowledge dominant in the established, academic discipline" (Peet, 2003 : 34). S'opposant à la logique positiviste et à sa méthodologie quantitative, la géographie humaniste tente de retrouver cette subjectivité perdue dans les mathématiques appliquées aux sciences de l'homme. Deuxièmement, elle critique les géographies behavioristes, structurelles, radicales et/ou marxistes, chez qui la prépondérance des rôles sociaux est indissociable de l'existence humaine (Tuan, 1976). Elle pose plutôt l'existence en tant qu'elle est fondamentalement libre, *i.e.* ontologiquement dépouillée du fait sociétal. Chez les tenants de l'approche humaniste, l'homme n'est pas originellement et entièrement conditionné par les structures politiques et économiques qui s'imposent à lui. Il est encore et surtout ce potentiel de liberté oeuvrant sur des choix, des décisions, des intentions, des créations et des représentations qui peuvent l'extraire un tant soit peu de la machine sociale qui n'est jamais totalement subordonnée à son existence. Cette lecture conditionnée des individus n'est pas sans rappeler une vue mécaniciste de la vie et des êtres qui ne seraient que rouages et pistons dans cette machine-à-exister (Camus, 1947). En court, la géographie d'inspiration humaniste rejette toute destinée structurellement orientée et conçue en fonction des rôles sociaux attribuables aux superstructures politiques et économiques. *A contrario*, elle aborde l'advenir d'une façon imprécise où liberté et responsabilité vont de pair dans son déroulement en tant qu'il est devenir et non a-venir. Ces deux critiques, adressées au courant quantitatif et au courant structurel d'inspiration marxiste, débouchèrent sur l'élaboration de trois objectifs. Tout d'abord, la géographie humaniste cherche à retrouver l'homme oublié des sciences sociales.

La sociologie, la psychologie et l'anthropologie nous apprennent à considérer l'homme comme un objet susceptible d'être soumis à des expériences et d'être modifié par des procédés appropriés; elles atteignent ainsi, sans doute, certains aspects de l'homme, mais pas l'homme lui-même. L'homme en tant que spontanéité ouverte sur le possible ne peut se réduire à l'état d'un pur résultat (Jasper, 1966 : 186).

Cet homme oublié des sciences humaines est celui qui différencie épistémologiquement les sciences dures des sciences humaines. En faire un objet, voire objectiver son existence, serait le priver de sa subjectivité qui, justement, le différencie. Le sujet est en effet subjectivisé et subjectivant, pour paraphraser Heidegger. Selon cette perspective, il humanise également les disciplines (géographie, sociologie, philosophie, etc.) souhaitant le saisir dans sa complexité d'individu. Ensuite, le deuxième objectif de la géographie humaniste est de passer des questions de forme aux questions de sens et d'intention. "Contemporary humanism in geography emphasizes the study of meanings, values, goals, and purposes. Within this humanist perspective concepts of traditional significance in geography are given existential meaning" (Entrikin, 1976 : 616). En effet, influencée par l'existentialisme et la phénoménologie, la géographie humaniste ne peut évacuer les questions de sens et de signification inhérentes à toute existence entendue sur la base des expériences et des phénomènes vécus.

[En effet], l'homme est constamment hors de lui-même, c'est en se projetant et en se perdant hors de lui qu'il fait exister l'homme et, d'autre part, c'est en poursuivant des buts transcendants qu'il peut exister; l'homme étant ce dépassement et ne saisissant les objets que par rapport à ce dépassement, est au cœur, au centre de ce dépassement (Sartre, 1996 : 76).

Cette projection de l'homme dans l'élan de son existence n'est autre qu'une projection de sens vers des objets qui, en retour, donnent aussi sens à l'homme. La géographie humaniste pose comme deuxième objectif de saisir cette relation signifiant/signifié, entre l'homme et les espaces, les lieux, les territoires qu'il parcourt physiquement et métaphysiquement. La Terre n'est pas pour elle une étendue géométrique, immobile et vide, mais un archipel de lieux significatifs, attendus qu'ils le sont de manières variables (sentimentalité, authenticité, historicité, géographicit , mythicit , etc.) pour chaque individu et chaque collectivit . Troisi mement, et en aval des deux premiers objectifs, s'ouvre le volet de l'exp rience

comme donné analysable. Méthodologiquement, la géographie humaniste entreprend ses recherches sur le substrat de l'expérience subjective comme marqueur essentiel de notre rapport – compréhension et signification – au monde (Buttimer, 1976; 1990). Cette méthode géographique basée sur l'expérience tire de la « phénoménologie la volonté de considérer objet et sujet dans l'unité vécue de l'existence et de l'expérience naïve, constituant de la préoccupation centrale d'une géographie [culturelle et] sociale de l'homme » (Racine et Bryant In Lévy et Lussault, 2003 : 473). À l'objectivité des cartes et des distributions s'oppose la subjectivité des expériences spatiales spontanément vécues par les hommes. Cette méthodologie a comme point de départ l'expérience naïve et intime de l'espace et du lieu. Il croise ultimement l'intérêt double d'une démarche humaniste en géographie :

- 1) "Rather than dismissing sentimentality, we need instead to investigate its qualities [...]"
- 2) "Second, humanistic geography favours the practical, direct, and immediate as source of authenticity" (Peet, 2003 : 63-64).

En conclusion, *l'humanistic geography* entend débattre et analyser notre rapport non plus au milieu comme cadre « épiphénoménal » de vie, mais notre rapport au lieu comme condition spatiale essentielle. En faisant sienne des concepts tels les représentations, l'imagination et la perception, la géographie humaniste s'emploie ainsi à la conjugaison du réel et de l'idéal. Une conjugaison qu'elle pose comme genèse de notre rapport au monde et qu'elle compte saisir dans ses multiples manifestations (identitaires, territoriales, sociales, individuelles, etc.) et leurs modes d'expression (littérature, musique, cinéma, poésie, etc.).

#### 2.1.1.4 New Cultural Geography

La conception sauerienne de la géographie culturelle ne porte son analyse que sur la partie visible et matérielle du paysage et de la culture. Dans son entendement de la « culture », elle réifie même cette dernière au point de la naturaliser. Si cette réification est plus que cohérente dans l'argumentation saurienne, ce plein de visible et de « naturalisation » de la culture suscitera plusieurs critiques, dont celles des tenants de la *New Cultural Geography* (NCG). Introduite au début des années 1980 dans le monde anglo-saxon et plus particulièrement aux États-Unis par Duncan, la NCG critique en trois temps les conceptions



sauriennes de la culture, de la géographie et du paysage. Premièrement, selon eux, les travaux de l'école de Berkeley sur le monde rural traditionnel omettent d'inclure les espaces urbanisés et industrialisés dans leurs recherches, ce alors même qu'on assiste, du moins en Occident, à une hausse de l'urbanisation de l'activité humaine (Staszak In Lévy et Lussault, 2003). Deuxièmement, la prépondérance de la technique et de la matérialité dans la conception géographique de Sauer raréfie les dimensions sociales, économiques, politiques et mêmes symboliques de la culture (Staszak, 2003; Norton, 2000). Ce cercle herméneutique sauerien (du visible au matériel comme définition de la culture) enfreint la portée des autres éléments qui composent la culture définie comme : “ [the] transmitted and created content and patterns of values, ideas, and other symbolic-meaningful systems as factors in the shaping of human behaviour and the artefacts produced through behaviour” (Kroeberg et Parsons, 1958 : 583 In Norton, 2000 : 10). La troisième et ultime critique de la NCG à l'égard de l'école de Berkeley concerne sa quasi-réification de la culture, traitée qu'elle est comme une réalité quasi-naturelle et non comme un construit humain (Duncan, 1980 In Norton, 2000). En effet, la domination des aspects visibles et matériels de la culture et du paysage favorise leur interprétation « naturelle », leur impression d'« avoir toujours été ». En tant que réel non-construit, la culture éjecte du même coup sa variabilité idéale inhérente. Elle n'est plus pour lors dynamique, mais finie, immuable.

Ces trois critiques de la NCG ont entraîné des changements majeurs dans l'exercice général de la discipline géographique. Portée par des géographes anglo-saxons en premier lieu (Duncan et Ley, 1993; Jackson, 1989; Cosgrove, 1976; Mitchell, 1995), puis francophones par la suite (Debardieux, 1995; Bonnemaïson, 1997; Berque, 2000; Piveteau, 1995), la nouvelle géographie culturelle s'organise depuis autour de cinq grandes thématiques de recherche :

1. l'étude de la culture des classes minoritaires (ouvriers, femmes, exclus, etc.), particulièrement aux États-Unis;
2. l'étude des nouvelles formes culturelles (film, télévision, arts, médias);
3. l'étude de la quotidienneté des hommes ordinaires et de leurs espaces de vie (courant humaniste);
4. l'étude de l'Autre et de l'altérité (ethnicité);
5. puis l'étude des idéologies de domination et d'oppression (grandement teintée des courants marxiste, structuraliste et critique) (Norton 2000).

Conjuguant les principales disciplines des sciences sociales et humaines<sup>19</sup>, la nouvelle géographie culturelle invite également les grands courants de recherche. Si bien que seront conviées diverses idéologies telles le marxisme, le féminisme, le criticisme radical, le structuralisme et le poststructuralisme, le postcolonialisme, l'humanisme, le postmodernisme et le déconstructivisme. Cet éventail idéologique aiguillera désormais l'avenir de la géographie culturelle en tant que science des lieux de l'homme.

### 2.1.2 Géographie sociale : vivre-ensemble et territoires du quotidien

À la suite des travaux de Ratzel et de de la Blache, il y a, en géographie, grâce à Reclus (1830-1905), une véritable entrée du social dans les faits spatiaux analysés (Claval, 1973). Alors que les *genres de vie* vidaliens orientent leurs études sur la lecture géographique des faits sociaux inscrits dans le paysage régional, la géographie sociale du XX<sup>e</sup> siècle préfère poser son objet d'étude en tant qu'analyse de la relation entre fait sociaux et faits spatiaux (Cailly In Lévy et Lussault, 2003). Alors qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en sciences sociales, s'érigent en quasi-hégémonie disciplinaire les approches néopositivistes, certains tenants de la géographie sociale

prennent également le contre-pied des courants quantitativistes et de l'analyse spatiale, tant pour des raisons politiques – ils sont jugés trop proches du pouvoir et de l'ordre établi – que pour des raisons épistémologiques – ils manquent de considération pour les facteurs sociaux (Cailly In Lévy et Lussault, 2003 : 853).

L'influence des courants de la géographie critique et radicale se fait ici largement sentir, conséquence notable du « désenchantement de nombre de géographes devant l'incapacité de la géographie néopositiviste de comprendre les pathologies sociales compte tenu de sa présumée collusion avec les intérêts du pouvoir » (Bédard, 2005 : 51).

La géographie sociale introduit deux originalités. Une première approche thématique, d'influence marxiste, se penche sur l'analyse des problèmes sociaux et des questions de société : division du travail, mouvements sociaux, maladies, pauvreté, inégalités sociales,

---

<sup>19</sup> Sociologie, politique, histoire, philosophie, psychologie, anthropologie, sexologie.

lutte spatiale des classes, délinquance, immigration, etc., attendu qu'ils sont bien souvent l'apanage de ces acteurs oubliés du territoire que sont les femmes, les minorités ethniques, les jeunes et les plus vieux, les ouvriers, etc. En conceptualisant l'espace comme instrument et expression de la domination du pouvoir, elle postule les faits sociaux comme indissociables de l'espace dans lequel ils s'inscrivent (Frémont et *al.* 1984). La deuxième originalité de ce courant est qu'il considère les rapports spatiaux comme le système de relations que les hommes entretiennent avec les espaces, à savoir les pratiques, les usages, les représentations, les imaginaires, les systèmes de valeurs et les stratégies que les acteurs y déploient (Cailly In Lévy et Lussault, 2003).

Influencée par le marxisme et la géographie radicale, d'une part, dans ses thématiques de recherche, elle est, d'autre part, grandement teintée de phénoménologie dans sa compréhension des rapports entre social et spatial, ce dernier étant ici vécu, perçu et représenté car avant tout chargé de sens et de symboles pour les acteurs sociaux (Claval, 1973; Di Méo, 1998). En donnant pareille substance à la conscience du sujet dans sa saisie de l'espace, la géographie sociale place les acteurs au cœur de sa compréhension des faits socio-spatiaux. Empreints d'intentionnalité, elle s'intéresse également à leurs attitudes dans les luttes pour l'espace, thème central d'une géographie des mouvements sociaux (Hamel 1991). S'attachant également aux réalités urbaines, elle fera des échelles locales et micro-locales ses aires d'analyses, ce tout en maintenant une dynamique multi et inter scalaire, mosaïque de sa réflexion urbaine (Harvey In Staszak *et al.*, 2001). En effet, la place de l'analyse dialectique est centrale en géographie sociale et c'est pour cela qu'on la retrouve dans au moins quatre de ses champs d'étude privilégiés : 1) Temps - Histoire; 2) Dominants - Dominés; 3) Échelles emboîtées; 4) Production - Reproduction (Frémont et *al.*, 1984; Barel In Auriac et Brunet, 1986). Cette lecture en mouvance des faits sociaux inscrits et compris dans l'espace aboutit à une considérable mise en perspective des réciprocitys diachroniques et des dynamiques entre ces deux dimensions (Barel In Auriac et Brunet, 1986; Di Méo 1998).

La géographie sociale s'emploie aujourd'hui à comprendre le vivre-ensemble territorial. Alors que l'éclatement de l'État-nation concourt à une certaine crise territoriale, la géographie sociale s'exerce à saisir comment est vécu cet effritement du sens national dans

les territoires quotidiens et sociaux de sa manifestation (Barel In Auriac et Brunet, 1986). Ré-instituant le sens, les symboles et les valeurs des territoires délaissés du politique et/ou du civil (frange urbaine, banlieue minorée, aires paupérisées, ghetto ethnique, espace rural vacant, etc.), les acteurs minoritaires font de ces interstices du territoire éclaté leurs espaces d'appropriation et de consolidation des réalités locales qui sont leur (Di Méo 1998).

### 2.1.3 Une réflexion géographique foncièrement culturelle et sociale

#### 2.1.3.1 Nos appropriations de géographie culturelle

Schlüter pose, disions-nous, le paysage comme un *a priori* naturel qui, une fois appréhendé par l'homme, devient paysage culturel (Stock In Lévy et Lussault, 2003). Sans la présence de l'homme circonscrivant du regard un milieu naturel, le paysage, qui est avant tout ce qui se donne à être regardé d'une position géographique particulière, ne subsisterait seul. Dardel va même jusqu'à annoncer que le « paysage présuppose donc une présence de l'homme, même là où elle prend la forme de l'absence » (1952 : 44). Un paysage est en somme la réification culturelle, apposition d'un sens, de ce qui se présente comme horizon géographique devant nous. Il est donc un construit culturel appliqué à un donné naturel.

Ce postulat renvoie à une deuxième acception de la culture posée comme un construit. Cosgrove et Jackson (1987) définissent la culture comme : “the medium through which people transform the mundane phenomenon of the material world into a world of significant symbols to which they give meaning and attach value” (99 In Norton, 2000 : 14). C'est ainsi que la structuration du monde naturel se fait d'abord par une appropriation de la conscience du monde extérieur qui devient dès lors un monde intérieur doté de sens et de significations. Cette intériorisation est culturelle car elle rend intelligible les réalités physiques extérieures au sujet humain. Cela étant, la lecture du paysage passe du visible à l'indicible, du matériel au symbolique, du naturel au culturel. Une prémisse qui écarte du coup la conception strictement matérielle du paysage propre à Sauer qui l'édifiait selon sa seule concrétude (Norton, 2000). Le paysage se regarde certes dans sa matérialité, mais il est aussi une représentation transformée par l'activité de l'imagination : « Ils [paysages] deviennent dans la foulée, les modérateurs de nos imaginaires, et de nos mémoires. On les

regarde; on les garde; ils nous gardent » (Piveteau 1995 : 116). Cela dit, la géographie culturelle tient donc pour l'un de ses éléments fédérateurs l'imaginaire :

La limite entre rationalité et imaginaire [qui] n'est pas facile à établir parce que, dans le domaine des sciences humaines, le réel connaissable est un réel phénoménologique qui, en tant que tel, procède de la lecture subjective que des individus font de leur expérience de l'espace (Roux, 1999 : 36).

Dès lors, le monde (pour notre propos) passe de *tel qu'il est* à *tel qu'il est pour l'homme*, i.e. en tant qu'il est saisi et traité par le sujet. C'est ainsi que nous posons la géographie culturelle comme la sous-discipline géographique qui tente de saisir l'articulation du monde extérieur, en tant qu'il est manifesté à la conscience du sujet et façonné par celle-là dans toute sa puissance imaginative, affective et rationnelle. Pour lors, notre problématique de l'habitabilité des banlieues ségréguées en France s'en inspire directement et pose l'espace vécu comme vecteur de dévoilement de cet habiter si particulier, attendu que cet « espace vécu épouse aussi l'imaginaire de l'acteur social. Il s'étend aux zones insondées de son inconscient » (Di Méo, 1998 : 31). En effet, en tant que « l'esprit sort par les yeux pour aller se promener dans les choses, puisqu'il ne cesse d'ajuster sur elles sa voyance » (Merleau-Ponty, 1964 : 28), ce même ajustement articule également l'habitant dans la mesure où il reçoit et donne sens à l'habitat.

En conclusion, la géographie culturelle nous sert de maître d'œuvre théorique pour notre mémoire, car elle :

- 1) s'intéresse aux questions de sens;
- 2) favorise l'expérience vécue;
- 3) s'attache à la quotidienneté de l'existence des hommes;
- 4) comprend la culture comme un construit, sans cesse renouvelable;
- 5) rappelle la fécondité heuristique des sources artistiques;
- 6) considère enfin l'homme comme un sujet, libre et responsable.

### 2.1.3.2 Nos appropriations de géographie sociale

C'est en trois temps que notre problématique interpelle également cette autre sous-discipline qu'est la géographie sociale. En premier lieu, il sera question d'exclusion, voire de

ségrégation spatiale. En deuxième lieu, nous aborderons plus particulièrement la question liant expérience vécue et exclusion sociale, et ce, en fonction de l'habiter. Finalement, la question de la marginalité sociale et culturelle, à entendre comme « une mise à part d'un groupe, d'une institution ou du corps social » (Jodelet in Paugam, 1996 : 66), sera centrale à l'expérience et à l'état de celui qui est exclu.

Ces trois chemins permis par le recours à la géographie sociale nous serviront de point de départ à notre réflexion sur l'existentialité<sup>20</sup> des exclus de France : « l'expérience de l'exclusion est plus importante que l'exclusion elle-même » (De Queiroz in Paugam, 1996 : 306). C'est ainsi que l'exclusion, comme situation, comme état et, ultimement, comme expérience, s'inscrit à la rencontre de la phénoménologie et de la géographie sociale. Autrement dit, le statut de l'exclus, c'est l'état de celui qui se voit refuser l'intégration à une société dite d'inclus. Mais c'est aussi l'expérience répétée de ce refus, qu'il nous faut entrevoir dans un cadre spatial et social spécifique, ici la banlieue HLM. Ce que nous apprend la géographie sociale, c'est que le quotidien des résidants ne peut se défaire de cette réflexion sur leur condition socio-territoriale, mais pour autant qu'elle est en relation avec la conjoncture globale de ladite société.

Pour circonscrire cet exercice d'appropriation, il nous faut émettre deux réserves quant à la géographie sociale. La première est celle qui écarte la prépondérance des conceptions marxistes et critiques, limitant le sujet à un rôle social, celui-là même éternel, quotidien et inévitable. Le sujet, comme acteur du territoire, mais avant tout comme acteur de son existence, ne peut se comprendre comme le simple produit de superstructures économiques et politiques, qui le modéliseraient et le confinaient à un statut social. Ce choix idéologique rejette par le fait même la délicate question du déterminisme telle qu'affectionnée dans la compréhension des réalités sociogéographiques par les tenants des approches marxistes et critiques en géographie sociale (Claval, 1973).

Deuxième retenue, la géographie sociale accorde une trop grande importance à la collectivité, ce au détriment de l'individu. Non que l'individu soit indépendant d'une

<sup>20</sup> L'existentialité s'entend, chez les philosophes, comme la réflexion et « la participation [des sujets à leur propre existence] en tant que celle-ci est inobjectivable » (Marcel, 1940 : 40).

collectivité plus grande que lui, mais il n'est pas exclusivement partie de plus grand que lui. Il est certes partie prenante d'un tout, incongru ou éclaté, mais il est d'abord et fondamentalement lui-même. *Je* suis avant de *nous* représenter. Cela ne veut pas dire que l'identité collective est à récuser, mais plutôt qu'elle ne doit pas s'entendre hors de la somme de ses parties. Il y a identité collective car il y a similitude et rassemblement, plus ou moins synchrétique, d'identités individuelles en son sein. Inversement, nous ne voulons pas sombrer dans une entreprise intellectuelle d'une mesure du monde (ici la *cit *) fonci rement relativiste. Mais, alors qu'il sera question de m taphores et d'imaginaires territoriaux, nous ne pouvons et ne pourrons, pr cis ment, les  lever au rang de r presentation partag e par l'ensemble des membres de ladite collectiv  des habitants de cit  HLM. Ce que nous nous efforcerons de faire, par contre, c'est de les joindre   – et en – un univers s mantique inclusif qui, lui, peut et pourrait  tre partag  et entendu par tous.

#### 2.1.4 Notre cadre th orique – L'approche humaniste

Ce m moire, une fois ses inspirations et influences disciplinaires pos es, se doit, pour  tayer le postulat explicatif qui le gouverne, pr senter davantage l'approche th orique qu'il pr conisera durant tout l'exercice. Pour notre part, et comme d j  introduit, c'est l'approche humaniste qui structurera notre d monstration. Avant de pr senter l'influence de l'humanisme en g ographie et ce que nous en retiendrons, rappelons bri vement ce qu'est l'humanisme, notamment en filiation avec la ph nom nologie et l'existentialisme.

##### 2.1.4.1 Humanisme

L'humanisme est un courant de pens e qui appara t durant la Renaissance et qui pose l'homme au centre de son questionnement. Il postule non pas que l'homme est le centre de l'univers, mais plut t que l'univers doit  tre  galement de pr occupation humaine. C'est- -dire qu'en soustrayant toute forme d' litisme cosmogonique et de mysticisme de l'entendement, l'humanisme propose que la qu te du savoir soit une qu te r solument humaine, comprise, d battue et accessible   tous. De ce fait, elle  carte les lois surnaturelles et les recours gnostiques comme explication du monde (Bouriau, 2007). Les myst res du monde sont murmur s   l'oreille humaine et il nous importe d'en d coder le message et d'en communiquer la v rit .

De plus, et afin d'éviter tout anthropocentrisme, l'humanisme, posant la liberté de savoir et de connaître comme droit fondamental de tous les humains, stipule que cette liberté ne saurait se passer de responsabilité, de morale, en somme de devoirs et d'interdits éthiques. Or c'est en postulant que l'éthique peut et doit exister sans qu'intervienne le fait religieux, que l'humanisme lie liberté et morale. Il cherche à créer une communauté de l'humain, mieux une humanité qui serait l'auteur de sa propre genèse et de son propre code de conduite. Somme toute, c'est à l'homme lui-même de se donner sa propre définition et, alors qu'il s'humanise lui-même, d'humaniser les autres et le monde dans lequel il est placé (Bourriau, 2007).

#### 2.1.4.2 Phénoménologie

La phénoménologie (...) c'est d'abord le désaveu de la science (Merleau-Ponty, 1976 : 2).

Pour Edmund Husserl, la phénoménologie est une méthode philosophique qui tente de décrire et non d'expliquer les actes de la pensée par lesquels nous atteignons les objets, et par cela même, de dévoiler leurs essences pures (*eidōs*) dans une intuition qui serait originelle (1985). Elle débute en faisant la distinction entre la forme naturelle et la forme philosophique de la pensée. Selon Husserl, la pensée naturelle, en science comme dans le monde concret, est indépendante des difficultés contingentes à cette cognition. À l'inverse, la pensée philosophique est *circonscrite* par notre position envers ces problèmes de cognition (Husserl, 1907 In Pickles, 1985). C'est en recherchant une phénoménologie *pure* de la conscience *pure* qu'Husserl soulève le problème du passage d'une pensée eidétique (ontologie de la nature) vers une ontologie formelle (science de l'essence d'objet en général) (Jonas, 1998). La constitution d'une telle logique soulève la rencontre indubitable du sujet et de l'objet; mais surtout la position adoptée lors de cette rencontre. Les objets, pour Husserl, n'ont plus lieu d'être dissociés du sujet conscient; en fait, ils ne deviennent objets que lorsque portés vers la conscience humaine qui les assimile et leur donne leur raison d'être. Ce retour « aux choses elles-mêmes » est, pour Husserl, un retour à l'immédiat, aux données originelles de notre conscience (Pickles, 1985). En notre conscience ne réside pas l'essence idéale ou pure des choses, mais bien l'essence originelle de leur saisie primitive. La phénoménologie devient pour lors « un programme d'auto-investigation de la conscience en tant que lieu d'apparition



de toutes choses pensables » (Jonas, 1998 : 26). L'esprit regarde les objets, un peu à la manière des yeux, mais les regarde en tant qu'ils sont portés à la pensée et non simplement en tant qu'ils sont présentés à la vue. « Il n'y a pas de vision sans pensée [...] Elle ne choisit ni d'être ou de n'être pas, ni de penser ceci ou cela » (Merleau-Ponty, 1964 : 51-52). Il n'est plus possible de parler maintenant de monde intérieur et de monde extérieur, ou du moins de leur manifestation asymétrique, sans en occulter leur indéniable présence et conscience humaines. Exposer la nature des liens que le sujet noue avec l'environnement, les objets, en somme, avec les choses qu'il suppose hors de lui, voilà ce à quoi s'évertue la phénoménologie.

Pour Husserl, la phénoménologie est une méthode philosophique qui s'articule en prenant en considération trois prémisses préalables à son exercice :

- 1) l'expérience du soi est indissociable de sa conscience;
- 2) agir et vivre en un monde qui fait sens, du moins qui demande qu'on lui confère un sens;
- 3) l'interaction en ce monde se déroule avec une intentionnalité spontanée (Peet, 2003).

C'est ainsi que se décline un monde qui ne peut s'entendre que selon l'expérience vécue du sujet conscient. À la suite de la prise de conscience de ces phénomènes, la pensée peut extraire de chacun d'eux, par une réduction de ses prédicats superflus ou apparences, une essence pure, exempte de « toute contingence dans le factuel et l'individuel » (Jonas, 1998 : 26). Ainsi, cette vision eidétique que pose la conscience sur le pensable, est « à même d'isoler ce qui est pareillement valable pour tous les sujets » (Jonas, *Ibid*), et dès lors de dévoiler le caractère unique de toute chose prise pour elle-même.

Cet aparté exprime l'originalité de la démarche husserlienne pour qui le monde se manifeste à la conscience qui le pense, attendu que ce même monde requiert – réclame – que nous le signifions. On ne peut désormais entendre le sujet en dehors de cet inextricable lien qui lie le *cogito* (conscience du soi) et le *cogitatio* (monde phénoménal intentionné par la conscience transcendantale). Cette idée de monde phénoménal sera reprise par l'ontologie heideggerienne du *Dasein* (être-là), et auquel nous référerons plus loin pour joindre l'humanisme et la géographie.

### 2.1.4.3 Existentialisme

Il n'y a pas d'amour de vivre sans désespoir de vivre (Camus, 1958 : 107).

À la racine du désespoir je crois trouver cette affirmation : il n'y a rien dans la réalité qui me permette de lui ouvrir un crédit; nulle garantie (Marcel, 1967 : 68).

La conception existentialiste de l'être humain est, tout comme la phénoménologie, une conception qui s'intéresse aux réalités telles qu'elles sont vécues. Ainsi, l'existentialisme aborde les choses comme *ce qui est* et l'homme comme *celui qui est*. L'existentialisme est donc pour partie phénoménologique car il reconnaît cet insatiable besoin pour l'homme de se signifier et de signifier le monde qui l'entoure. Ce sujet libre et conscient est un existant qui se sait corporel et idéal, mais aussi mortel. « Le caractère *final* de tout être-sujet passe au premier plan. Il est essentiellement tourné vers une fin et sa première fin, c'est lui-même » (Jonas, 1998 : 34-35). Abstraire l'être humain de cette emprise en le désincarnant, c'est éluder grossièrement ses conditions concrètes d'existence que sont sa présence sur terre (géographique), sa co-existence (social) et sa corporéité (mortel). Il n'y a plus lieu, pour l'existentialisme, de situer l'homme sur un plan qui le déshumaniserait, qui le dégagerait de sa foncière concrétude. « Au lieu que la pensée abstraite a pour tâche de comprendre abstraitement le concret, le penseur subjectif a au contraire pour tâche de comprendre concrètement l'abstrait » (Kierkegaard, 1949 : 237). Celui qui pense l'homme doit décrire et expliciter rigoureusement les *conditions* d'existence dans lesquelles l'homme, avec son lot de rationalité et d'affectivité, est immergé. Cette tâche se réalisera en suivant deux prémisses ontologiques propres à l'existant :

- 1) Reconnaître comme telles les situations limites qui déterminent les conditions de l'existence humaine – l'expérience de la contingence, de la finitude et de la solitude –, avec ce qu'elles comportent d'angoisse et de souffrance [...];
- 2) Être conscient de la liberté humaine, de la capacité dont dispose l'homme de s'affirmer comme individu, d'être la source de son propre agir, de ses choix, même si les résultats de ses choix restent incertains (Leclerc et Pucella, 1998 : 407).

En effet, l'existentialisme évolue en deux temps. Tout d'abord, il discerne ce qui est (niveau existentiel); puis, en un deuxième temps, quel sens est porté à ce qui est, qu'est-ce qu'être (niveau ontologique). C'est ainsi que, dans le premier mouvement, l'homme saisit sa finitude en tant que la mort, chez Heidegger précisément, n'est pas l'impossibilité du possible mais bien la *possibilité de l'impossible* (Levinas, 1983). Elle est dès lors certaine et on ne peut s'y dérober. Cheminant avec ce caractère de limite assurée, l'homme porte en lui certains stigmates de cette saisie sur l'existence : angoisse, souffrance, absurdité, agitation, etc. En somme, « l'avoir-une-fin », la prise de conscience de la précarité de l'être, fait du souci le mode fondamental de l'être-là (Jonas, 1998).

Ces concrétude et finitude de l'être en appellent d'une deuxième thématique chère à l'existentialisme, soit celle de la liberté et du possible, du « jusqu'ici indéterminé » et « encore réalisable » (Kierkegaard, 1969). En tant qu'être libre l'homme s'engage, aidé et guidé de sa conscience, dans l'existence d'un élan intentionné, celui de vivre. Cet élan signifiant et orienté, Nietzsche le traduisait par « une première explosion de force et de volonté d'autonomie dans la détermination de soi-même et de ses valeurs propres, [...] une volonté libre » (1968 : 24). Faisant de l'homme un être libre et responsable de cette liberté, l'existentialisme stipule toutefois que cette liberté s'exerce en tant qu'elle donne sens à l'existence de l'homme. Et ce en tant que dans l'existence est posée également une angoisse de vivre selon que l'être se sait placé au centre de tant de potentialité, mais qu'avec elle s'adjoint des interdits éthiques et une finitude dans le temps. Ce jeu volonté/angoisse s'apparente au vouloir-vivre, c'est-à-dire à l'affirmation de la vie en tant qu'elle est temporaire, et par-là même précieuse.

Ensuite, pour le courant existentialiste est fondamentale la volonté de représentation. Il existe ce mouvement dialectique entre sens conféré et essence pure (*eidōs*) qui rappelle ce retour « aux choses en elles-mêmes » de Husserl, mais avec cette particularité toute existentialiste que l'homme est capable de ses propres représentations en ne sachant pas toujours explicitement les conséquences de cette volonté. C'est en la confrontant à l'*eidōs* des choses qu'il trouvera écho à la signification qu'il manifestait. Cette liberté de représentation nous servira à comprendre de quelle manière sont vécus les phénomènes tels qu'ils sont

vécus par des hommes à même de les signifier et de les expérimenter. Cette capacité de disposer des choses comme des phénomènes n'est pas à écarter de ses dynamiques affectives et imaginatives; elles sont plutôt à entendre, elles aussi, comme conditions existentielles. « La pensée n'est pas du tout plus haute que l'imagination ou le sentiment, mais elle leur est coordonnée » (Kierkegaard, 1949 : 233). C'est ainsi que cette liberté de représentation du monde et de ses manifestations n'est pas totalement acte de la pensée objective, mais aussi mouvement de l'imaginant volontaire. Au final, et plus spécialement pour la géographie, la pensée existentialiste pose quelques éléments qui seront repris en tant que préceptes philosophiques fédérant, autant cela puisse être possible, le courant humaniste :

- 1) premièrement, en déclarant *l'insuffisance de la pensée abstraite*, elle pose l'épaisseur de notre concrétude comme base de toute pensée de l'être en situation;
- 2) deuxièmement, en stipulant *la finitude de l'homme*, elle exhause la force vive de ses instants quotidiens;
- 3) troisièmement, en postulant *l'acceptation de l'angoisse*, elle exprime la liberté de choix qui, en tout instant, réalise que tout est également possible;
- 4) quatrièmement, en affirmant la *liberté de représentation*, elle manifeste l'intentionnalité imaginative inhérente à la conscience.

Ces quatre éléments, repris et entrevus par l'humanisme, procèdent à la structuration de ce courant en l'orientant vers l'expérience concrète, la quotidienneté, la sentimentalité puis l'affect des sujets et, finalement, vers cette ontologie représentative de la conscience.

#### 2.1.4.4 Humanisme et géographie

Tout d'abord, il nous faut reprendre les postulats de la phénoménologie et ceux de l'existentialisme pour poser les trois fondements de cette approche en géographie. Premièrement, en avançant que la phénoménologie s'efforce d'expliquer la nature des liens<sup>21</sup> que tout sujet noue à son environnement, l'espace géographique est alors investi par les sujets qui transforment certains espaces en lieux. Investis, entre autres choses, du sentiment d'appartenance, de se sentir ici plutôt que là, les lieux deviennent conditions d'existence et de

---

<sup>21</sup> D'appartenance, affectifs, mnémoniques, identitaires, symboliques, fantasmagoriques, utopiques, rêvés, etc.

sens pour le sujet, *de facto* participant à sa singularité. C'est ainsi que la géographie d'inspiration humaniste s'intéresse aux liens existentiels qu'entrelace tout sujet humain avec ces espaces de vie.

The relationship between self and place is not just one of reciprocal influence (that much any ecologically sensitive account would maintain) but also, more radically, of constitutive coingredience: each is essential to the becoming of the other. In effect, there is no place without self and no self without place (Casey, 2001 : 684).

Tel qu'ainsi énoncé, le lieu et le sujet sont co-constitutifs l'un de l'autre. Le lien qui se crée ne s'entend désormais plus comme simple influence, mais bien comme moteur d'individuation de chacun d'eux. Cette première particularité tente d'illustrer de quelle façon les lieux et les hommes se rencontrent, se nouent et s'orientent réciproquement. « Le sujet et le lieu deviennent inextricablement liés, au point qu'ils s'instituent mutuellement » (Berdoulay et Entrikin, 1998 : 115).

Comme deuxième fondement de l'humanisme en géographie, il nous faut reprendre deux conclusions de l'existentialisme. Premièrement, l'insuffisance de la pensée abstraite pour saisir l'existence humaine demande un retour aux concrétudes de l'existence. En géographie, cette assertion se traduit par un retour à la matérialité et à la physionomie des lieux. C'est la conception même de ce qu'est l'espace qui se voit ainsi transformée. En effet, ce retour à la concrétude (densité de l'expérience) pour les existentialistes serait un retour à l'espace véritablement géographique par rapport à un espace géométrique (Dardel, 1952). Par conséquent, cet espace plein, doté d'une certaine épaisseur matérielle, modèle l'expérience spatiale, du moins dans sa dimension proprement morphologique. L'espace géographique ne saurait être réduit au visible, mais son point de départ est cette « pâte physique » unique à chaque endroit. Chaque lieu a en effet sa propre facture géographique indédoublable.

Deuxièmement, la conception existentialiste, en posant la finitude de l'homme, affecte le temps présent comme période où tout est encore possible, où tout est envisageable

pour qui est libre<sup>22</sup>. En effet, la conscience de la mort, en particularisant l'existence humaine comme existence mortelle, fait du présent un moment fort, inscrit dans une temporalité finie. « Le « temps personnel » est différent car il est adapté à une durée de vie très réduite avec la conscience de la mort. C'est cette limite qui organise la chronologie de l'être humain» (Bachelard In Paulet, 2002 : 17). C'est ainsi que l'instant semble être la coordonnée temporelle qui se prête le mieux au jeu de la liberté de sa propre fin. L'humanisme géographique reprend ce postulat et l'applique à la compréhension de la quotidienneté des hommes en tant que période si et tant investie par l'homme qu'elle l'institue. Ce temps personnel, en correspondance avec un espace spécifique (espace de vie, lieu du quotidien), crée une combinaison espace/temps unique pour le sujet en tant que combinaison lieu/présence. Et c'est cette combinaison qui est à la base de l'analyse de l'expérience vécue en géographie (Burkitt, 2004) que nous voulons ici reprendre par le truchement du rap dans le cadre des HLM français.

Les trois postulats de base de la perspective humaniste en géographie, à savoir 1) le lieu comme condition existentielle, 2) l'épaisseur concrète du lieu comme facture géographique unique puis 3) la quotidienneté et l'instant comme temporalité de l'expérience vécue, permettent à la géographie de comprendre les hommes et les lieux comme des combinaisons uniques et réciproquement générateurs de sens et d'identité. Nous sommes donc par son truchement en présence d'une individuation territoriale opérant sur le principe de l'espace vécu mais qui aussi s'ouvre sur ce que l'existentialisme appelle l'intentionnalité inhérente à la liberté des sujets. Et c'est cette intentionnalité qui convie, de façon tant rationnelle que poétique, les sujets aux lieux. C'est en effet la liberté de prêter sens à un lieu qui fait de l'humanisme, appliqué en géographie, un outil essentiel pour saisir que les « lieux vécus [qui] sont aussi des espaces imaginaires » (Bailly In Bailly, Ferras et Pumain, 1992 : 381), ou à tout le moins, des espaces qui peuvent être investis par l'imagination du sujet. C'est grâce à cet élan de l'imagination que l'homme *prête* à l'espace des propriétés qui vont

---

<sup>22</sup> Cette prise de conscience de notre finitude confère aux instants du *encore infini* une épaisseur existentielle. Ils sont, pour ainsi dire, la source de notre liberté inachevée en tant qu'elle participe toujours d'eux. Reconnaître que dans l'instant où je suis, je suis toujours – ou encore –, c'est également reconnaître que c'est dans le seul temps présent qu'il y a conscience vive d'être, d'être-là maintenant.

au-delà de son propre caractère objectivable (Moles et Rohmer, 1982). Ainsi outillé (volitif, rationnel et créatif), l'homme dépeint les lieux de son existence tels qu'ils sont pour lui sans les réduire à leur seul rendu réel. « L'imaginaire comme invisible n'est pas la part toujours dérobée du visible. Il en est plutôt l'épaisseur et il en dit le sens » (Dufrenne, 1979 : 43).

Ainsi la géographie autorise une phénoménologie de l'espace. En un sens, on peut dire que l'espace concret de la géographie nous délivre de l'espace, de l'espace infini, inhumain du géomètre ou de l'astronome. Il nous installe dans un espace à notre dimension, dans un espace qui se donne et répond, espace généreux et vivant ouvert devant nous (Dardel, 1952 : 35).

## 2.2 Cadre conceptuel

Cinq concepts-clé guideront notre réflexion : 1) l'exclusion, 2) le lieu, 3) l'espace vécu, 4) l'habiter et 5) l'identité. Ces cinq concepts structureront notre raisonnement, qui lui induira le traitement et l'analyse de notre corpus.

### 2.2.1 Exclusion : De l'État excluant à l'état de l'exclu

On ne peut tout seul garder la foi en soi-même (Mauriac, 1933 : 72).

Tel qu'énoncé à la section 1.2.1, le concept d'exclusion est grandement polysémique. D'une part, il est devenu un concept-phare dans le discours politique français, explicatif de tous les maux sociaux de ce pays ce qui, conséquemment, avilit en partie son entendement suite à sa sur-utilisation médiatique en tant que poncif souverain des enjeux de société (Bachmann In Ferreol, 1992). Ceci crée d'importants glissements sémantiques qui, au final, font perdre de vue ce que l'exclusion veut fondamentalement dire.

Alors qu'étymologiquement le terme vient du latin « exclusion » qui signifie « action d'exclure une personne d'un endroit où elle avait sa place » (Bailly, 1997 : 9), cette acceptation est désormais écartée au profit d'une compréhension sociologique de son application<sup>23</sup>. L'exclusion n'est plus ainsi une action d'exclure spatialement quelqu'un, mais bien plus d'être tenu à l'écart de la société civile, *i.e.* active. C'est ainsi qu'en France, ce

<sup>23</sup> L'espace entendu par la sociologie est un espace sans étendue et épaisseur géographique. Il est abstrait (espace civil par exemple) et est fait des liens tissés entre les gens, des hiérarchies, des luttes de classes, mais ne réfère plus, sinon métaphoriquement, à sa teneur à proprement spatiale.

concept, infléchi par une utilisation intéressée par le discours politique (Paugam, 1996), se mêlera à d'autres notions (ségrégation, discrimination, distinction). Dès lors, pour comprendre les acceptations contemporaines du concept d'exclusion, il faut mettre en lumière ses limites sémantiques et l'extirper de ce flou conceptuel.

Tout d'abord, précisons que l'exclusion ne veut pas dire ségrégation. Cette dernière s'en distingue d'une part de trois manières. Premièrement, telle qu'attendue par Grafmeyer, la ségrégation est une « forme institutionnalisée de distance sociale qui se traduit par une séparation dans l'espace » (In Brun et Rhein, 1994 : 87). La ségrégation serait donc un concept avant tout associé à une distance sociale, résultant en une concentration de certaines populations affichant des similarités socioéconomiques et ethniques dans les quartiers les plus dévalorisés de l'espace urbain. Deuxièmement, cet agrégat socioéconomique fait foi de la discrimination affichée à l'égard de ces mêmes groupes sociaux considérés comme gênants. Par l'attribution accumulée d'archétypes négatifs, l'individu subit un « traitement social où [il] n'est plus considéré comme personne et où le lien de solidarité s'est rompu » (Jodelet In Paugam, 1996 : 69). Troisièmement, ce tri social est issu de la somme de deux facteurs : le premier est d'ordre institutionnel où des acteurs légitimés par des pratiques volontaires marginalisent certains groupes alors que le deuxième relève plutôt d'un ordre social – mais aussi d'une mémoire – où les représentations de ces mêmes groupes minorés concourent à l'exacerbation de leur marginalisation et de leur catégorisation négative. « Le fait que le mot ségrégation désigne étymologiquement une pratique volontaire, opposant un acteur responsable à un sujet qui la subit, est un aspect essentiel de la notion » (Brun In Brun et Rhein, 1994 : 24). En somme, la ségrégation est l'expression spatiale d'une discrimination sociale de la part d'acteurs, politiques<sup>24</sup> dans les pratiques volontaires et civiles dans l'édification d'un vivier de représentations négatives et dévalorisantes de groupes de population indésirables.

D'autre part, l'exclusion se distingue encore de la ségrégation car elle est un état social plutôt qu'un processus spatial. C'est ainsi que l'exclusion devient l'état de celui qui, par exemple, est remis hors de la sphère de l'emploi; mais aussi, plus activement, d'autres

<sup>24</sup> « En France, le caractère relatif de la ségrégation prise dans son ensemble peut être considéré, pour une part, comme un effet de la politique du logement social » (Preteceille, 1995 : 10).



mécanismes, davantage subtils, augmentent cette mise-à-l'écart sociale en conservant et en bonifiant la fontaine de représentations des peuples marginalisés, images négatives et réductrices, il va sans dire (Bourdieu, 1993).

Le concept d'exclusion évoque de plus le délaissement étatique et le refus citoyen. En effet, l'exclusion en appelle également du retrait des individus de la sphère politique et, ultimement, de celle citoyenne. « Aujourd'hui, la question de l'intégration est associée à celle du lien social et de la citoyenneté » (Rhein, 2002 : 199) et l'exclusion « s'identifie clairement comme un phénomène de distance de la vie citoyenne, de désaffiliation » (Foucauld et Piveteau, 1995 : 139). Cette désaffiliation face à la citoyenneté française, par exemple, est à géométrie variable. Elle s'exprime et se comprend : 1) par un manque de résultat dans la gestion du lieu de vie dans l'exercice de la citoyenneté territoriale; 2) par le refus à la vie économique où l'exclu n'est pas partie prenante de l'échange commercial; 3) par une déshérence sociale animée de la rupture des liens, notamment en ce qui concerne le patrimoine commun. Cette absence de citoyenneté ne peut de plus que décupler une construction identitaire en mal d'orientation et de fondements solides. « Dans le confinement, l'exclu n'est pas seulement invisible, il est également inaudible » (Retailé In Bailly, 1997 : 19). Au final, l'exclusion fauche l'individu là où elle le prend en charge, c'est-à-dire en le refusant aux autres, mais aussi en le refusant à soi-même.

Cela précisé, le concept d'exclusion sera pour nous entendu comme mise-à-l'écart du monde du travail, désenchantement politique menant à une désaffiliation, voire refus de citoyenneté. Or, à l'amont de cet état de l'exclu, il y a une discrimination ordonnée et systématique envers un groupe et un espace particulier, la cité HLM et ses habitants, et, en aval, la consolidation d'une réserve de représentations négatives supportée par chacun de ces exclus. Ainsi on se retrouve en présence d'une anathématisation socio-civile envers un individu, partie d'un groupe et occupant d'un lieu spécifique. Muni de ce concept, nous chercherons à voir si les cités HLM sont l'œuvre d'une ségrégation spatiale responsable de déshérence civile et de déréliction identitaire.

### 2.2.2 Lieu : Condition géographique du sujet

Le concept de lieu en géographie n'est pas des plus simples à saisir, mais il est fondamental à toute compréhension de nos relations à l'espace et au territoire. Afin de le définir, nous devons tout d'abord l'entendre en tant que pose spatiale et pause temporelle, vécues par le sujet.

From the security and stability of place we are aware of the openness, freedom, and threat of space, and vice versa. Furthermore, if we think of space as that which allows movement, then place is pause; each pause in movement makes it possible for location to be transformed into place (Tuan, 2002 : 6)

En effet, le concept du lieu se cerne par l'arrêt du sujet. Double arrêt en fait : physique et mental. D'une part, un lieu s'institue par l'immobilité du sujet (arrêt physique) qui prend conscience de sa position géographique, ici et maintenant (arrêt mental), mais encore situation géodésique permettant de situer et de distinguer un lieu. C'est ainsi que le lieu est éprouvé comme « condition de toute « position » de l'existence, de toute action de poser et de reposer » (Dardel, 1952 : 55). Le lieu est donc l'assise géographique de toute situation. Cette position est analogue aux situations d'être, telles qu'explorées dans la section traitant de l'existentialisme. Une situation d'être se singularise en effet par une position géographique saisie par la conscience : une position qu'incarne le lieu. Au « je suis » se joint un « ici »; toutes deux prises de conscience du sujet, l'une existentielle et l'autre géographique. Existentielle soutenons-nous car, d'une part, le lieu sert de repère ontologique en situant l'homme en tant qu'existant et géographique puisque, d'autre part, l'homme, en se plaçant provisoirement en tant que centre du monde, « situe les êtres et les choses par rapport à lui » (Moles et Rohmer, 1982 : 9), tant et si bien qu'il place le monde. Et c'est de ce lieu que peuvent s'articuler et se définir dès lors son être-au-monde et sa mesure-du-monde.

Cet être-là, foncièrement géographique, peut s'entendre comme la saisie de l'instant chez l'être pour lors qu'il est informé de l'unicité du lieu où il se tient. « Dans l'être de ces choses en tant que lieux réside le rapport du lieu et de l'espace, réside aussi la relation du lieu à l'homme qui s'arrête en lui » (Heidegger, 1958 : 184). Cet *être-là* est la prise de conscience de l'incarnation du temps et du lieu en l'homme et de la situation de l'homme dans ce même

temps et en ce même lieu. C'est ainsi que le lieu serait une des conditions *sine qua non* de l'être-là, mieux un *a priori* essentiel à la création d'espace (Kant, 1953). En effet, selon Heidegger, c'est le lieu qui ouvre les espaces et non « l' » espace qui ouvre les lieux : « Il s'ensuit que les espaces reçoivent leur être des lieux et non de « l' » espace [...] Le lieu rassemble. Le rassemblement conduit le rassemblé à son être et l'y abrite» (*Ibid.* : 182-183). L'espace – en tant que vide jumeau de la propriété du lieu – serait dès lors ce « porter-à-découvert » du lieu (Heidegger, 1976 : 104).

L'espace devient ainsi une aire investie par les êtres en tant qu'*être-en-un-lieu*. Leur expérience est double : d'un côté, elle « implique [...] pour une personne à la fois la capacité subjective de participer d'un environnement et la capacité objective de pouvoir observer un environnement comme étant externe et séparé de soi » (Entrikin In Lévy et Lussault, 2003 : 557). Cette expérience participative du lieu permet de justifier que le lieu est constitutif de soi (Berdoulay et Entrikin, 1998; Casey, 2001; Sansot, 1986). Constitutif car « en un même lieu peuvent coexister des éléments distincts et singuliers, certes, mais dont on ne s'interdit de penser ni les relations ni l'identité partagée que leur confère l'occupation du lieu commun » (Augé, 1992 : 70). Le lieu devient donc coexistentiel et consubstantiel puisque occupé simultanément par divers sujets et objets (humains, matériels, naturels, etc.) qui s'y instituent mutuellement. Cette institution passe donc par un investissement total de l'être, *i.e.* de raison et d'émotion, traduite dans l'exercice de l'espace vécu.

En somme le lieu sera pour nous une condition existentielle permise par la position géographique et la conscience du sujet en tant qu'environnement immédiat appréhendé et investi par celui-ci et constitutif de son être. Il nous servira plus spécialement à démontrer la nature et la puissance du lien qui se noue entre l'habitant et la cité HLM, attendu que celle-là est particulière, pour ne pas dire *extraordinaire*, dans le paysage urbain français.

### 2.2.3 Espace vécu : Espace chargé du sujet

Pour saisir comment s'organise cette appréhension du lieu par le sujet, nous userons du concept d'espace vécu. Introduit par Frémont au début des années 1970, l'espace vécu est « [l'] espace tel qu'il est perçu, [représenté] et pratiqué par les êtres qui y vivent » (Staszak In

Lévy et Lussault, 2003 : 340). Ainsi les hommes ne vivent pas dans le monde tel qu'il est mais bien tel qu'ils le voient et le conçoivent. L'espace sensible peut donc être envisagé comme « le produit de l'interaction entre les formes architecturales et leurs perceptions individuelles » (Segaud In Segaud et al., 1998 : 296). La perception dont il est question est la fonction par laquelle l'esprit saisit et comprend les objets en leur présence (Merleau-Ponty, 1976). En effet, la perception est ce traitement, sensoriel d'abord et psychique ensuite, des choses dans la détermination de leur signification, particulière à ce qu'elles sont pour elles-mêmes, mais aussi unique pour le sujet qui les appréhende. Percevoir, c'est encore tenter de définir l'essence des choses, à tout le moins ce que nous entendons comme vraie, dans la mesure où ces choses ne peuvent rester indéfinies. Ces compréhensions spontanées sont elles modulées par des filtres perceptifs (Bachelard in Paulet, 2002) qui, par exemple, ordonnent les informations géographiques d'un lieu suivant des facteurs de sélection qui varient selon :

1. l'immobilité ou le mouvement de l'observateur;
2. la distance réelle du paysage;
3. les propriétés individuelles : âge, sexe, sensibilité, motivations, goût, état d'esprit du moment;
4. le niveau d'instruction, le milieu socio-culturel, l'éducation, la catégorie professionnelle;
5. la langue;
6. les modèles culturels de l'époque, le symbolisme;
7. le conditionnement technique de l'époque;
8. les connaissances des lieux, les expériences (Bachelard In Paulet, 2002).

Ainsi chaque façon de voir est unique à l'observateur, même si intégrée au sein de la vision plus globale du groupe social, qui retient ce qu'il veut bien garder de ce qu'il voit. « La perception d'une donnée externe est, en effet, plus qu'une impression passive, elle implique déjà une mise en forme active, une participation du sujet » (Wunenburger, 1996 : 403). Ces perceptions sont le mode subjectif d'appréhension du réel par le sujet et elles influencent les représentations qu'il s'en fera. Il n'y a pas encore ici d'investissement imaginaire des lieux, typique aux représentations (Di Méo, 1998).

Une fois l'espace perçu, l'inscription dudit espace demeure à l'esprit du sujet et il en retravaillera la substance, souvent de façon inconsciente. Alors que le vivier des perceptions s'intériorise de façon latente en images et impressions, elles seront reprises par l'activité

psychique qui en vérifiera la validité et en fondera le sens, ce en sélectionnant les analogies et métaphores rendues applicables, et, ultimement, en orientera les représentations (Durand, 1964). C'est ainsi que les représentations sont rien de moins que l'évocation mentale des objets et des phénomènes en leur absence en tant qu'ils sont modifiés par l'imagination et la raison (Bailly et Béguin, 1998).

Bien plus, l'âme inséparable de l'imagination se définit comme l'activité mentale par laquelle des impressions extérieures sont converties en idées, par le relais d'un *sensus communis*, qui unifie par des typifications et des monogrammes la diversité des contenus empiriques, et par laquelle des contenus abstraits, intellectifs sont projetés dans le sensible, dans des déterminations particulières, avant de pouvoir être reconnues comme des réalités objectives, séparables du sujet (Wunenburger, 1996 : 404-405).

L'espace représenté est donc investi de l'imagination et des associations symboliques autorisées, *i.e.* significativement justes (Durand, 1964). Dès lors, suivra l'établissement d'une représentation spatiale qui se définit ou se veut comme un schéma pertinent du réel, quoique transformé par l'activité réflexive et imaginative (Bailly et Béguin, 1998). En effet, le schéma d'interprétation individuelle et sociale de la réalité géographique qu'est la représentation spatiale n'est pas un calque du réel, mais bien une image mentale du réel tel qu'appréhendé et signifié par le sujet. Soit un phénomène qui nous ramène à l'espace vécu.

Pour nous, l'espace vécu correspond à un espace de vie, espace des pratiques concrètes et quotidiennes des individus, en tant qu'il est réifié par les représentations qu'il stimule et l'imagination qu'il suscite (Frémont *et al.*, 1984; Di Méo, 1998). C'est cette expérience spatiale *chargée* de l'ensemble des représentations qu'un sujet garde inscrit dans ce qu'on pourrait appeler sa géographie intérieure. Une géographie de ses lieux sans cesse modifiée, et par l'imagination et par leur expérience renouvelée. Je traverse un lieu pour la première fois – physiquement en sa présence – et je le retraverse pour la deuxième fois – mentalement en son absence. Cette dialectique perception (présence) / représentation (absence) n'est-elle pas la somme d'un investissement total de l'être dans la réalité des lieux et dans leurs désinences imaginatives? Signalons enfin que ce couple résonance/retentissement d'un lieu dans l'image portée par le sujet est à l'amont et à l'aval de l'espace vécu. À l'amont car l'image d'un lieu doit être entendue dans toute sa spontanéité

perceptive : « L'image, dans sa simplicité, n'a pas besoin d'un savoir. Elle est le bien d'une conscience naïve. En son expression, elle est jeune langage » (Bachelard, 1957 : 4). Et à l'aval, car la représentation d'un lieu retentira en nous longtemps après l'avoir quitté.

There is an impressionism of place by which the presence of a place remains lodged in our body long after we have left it; this presence is held within the body in a virtual state, ready to be revived when the appropriate impression or sensation arise (Casey, 2001 : 688).

Somme toute, l'espace vécu est ce dialogue continuuel entre la psyché et le milieu (Buttimer, 1979). Dialogue qui, augmenté en puissance par la fréquence, deviendra une condition d'être, propre à notre territorialité. Condition d'autant plus éprouvée lorsque le lieu est l'habitat du sujet et qu'au-delà de s'y situer, il l'habite.

#### 2.2.4 Habiter : Éthique du bâtir

Il a auparavant été établi que le sujet est parce qu'il se situe en un lieu. Mais que dire lorsque ce lieu n'est nul autre que l'habitat du sujet? L'habitat est-il ce lieu primitif – l'abri – de tout séjour humain sur Terre? Ce lieu où habiter et être seraient synonymes? En affirmant qu'habiter et être participe d'une même signification, nous pouvons pour lors dire que si l'habitat peut-être considéré comme le lieu de l'habiter du sujet, l'habiter peut lui être défini de la façon suivante :

Dans les deux cas [individuel ou groupe ethnique], « habiter » = « être localisé ». Être localisé, c'est soutenir un rapport entre un sujet déterminé et un lieu déterminé. Le lieu forme le produit de ce rapport : sa détermination est consécutive à l'établissement de ce dernier (Radowski, 2002 : 28).

Partant, l'habiter serait cette tenue du rapport entre sujet et lieu où sont manifestes trois composantes fondamentales de cette relation : quotidienneté, territorialité et exigence d'être. Et c'est dans la condensation de ses trois dimensions d'une même fonction que résiderait l'habiter humain sur Terre. Mais explorons plus avant leurs spécificités respectives.

Premièrement, pour qu'il y ait un habiter, il nous faut de la quotidienneté.

Everyday life is where the rubber hits the road; the place where clichés infuse our language and our actions because they are the habits of the living of our spaces. Everyday life is where/when the accumulated bodily and mental habits that have funnelled through us over years of experience blend, bend, fuse with the structured spaces we move through (Wise, 1998 In Wise, 2000 : 307).

Cette quotidienneté pourrait même être cette mesure du temps et de nos pratiques territoriales où les habitudes comme les routines marquent celle-ci d'une confiance liée à la répétition d'expériences semblables. "As a result of habitual use the path itself acquires a density of meaning and a stability that are characteristic traits of place. The path and the pauses along it together constitute a larger place – the home" (Tuan, 2002 : 182). Ce *foyer* entendu comme la prise de conscience de la rondeur<sup>25</sup> des instants, des jours, des saisons et années mêmes, passées dans un et un même lieu. "This surely is the meaning of home – a place where every day is multiplied by all the days before it" (Stark, 1948 In Tuan, 2002 : 144). Pour lors, il est ce centre d'où tout part et où tout aboutit, lieu premier et dernier de la présence de l'habitant (Radkowski, 2002). L'habitat se décline par conséquent comme ce lieu qui nous introduit (le lever) et nous retire (le coucher) au cycle du temps, car il héberge, entre autres choses, le dormir.

Deuxièmement, la territorialité est partie prenante de l'habiter. Mais qu'est ce que cette territorialité? Elle s'exprime généralement comme « l'existence d'une dimension territoriale dans une réalité sociale » (Di Méo In Lévy et Lussault, 2003 : 919), et particulièrement comme l'existence d'une appartenance territoriale, autant mnémonique et affective que politique, dans une réalité individuelle et sociale. Un territoire est ainsi un espace volontairement organisé devant faciliter les pratiques et les conditions d'existence d'une société et, en retour, les informer de leur identité territoriale (Debarbieux In Lévy et Lussault, 2003). Dans la désignation d'un territoire, il y a donc une volonté, politique ou symbolique, de structurer un espace en le délimitant et en y cultivant une identité, spécifique ou numérique, pour la nouvelle collectivité. La territorialité serait donc le produit du rapport entre un sujet déterminé et un territoire vécu. Ce sentiment d'appartenance, de se sentir chez-soi grâce à l'itération d'une expérience territoriale précise, rejoint les propos d'Heidegger :

---

<sup>25</sup> On pourrait entendre par rondeur des jours cette cyclicité confortable car leur défilement est attendu, sans surprise.

Habiter, être mis en sûreté, veut dire : rester enclos (eingefriedet) dans ce qui nous est parent (in das Frye), c'est-à-dire dans ce qui est libre (in das Freie) et qui ménage toute chose dans son être. Le trait fondamental de l'habitation est ce ménagement (1958 : 176).

Cette parenté exprimée dans l'*être de l'habiter*<sup>26</sup>, est cette liaison toute intime, quasi indéniable, qu'exprime la territorialité produite entre un sujet et son habitat. Ce « ménagement » heideggérien renvoie à une destinée qui serait préservée par ce lieu approprié, ménageant *déjà* l'être : "home is a becoming within an always already territorialized space" (Wise, 2001 : 301). Ce statut de territoire, territorialisé et territorialisant, calme l'urgence de l'être en ce qu'il est témoin de son passé et garant de son devenir. Il est cet espace de commensalité et de symbiose (Piveteau, 1995) qui est *l'antichaos* spatial du sujet (Mozère In Mozère, Peraldi, Rey, 1999) en ce qu'il offre de cohérence territoriale à l'être, *i.e.* d'un espace viable, familier et durable (Sack, 1997). Pour conclure, la territorialité est une expression de sens et de connaissance parcourant les représentations, les pratiques quotidiennes et l'appartenance d'un sujet à un territoire considéré dans l'épaisseur de ses particularités socio-géographiques (Di Méo, 1998). C'est dire que la territorialité est convergente et concomitante à tout rapport existentiel tenu par le sujet. Elle lui est nécessaire en ce qu'elle cristallise affectivement un sujet à un espace géographiquement conscrit.

Une fois lieu territorialisé et espace du quotidien, l'habiter sera réalisé si « la résidence localise rigoureusement le sujet quant à la dimension spatiale de sa présence » (Radkowski, 2002 : 32). À l'inverse, le sujet occupe et investit totalement l'habitat disponible pour lui par la conscience qu'il se forge du lieu où l'espace est pleinement vécu. En effet, pour que se déploie l'habiter, il doit y avoir une forte saisie du « là » dans l'être-là de l'aire habitée. Si cette prise de conscience géographique ne s'éprouve pas, ne serait-ce qu'une seule fois, on ne peut affirmer que le sujet habite ce lieu. « Dans l'habiter, le plus ordinaire, le plus quotidien, l'exigence d'être occupe également la place élémentaire » (Chalas, 1992 : 162).

---

<sup>26</sup> L'être-de-l'habiter est cet être qui construit son identité en incluant fortement la dimension territoriale, précisément dans notre cas l'habitat. Il est cet être qui se sait être pour autant qu'il habite pleinement un lieu.



Exigence et rigueur en tant que l'habitant, pour faire sien l'habitat, doit s'arrêter en lui en sachant que sa réalisation trouve *domicile* (adresse) là et nulle part ailleurs.

Si se loger est un besoin, habiter relève lui du désir. Ce désir s'obtient ou du moins peut s'obtenir que si l'être a la volonté et la possibilité d'habiter. Une volonté qui s'exprime tout d'abord par la conscience d'être totalement présent ici et totalement absent là. « Je suis ici » peut, dans ce cadre, être entendu comme « j'habite ici ». « Habiter » et « être » ne sont nullement des synonymes mais leur proximité de sens témoigne d'une attitude et d'une aptitude à occuper pleinement l'espace-temps de son séjour » (Paquot In Younès et Mangematin, 1996 : 103). C'est ainsi que se pose l'exigence de vivre l'habitat en tant que lieu primaire de l'existence, en tant qu'*habitat-centre* (Radkowski, 2002). « Il faut donc entrevoir le sens comme projection des pensées de l'être sur son monde, voire sur le là de ce monde. En quelque sorte, les pensées de l'être-là créent le là de son être, son territoire et les constructions qui s'y opèrent » (Hoyaux, 2003 : 16).

En somme, par la pratique accrue qui exhausse l'habitat en lieu du quotidien, en territorialisant (intériorisant) celui-ci, puis par la pleine exigence pour l'être de vivre son habitat en tant que foyer, l'habiter peut se réaliser. Tant et si bien que le sujet, au final, exige et est en droit de fondamentalement exiger du lieu une éthique de l'habitabilité, permise ou refusée. Elle est cette condition qui, à l'amont du bâtir, *réfléchit déjà* l'habiter comme instigateur et but à atteindre dans l'habitation. Plus que d'attendre une éthique de la vertu du lieu, il est légitime de croire que celle-ci doit se penser comme éthique du droit des habitants à une habitabilité viable, suscitée dans le bâtir et portée par le lieu. C'est particulièrement sur cette dernière exigence que repose la problématique des banlieues françaises.

#### 2.2.5 Identité : D'où l'on ne peut se dérober

L'identité n'est pas une inoffensive relation avec soi, mais un enchaînement à soi; c'est la nécessité de s'occuper de soi (Levinas, 1983 : 36).

Toi qui nous renvoies à notre nom / Apprends-nous à être / Racine de l'oubli / et fleurs de l'absence (Cheng, 2005 : 68).

L'identité, selon nous, se partitionne en trois temps : le récit, l'altérité et le construit à géométrie variable. C'est Ricœur, tout d'abord, qui développa substantiellement la notion de

« récit », entendu comme le regard réflexif ultérieur à celui du « projet<sup>27</sup> » fixé par le Moi, pour aborder le concept d'identité. En effet, selon lui, « je me choisis en déterminant quel je serai en faisant; le moi projeté me donne consistance, à moi qui maintenant projette » (Ricœur, 1963 : 163). C'est ainsi que notre identité est avant tout un récit de notre existence, mieux un récit du projet de notre existence : « Le Moi, en relation avec l'Infini, est une impossibilité d'arrêter sa marche en avant, [...] de désert son poste [...] de se dérober à la responsabilité » (Levinas, 1972 : 54). Alors que Levinas entendait l'Infini comme l'immanent rapport du Moi à Autrui, nous pouvons aussi l'entendre comme l'éternel rapport du moi au devenir. Notre devenir est plural, en relation aux autres et, *in extenso*, avec notre destinée et notre passé. Des apports qu'il serait plus juste de nommer « affiliations », *i.e.* les choix de conserver ou de rejeter certains donnés (ethnique, politique, idéologique, territorial, etc.). Le récit temporel qu'est l'identité est ainsi formé par *sédimentation*, attendu qu'« il y a dans le présent de tout un chacun la totalité de son passé personnel » (Gervais-Lambony, 2004 : 482), et par *plus-que-présent* : “People look back for various reasons, but shared by all is the need to acquire a sense of self and of identity. I am more than what the thin present defines” (Tuan, 2002 : 186).

Cette quête d'identité projetée dans la durée fait du présent un temps plein à qui on demande une résonance identitaire : « Ce qui se répète, ce qui se retrouve, témoigne d'une identité, conforte le moi intime » (Chalas, 1992 : 159). Cette répétition doit se comprendre comme la réaffirmation de visées identitaires, voire morales et axiologiques, plutôt qu'un simple renforcement répété d'un Moi immuable. Si la volonté de s'orienter moralement en vertu d'un temps long se retrouve, similairement, dans des temps courts, il y a alors répétition du récit souhaité et affermissement de l'identité. Ce récit dont nous sommes le héros, et dont le penseur subjectif devient autoréflexif, est bel et bien l'édification d'une idéologie – notre identité – comme ensemble cohérent des représentations, valeurs, orientations morales, aspirations et autres qui nous guideront tout au long de notre vie (Taylor, 2003). L'identité est ainsi un récit modulé par des affiliations passées (ethniques, territoriales, valeurs transmises et conservées, politiques, idéologiques, etc.), des choix du sujet au présent et, finalement, ses visées futures. Soit autant d'orientations qui interpellent un certain ordre, moral ou social, et

<sup>27</sup>La notion de projet est entendue chez Ricœur comme l'essentielle narration du sujet « de se désigner lui-même en signifiant le monde » (1990 : 138).

qui structurent l'existence. En effet, le penseur subjectif, en se déclinant, ordonne son existence et se situe en relation aux autres, aux choses, au monde.

Savoir qui on est, c'est pouvoir s'orienter dans l'espace moral à l'intérieur duquel se posent les questions sur ce qui est bien ou mal, ce qu'il vaut ou non la peine de faire, ce qui à ses yeux a du sens ou de l'importance et ce qui est futile ou secondaire (Taylor, 2003 : 46).

Ce faisant, il s'oriente, mais surtout circonscrit un espace moral où ce qui lui est extérieur relèverait de l'ordre de l'immoralité. Il fait sien cet horizon comme le creuset de son système de valeurs permettant de structurer son identité qui prend ses sources morales en celui-là même. « En d'autres mots, mon identité est l'horizon à l'intérieur duquel je peux prendre position » (*Ibid*, 2003 : 46). Cette prise de position est bien entendu toujours relationnelle car l'identité est la résultante de l'ordonnement d'un horizon moral à l'intérieur duquel la position que nous adoptons s'affirme là-même où elle se distingue des autres. En effet, selon Castells « elles ne deviennent des identités que lorsque (et si) des acteurs sociaux les intériorisent et construisent leur propre sens autour de cette intériorisation » (1997 : 17). De la dialectique entre position et orientation, puis de celle entre notre position et la position des autres, s'insinue une quête de sens à qui profitent cette pause (position) et ce mouvement (devenir). Le sens identitaire devient donc l'orientation espérée entre notre position fondamentale dans l'espace moral et les buts fixés dans l'avenir moral. Ceci nous rappelle que l'identité est une certaine recherche de cohérence dans la dynamique des flux relationnels. Quête de sens et d'ordre, l'identité est l'anti-chaos entre le Moi et le Soi, mais aussi et surtout, entre le Moi et le Nous.

Somme toute, la genèse de l'identité en est une d'altérité. Il y a Moi seulement car il y a autre que Moi. « Rencontrer la différence, ce n'est pas rencontrer la rupture : ni avec moi, ni avec ce qui me renvoie à moi. C'est m'aviser de ce que je ne suis moi que dans la rencontre de l'autre que moi » (Labarrière, 1983 : 117). En fait, l'identité et l'altérité reprennent la figure des deux miroirs un en face de l'autre. C'est dans l'infini reflet de l'un vers l'autre, puis de l'autre vers l'un que se dévoile l'intime Moi de chacun. Deux miroirs qui ne peuvent s'éviter car ils se révèlent incessamment l'un à l'autre. Malgré l'étrangeté et à, l'inverse, la parité des deux parties (ethnique, socioéconomique, genre, etc.), il se trouve

toujours un rapport d'altérité fondateur qui cherche et se cherche. « Ni la culture localisée dans le temps et l'espace, ni les individus dans lesquels elle s'incarne ne définissent un niveau identitaire de base en deçà duquel aucune altérité ne serait plus pensable » (Augé, 1992 : 33). Et si l'altérité, comme idéal, n'est plus pensable, l'identité est dès lors épuisée, inutile, voire aliénante. À quoi bon en effet se connaître soi-même si nous sommes tous les mêmes? « La relation avec Autrui, me met en question, me vide de moi-même et ne cesse de me vider en me découvrant des ressources toujours nouvelles » (Levinas, 1972 : 49). C'est dans ce jeu de déconstruction/reconstruction de notre identité, dans l'infini partage vers/envers Autrui, que nous arrivons à véritablement cerner ce qu'elle est. Ce retentissement du « je » dans l'Autre est plus précisément saisissable car il offre le recul nécessaire à sa (re)connaissance. Et c'est dans cette dynamique Moi/Autrui que s'édifie et se perpétue la construction identitaire, phénomène clé à toute identité.

Construction, l'identité se (re)compose selon trois modalités : 1) le choix des donnés, 2) l'adhésion variable puis 3) le moi éternellement labile. Premièrement, se retrouvent les catégories identitaires, plus ou moins réfutables, telles le sexe, l'origine ethnique, l'âge, la physionomie, la langue maternelle. Soit autant de « données » qui participent de cette construction, mais qui ne peuvent être niées sans échapper à notre réalité matérielle. On ne se dérobe pas de soi comme on se revêt du moi. Par contre, et par souci de latitude, ces « données » peuvent être limitées dans leur puissance identitaire. « En fonction des occurrences, des moments, des enjeux ou de nos intérêts, nous affirmons et privilégions l'une ou l'autre de nos appartenances » (Di Méo, 2004 : 348-349). En effet, selon les circonstances, un sujet peut décider qu'il est plus astronome que Hongrois dans une situation particulière. L'identité, en tant que construction, est du coup à géométrie variable autant dans ses fondements que dans ses atours. L'identité est ainsi une représentation de soi-même qui, cohérente pour soi, n'a pas toujours à l'être face aux autres. Non pas qu'elle se mente dans sa présentation face à Autrui mais, compte tenu de son instabilité, elle n'est jamais totalement finie, arrêtée. "There is no fixed self, only the habit of looking for one" (Wise, 2000 : 303).

Somme toute,

- 1) l'identité est fondamentalement un *récit* (construction) qui s'inscrit dans une chronologie selon laquelle le passé est conservé suivant les affiliations, le présent s'entend selon les choix, puis le futur selon les visées souhaitées (projet);
- 2) elle est soucieuse d'*ordre* et de structure de notre existence, des autres, des choses et du monde;
- 3) elle acquiert son sens par l'*orientation* de notre position dans l'horizon moral vers les buts de notre destinée;
- 4) elle est inséparable de l'*altérité*, qui lui est ontologiquement essentielle;
- 5) elle est à *géométrie variable*, ce tant dans sa construction que dans son adhésion;
- 6) elle n'est finalement *jamais finie*; éternellement projetée vers l'Ouvert.

Au final, cette conception de l'identité nous servira à saisir l'influence de l'habiter dans sa construction car elle se comprend fondamentalement comme une narration ce qui, ce faisant, rejoint un autre exercice narratif, celui-là particulièrement géographique : le français comme expression de l'expérience de l'univers HLM. Somme toute, cette dynamique discursive institue le lieu de la même manière qu'elle construit le Moi, sujets à une même trame narrative pourvoyeuse de sens (Berdoulay, 1997).

### 2.3 Systématisation du cadre conceptuel

Pour mieux saisir comment s'imbriquent et interagissent l'exclusion, le lieu, l'espace vécu, l'habiter et l'identité, il importe de les lier dans la mesure où chaque concept renvoie en partie aux autres et que cette perpétuelle interaction agit également sur l'ensemble de notre système conceptuel (fig. 2.1). Ainsi, au cœur de ce système, nous trouvons l'identité qui, interpellée et nourrie de l'expérience du lieu comme espace vécu, perçu et représenté, est animée et alimentée par l'habiter tel que convié, ici, dans la cité HLM. Lui-même se trouve unifié avec l'identité territoriale alors même que dans les modalités de l'habiter s'exerce l'identité. Aiguisé par l'espace vécu, cet habiter est dès lors consubstantiel à l'identité qui, tous deux, renvoient à l'état d'exclusion comme pièces maîtresses de son processus, augmentant ainsi en puissance ce ressentiment. En ce qui concerne l'exclusion, cette dernière,

une fois matérialisée par le lieu et sémiotisée par l'espace vécu, interpelle elle aussi l'identité en outrepassant le stade de processus pour devenir état. Un état d'être exclu qui, exercé dans le lieu et porté par les modalités d'habiter, s'entendra désormais comme récit quotidien d'un sujet ainsi également déprécié par l'habitat.

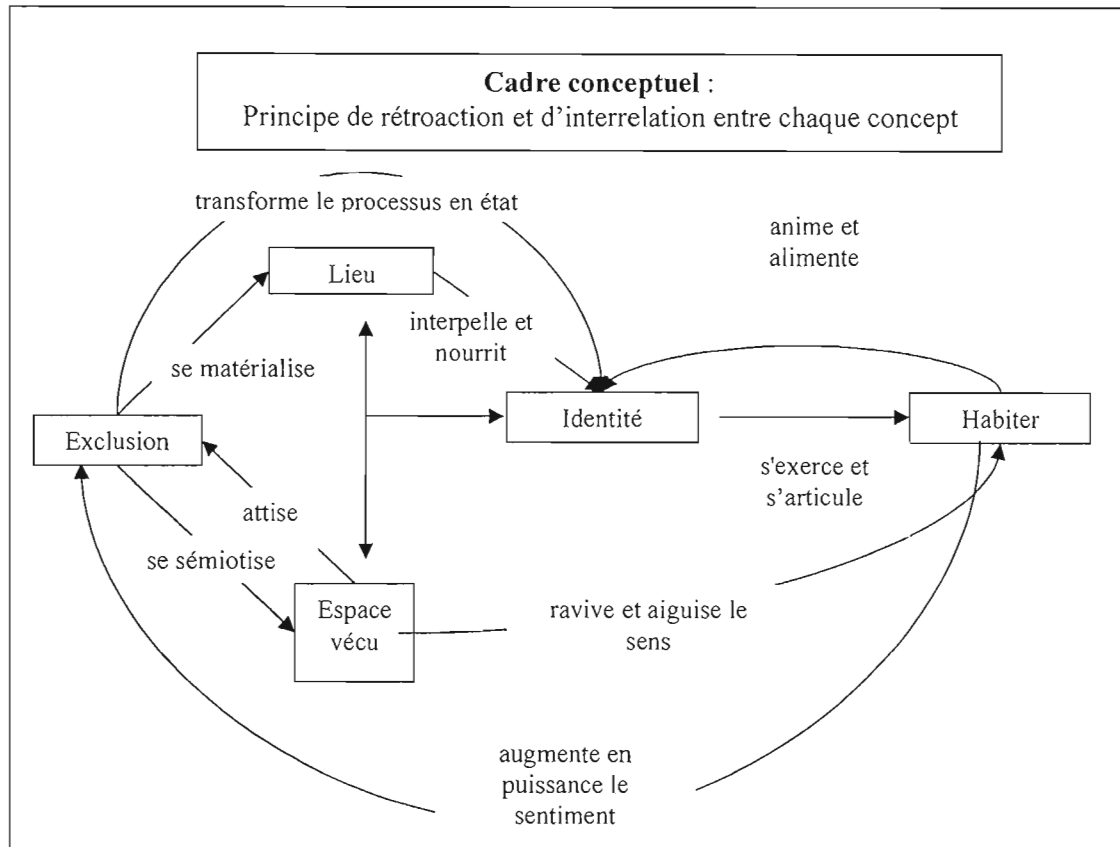


Figure 2.1 Cadre conceptuel dynamique

## CHAPITRE III

### DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans la pensée philosophique, cette distance s'appelle aussi conscience méthodologique : je sais ce que je fais en pensant, je vois le chemin que je parcours, j'expérimente la signification particulière et les limites de chaque méthode de pensée (Jaspers, 1970 : 82).

#### 3.1 Approche méthodologique

Ce mémoire de géographie socioculturelle, alors qu'il s'applique à interroger la nature de l'habiter tel que convié par la cité HLM et exercé par ses habitants, s'inscrit au sein d'une démarche de recherche fondamentale car il a « pour but premier la compréhension profonde d'un phénomène sans que cela ait des applications immédiates » (Gauthier, 1984 : 523). Nous cherchons en effet à approfondir notre compréhension de l'espace tel qu'il est vécu dans les grands ensembles français et, surtout, à davantage saisir le malaise de leurs habitants. D'autre part, cette recherche se veut exploratoire car, tout d'abord, la géographie n'a pas l'habitude des sources artistiques<sup>28</sup> (Tuan, 1991) et, ensuite, parce que la recherche sur l'exclusion urbaine, rappelons-le, écarte quasi-systématiquement l'espace dans son entendement (Mathieu, 1997).

D'autre part, bien que ce mémoire soit exploratoire en tant qu'il entend répondre à une série de questions qui se déclinent avec « comment » et « pourquoi », celui-ci s'inspire néanmoins d'un schéma conceptuel inspirés de la structure idiomatique en géographie sur le sens du lieu et l'habiter. Des questions que nous confronterons aux données issues de notre

---

<sup>28</sup> Il est à noter que, depuis cet article de Tuan en 1991, la géographie, plus particulièrement culturelle, a intégré à son « textbook » l'étude des sources artistiques. Ce qui est par contre exploratoire dans l'analyse ci-présente, est l'utilisation de la poésie issue du rap dans ce qu'elle a de spécialement, et précisément, géographique.

analyse du rap français afin d'en illustrer, autant que faire se peut, l'originalité des modalités d'habiter tel qu'ainsi éprouvées dans les grands ensembles de banlieue. Cette théorie présumée explicative du monde réel sera confrontée à une réalité géographique particulière, ici celle de la poésie urbaine des artistes, afin de vérifier la validité, voire la véracité (Gumuchian et Marois, 2000) de la mesure qui y est faite de l'univers HLM, car « être poète, c'est mesurer [...]. Dans la poésie se manifeste ce qu'est toute mesure dans le fond de l'être » (Heidegger, 1958 : 235). Pour être scientifique, ce régime de preuve descriptif doit être non seulement « systématique, c'est-à-dire [qu'il] doit retenir tous les faits significatifs et non seulement ceux qui correspondent aux attentes du chercheur » (Gauthier, 1984 : 138), mais il doit également tenir en amont sur une théorie qui devient en quelque sorte son socle scientifique.

### 3.2 Le cadre opératoire – Variables et indicateurs

Cela posé, comment saisir l'habiter d'une cité HLM à partir de textes de rap? Plus précisément, comment dégager l'habitabilité de ces lieux, ses qualités urbanistiques et architecturales? Comment donc parvenir à la *mesure-du-lieu*<sup>29</sup>, aussi abstrait que ce concept puisse pour le moment paraître? Pour y arriver, nous avons opérationnalisé deux de nos concepts clés, soient le lieu et l'espace vécu. Ceci nous est apparu essentiel pour dégager des variables primaires (univers sémantique), secondaires (domaine sémique), puis tertiaires (paramètres géographiques) et des indicateurs nous permettant de prendre les mesures nécessaires à l'exploration d'une série de questions. De plus, pour structurer notre cadre opératoire, il nous a fallu faire appel à deux concepts plus globaux, qualifié ici de méta-concepts, soit celui d'identité et d'habiter. Ce raffinement opératoire, peu usuel, nous est apparu nécessaire car ici se concentre le cœur de notre mémoire : sonder l'habiter dans l'identité et inversement. Nous avons déjà établi qu'un lien puissant de constitution mutuelle liait les sujets à leur lieu de vie (Tuan, 1990, 2002; Chalas, 1992; Casey, 2001). La nature de cette coexistence, aussi prégnante soit-elle sur la vie d'un sujet, n'est pas aisée à circonscrire puis à dévoiler. Tant et si bien que le choix de faire de l'identité et de l'habiter des méta-

<sup>29</sup> Le concept de *mesure-du-lieu* peut s'entendre comme le mode d'évaluation géographique du monde de l'habitant en tant que celui-ci est son espace de vie investi quotidiennement, donc existentiellement (destinée, réalisation), par l'affect et la raison du sujet (Buttimer, 1979).



concepts, de même que celui des diverses variables qui leur sont associées a été modulé par notre désir de saisir, autant que faire se peut, le flux expérientiel de la géographicit  toute particuli re   l'univers HLM. Seules les variables primaires et secondaires<sup>30</sup> furent pr d termin es, attendu que les variables tertiaires et les indicateurs ont eux  t  structur s par les textes et non par le chercheur, cela par souci de pr server, le plus possible, la signification originelle des textes (Gilbert, 1986). D s lors, nos quatre variables primaires sont en fait nos quatre premier univers s mantiques, soit la localisation, l'organisation, le b ti et le paysage. Ils ont  t  retenus, car d'un point de vue architectural et urbanistique, ils englobaient l'ensemble des 16 variables secondaires   l' tude et qui se d clinent comme suit :

- 1) Variable « localisation » : p riph rie,  loignement, marge, mise- -l' cart et isolement;
- 2) Variable « organisation » : disposition g n rale, maillage (et services offerts) et espace vert;
- 3) Variable « b ti » : appartement (int rieur), verticalit ,  tat des b timents, architecture;
- 4) Variable « paysage » : horizon, esth tique d'ensemble,  tat g n ral, luminosit ;

Attendu que ces 16 variables secondaires sont articul es par les mots (s mes) du rap et que ces indicateurs, pour indiciels qu'ils soient, ne seront pas pr sent s ici<sup>31</sup>, il n'en demeure pas moins que certains param tres<sup>32</sup> g ographiques sont mis   l' preuve dans notre analyse litt raire de l'univers HLM. Les voici pour chacun des quatre premiers univers s mantiques :

- 1) « localisation » : distance, transport et d placement, situation relationnelle, propri t s du contexte imm diat, inclusion ou exclusion sur le plan urbain,

---

<sup>30</sup> Qui sp cifient les variables primaires, mais qui demeurent elles aussi articul es par les variables tertiaires (param tres g ographiques ou groupe th matique).

<sup>31</sup> Car trop nombreux. Ils seront toutefois pr sent s dans nos tableaux s mantiques du chapitre suivant.

<sup>32</sup> Ces param tres sont partie prenante des variables secondaires et sont articul s  galement par les indicateurs. Sans porter atteinte   la lisibilit  de cette d monstration, nous pourrions dire d'eux qu'ils sont des *variables tertiaires*, attendu que les variables primaires sont les univers s mantiques (4) et les variables secondaires les domaines s miques (16).

rapport de localité<sup>33</sup>, centralité de la banlieue HLM, disponibilité de l'espace urbain, niveau ségrégationnel, habitants de cité versus acteurs de la ville;

- 2) « organisation » : disposition du bâti, mobilier urbain, espace privé / public, niveau d'intimité, voies de circulation, cohérence du continuum urbain, services de proximité, diversité des services offerts, espaces verts présents, équilibre anthropique / naturel;
- 3) « bâti » : hauteur, propreté et état, espace locatif / privé, espace d'entreposage, matériaux utilisés, architecture, diversité morphologique, niveau d'insonorisation, isolation thermique, type d'éclairage intérieur, espace locatif intérieur disponible, niveau de maintenance (ascenseur, cage d'escalier, propreté), fonctionnalités (eau chaude, surface, rangement);
- 4) « paysage » : percée visuelle, perspectives, paysage et temporalité, couleurs et teintes, diversité des éléments matériels, netteté et soin, soleil / ombre, éclairage extérieur, ciel.

De façon plus détaillée, nos univers sémantiques tentent tous de cerner, au moyen des *mots géographiques de l'univers HLM*, la nature du rapport qu'entretient le sujet vis-à-vis sa cité. Ces univers sémantiques ont émané des questions suivantes :

- 1) Comment les habitants des cités HLM perçoivent et ressentent-ils leur habitat en ce qui concerne les cadres urbanistique (localisation et organisation) et bâti?
- 2) Comment le paysage (localisation + organisation + bâti) est-il entendu et apprécié?
- 3) Enfin, comment l'habiter est-il vécu, attendu qu'il devrait être révélé de vive voix par les métaphores<sup>34</sup> territoriales?

Les trois premières variables (localisation, organisation, bâti) témoigneront, nous l'espérons, d'une vision géo-axiologique, *i.e.* qu'elles pourront témoigner et évaluer une

---

<sup>33</sup> Le rapport de localité explicite la phénoménologie de la localisation en une double mesure : 1) Où est situé mon habitat et dans quel contexte (Immédiateté géographique, Quartier); 2) Par rapport à quoi et sur la base de quoi évaluais-je cette localisation (Entité urbaine).

<sup>34</sup> Il est à préciser que ce recours aux métaphores se fera en complément à celui des sémantiques ainsi révélées par les mots géographiques du rap français, et encore de façon non systématique.

particularité géographique de mon lieu de résidence. Et surtout arriver à dégager, et ce à plusieurs niveaux, l'expérience géographique entendu sous ses aspects de localisation, d'organisation et de cadre bâti.

De leur côté, la variable « paysage » et l'ultime univers sémantique issu du méta-concept qu'est l'« habiter » qualifient selon nous la relation que les habitants entretiennent avec leur cité HLM par le truchement de leur espace vécu. En effet, c'est ce deuxième concept clé qui, une fois ainsi opérationnalisé en *dasein* (être-là), s'appliquera à capter l'expérience de la cité, en tant qu'elle n'est plus seulement rapportée telle qu'elle est, mais bien réfléchie telle que l'habitant y donne sens. Le « paysage », devant l'être-là, sera ainsi saisi comme cette matérialité déjà investie de l'imaginaire des habitants et élevée en tant que représentation<sup>35</sup> territoriale. Pour sa part, l'« habiter » colligera toute la résonance, dans l'être, de cette expérience géographique particulière, renvoyant par le fait même l'analyse à son point de départ : l'idée de destinée et d'identité. Mais démontrons de quelle façon le paysage peut être estimé par le biais de l'être-là<sup>36</sup>.

Précisons tout d'abord que la variable « paysage » est en quelque sorte pour nous la résultante des particularismes des trois premières variables. C'est-à-dire qu'en une figure paysagère se retrouverait la somme des rapports à la localisation, à l'organisation et au bâti. Le paysage n'est-il pas ce “presented layout of a set of places, not their mere accumulation but their sensuous self-presentation as a whole” (Casey, 2001 : 683)? Cette entité géographique qui se tient devant nous et qui se nomme « paysage », n'est-elle pas en quelque sorte la matrice des éléments, humains et physiques, qui forme le *là* de l'être-là (Hoyaux, 2003)? Un *là* qui serait maintenant réuni – concentré – en une variable reprenant des éléments de réponse des trois premiers univers sémantiques tout en allant plus loin dans la réflexion?

---

<sup>35</sup> On voit ici que la métaphore est établie en tant que représentation territoriale, ceci dans les cas de figure où la justesse, toujours relative au contexte dans lequel elle est vérifiable, de la métaphore est telle que celle-ci devient *partageable*, au sens culturel de cette identification territoriale.

<sup>36</sup> À la suite de Gabriel Marcel, et pour resserrer ce que nous entendons par l'opérationnalisation du paysage dans l'être-là, ajoutons que : « Lorsque je m'éveille à moi-même, je constate que je suis placé ou jeté dans un monde au sein duquel j'ai à m'orienter. En explorant ce monde, ne parviendrai-je pas à découvrir ce qu'il est, et à m'expliquer pourquoi je me trouve dans cette situation singulière et ce qu'elle signifie tant pour l'ensemble que pour moi-même? » (1940 : 315).

En deuxième lieu, le méta-concept de l'« habiter » est celui qui pour nous concentre toute la réflexion faite antérieurement et qui, nantie d'une forte puissance métaphorique, est également autoréflexif. Autrement dit, un habitant d'une cité HLM, après avoir mieux saisi son rapport intime au lieu, peut partir de cette démarche éclairante et réfléchir à sa situation à partir de là où il se trouve, certes, mais en tant qu'il part de là. En effet, l'« habiter », par son articulation autour de sèmes englobant<sup>37</sup> et des deux types<sup>38</sup> de métaphores que nous avons recueillies du rap français, aura pour tâche de lier la condition géographique à l'idée de destinée<sup>39</sup> et d'identité, puis d'en dégager la racine, éventuellement commune. En effet, nous postulons que c'est bien cette valeur identifiante, de part et d'autre de la relation habitat-habitant, qui dégage le maillage fédérateur qu'est l'habiter. Il en est ainsi car, au-delà de l'*avoir* territorial, c'est-à-dire de l'appropriation légitime d'une aire de *praxis* quotidienne (se loger, se divertir, etc.) et des droits d'usages qu'ouvre cette disposition territoriale, il y a, soutenons-nous, bel et bien un *être* territorial où c'est le lieu, ici la cité HLM, qui imprègne l'ayant droit dans l'édification identitaire qu'il se fait de lui-même (Bordreuil In Paquot, Lussault et Body-Gendrot, 2000). Cet étant géographique est en quelque sorte traduit dans la fonction d'habiter qui, *de facto*, transcende cette fonctionnalité en lui associant un désir d'habiter (Chalas, 1992) que nous tenterons de présenter à partir des visages protéiformes qu'il revêt. « Dans l'être de ces choses en tant que lieux réside le rapport du lieu et de l'espace, réside aussi la relation du lieu à l'homme qui s'arrête en lui » (Heidegger, 1958 : 184). Et c'est précisément cette condensation que tentera de saisir la poétique de l'habiter.

Pour terminer la présentation de notre cadre opératoire, rappelons que la validité interne de ce mémoire repose essentiellement sur la justesse et sur la reconduction de sens des indicateurs retenus vers les concepts utilisés : « La validité est la capacité d'un instrument

---

<sup>37</sup> Attendu que les sèmes présents dans l'ultime univers sémantique qu'est l'« habiter », sont davantage structurels que ponctuels, car procédant d'une lecture davantage horizontale que verticale.

<sup>38</sup> Attendu que nous les présenterons plus loin de façon plus détaillée, ces deux types sont la *métaphore territoriale*, qui s'ingénue à saisir l'habitat et à l'élever au-delà de sa signification foncièrement fonctionnaliste, puis la *métaphore de l'être-de-l'habiter*, qui s'évertue à rendre ce mouvement partant de la saisie existentielle de l'habitat vers la projection identitaire et l'idée de destinée que le sujet se fait de lui-même.

<sup>39</sup> Rapportons-nous ici à l'acception de Gabriel Marcel sur un groupe social qui se reconnaît en tant qu'unité entendue ici comme « communauté de destin » (1940).

de mesurer les concepts à l'étude » (Béland, 1984 : 373 In Gauthier). Tant et si bien que la mesure géographique que nous tentons de dévoiler sera assujettie à la validité d'indicateurs pouvant former une association sémantique respectueuse des deux critères suivants : 1) une *familiarité de sens* avec le domaine sémique qu'ils organisent; 2) leur présence dans les textes de rap en tant qu'ils précèdent l'intention du chercheur à les établir, *i.e.* que la genèse du choix des indicateurs en est une portée par les textes et non par celui qui les fouille (Gilbert, 1986).

Tableau 3.1 Cadre opératoire

Concepts clés	Concepts opératoires	Variables primaires	Variables secondaires	Variables tertiaires	Indicateurs
Lieu	Cadre urbanistique	Localisation	Périphérie	Distance; Transport et Déplacements; Situation relationnelle; Contexte immédiat, Rapport de localité; Centralité; Disponibilité de l'espace urbain; Niveau ségrégationnel.	Sèmes et groupes de sèmes dévoilés dans les chapitres IV et V
			Éloignement		
			Marge		
			Mise-à-l'écart		
		Isolement			
		Organisation	Disposition		
	Maillage				
	Espace vert				
	Cadre bâti	Bâti	Appartement	Hauteur; Propreté et maintenance; Espace locatif / privé; Espace d'entreposage; Matériaux; Diversité morphologique; Niveau d'insonorisation; Isolation thermique; Fonctionnalités; Espace intérieur disponible; Fenestration; Type d'éclairage; Esthétique et originalité du bâti.	
			Verticalité		
État des bâtiments					
Architecture					
Espace vécu	Être-là	Paysage	Horizon	Percée visuelle; Perspectives; Paysage et temporalité; Couleurs et teintes; Diversité des éléments matériels; Netteté et soin; Soleil / Ombre; Éclairage extérieur; Ciel.	
			Esthétique d'ensemble		
			État général		
			Luminosité		

### 3.3 Échantillonnage

#### 3.3.1 L'analyse de contenu et la géographie, premiers aspects

Il me semble que l'on peut chercher à circuler dans ces petites avenues de sens que sont les phrases et réfléchir à comment elles peuvent m'orienter dans le travail d'en dresser la géographie (Brousseau, 1996 : 10).

Pour saisir l'expérience habitante de l'univers HLM nous avons cru pertinent et judicieux de retenir et explorer l'expression artistique privilégiée des jeunes de banlieues, à savoir le rap français. En effet, les vertus révélatrices, voire quasi-cathartiques du rap et son pouvoir poétique permette, postulions-nous un peu plus tôt, d'exprimer (intimité, réalisme, justesse) et de réfléchir (signification, interprétation, analyse) à cette condition socio-territoriale des plus spécifiques (Bazin, 1995; Bocquet et Pierre Adolphe, 1997). Cela posé, et afin de saisir la portée de ce discours, nous avons eu recours à l'analyse de contenu.

Alors que l'analyse de contenu est une méthode privilégiée en anthropologie et en science politique (Kelly In Gauthier, 1984), elle n'est pas solidement ancrée dans la démarche géographique. En effet, lors d'un plaidoyer en faveur de l'analyse des sources écrites et discursives, Tuan déclara : "I now urge that speech and the written word be considered integral to the construction of place, and therefore integral to the geographer's understanding of place" (1991 : 694). Il en est ainsi car le portrait de certaines situations, dressé par les artistes, dépasse l'unique reflet de la réalité pour devenir une réflexion sur cette réalité (Lanot In Paquot, Lussault et Body-Gendrot, 2000). Pour Lanot, les artistes<sup>40</sup> remplissent un triple rôle de marqueur, d'inventeur et de révélateur des territoires de la ville. Ce rôle de révélateur rejoint la pensée d'Heidegger pour qui le rôle des poètes est d'apprécier « la mesure de l'actualité du moment » (1958 : 225). Cette concrétion espace-temps<sup>41</sup> révélé par les sources artistiques, permettrait ainsi de saisir intimement l'expérience qui s'y déroule. Compte tenu de leur connaissance, de leur fréquentation mais, surtout, de la communion qu'ils développent à l'égard d'un lieu, les poètes-habitants deviennent des témoins clé de l'expérience de leur seul habitat ou encore du triptyque habitat-habiter-habitant, trop peu

<sup>40</sup> Il est à noter que nous aborderons la justification tant cognitive que sociale de l'expression de ces artistes de rap français.

<sup>41</sup> Qui devient *Dasein* (être-là) lorsqu'investi de la conscience du sujet enclin à une réflexion sur sa propre condition spatio-temporelle.

ayant cette capacité de saisir, de réfléchir et d'exprimer la complexité et la dynamique de cette expérience, somme toute indiscernable jusque-là (cf. Bédard, 2000; Brosseau, 1996; Tuan, 2002).

Déjà, en géographie, certains tentèrent de combiner musique populaire, identité et lieu (Connell et Gibson, 2003). Selon ces deux géographes, la musique et ses mots *fixent* littéralement un lieu en lui conférant une identité propre, d'une part, et, d'autre part, *partageable* – et partagée – par tous, car elle est l'expression reflétant et participant d'une condition socioterritoriale vécue par un groupe<sup>42</sup>. Ce qui est garant du partage de l'expérience d'un lieu serait l'authenticité révélée en partie par l'expression artistique. Authenticité non pas entendue comme copie conforme d'une situation, mais plutôt comme triptyque de sincérité, d'originalité et de potentialité. « Être sincère envers moi-même signifie être fidèle à ma propre originalité, et c'est ce que je suis seul à pouvoir dire et découvrir. En le faisant, je me définis du même coup. Je réalise une potentialité qui est proprement mienne » (Taylor, 1992 : 44). Cette authenticité, ici liée à l'individuation, vaut également pour l'identité d'un lieu en tant que ce lieu est pensé individuellement mais s'entend comme territoire d'une communauté de destin. Ainsi, par l'intermédiaire de l'art, la géographie peut extraire de ces récits des lieux, des territoires, des paysages ou, plus largement, des espaces géographiques où se dessinent des réflexions sur l'existence *en* ses espaces : « Dans leurs récits recueillis, il n'est jamais question de besoins ou de fonctions mais d'existence. Bref, leur narration sur l'habitat est avant tout un discours d'existence » (Chalas, 1992 : 156). Cela dit, l'intérêt de la géographie pour les sources littéraires et culturelles va grandissant, comme en témoignent les travaux de géographes francophones (Brosseau 1996; Roux 1997; Hoyaux 2003) et anglo-saxons (Cohen 1995; Smith 1997; Connell et Gibson 2003). Et il en est ainsi car :

1. le discours apparaît comme l'un des meilleurs témoins de l'intériorisation de l'expérience spatiale (Gilbert 1986);
2. les sources artistiques peuvent être et demeurent encore des données inédites à l'analyse géographique;

---

<sup>42</sup> Ce groupe peut être autant ethnique que socioéconomique ou simplement géographique.

3. la culture participe de l'individuation des hommes et, comme la géographie culturelle s'intéresse derechef à l'identité, elle devient incontournable à sa compréhension;
4. comme la géographie culturelle interpelle la quête de sens des individus, elle peut y trouver une probante révélation sur le sens des lieux qu'ils habitent (Brousseau 1996).

### 3.3.2 Technique d'échantillonnage

Rappelons tout d'abord que les thèmes explorés par ce mémoire et recherché au sein du rap français sont ceux qui abordent directement l'expérience de la cité, le mal-être existentiel et la sociopolitique en France. Or, et compte tenu de l'originalité des données utilisées<sup>43</sup> nous avons décidé de cibler des sites Internet<sup>44</sup> et avons, par souci de représentativité, compilé presque tout le matériel (paroles des chansons) accessible. Dans notre cas, c'est la disponibilité et la pertinence des textes en ligne<sup>45</sup> qui furent les deux critères orientant notre sélection. Cela étant, nous pourrions caractériser notre démarche *d'exhaustive* dans la mesure où l'échantillon correspond, à peu près, à la somme de tout ce qui fut produit en France lors de la période retenue, tout en étant disponible sur le Web. Pareille stratégie nous assurait de répondre aisément à certains critères méthodologiques tels le rejet de l'arbitraire dans le choix des sources, la représentativité de l'échantillon et, finalement, une démonstration de l'intérêt de ces sources insolites.

### 3.3.3 Constitution de l'échantillon du corpus

Tout d'abord, nous avons décortiqué 1 765 textes de rap français contenus dans 205 albums<sup>46</sup> parus entre 1990 et 2006. Pour choisir ces 1 765 textes, et comme il sera davantage

---

<sup>43</sup> Rappelons que la géographie n'a pas, ou peu, dirigé son regard vers le rap comme matériau premier de ses recherches sur l'exclusion et, inversement, les travaux sur l'exclusion n'ont su faire de l'espace vécu et de l'habiter des voies d'élucidation et d'entendement de cette situation socioterritoriale.

<sup>44</sup> Pour connaître ces sites, se référer à la toute fin de la discographie de ce mémoire, page 207.

<sup>45</sup> À noter qu'au su de l'arbitraire de la présence des textes à l'intérieur des pochettes originales des CD, les textes en lignes s'avéraient les plus abondants.

<sup>46</sup> Notons que, pour ce qui est du portrait général de notre corpus, nous avons préféré utiliser l'*album* comme unité statistique et non le *texte*. Ceci allégeait la schématisation de ce paysage musical, tout en respectant la représentativité proportionnelle propre à chaque agglomération et à chaque période de



préciser au paragraphe suivant, nous avons eu recours à un échantillonnage qui assurait la validité externe de notre raisonnement en ce sens où sa taille et sa diversité étaient garants de la reproductibilité de notre démarche à d'autres analyses subséquentes (Beaud, 2003). Par la singularité des sources et de notre démarche disciplinaire, la rigueur de notre échantillonnage devenait, *a priori*, ce qui fait foi de tout (Bédard, 2005).

Les textes retenus nécessitaient tout d'abord un tri systématique. En effet, même si la taille de l'échantillonnage nous apparaît être garante de la validité de notre démarche, il n'en reste pas moins qu'il nous fallait nous assurer de la représentativité sociogéographique des textes et des albums retenus. Ceux-ci devaient être le lot de rappers relatant la vie dans les cités HLM, qu'ils y soient nés ou pas.

Géographiquement, les rappers sélectionnés proviennent de sept grandes villes françaises qui, compte tenu du nombre de textes accessibles pour chacune, sont ordonnancées comme suit : Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Toulouse, Le Havre et Brest. Soit un ordonnancement peu étonnant lorsqu'on observe le classement démographique de ces agglomérations:

- 1) Paris - 9 644 507 habitants au 1<sup>er</sup> rang;
- 2) Marseille - 1 349 772 au 2<sup>e</sup> rang;
- 3) Lyon - 1 348 832 au 3<sup>e</sup> rang;
- 4) Toulouse - 761 090 au 6<sup>e</sup> rang;
- 5) Strasbourg - 427 245 au 11<sup>e</sup> rang;
- 6) Le Havre - 248 546 au 25<sup>e</sup> rang;
- 7) Brest - 210 055 au 30<sup>e</sup> rang.<sup>47</sup>

Suivant, presque logiquement, leur importance démographique, la production de textes de rap français, selon les sources Internet retenues, va quasiment de pair avec le nombre d'habitants

---

temps retenus. De plus, à des fins strictement mathématiques, en divisant 1 765 textes par 205 albums, nous arrivons à une moyenne de 8,6 chansons par album, ce qui, pour nous, normalise efficacement leur répartition par unité statistique.

<sup>47</sup> Ce classement a été effectué à partir du site de l'INSEE qui classe la population par unités urbaines, ce selon le recensement de 1999.

de chacune des villes. Ainsi, au sein de notre échantillon, Paris compte 151 albums sur un total de 205, pour 73,6% des entrées. Suit Marseille avec 40 albums pour 19,5%, Lyon avec un seul album pour 0,49%, Strasbourg avec cinq pour 2,44%, Toulouse avec trois pour 1,46%, Le Havre avec deux pour 0,98%, puis Brest avec un album pour 0,49% des entrées. Notons que deux albums, extérieurs au territoire français – l'un d'eux vient de Bruxelles et l'autre de New York – ont été retenus car des rappers français y figuraient et leur apport nous semblait tout autant significatif.

Temporellement, nous avons découpé le corpus en quatre périodes :

1. 1990 à 1994, période de naissance du rap français (Bazin, 1995; Bocquet et Pierre Adolphe, 1997);
2. 1995 à 1999, âge d'or poétique du rap français (Béthune, 2003), où les thèmes prisés débordent les cas de figures qui les ont vu naître (misère, racisme, destinée close, etc);
3. 2000 à 2004, période de médiatisation massive du rap français qui éclôt en termes de ventes, d'audimat et de représentations sur la scène artistique, plus largement culturelle, française (Béthune, 2003);
4. et finalement, 2005-2006, période dite de maturation, que ce soit en vertu de retours sur ce qui s'est fait pendant plus de 15 ans ou d'initiatives sur les chemins et chantiers à venir du rap français.

#### 3.4 Une collecte et un premier traitement des données par l'analyse de contenu

Marcel disait que la recherche de sens tenait plus de l'excavation que de la construction : « Il ne s'agissait plus tellement d'édifier que de creuser [...] comme un forage » (1940 : 26). Ainsi, pour lui, les questions de sens ne sont pas tant problématisables qu'elles affirment plutôt leur présence en tant que mystère. L'insondable région où se logent et d'où affluent les multiples significations des choses ne serait dès lors accessible que par une phénoménologie de leurs manifestations. C'est la stratégie que nous avons retenue pour saisir la nature de la relation qui s'établit entre l'habitant et la cité HLM. Et c'est pour y parvenir que nous avons « creusé » l'expression de ce lien via son expression poétique par le

rap. En d'autres termes, nous avons présumé que la connaissance des mots nous conduirait à la connaissance des choses. Nous sommes donc partis des mots pour sonder le sens qu'ils portent, ce qui devait nous permettre de dégager, en amont, la nature de l'habiter déployé et, en aval, l'individuation basée sur les modes d'habiter et d'être particuliers des habitants des banlieues. Pour y parvenir, nous avons analysé le contenu des univers sémantiques des divers textes de rap investigués par le truchement d'une grille littéraire.

« L'analyse de contenu [est une méthode qui cherche] à préciser le sens ou les intentions d'une communication écrite ou orale » (Kelly In Gauthier, 1984 : 295). Cette dite méthode permet, par filiation et exclusivité de sens, de circonscrire les univers sémantiques entres eux. L'avantage premier de celle-ci est d'aboutir « à des évaluations précises, à des mesures, grâce à la réorganisation du contenu en unités susceptibles d'être traitées comme une population au sens statistique du terme » (Gilbert, 1986 : 16). C'est ainsi qu'en restituant, dans un univers sémantique, des sèmes spécifiques selon le sens qu'ils couvrent, nous tenterons de dégager des domaines sémiques par l'association de sens permise d'une part (contenu manifeste) et par les métaphores territoriales d'autre part (contenu latent). L'élément clé à cette mesure de notre analyse de contenu est notre grille d'analyse littéraire où chacun des univers sémantiques (variables primaires) est divisé en domaines sémiques (variables secondaires), eux-mêmes détaillés en groupes thématiques (variables tertiaires) qui, finalement, sont structurés par les sèmes (indicateurs) issus des textes de rap. Tel qu'énoncé par Gilbert, la grille d'analyse littéraire doit être orientée par le chercheur au niveau des univers sémantiques, mais doit également s'édifier d'elle-même, c'est-à-dire que ses indicateurs et variables doivent affleurer des textes et non être établis par le chercheur (Gilbert, 1986). Ainsi le chercheur évite la surinterprétation aprioristique et fait parler naturellement le contenu manifesté. C'est ce qu'on pourrait appeler une mesure discrète, qui minimise l'intervention du chercheur tout en assurant la spontanéité ou le déroulement naturel des phénomènes ou événements observés (Kelly In Gauthier, 1984).

L'analyse de contenu est une méthode de collecte, certes, mais aussi et surtout de mesure des données récoltées. Pour ce faire, elle repose sur trois critères de scientificité qui assureront autant la validité de ses démarches et conclusions que sa reproductibilité :

l'objectivité, le systématisme et la généralité (Berelson, 1971). Le premier critère répond à l'appel de Gilbert, pour qui la grille d'analyse doit s'élaborer d'elle-même, ce qui assurerait l'objectivité de la collecte. Le deuxième critère, celui de systématisme, répond à l'inclusion et à l'exclusion de contenu. En effet, lors d'une analyse littéraire de type sémantique, il est essentiel de réunir, de manière exclusive, le contenu propre à chaque domaine, voire à chaque univers. Ceci évite un dédoublement de l'analyse, en plus d'assurer un matériau original à chaque champ de sens. Ce souci de systématisme devient garant de l'ordonnement et de l'intégrité de chaque univers sémantique. Troisièmement, le critère de généralité est directement conséquent à celui de systématisme. Par l'exclusivité des contenus de chaque univers sémantique, la possibilité d'interconnecter des phénomènes devient dès lors réalisable. Cette généralité créera le lien entre les divers univers et domaines sémiologiques, en plus de proposer une mesure d'ensemble de ce qui est exprimé par l'analyse de contenu.

#### 3.4.1 L'analyse de contenu et la géographie, préalables théoriques

Avant de procéder, à proprement dit, à la présentation de nos modalités d'analyse, nous exposerons, dans les deux sections qui suivent, un préambule théorique concernant les analyses sémantiques et métaphoriques, ceci pour illustrer qu'il y a là amplement matière à réflexion pour la géographie.

##### 3.4.1.1 L'univers sémantique comme saisie existentielle de l'habiter

L'analyse de contenu tentera de structurer les diverses relations, sinon leurs représentations, qu'entretiennent les rappers envers leur milieu de vie. En tant que le discours sur l'habiter en est un sur l'existence, ou plutôt sur les conditions et sur les raisons de cette existence, comment est-on autorisé à poser comme synonyme d'habiter l'être? Premièrement, il s'agit selon nous d'une question de temporalité. En effet, nos espaces de vie que sont la maison, le lieu de travail, l'école, et, plus fortement de nos jours qu'autrefois, les lieux de loisirs et de sociabilité, se trouvent davantage investis de notre présence que tout autre lieu. Cette fréquence élevée de notre occupation fait de ces lieux ceux du quotidien, en opposition aux lieux de l'événementiel que peuvent être les voyages, les activités soudaines,

etc. Et c'est cette quotidienneté spatiale qui nourrit un sentiment d'appartenance envers ces mêmes lieux, sentiment que l'on nomme *territorialité* en termes géographiques (Di Méo 1999). De cette territorialité, il faut retenir trois choses essentielles :

1. elle se présente dans la *durée*, c'est-à-dire qu'elle naît d'un temps long de fréquentation (lieux du quotidien) et s'ouvre sur un temps long de projection (lieux de notre destinée);
2. elle s'accompagne fidèlement d'une *identification* territoriale, c'est-à-dire que ces lieux prennent part à notre construction identitaire, individuelle et collective;
3. elle est manifestée par les sujets en tant que devoir et pouvoir de signification qui font de ces lieux territorialisés des lieux *pensés*, voire sujets au pensable.

Ces lieux, réfléchis par leurs habitants, sont structurés, puis évalués, suivant certains paramètres tels le système de valeurs de l'individu, son affectivité, sa sentimentalité, etc. « Avant qu'on puisse comprendre l'action, il faut explorer la logique interne d'un milieu social, son langage, et ses modes d'évaluation du monde » (Buttimer, 1979 : 248). En d'autres mots, la territorialité demande de *faire sens*, de prêter sens à ces mêmes lieux. Or, investis de significations multiples, de quelle façon sont-ils signifiés, et par là territorialisés et territorialisants? Pour en dévoiler le sens sans en dénaturer la portée, nous recourons encore une fois à une analyse de contenu qui le laisse parler pour ce qu'il est et non pour ce que nous souhaiterions qu'il soit.

Il est extrêmement difficile de parler du sens et d'en dire quelque chose de sensé. Pour le faire convenablement, l'unique moyen serait de se construire un langage qui ne signifie rien : on établirait ainsi une distance objectivante permettant de tenir des discours dépourvus de sens sur des discours sensés (Greimas, 1970 : 7).

Cette utopie métalinguistique évoquée par Greimas n'est évidemment atteignable que dans un monde où l'absolue objectivité serait pensable et praticable. Or, il en est tout autre dans notre monde où derrière tout langage sur le langage existe une intention dont nous ne pouvons nous dérober. Ce langage signifiant peut par contre être analysé objectivement si nous arrivons à distinguer ces deux types de langages : un premier type sémantique et existentiel et un autre métaphorique et ontologique. En effet, il nous faut dans un premier

temps différencier les deux faces du langage, celle dénotative et explicite, puis l'autre connotative et implicite, pour arriver à dégager la pleine *teneur du sens* cristallisée dans les mots : « Si dénotation et connotation sont entre eux comme extension et intention, alors la dénotation est fonction de la connotation » (Eco, 1988a : 122). Derrière chaque énoncé de langage se trouve une intention du locuteur<sup>48</sup>, aussi appelée contenu latent, qui prend sa forme dans l'expression de langage, ou contenu manifeste. Ce couplet signifiant/signifié interpelle un autre couplet, celui-là existentiel/ontologique :

L'idée est plutôt de travailler dans un premier temps sur le langage existentiel produit dans la quotidienneté par les habitants, avec tous les arrières plans cognitifs, volitif et émotionnels qui le parcourent et dans un second temps sur le langage ontologique, c'est-à-dire sur le langage qui donne sens à l'être d'être ce qu'il est là où il est (Hoyaux, 2003 : 4).

C'est ainsi que lors d'un premier niveau d'analyse nous nous sommes employé à saisir l'expérience existentielle de la cité HLM par le contenu qu'en manifestent les univers sémantiques évoqués par les textes de rap retenus. Chacun de ces univers nous a permis de rendre le ressenti géographique de l'exclusion en ces lieux. Il en est ainsi car la sémantique n'est autre, au final, que l'étude du réseau d'interactions de sens qui fait de tel contexte un contexte actuel et unique (Ricœur, 1975). Ce maillage de significations qui, prises isolément, ne peuvent qu'être pêle-mêle, demande des regroupements par accointance de sens, ce que permet la sémantique structurale. Dans notre mémoire, ce langage sémantique, c'est-à-dire l'interprétation que les rappeurs font du monde qui les entoure, devrait nous permettre de saisir l'expérience socio-territoriale qu'ils font de la cité. « Cette exploration des possibilités du langage [...] est aussi l'exploration des profondeurs du sujet » (Eco, 1988b : 238). Ainsi, grâce à une structure sémantique élaborée à partir de divers indicateurs géographiques, nous croyons être en mesure d'explorer leur spatialité d'habitant<sup>49</sup>. Ceci dit, les modes d'être-au-monde dénotés par la sémantique du rappeur ne peuvent seules espérer attester de

<sup>48</sup> À ce sujet il ne faudrait pas évacuer toute la question de la forme, du genre « rap » qui conditionne tout un ensemble de prescriptions linguistiques et terminologiques, de postures sociales et de contraintes rimiques et rythmiques. Ceci dit, toute expression n'est-elle pas issue d'un genre et, du coup, ne peut se targuer de dire totalement vrai, voire d'être dépourvue de la *manière d'être* dont elle est justement issue ?

<sup>49</sup> Attendu que ces rappeurs vivent leur propre spatialité et qu'ils en (inter)prêtent une à ceux qui sont hors de l'univers littéraire, mais également résidents de cités HLM.

l'expérience totale de l'habiter. Ils doivent également s'adjoindre l'arrière-langage, c'est-à-dire le contenu latent et surtout la genèse d'intentionnalité de l'expression. Derrière l'expression se dissimule en effet une idée, une volonté, mieux un *eidos* husserlien à découvrir. Et c'est cette découverte qui est à l'origine du *mot choisi* par le rappeur pour manifester ce qui retentit en lui. Ce retentissement poétique, face cachée du signifié, c'est le langage ontologique que nous postulons acteur et témoin des fondements du mode d'habiter des HLM.

#### 3.4.1.2 La métaphore comme saisie ontologique de l'habiter

Comment une image parfois très singulière peut-elle apparaître comme une concentration de tout le psychisme? (Bachelard, 1957 : 3).

Suivant cette première analyse, nous tenterons de saisir la signification derrière les univers sémantiques exprimés par le rap français. Ricœur fut l'un des précurseurs d'une méthode herméneutique préconisant l'exégèse textuelle – le texte étant ici interprété de façon générale comme une collection de signes qui vont du contenu et sens manifeste au sens caché (Peet, 2003). Cette herméneutique, appliquée au rap français, nous a ainsi permis de lier un dévoilement sémantique s'appliquant au manifeste et à l'existential au métaphorique comme expression du sens latent et de l'ontologique.

Il en est ainsi car, tout d'abord, la métaphore est de type encyclopédique, en terme de conscience sémiotique, puisqu'elle s'efforce de « rendre compte [...] de notre connaissance du monde » (Eco, 1988a : 144) en le mesurant phénoménologiquement, et non seulement en le décrivant comme le fait l'approche dictionnariste<sup>50</sup>.

Effectivement, la métaphore, par définition, ne se limite pas à parler d'une chose dans les termes d'une autre, mais bien « à percevoir, penser ou sentir, à propos d'une chose, dans les termes d'une autre » (Ricœur, 1975 : 109). Ainsi la métaphore serait, pourrait-on dire, l'anti-clos de l'expression. Et toujours selon le même Ricœur, la métaphore relèverait d'une

---

<sup>50</sup> Rappelons que l'analyse de type encyclopédique est davantage contextuelle et circonstancielle qu'une analyse dictionnariste, qui elle entend rendre le sens d'un mot en l'isolant de son contexte (Eco 1988b).

déployabilité systématique grâce à laquelle elle élève un signe, un sème, vers des signifiés d'un autre ordre. Ce faisant, elle ne peut que transcender les horizons référentiels de l'inférence dans laquelle elle est apparue. La métaphore est ainsi un véhicule qui permet non seulement d'aborder une chose en d'autres termes, mais aussi de s'ouvrir à l'indétermination de l'épaisseur significative d'un sème, et donc au déploiement poétique de sa teneur (Ricœur, 1975). Elle amène à penser une chose dans les termes d'une autre, voire elle-même pense une chose dans les termes d'une autre. Et s'il est vrai que la métaphore s'emploie à un « rapport de similitude qui découle de la mise en évidence d'une homologie de structures » (Roux, 1999 : 23), elle reconduit cette homologie sur des routes sémiotiques qui ne lui sont pas proprement homologues (Cohen, 1966). La métaphore est donc cette construction de discours par laquelle le langage se dépouille de sa fonction descriptive pour accéder au niveau imaginaire où sa fonction heuristique peut être déliée (Ricœur, 1975). Heuristique, disons-nous, car c'est de l'imaginaire, en tant que dynamisme organisateur, dont la métaphore devient l'outil privilégié (Roux, 1999), un imaginaire où peuvent dès lors librement s'exprimer son niveau mythique, voire utopique, et sa fonction de découverte.

En somme, la métaphore est cette expression totalisante d'une situation, dans notre cas postulée révélatrice de l'habiter des grands ensembles périurbains parce qu'elle s'attache à réfléchir (reflet) une situation et à réfléchir à (penser) cette même situation. C'est en vertu de cette concrétion résonance/retentissement qui, dans notre cas, se traduirait par espace vécu, que nous pouvons affirmer que la métaphore interpelle toute la charge de signifiante d'une situation d'être, ici l'habiter. Elle est ainsi la figure rhétorique qui *achemine* le mieux cette phénoménologie poétique, teneur de la pensée du poète et véhiculant sa propre portée de sens. « C'est ce qui apparaît dans les procédés métaphoriques [...] (tous) sont des gauchissements de l'objectivité, (tous) consistent à revenir par-delà le sens propre, résidu de l'évolution linguistique, à la vie primitive du sens figuré, à transmuier sans cesse la lettre en esprit » (Durand, 1969 : 484).

### 3.5 Traitement, analyse et interprétation des données

Pour cette section sur le traitement des données, il nous faut présenter la méthodologie employée pour classer les données sur l'existentialité géographique telle que

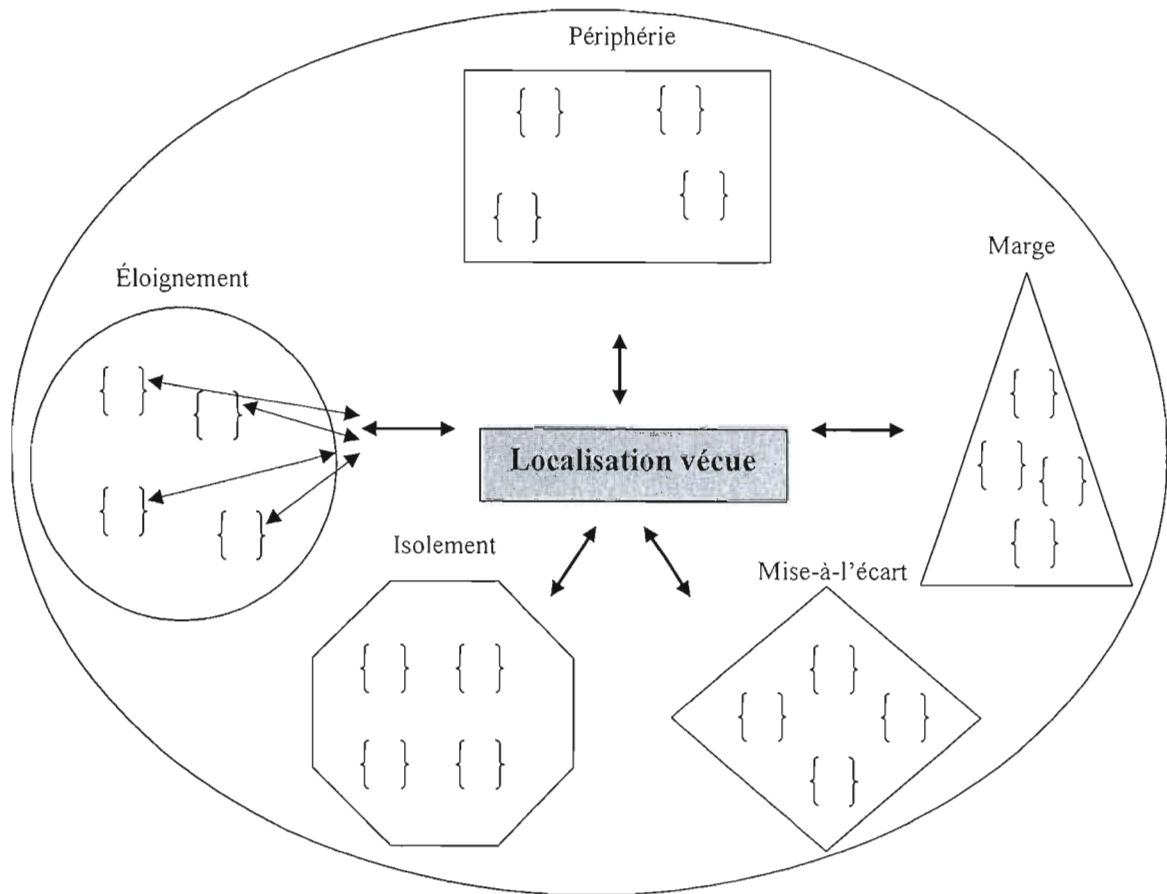


révélée au-travers des textes investigués par les analyses de contenu sémantique et métaphorique précédentes.

Tout d'abord, les données extraites ont été classées selon une méthode appelée l'analyse sémantique fréquentielle. La sémantique permet certaines associations de sens entre sèmes (ou groupe de sèmes posés ici comme unité de mesure de notre démarche) d'un même domaine sémique. Rassemblés en faisceaux de sèmes, ces indicateurs articulent le domaine sémique en tant qu'ils lui sont exclusifs et qu'ils en font ressortir une signification spécifique. C'est-à-dire, et en prenant l'exemple de la localisation, qu'à chaque univers sémantique correspondent divers domaines sémiqes qui lui sont constitutifs. Dans ce cas de figure (fig. 3.1), les domaines « périphérie », « éloignement », « marge », « mise-à-l'écart » et « isolement » sont tous des entités de sens, divergents certes, mais qui convergent compte tenu de l'univers qu'ils spécifient. "Sentence denote propositions, which are sets of possible worlds [...]. Predicates denote properties, which are function which associate a set of things with each possible world" (Portner, 2005 : 207). Cette assertion résume bien la portée de notre entreprise : la plus petite unité de mesure est toujours, irrévocablement, une propriété sémantique révélée et participant d'une signification plus générale. Inversement, on pourrait dire que le domaine sémique est signifiant pour l'univers sémantique et signifié par les sèmes qu'il regroupe. Du même souffle, les domaines sémiqes, compte tenu des faisceaux de sèmes qu'ils interpellent, seront explicités et prendront alors leur teneur ontologique. Nous entendons en effet « décrire [et démontrer] une dynamique de constitution [des formes sémantiques], de façon telle qu'on puisse la comprendre comme inhérente à l'activité [gestaltiste] des sujets, tout comme au milieu sémiotique où elle s'exerce » (Cadiot et Visetti, 2001 : 49). Notre analyse des univers sémantiques par relevé fréquentiel donnera lieu à une série de tableaux qui regrouperont les sèmes dans chaque faisceau ainsi que leur prépondérance statistique. Cette présentation visuelle de nos résultats nous apparaissait primordiale car elle permet de brosser une vue d'ensemble de notre démarche.

Figure 3.1 Schématisation de l'analyse de contenu par univers sémantique et relevé fréquentiel

Univers sémantique de « localisation »



**Légende**

{ } : Faisceaux de sèmes où l'association sémantique est permise par la particularité géographique qu'ils déterminent.

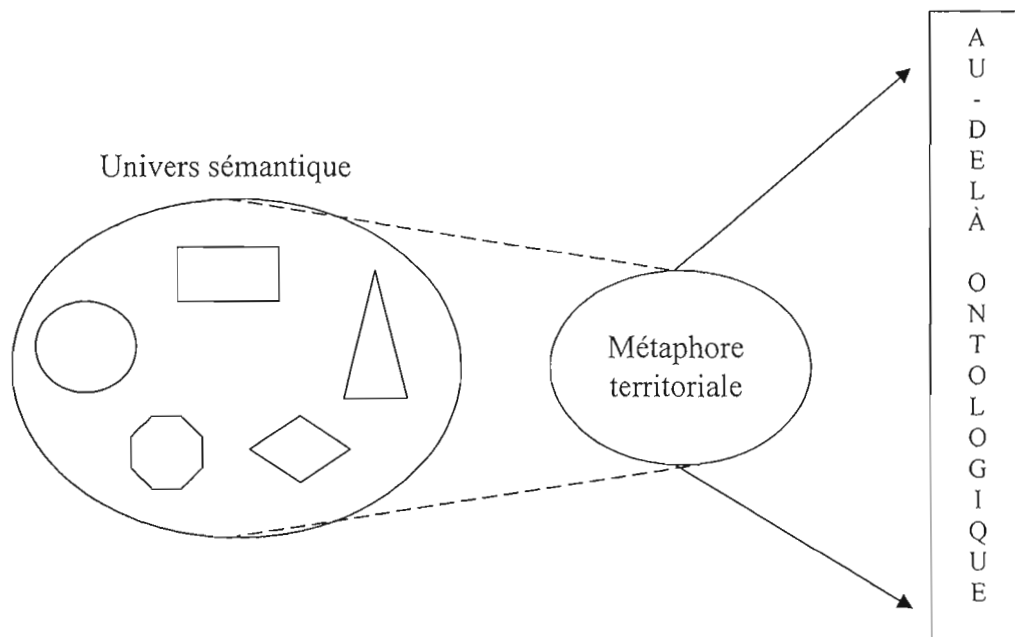
○ : Domaine sémique articulé suivant les divers sens des faisceaux de sèmes.

↔ : Dynamique de constitution (propriété et fonction de) entre faisceaux de sèmes et domaine sémique puis entre domaines sémiques et univers sémantique.

Pour conclure cette présentation des modalités et des finalités de notre analyse de contenu, soulignons que la systématisation sémantique retenue dépend du déploiement métaphorique inféré pour saisir le plus possible l'expérience géographique de la cité HLM. En effet, après avoir décrit et fait le lien entre les divers faisceaux de sèmes, les domaines sémiologiques puis les univers sémantiques, nous avons tenté de cerner les métaphores territoriales qui concentrent le prisme des significations interpellées et le conduisent, en quelque sorte, hors de lui (fig. 3.2). C'est dire que nous attendions de cette stratégie qu'elle révèle autrement, voire davantage, l'expérience de la cité HLM.

La métaphore est prise comme un poème en miniature, et on pose comme hypothèse de travail que, si l'on peut rendre compte de façon satisfaisante de ce qui est impliqué dans ces noyaux de signification poétique, il doit être possible également d'étendre la même explication à des entités plus vastes, telles que le poème entier (Ricœur, 1975 : 121).

Figure 3.2 Déploiement métaphorique comme concentration du sens sémantique et reconduction vers un au-delà ontologique



## CHAPITRE IV

### LE RAP COMME DÉVOILEMENT DE LA GÉOGRAPHIE EXISTENTIELLE DES CITÉS HLM EN FRANCE

#### 4. Les quatre premiers univers sémantiques révélés par le rap

##### 4.0 Aparté méthodologique

Tout d'abord, il nous faut rappeler que ce mémoire s'est structuré autour de 1 778 chansons de rap français produites entre 1990 et 2006. De celles-ci, 477 d'entre elles furent pertinentes à notre analyse car elles présentaient un contenu géographique, pour un total de 1 060 entrées lexicales. Ces entrées se répartissent<sup>52</sup> comme suit en fonction de leurs univers sémantiques respectifs :

Tableau 4.1

Répartition schématique des cinq univers sémantiques du rap français

Univers sémantiques	Localisation	Organisation	Bâti	Paysage	Habiter	Total
<b>Entrées</b>	148	159	134	202	417	1 060
<b>Pourcentage</b>	13,40%	15%	12,64%	19,05%	39,34%	100%

---

<sup>52</sup> Il est à noter que si dans ce tableau (*i.e.* Tableau 4.1) et ceux à venir, les entrées sémantiques et métaphoriques n'ont pas été distinguées dans la compilation des résultats et des pourcentages, elles ont été identifiées par la mise en *italique* des images et des métaphores territoriales, alors que les entrées sémantiques adopteront le style normal de la police utilisée. En effet, il nous semblait méthodologiquement inapproprié de séparer ces deux types d'entrées puisqu'elles nous semblent participer du domaine ou de l'univers qui les articule. Dans les analyses qui suivront, il sera de plus clairement établi qu'elles sont les entrées sémantiques et celles, *stricto sensu*, métaphoriques. C'est par souci de ne pas dédoubler la schématisation de ces univers que nous avons préféré les présenter conjointement, anticipant qu'ils pourraient devenir complémentaires dans l'analyse. Ceci dit, il n'est pas à écarter que la prépondérance des entrées sémantiques est beaucoup plus élevée que celle des données métaphoriques, ce qui n'affectera en rien la fécondité de celles-ci. C'est en *teneur* que les entrées métaphoriques sont à considérer au même titre que celles sémantiques et ce, malgré leur éventuel déséquilibre fréquentiel.

Afin d'exemplifier la sémantique propre à chaque domaine, nous utiliserons certaines citations de rappers que nous trouvons particulièrement évocatrices. À ces illustrations s'adjoindront diverses réflexions de chercheurs en sciences sociales, plus particulièrement en géographie, sociologie et philosophie, qui étayeront notre analyse des cités HLM françaises. En un dernier temps, nous utiliserons ces mêmes métaphores poético-territoriales pour dévoiler la géographicit  de l'univers HLM, telle qu'entendue par l'habitant.   ces m taphores seront parfois adjointes certaines r flexions faites par les rappers sur le sens de l'existence en partant de l'habiter, ce pour l  encore faire se rencontrer l'habiter et l'identit .

#### 4.1 L'univers s mantique de la « Localisation »

L'espace se fait  tre en faisant  tre l'espace (Ostrowetsky,  
1983 : 63)

La localisation, tel qu'esquiss e implicitement auparavant alors que nous d finissions les propri t s du lieu, est l' tat d' tre situ  dans l'espace et ce, dans une double mesure. D'une part, elle correspond   la d signation d'un sujet ou d'un objet qui est mat riellement situ  dans l'espace, ce, en tant que le lieu est toujours relationnel par rapport   la r alit  g ographique dans laquelle il s'inscrit. C'est dire que la localisation est un rapport o  celle-l  s'entend dans la diff renciation spatiale qui permet de saisir ce *l * en lien   une r alit  (*l -bas*) qui la situe. Ainsi « l'espace acquiert son sens non seulement gr ce   sa place mais l'emplacement lui-m me fait sens » (Ostrowetsky, 1983 : 63). Le rapport de localit  fait donc sens par et dans la diff rence spatiale.

En deuxi me lieu, la localisation renvoie  galement   l'environnement imm diat de ce positionnement dans l'espace, soit le contexte g ographique.   ce titre, notons que c'est l' chelle du r sidentiel, du 1:1, qui permet le mieux d'exprimer cette perspective g ographique, ce dans la mesure o  le r sident exp rimente fr quemment le milieu dans lequel est plong  son habitat et est d s lors   m me d'en faire une appr ciation. C'est dire de la localisation qu'elle est  galement un indice de l'environnement (entendu comme milieu), que le r sident de la cit  est   m me de rendre compte lorsqu'il  voque la place de son habitat. Attendu donc que la localisation est tout autant situationnelle que contextuelle, nous

pouvons affirmer avec Moriconi-Ébrard que la localisation « constitue [...] un premier niveau de la construction d'un lieu » (2003 : 574) car c'est elle qui, plus que tout autres éléments de sa géographicit , *territorialise* le lieu.

148 entr es de notre corpus d clinent, au sein des domaines s miques de « P riph rie », «  loignement », « Marge urbaine », « Mise   l' cart » puis d'« Isolement », cette fonction de la « Localisation ».

Tableau 4.2

R sultats par domaines s miques pour l'univers s mantique de « Localisation »

	<b>P�riph�rie</b>	<b>�loignement</b>	<b>Marge urbaine</b>	<b>Mise � l'�cart</b>	<b>Isolement</b>
<b>Entr�es s�mantiques</b>	21	14	26	24	63
<b>Pourcentage</b>	14,19%	9,46%	17,58%	16,22%	42,57%

Les donn es du tableau 4.2 illustrent que si l'exp rience de la localisation en est d'abord et avant tout une de distanciation et qu'elle semble plut t v cue en tant qu'isolement, quel mode d'habiter – et d'exister – celui-ci peut-il convier? Que veut dire concr tement pour l'habitant « vivre en marge »? Comment est ressentie cette mise-  l' cart d'un point de vue g ographique? Pour y r pondre, voyons tout d'abord ce que les rappers entendent lorsqu'ils qualifient de « P riph rie » l'endroit o  ils habitent.

#### 4.1.1 P riph rie ou l'absence de correspondance de l'urbain

L'ensemble o  l'on ne vit pas ensemble et qui ne se situe jamais au centre de rien (Aug , 1992: 135).

Le domaine s mique de « P riph rie » comprend 21 entr es pouvant  tre regroup es au sein de trois groupes de s mes distincts : « Contraint aux transports », « Limite de l'urbain » et « In-concordance urbaine ».

Tableau 4.3  
Résultats pour le domaine sémique de « Périphérie »

	<b>Contraint aux transports</b>	<b>Limite de l'urbain</b>	<b>In-concordance urbaine</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	6	11	4
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Prendre le RER » (2) « Stations » (2) « Trains » (2)	« Frontières » (2) « Le périphérique » (2) « Parallèle » (1) « Périphérie » (5) « Ceinture de feu » (1)	« Décalage » (1) « Derrière » (1) « Faubourgs » (1) « Mauvais côté du périphérique » (1)

Le premier sous-groupe sémique démontre que le rapport de localité est vécu comme contraignant car plusieurs déplacements sont nécessaires entre le lieu de résidence et les autres lieux d'activités : centre-ville, travail, loisirs, etc. C'est ainsi que le vocable « Périphérie » garde des « traces visibles d'un ordre préexistant face auquel le territoire à nommer se positionne désavantageusement » (Adell et Capodano, 2001 : 68). Cette fâcheuse localisation et les nombreux déplacements qu'elle commande sont repris dans les sèmes « Prendre le RER<sup>53</sup> » « Stations » et « Trains ». En effet, alors que les habitants de cités HLM vivent en banlieue, une grande partie de leur temps quotidien est consacrée à leurs déplacements.

« Ma jeunesse a la couleur des trains /  
RER C, pendant l'trajet j'rêvais de percer »  
(Booba, « Ma définition », *Temps mort*, 2002).

Booba, évoquant que sa propre « jeunesse a la couleur des trains », illustre que les déplacements sont si nombreux et longs en banlieue que son être est en grande partie façonné par ce temps passé dans les transports. Sansot déplore aussi que la banlieue française souffre de ces déplacements excessifs : « Elle aura péri du dedans, à son exacte place; avec de nouveaux habitants et des moyens de transport qui, sans la déplacer, la fixaient dans une autre géographie, dans l'immense réseau du péri-urbain parisien<sup>54</sup> » (1986 : 131). Et il en est ainsi car cette situation en périphérie inscrit le mode d'habiter de la cité dans une autre géographie,

<sup>53</sup> RER : Réseau express régional.

<sup>54</sup> Voir la Figure 4.1 pour saisir toute la portée de cette *géographie de la périphérie* en région parisienne (p.96).

celle des transports<sup>55</sup>. Et encore des transports en commun compte tenu de la précarité économique de la plupart des habitants de cité HLM (Begag, 1991).

Force est également de constater que les heures de fonctionnement de ces transports limitent la liberté de déplacement. À titre d'exemple, la cité du Mas-du-Taureau, à Lyon, est située à 45 minutes du centre-ville via le transport en commun, ce qui ne facilite pas la liberté de mouvement, d'autant plus que le TCL (Transport Collectif Lyonnais) cesse son service à minuit. Ce qui limite *de facto* pour cette population sa fréquentation du centre de Lyon. Cet investissement temporel, combiné à la fourchette des heures d'ouverture du transport en commun, entraîne une dépendance des habitants de cité envers ce service public.

Ce trait limitatif se traduit même au quotidien par une certaine inertie spatiale chez plusieurs habitants de cités HLM,

« Je suis né à 2 kilomètres d'où j'traîne »  
(Booba, « Jusqu'ici tout va bien », *Temps mort*, 2002).

voire une forme de captivité.

En revanche, les personnes plus démunies auront un champ urbain réduit, en logeant très loin avec des moyens de transport mal commodes ou plus près dans des immeubles collectifs des zones « sensibles » : on peut parler dans ce cas d'habitants « captifs » (Paulet, 2000 : 172).

Cette situation excentrée des cités HLM est également soulignée dans le deuxième groupe sémique des « Limites de l'urbain ». Avec ses 11 entrées, quelques rappers s'intéressent à la localisation en banlieue comme à une situation de limite, de frontière. Or, selon Marcel, « Les situations limites [...] présentent un caractère final, ultime » (1940 : 333).

Cette précision nous apparaît utile pour mieux saisir le caractère frontalier<sup>56</sup> de la localisation de la banlieue dans le champ urbain. À la limite de l'urbain, se trouve en effet le

---

<sup>55</sup> C'est-à-dire davantage virtuelle et mécanique, fait de mouvements, de directions et de distances, ceci rendant la territorialité plus ardue.



périurbain, mieux le péri-urbain, soit cette entité proche de la ville mais toute autre car au-delà (ou en deçà) des propriétés urbanistiques qui font la ville. L'un des sèmes les plus évocateurs de cette expérience de la limite de l'urbain est celui de « Parallèle ». En effet son utilisation pour qualifier la position et la nature de la banlieue HLM dans l'entité métropolitaine laisse entrevoir une urbanité<sup>57</sup> sur un autre plan.

La signification contenue dans ce vocable permet de mettre en cause le caractère unitaire de la ville française. L'utilisation du terme « Parallèle » laisse ainsi entendre que prévaut une certaine discordance entre deux types d'espaces urbains : le centre et la périphérie, et donc entre deux modes d'y habiter. Donzelot souligne à cet effet que les banlieues HLM veulent être prises « en compte dans la société, y entrer au lieu de camper à ses portes » (2004 : 20). C'est dire que la banlieue n'y participerait pas vraiment. Ce trait infirme en quelque sorte son caractère de situation limite car elle serait déjà par-delà l'urbain, tel un corps étranger qui ne lui appartient pas (Ion, 1987).

Pour cette dernière thématique, nous avons préféré utiliser le préfixe latin « in » renvoyant au caractère privatif du terme exprimé, plutôt que celui de « dis », davantage le propre d'une séparation, d'une malfaçon. Les sèmes « Décalage », « Derrière » et « Mauvais côté du périphérique » renvoient tous à une critique de l'urbain qui ne se crée pas en banlieue, qui ne s'est point *re-créée* en cité.

« Mais c'est toujours la misère pour ce qui pousse derrière /  
Pousse, pousser au milieu d'un champs de béton »  
(IAM, « Demain c'est loin », *L'école du micro d'argent*, 1999).

L'utilisation du mot « *derrière* » en cet extrait pour qualifier le rapport que la banlieue entretient avec la ville renvoie explicitement à un devant, à un premier qui souligne la position désavantageuse des cités périurbaines (Adell et Capodano, 2001). Ce tandem

---

<sup>56</sup> Frontalier au sens de friche qui ne peut se nommer ni urbaine ni rurale, mais qui trouve sa signification spatiale dans une géographie qui lui est unique.

<sup>57</sup> Le premier sens d'urbanité serait celui du caractère proprement urbain d'un espace. Le sens latent serait celui de la combinaison de l'éthique de l'aménagement et de l'esthétique du paysage faisant d'un espace urbain, un espace *viable et réfléchi*. Urbanité nous vient en effet du latin *urbanitas* qui veut dire « caractéristique de la ville », mais également « bon ton, politesse ». L'urbanité serait donc le savoir-faire urbain de bon goût, la ville bien pensée.

spatial est implicitement hiérarchique. En effet, le centre est devant car c'est lui qui prime (du latin *primus*, « premier »); la périphérie est plutôt une donnée négligeable, plus distante et passive, sa situation en circonférence (du latin *peripheria*, « circonférence ») se voulant ici péjorative. Ces valeurs associées à des positions sont sensibles avec le sème « Mauvais côté du périphérique » où est souligné le caractère dépréciatif de son emplacement. Halbwachs dit ainsi des banlieues qu'elles sont des endroits « où l'on est dans la ville sans y être réellement, sans se confondre avec sa chair et son sang » (1932 In Grafmeyer et Joseph, 2004 : 328). Ce caractère est réaffirmé par le sème « Faubourgs<sup>58</sup> », entendu comme les quartiers d'une ville situés hors de son enceinte, hors de son emprise. Tels les anciens faubourgs moyenâgeux, les banlieues HLM ne participeraient pas de la ville-centre. Le rap français explore ce faisant la dissociation (ou dislocation) entre le faire urbain<sup>59</sup> et le hors urbain, ou la *dé-faite* de la ville dans ce qu'elle doit permettre d'unificateur dans l'épaisseur de ses différents quartiers.

Pour conclure sur ce domaine de la « Périphérie », nous pouvons lier le « Décalage » qui en résulte au transit occasionné par les transports en commun.

« Tu sais là où l'on vit, décalage horaire »  
(Cercle Rouge, « Ainsi va la vie », *Cercle Rouge*, 1998).

Ce « décalage horaire » correspond à ce que les urbanistes états-uniens ont nommé le « spatial mismatch », c'est-à-dire le décalage spatial. En effet, dans certains quartiers périphériques, la distance entre l'habitat et l'emploi est problématique dans la mesure où les habitants renoncent « à se mouvoir vers des emplois qui, compte tenu des frais de déplacement, rapporteraient à peine plus que les revenus du chômage ou de l'aide sociale » (Donzelot, 2004 : 23); ce d'autant plus que les tarifs de ces transports privilégient presque exclusivement ceux qui bénéficient d'un travail salarié (Mangeot, 1999). Juxtée à la temporalité afférente à l'usage de ces mêmes transports en commun, *i.e.* leurs heures de fonctionnement limitées et la distance à parcourir en temps, cette géographie de la périphérie

---

<sup>58</sup> *Faubourg* : de *fors* « hors » et *borc* « bourg », provenant du latin *foris* « dehors » et *burgus* « bourg ». 1. Partie d'une ville qui déborde son enceinte, ses limites. 2. Quartier, localité à la périphérie d'une grande ville. (Petit Robert, 2004 : 1040).

<sup>59</sup> Le *faire urbain* pourrait s'entendre comme l'ensemble des mécanismes qui font la ville, ce qui, en même temps la spécifie, la fait exister.

décourage la mobilité de bien de ces habitants. Somme toute, dans cet écart entre l'urbain et le périurbain persiste une absence de correspondance, de véritable coalescence géographique qui en font deux entités distinctes, l'une comme l'autre réfutant chez sa contrepartie ce qu'elle a d'organique, de vivant et d'intégrateur.

Figure 4.1 Les territoires d'intervention en Île-de-France



Source : Anderson, Antoine et Vieillard-Baron, Hervé. 2003. *La politique de la ville : Histoire et organisation*. Paris, ASH, p.51.

4.1.2 Éloignement ou le *dasein* distant<sup>60</sup>

Le domaine de l'« Éloignement » compte lui 14 entrées.

Tableau 4.4

Résultats pour le domaine sémique de l'« Éloignement »

	<b>Constat d'éloignement</b>	<b>Distance dépréciative</b>	<b>Géographie et Jules Verne</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	2	7	5
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« 60 Km de la capitale » (1) « Région parisienne » (1)	« Éloignée » (1) « Loin » (4) « Loin de la tour Eiffel » (1) « Trop loin » (1)	« À 92 100 mètres sous l'océan » (1) « 20 000 banlieues sous l'amertume » (1) « 20 000 lieues de la mer » (1) « 20 000 lieux nous séparent » (1) « 20 000 lieux sous la merde » (1)

Cet autre domaine de l'univers de la « Localisation » est révélateur d'une notion de première importance dans la compréhension de l'habiter en cité HLM : la distance. Considérant l'espace d'un point de vue strictement géographique et relationnel, nous ne retiendrons pas pour nos besoins sa conception euclidienne<sup>61</sup> mais plutôt celle de Leibniz pour qui la distance relie et sépare les choses, tout en étant essentielle à leur définition. C'est-à-dire que la distance est ce qui permet l'ontologie spatiale des choses dans la mesure où elle situe les lieux par l'entrelacs d'espaces qu'elle fixe entre ceux-ci. « L'espace n'est pas le milieu dans lequel se disposent les choses, mais le moyen par lequel la position des choses devient possible » (Merleau-Ponty, 1976 : 281).

Le phénomène de distance, ou plutôt de mise à distance, est ce qui situe et, par le fait même, ce qui distingue les banlieues par rapport au centre urbain. C'est du moins ce que le premier groupe thématique illustre. L'utilisation du vocable « Région » est à cet égard très significative. Située dans le périurbain, la cité convierait un mode d'habiter – quoique *a*

<sup>60</sup> « Par ailleurs, les distances immatérielles, symboliques, imaginaires sont aussi concrètes que les distances matérielles: si le résidant d'un grand ensemble ne se sent pas chez lui au centre-ville au point qu'il ne s'y rende pas, il s'agit bien d'un fait de distance « spatiale » tout à fait comparable à celui que créerait la construction d'un mur traversant l'espace urbain » (Lévy, 2003 : 269)

<sup>61</sup> « Cet espace suppose la continuité (pas de lacune) et la contiguïté (pas de rupture), mais aussi l'uniformité (métrique constante en tout point) » (Lévy In Lévy et Lussault 2003 : 351).

*priori* fortement apparent à celui de la ville – presque paysan, dans ce qu'elle présente d'étendue entre elle et le centre. Comme si la ville avait laissé de la campagne, entre son centre et ces capsules périphériques.

Le deuxième groupe sémique, usant des sèmes « Éloignée », « Loin » et « Trop loin », qualifie négativement le rapport de localité en banlieue. Comprise comme un écart géographique, la distance y traduit également une distanciation sociale. Bourdieu dira que : « [...] l'incorporation insensible des structures de l'ordre social s'accomplit sans doute, pour une part importante, au travers de l'expérience prolongée et indéfiniment répétée des distances spatiales dans lesquelles s'affirment des distances sociales » (1993 : 163). Or, il n'est pas à voir dans les distances sociales la distance territoriale, et donc, *a contrario*, de voir dans ces mises à distance physiques une reconduction tangible des écarts socioéconomiques qui minent les populations des cités HLM. C'est dire que la mise à distance devient socio-territoriale, redoublant par le fait même de force persuasive (Bourdieu, 1993).

« Tout le monde sait que Mantes-La-Jolie, c'est loin /  
78, c'est là d'où on vient, c'est pas le bout du monde /  
Faut prendre le train / [...] /  
À 60 km à l'ouest de la capitale »  
(Expression Direkt, « 78 », *Le bout du monde*, 1998).

Plusieurs entrées sémantiques explicitent dans cette citation ce phénomène de distanciation. Tout d'abord, on y souligne qu'il est physiquement nécessaire d'utiliser les transports pour atteindre Mantes-La-Jolie depuis Paris (fig. 4.1). Plus subtilement, la mention « c'est pas le bout du monde » évoque, à notre avis, que la distance parcourue depuis le centre-ville, même si ce ne sont que 60 kilomètres, suffit pour aboutir à ce qui semble être l'univers hors-polis, *i.e.* un microcosme périphérique distant du macrocosme urbain dans lequel il s'inscrit. Ainsi, pour Expression Direkt, la distance à franchir est non seulement astreignante, mais encore elle embrasse toute la différence qu'il y a entre les quartiers des centres urbains et les quartiers de banlieues HLM.

« J'ai grandi à Paris / Où ça? /  
Loin de la tour Eiffel /  
Quoi de plus universel »  
(Oxmo Puccino, « Les ghettos du monde », *L'amour est mort*, 2001).

En usant de l'expression « Loin de la tour Eiffel », Puccino confirme que la cité ne fait pas office de figure emblématique de l'urbanité française. Ainsi cette distance physique est aussi une distance symbolique face aux lieux à forte teneur patrimoniale et/ou identitaire des centres. Dès lors, on « est en droit de penser que la distance spatiale renforce à coup sûr la distance sociale » (Preteceille, 1995 : 11), distance reconduite également au sein d'un plan de valeurs géoarchitecturales.

Pour d'autres, l'utilisation répétée de la préposition « *sous* » marque une position d'infériorité par rapport à ce qui serait en haut. Cette préposition indique une subordination certes géographique, mais aussi socio-politique, dans la mesure où l'ordre hiérarchique du « sur » est accordé aux centres urbains et celui du « sous » aux banlieues HLM.

« Tu vois 20 000 banlieues sous l'amertume »  
(Cercle Rouge, « Retour à terre », *Cercle Rouge*, 1998).

Cette analogie avec l'isolement dans les profondeurs du célèbre roman de Jules Verne souligne combien un homme (Nemo chez l'auteur) ou un groupe d'hommes (habitants des HLM cités par les rappers), peuvent être mis au ban de la société. Est imagée ici la tension entre liberté et confinement géographique qui veut dire, pour la première, liberté de choisir, autant que faire se peut, son lieu de vie et, pour la deuxième, être assujettis à un espace caché, retiré. Cette urbanité (si) lointaine, distante face à un être-là banlieusard privé de toute centralité<sup>62</sup> symbolique, est même qualifiée de « Marge urbaine ».

---

<sup>62</sup> Centralité entendue comme la densité maximale d'activité urbaine en un point – souvent le centre-ville – le rendant perceptible en tant que centre de l'urbanité et susceptible d'être expérimenté par le sujet (Moles et Rohmer, 1982).

## 4.1.3 Marge urbaine ou les angles morts de la ville

With no participation / You ain't part of the nation  
(C-Rayz Walz, « Not for nuthin », 2006).

Ce groupe sémique, deuxième en importance avec 17,58% des entrées de l'univers sémantique de la « Localisation », compte 26 entrées qui se distribuent comme suit :

Tableau 4.5

Résultats pour le domaine sémique de « Marge urbaine »

	Espace dévalorisé	Quartiers marginaux	Rejet de l'urbain
<b>Entrées sémantiques</b>	5	17	4
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Laissez à l'abandon » (2) « Terrain vague vaste » (2) « Zone industrielle brute » (1)	« Angles » (1) « Coin » (4) « Égaré » (1) « Humain sur la touche » (1) « Marge » (8) « Marge voilée » (1) « Oubliée » (1)	« Cité à part » (1) « Hors-piste » (1) « Tellement à part » (1) « <i>Satellite</i> » (1)

Derechef, ce domaine enjoint la réflexion sur l'immédiateté – ainsi que les propriétés – des espaces bordant la cité HLM. Ainsi, avec cinq mentions, le groupe « Espace dévalorisé » met en contexte les espaces qui lui sont limitrophes tout en étant constitutifs du milieu dans lequel elle se localise. C'est ainsi au sein de ce groupe qu'il est illustré que les cités HLM sont inscrites majoritairement dans des zones industrielles, *i.e.* hors des fonctions et usages propres à une logique résidentielle.

En effet, les sèmes « Zone industrielle brute » et « Laissez à l'abandon » témoignent de la dévalorisation des espaces adjacents à la cité. Car « il y a déjà une relation d'inégalité par rapport à tout ce qui n'est pas la ville. Tout ce qui est périurbain en est quelque peu dévalué » (Chaline, 1993 In Addel et Capodano, 2001 : 69). Ce qui explique que ce sont ces espaces déjà dévalués, hors-ville<sup>63</sup>, qui reçoivent, rappelons-le et en parallèle à l'implantation des industries par souci de réduire les coûts de localisation, de les rapprocher à proximité des logements ouvriers et de désencombrer les centres-villes (Vieillard-Baron, 2001), les grands

<sup>63</sup> À ne pas confondre avec les *outer-city* britanniques, qui sont des espaces extérieurs aux centres-villes, mais qui demeurent quand même *la ville*. Ici, l'idée est plutôt de saisir la localisation des cités HLM comme hors des limites *corporelles* de la ville et de la campagne.

ensembles d'habitats sociaux. Vouées au seul travail, ces cités ouvrières virent leur environnement immédiat évider des services de proximité. C'est ainsi que, devant l'impossibilité d'y avoir une vie de quartier, ces espaces centrés sur l'industrie seront amenés à connaître ultimement une dévaluation résidentielle. « C'est ici que parler des banlieues défavorisées prend tout son sens : celui de zones qui n'ont pas la faveur de l'État » (Gillet In Augustin, J.-P. et Gillet, J.-C., 1996 : 181).

Groupe thématique le plus important de ce domaine de la « Marge urbaine », les « Quartiers marginaux » avec les vocables « Angles », « Coins », « Marge » et « Marge voilée », illustrent l'absence de centralité de cet espace urbain et la marginalité de ces territoires de l'exclusion en France.

« Ceux qui ont grandi noyés, dans leur putain de marge voilée »  
(Antidote, « La main sur le cœur », *L'encre métissée de sang*, XXX)

Cette « marge voilée », occultation sur le territoire urbain d'une part, et distorsion de la perception du faire ville, d'autre part, manifeste ce retrait trouble dans l'arrière-plan de l'urbain. Ce voile entre intérieur, urbanité organique, et extérieur, urbanité chaotique, crée une marginalité tout autant territoriale que sociale. Cette compréhension de la pauvre urbanité des cités (Donzelot, 2004) est attestée dans la deuxième thématique du groupe des « Quartiers marginaux », ce en usant des sèmes « Égaré », « Humain sur la touche » et « Oubliée ».

La marginalité géographique des banlieues engendre selon les textes consultés l'impression de vivre dans des quartiers oubliés – si ce n'est ignorés, négligés – de l'agglomération, abandonnés par la société civile. « Humain sur la touche », les habitants des cités se sentent sinon hors de la civilité métropolitaine, à tout le moins laissés pour compte. Pour lors, cette retraite résidentielle devient la réification territoriale de cette inacceptation socio-urbaine.



Effectivement, certains habitants perçoivent ce retrait comme un véritable rejet<sup>64</sup> par l'urbain (Adell et Capodano In Rivière d'Arc, 2001). Alors que les politiques de la ville tentèrent de résorber ces poches de pauvreté que sont les cités, elles disqualifiaient et stigmatisaient tout autant ces territoires, devenus presque égotants au sein de l'agglomération (Ion, 1987). Cette fin de non-recevoir urbaine dont « la conséquence la plus redoutable est la position de ces grands ensembles, rejets en périphérie et formant des îlots à l'écart » (Paulet, 2000 : 170), augmente ce sentiment d'indisponibilité de l'espace urbain pour le logement social. Une *indisponibilité* traduite notamment par l'utilisation des sèmes « Cité à part » et « Hors-piste ». S'opère alors une dialectique d'indésirabilité géographique où « L'adverbe « hors » sous-entend un lieu de référence auquel on n'appartient pas » (Paquot In Younès et Mangematin, 1996 : 95).

Cette manifestation d'intolérance de l'organisme urbain vis-à-vis sa banlieue porte la marque d'une certaine dénégation socio-territoriale qui devient, par appropriation d'une représentation partagée, une véritable disqualification sociale, voire une négation civique des dites populations de banlieues (Paugam et Van Zanten In Schnapper, 2001). Poche dira de cette double étiquette identitaire (territorial et social) qu'il est résultat des mécanismes de passation d'une « publicité reconnue [du] territoire auquel est attachée la citoyenneté » (1992 : 20), ce dans la mesure où une expression négative attribuée à un territoire peut fortement devenir attribut dans la construction identitaire de ceux qui l'occupent.

« Pour ceux qui nous enferment derrière une cloison /  
Une cité à part, plongée dans le noir »  
(IAM, « Planète Mars », *De la planète Mars*, 1991).

Lorsqu'il est question chez IAM de cette « cité à part, plongée dans le noir », on peut déjà voir que cette position dans l'aire urbaine leur est défavorable.

La distance – entre les cités d'habitat social et le périurbain pavillonnaire, entre celui-ci et les centres gentrifiés des grandes villes – est vécue comme rejet d'un univers par l'autre, alimentant l'amertume et les frictions, le sentiment de ne pas appartenir à la même ville, à la même société (Donzelot, 2004 : 17).

---

<sup>64</sup> À ce titre, les deux auteurs vont plus loin dans l'utilisation du vocable « *résidu* » pour désigner les grands ensembles en périphérie face à la centralité (refusée) des villes.

Pour Donzelot, cette marginalité géographique crée un hiatus entre des mondes contigus dans l'espace, mais dissociés sur le plan sociétal, civil. Ainsi, ce rejet de l'urbain se vit finalement comme un refus de (et à) l'urbain, où les espaces qui reçoivent ces grands ensembles et leurs habitants sont non seulement dévalorisés, mais aussi dévalorisants.

#### 4.1.4 Mise à l'écart ou la relégation vers la désurbanité

Loin du cœur, loin des yeux (Gillet, 1996 : 179).

Le domaine sémique « Mise à l'écart » se décline comme suit :

Tableau 4.6

Résultats pour le domaine sémique de « Mise à l'écart »

	<b>Relégation républicaine</b>	<b>Séparé de l'urbanité</b>	<b>Face cachée de la ville</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	6	14	4
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Dégagés vers ces couronnes » (1) « Discrimination à notre échelle » (1) « Éparpillés en France » (1) « Quartiers dispatchés » (1) « Triés » (1)	« Diviser » (3) « Exclusion » (3) « Mise à l'écart » (4) « Nous mettre de côté » (1) « Quartier coupé » (1) « Quartiers écartés » (2)	« Cachés » (2) « Face cachée » (1) « Jetés dans l'obscurité » (1)

Le groupe « Relégation républicaine » introduit la notion de geste politique dans la situation géographique marginale des banlieues HLM. En effet, ces concentrations d'habitats sociaux sont régies par la politique de la ville<sup>65</sup> en France. Depuis le passage à l'industrialisation, les acteurs – politiques, immobiliers, industriels – de l'ère des grands ensembles évoquaient l'augmentation de la taille du logement collectif comme condition à leur modernisation (Pinson In Segaud *et al*, 1998). Dès lors, ce changement de volume réclamait également un changement d'échelle géographique. C'est ainsi qu'ils se rabattirent sur ces espaces toujours plus éloignés des zones construites comme réserves foncières demeurées intactes (*Idem*). Le choix de localisation en périphérie des grands centres urbains s'imposait dès lors pour ce gigantisme urbanistique. Pour lors, les concepts de pouvoir et

<sup>65</sup> Voir le chapitre I pour un exposé plus détaillé de la politique de la ville.

d'espace devenaient inextricablement liés et ce, davantage lorsque le territoire à aménager fut de compétence publique.

Les processus sociaux s'expliquent par le concept de domination : certains groupes détenant l'argent et le pouvoir, exercent une influence décisive sur l'organisation de l'espace. La ségrégation sociospatiale proviendrait donc de cette domination et de cette relation complexe entre espace et pouvoir (Paulet, 2000 : 113).

Ainsi, lorsqu'il y a emploi de verbes d'action comme « Dégagés », « Réduits » et « Triés » dans les textes de rap investigués, on peut déduire que cette relégation est géopolitique dans la mesure où elle est imposée par les acteurs politiques et où elle implique des espaces spécialement identifiés. Dès lors

seront dites ségréguées les populations qui non seulement connaissent une forte concentration spatiale, mais qui de surcroît se trouvent plus ou moins assignées à cette concentration, sous l'effet de pratiques et de logiques d'exclusion ou de relégation dont elle sont en quelque sorte « l'objet » (Grafmeyer In Brun et Rhein, 1994 : 95).

La connotation sémantique derrière ce premier groupe thématique est l'assignation à résidence. Soit une forme de « Relégation républicaine » car, en plus d'y saisir la sommation politique, s'y impose aussi l'échelle territoriale de ce groupe, *i.e.* celle de la nation. Ainsi, en employant les sèmes « Discrimination à notre échelle », « Éparpillés en France » et « Dégagés vers ces couronnes », les rappers tentent de faire saisir l'ampleur de cette situation.

Le deuxième groupe thématique illustrant cette mise à l'écart est celui de « Séparé de l'urbanité ». Reprenant le caractère d'injonction politique précédent, il en diffère en introduisant, à une autre échelle, la division infra-urbaine. Une division qui se comprend tout autant en termes géographiques (périphérique et rupture spatiale) qu'architecturaux (fracture dans la facture urbaine globale), sociaux (populations précaires) et même urbanistiques (évidement des services de proximité et de première nécessité; absence du secteur récréatif). Il est donc ici question de ruptures spatiales en vertu d'infrastructures qui, autoroute, chemin de fer, échangeur, industrie lourde, etc., couperaient, par leur taille, un quartier d'un autre.

Par exemple, et tout comme aux États-Unis, les infrastructures routières de grande envergure se situent surtout dans les ghettos pauvres, uniques endroits où ces armatures publiques pouvaient être implantées sans se soucier des groupes de pressions citadins (Hilfiker, 2002) (fig. A-1, appendice A). Ces ruptures urbaines furent longuement analysées par Lynch qui disait d'elles :

They are the boundaries between two phases, linear break in continuity: shores, railroad cuts, edge of development, walls. They are lateral references rather than coordinate axes. Such edges may be barriers, more or less penetrable, which close one region off from another (1960 : 47).

Véritables frontières urbaines, elles coupent ainsi entres elles deux aires désormais inconciliables et quasi-impénétrables. C'est notamment le cas des cités HLM françaises qui, à plus petite échelle que leurs homologues états-uniens, les ghettos noirs, sont coupées du reste de l'urbain par ces superstructures (Clark, 1965). « Que l'on songe, par exemple, aux cités américaines que les ponts, les échangeurs, les parkings, les centres commerciaux tuent et désagrègent » (Sansot, 1996 : 95). Situation similaire en France où, en vertu de leur position périphérique, les cités HLM subissent la proximité des multiples autoroutes qui convergent vers le centre des villes et ce, tout en étant déjà situées dans leurs couronnes industrielles. Avec l'utilisation des vocables « Diviser », « Quartier coupé », « Quartiers écartés », plusieurs textes avancent que ces cassures sont vécues comme autant de barrières qui augmentent l'« Exclusion », la « Mise à l'écart » et la mise « de côté ».

« Trop longtemps plongés dans le noir /  
À l'écart des lumières et des phares /  
Éclairés par l'obscur clarté de l'espoir /  
Les enfants des cités ont perdu le contact »  
(Suprême NTM, « Qui paiera les dégâts », 1993, *j'appuie sur la gâchette*, 1993).

Cette perte de contact avec l'urbanité de la société métropolitaine est l'une des conséquences néfastes de cette mise à l'écart. C'est de cette façon que « ces quartiers, pour la plupart excentrés et éloignés des fonctions urbaines essentielles » (Horenfeld In Segaud *et al.* 1998 : 142), souffrent de cette séparation autant *pratique* que physique. Ceci augmente alors le niveau d'impraticabilité de ces espaces qui, toute proportion gardée, ne sont somme toute qualifiés d'urbains qu'en vertu de leur localisation.

Or, compte tenu de cette urbanité fuyante depuis cette division spatiale, qu'advient-il de la place des résidents des cités HLM dans cette société civile? N'est-il pas du ressort de l'État français de garantir « l'unité et l'identité, l'identité, de tous les territoires de la République une et indivisible » (Gillet, 1996 : 182)? À terme, cette séparation nette dans le paysage urbain des quartiers HLM n'ouvre-t-elle pas la voie à une réflexion sur la « Face cachée de la ville »?

En usant de sèmes tels « Cachées » et « Jetés dans l'obscurité », les rappers réaffirment le caractère occulte des cités face à la ville. Occulte, soutenons-nous, dans la mesure où « on s'ingénie à faire disparaître de la vue des nantis et du paysage des quartiers centraux ou résidentiels les constructions qui font tache comme on ne veut pas voir traîner dans la rue les SDF et autres indésirables » (Frey In Paquot, Lussault et Body-Gendrot, 2000 : 188-189). Envers du décor bien pensé des centres, on cherche donc à isoler les cités HLM.

#### 4.1.5 Isolement ou l'ostracisme géographique

Ce qui est nulle part n'existe pas (Aristote).

Plus important domaine sémique de l'univers de la localisation, l'« Isolement » compte 63 entrées qui se répartissent comme suit :

Tableau 4.7  
Résultats pour le domaine sémique de l'« Isolement »

	Refuge	Profondeurs	Solitude spatiale	Ostracisme géographique
<b>Entrées sémantiques</b>	3	27	20	13
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Repère notoire » (1) « Nids de serpent » (1) « Tanière » (1)	« Bas fonds » (7) « Cave » (3) « Coins noirs » (1) « En bas » (1) « Fin fond » (1) « Précipice » (1) « Sous-sol / Souterrains » (6) « Trou à rats / Trou » (7)	« Ghettoïser » (1) « Isolement » (2) « Isolés » (6) « Reclus » (3) « Ségrégation » (5) « Île » (3)	« Banlieues condamnées » (1) « Invisibles » (2) « Nous ignorer » (1) « Nulle part » (5) « Perdu le contact » (1) « Néant » (3)

Avec trois entrées, le groupe du « Refuge » entend démontrer que, en vertu de sa position isolée dans l'aire urbaine, la cité HLM s'apparente à un territoire du repli, à un refuge. Le vocable « Repère notoire » et les métaphores « Nid de serpent » et « Tanière » reprennent l'idée antérieure de captivité. Cette sémantique animalière illustre que certains habitants de cité HLM « connaissent ces phénomènes d'enfermement spatial, à la fois vécus comme une captivité et comme un refuge » (Bachmann In Ferreol, 1992 : 135). Le terreur dont il est ici question n'est pas le blottir indistinct de « la phénoménologie du verbe habiter » (Bachelard, 1957 : 19) où il devient possible pour l'habitant de « se ramasser sur soi-même » (*Ibid* : 130). Ce recueillement dans le confort du nid s'entend plutôt comme une renonciation à l'urbain. L'image du « Nid de serpents » est ici propre à cette phénoménologie du ressassement refoulé. Le sème « Repère notoire » manifeste pour sa part l'évidence de la fuite et du repli pressentis dans toutes les cités de France, du reste seuls endroits *où être* (Lepoutre, 1997). Cet antre périurbain, vécu comme territoire du cacher plutôt que du blottir, interpelle la sémantique de la honte et de l'opprobre comme condition sociale vécue dans cet espace de ressac territorial. Cette dissimulation spatiale est également évoquée par le groupe sémique des « Profondeurs ».

Avec l'utilisation des sèmes « Bas fonds », « Cave », « En bas » et « Fin fond », ce groupe nous offre à penser qu'il existe une *sous-France*, de deuxième ordre (Bauer et Roux, 1976). Ainsi, ce groupe lie une imagerie d'infériorité socio-urbaine à la cité HLM, ce qu'illustrent tout spécialement les métaphores du « Précipice » et du « Trou ».

« Sortir du noir cousin, le silence d'un coin sans écho »  
(Cercle Rouge, « Ainsi va la vie », *Cercle Rouge*, 1998).

Une certaine invisibilité géoexistentielle<sup>66</sup> ressort de cette citation. À un silence social qui minerait les populations les plus déshéritées s'ajouterait un mutisme territorial. En effet, et malgré que le rap puisse en être le premier porte-voix, les habitants des cités vivent encore et encore cet isolement géographique comme une abyssale demeure.

---

<sup>66</sup> Nous entendons par géoexistentielle toute médiation entre l'existence et le lieu, ainsi que toute méditation sur l'expérience existentielle des rapports au lieu ou au territoire.

« Dans mon précipice y a aucune assistance publique »  
(Tandem, « Génération sans repère », *C'est toujours pour ceux qui savent*, 2005).

En choisissant la métaphore du « Précipice », Tandem insiste sur cette idée d'anfractuosit , de *chute*, de l'imminence du danger par le lieu et, par extension, de l'impossibilit  de bien y  tre. Une figure qui est bien souvent associ e au malheur : « La chute appara t m me comme la quintessence v cue de toute th matique des t n bres » (Durand, 1969 : 122). Ce pr cipice p riurbain, en plus de reprendre la s mantique du d sastre, t moigne donc d'une inextinguible « Solitude spatiale », troisi me groupe th matique de cet univers s mique.

Et c'est en son sein qu'appara t pour la premi re fois le concept de ghetto. Et si le terme ghetto vient de l'italien « gettare » qui veut dire jeter, fondre, cette id e de jeter reprend, dans le cas pr sent, celle de la mise   l' cart intentionnelle par la politique de la ville (imposer) puis celle de l'engouffrement (subir) dans la cit , o  donc l'image du lieu qui d vore le sujet devient la plus parlante. L'utilisation des vocables « Ghettoiser », « Isolement », « Isol s », « Reclus » et « S gr gation » t moignent d'un quartier extr mement ferm , retir  et repli , o  les r sidents sont assign s   demeure.

« Isol s, ils nous maintiennent la t te sous l'eau /  
Et s'offre   nous une autre vision du concret »  
(Akhenaton ft. Shurk'n, « Une impression », *Sol Invictus*, 2001).

Cette strophe souligne que la situation d'isolement g ographique (fig. A-2, appendice A) qui mine ces cit s HLM est impos e, voire l gitim e par le politique. Ce que rejoint on ne peut mieux ce qu'en dit Di M o :

Dans son acception plus contemporaine (surtout anglo-saxonne et plus pr cis ment am ricaine), le terme [ghetto] doit  tre r serv  aux espaces urbains d finis par une forte s gr gation, parfois encourag e par les pouvoirs publics; s gr gation   la fois fond e sur des bases ethniques et  conomiques (2004 : 356).

Soit une exclusion – encouragée – à laquelle répondront, avec cette même puissance, certains rappeurs :

« Tu m'exclus, alors je t'exclus et on vit reclus « chacun chez soi » »  
(Fabe, « Au fond de nos cœurs », *Détournement de son*, 1998).

Cette solitude particulière s'exprime également par la métaphore de l'« Île », utilisée à trois reprises dans ce groupe. Tuan dira à propos de cette image de l'île: “poets could use contrasting natural environments to evoke a sense of distance and of separation” (2002 : 55). Cette image contrastante connote ainsi une certaine scission entre les lieux relationnels – la société civile – et ceux qui en sont coupés. « L'île [...] est un mythe d'une solitude partagée par plusieurs, mais pas par tous » (Moles et Rohmer, 1982 : 170). Sansot abonde dans le même sens alors que, citant Hissard à propos des cités HLM, il les qualifie « *d'immenses carapaces blindées fermées sur elles-mêmes, des îles de fer ou de souffre* » (1986 : 136). Véritables villages dans la ville, mais détachées de celle-là, les cités HLM, compte tenu de leur architecture particulière et de leur caractère archipélagique dans l'espace urbain, donnent l'impression d'être des entités scellées sur elles-mêmes, forcloses dans leur unicité urbanistique. Lynch, commentant un « *housing project* » (quartier d'habitats sociaux) de Boston, va encore plus loin dans cette analogie :

A Boston housing project on Colombia Point has an island-like character which may be undesirable socially but is perceptually quite clear [...] And if the region is easily visible as a whole, as by high or panoramic views, or by the convexity or concavity of its site, then its separateness is sealed (1960 : 104).

Cette séparation induite par la formation d'un tout géographiquement autre, singulier dans la logique urbaine française, fait des cités HLM autant d'îles en marge du continent urbain. Cette image ouvre également la réflexion sur une sémantique de la dérive, « de l'exil et de la mort » (Durand, 1969 : 274). Plus précisément d'une dérive de l'urbain qui entraînera, avec elle, le glissement de ses habitants dans la solitude d'un ostracisme géographique.

Avec 13 entrées, ce dernier groupe renseigne sur l'isolement spatial vécu comme un bannissement de l'urbanité pour certains de ses habitants, comme une proscription spatiale



d'un territoire défendu (lieux centraux) qui se transforme en ostracisme vers un territoire du repli (cité HLM). Cela ne veut pas dire que la ville leur est interdite d'accès, mais que la possibilité d'y résider leur est financièrement inconvenante. Ce qui amène certains rappers à qualifier cet interdit comme une *condamnation*, d'où l'utilisation du sème de « Banlieues condamnées ».

En un deuxième temps, l'utilisation des expressions « Nous ignorer » et « Perdu le contact » témoignent elles du caractère *définitif* de ce confinement. Accepter certains territoires comme hors de l'urbain (et du rural<sup>67</sup>), c'est également accepter que les populations qui les occupent sont hors du social, du civil, voire du citoyen. Cette invisibilité géographique se traduit par une citoyenneté insaisissable car leur existence sociale s'avère somme toute dès lors indiscernable. L'utilisation du sème « Invisibles » confirme également cette perte de contact, ultimement, civique.

Finalement, les sèmes « Nulle part » et « Néant » décuplent cet ostracisme et qualifient la cité HLM de véritable non-lieu, attendu que celle-ci n'est pas pour ses habitants un lieu identitaire, historique ou relationnel, et que celui-ci est promis à une individualité solitaire et éphémère (Augé, 1992).

« Même sur les radars ma cité n'apparaît nulle part »  
(KDD, « Galaxie de glace », *Résurrection*, 1998).

Pour KDD la cité HLM, même lorsque activement recherchée, se dérobe. Dans l'étymologie du mot « néant », nous retrouvons les mots latins *ne* (non) et *gens* (gens), en quelque sorte le non-être. Il serait donc possible d'avancer que les non-lieux forment des non-êtres et que, par extension, les cités HLM *a-territorialisent* ceux qui les occupent. Le néant, conçu comme une absence totale, ne permet ni l'atteinte d'un lieu, ni l'atteinte d'un être. La valeur nulle – si ce n'est négative – que revêt la banlieue HLM dans la structure urbaine devient celle de ses habitants qui, dans le processus d'individuation par le territoire, se

---

<sup>67</sup> « La banlieue n'a pas le cachet du centre-ville ni la proximité de la nature de la périphérie plus lointaine » (Adell et Capodano In Rivière d'Arc, 2001: 67).

conçoivent comme des non-êtres peuplant des non-lieux. Cette inanité géographique devient donc le vacuum<sup>68</sup> identitaire de ceux qui habitent ces vides de l'urbain.

#### 4.2 L'univers sémantique de l'« Organisation »

L'univers sémantique de l'« Organisation » compte lui 159 entrées. Par organisation, nous entendons trois composantes urbanistiques qui structurent la cité HLM : la disposition du bâti, le maillage des voies de circulation (avec elle les services rendus ou non possibles) et les espaces verts.

Tableau 4.8

Résultats par domaines sémiques pour l'univers sémantique d'« Organisation »

	<b>Disposition</b>	<b>Maillage</b>	<b>Espace vert</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	117	26	16
<b>Pourcentage</b>	73,6%	16,35%	10,06%

##### 4.2.1 Disposition ou l'état urbanistique

Ce premier domaine sémique se divise en trois groupes thématiques: « Immeubles ceinturant », « Pression centripète » et « Urbanisme d'incarcération ».

<sup>68</sup> Il est tout de même à noter que, et en dépit de tous les travers que présentent ces espaces, les cités HLM, même si elles peuvent être considérées comme des « trous noirs » de l'urbain, produisent malgré tout du vécu et de la poésie. Nous en voulons pour preuve, toutes ces chansons de rap qui « s'échappent », qui se font entendre.

Tableau 4.9  
Résultats pour le domaine sémique de « Disposition »

	<b>Immeubles ceinturant</b>	<b>Pression centripète</b>	<b>Urbanisme d'incarcération</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	14	23	80
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Barres de béton tous en parallèles » (1) « Encerclés de béton » (1) « Entouré de tours » (6) « Espace clos » (1) « Tours m'entourent » (1) « Arène » (2) « Corral » (1) « Vase clos » (1)	« Champ d'action s'atrophie » (1) « Espace contraint » (1) « Espace restreint » (2) « Étouffés » (7) « Manque d'air » (2) « Monde étroit » (2) « Pression » (2) « Resserré » (1) « Entonnoir » (1) « Étau » (5)	« Barreaux » (2) « Barricades » (1) « Barrières » (2) « Cloison » (2) « Coincés » (6) « Encerclés de barbelés » (1) « Enfermé » (6) « Enfermé dehors » (2) « Enfermement » (2) « Grilles » (3) « Muraille » (2) « Murs » (43) « Murs nous ont broyés notre enfance » (1) « Murs s'épaississent » (1) « Remparts » (2) « Vie intra-muros » (1)

Tel qu'attestée par les 14 entrées du groupe des « Immeubles ceinturant », le plan-masse en cité HLM semble suivre une logique urbanistique quasi universelle : des tours et des barres à logement disposées en ceinture aux frontières du quartier, qui s'ouvrent sur un espace libre commun au cœur du plan et bordé par de multiples stationnements à aire ouverte et/ou souterrains (Lepoutre, 1997). En effet, suivant la charte d'Athènes, les cités d'habitats sociaux devaient dégager leur centre, rendu public par l'instauration d'équipements récréatifs et libérer le sol en faveur d'espaces verts (Le Corbusier, 1971). Ceci devait permettre le réinvestissement massif à l'extérieur par leurs locataires et, donnant un égal accès aux équipements publics, créer une véritable vie de quartier. Les écarts entre les classes sociales<sup>69</sup> se trouveraient de plus amenuisés parce que chacun pourrait ainsi plus aisément se mêler aux autres. Pour prometteuse qu'était cette idée, la réalité fut toute autre. En effet, la disposition des bâtiments entraîne une impression d'encerclement (fig. 4.2). Avec des sèmes tels « Encerclés », « Entourés », « Espace clos » et « Tours m'entourent », il est possible

<sup>69</sup> À comprendre ici comme les fluctuations socioéconomiques qu'il peut y avoir au sein des ménages de cités HLM et ce, au su d'une certaine précarité faisant le lot de tous.

d'avancer que la disposition des bâtiments est en effet davantage perçue et vécue comme gênante qu'apaisante, qu'oppressante que libératrice.

« La cour où jadis je courais /  
Là où les tours m'entouraient »  
(Les Sages Poètes de la Rue, « Amoureux d'une énigme »,  
*Qu'est-ce qui fait marcher les Sages*, 1995).

Un deuxième groupe de sèmes illustrent que les barres HLM sont habituellement parallèles les unes aux autres. Cet alignement s'explique par ce qu'il est convenu d'appeler un *chantier en chemin de grues*.

Figure 4.2 Disposition et encerclement (Cité Cronenbourg – Strasbourg - 67)



Source : <http://www.crdp-strasbourg.fr>

Partant de l'urbanisme sur dalle de Garnier et de la machine-à-habiter<sup>71</sup> de Le Corbusier, cette formation répondait à deux critères dans l'urgence des constructions d'HLM lors des années 1960 et 1970 :

<sup>71</sup> La machine à habiter de Le Corbusier voit le jour dans l'urgence sociale de la reconstruction, dans le développement des techniques de construction et d'une certaine conception théorique et esthétique de l'architecture, où fonctions et usages prédominent bien-être et sensibilité, *in extenso*, où le loger se passe de l'habiter (Segaud, 1998 In Segaud *et al.*).

1. La minimisation des coûts et du temps de production en rapprochant les habitations alignées en parallèle;
2. La division fonctionnelle des lieux assurée par cette concentration du résidentiel (Garnier, 1988).

L'urbanisme qui en résulte augmente toutefois cette impression de clôture. Conséquemment cette disposition n'offre d'autre perspective visuelle que des HLM – et leur *condition* sociogéographique –, projetés à l'infini tel un jeu de miroirs.

« On en a marre de voir des frères en cage /  
Excusez-nous si on se répète /  
Mais quand on regarde à la fenêtre /  
On voit dans celle d'en face qui reflète l'image du voisin qui regarde chez nous /  
Alors excusez-nous... /  
Si quand on regarde ailleurs /  
On ne voit que nous »  
(Fabe, « Excusez-nous », *La rage de dire*, 2000).

Structurant le bâti en face-à-face (parallélépipédique) ou en rencontre d'angles droits (quadratique) (fig. A-4, appendice A), ce procédé augmente la servitude de vue, voire génère une forme d'ingérence visuelle.

« De la chaleur des terres arides au froid d'une cité /  
Une ville où le voisin t'épie à travers les volets »  
(La Rumeur, « 20 000 lieues de la mer », *L'ombre sur la mesure*, 2003).

L'utilisation du verbe « épier » est ici révélatrice. Cette disposition des fenêtres participe en effet d'une perte de contrôle de l'intimité des ménages alors que le « sentiment du chez-soi est fondé sur les conditions qui mettent l'individu à l'abri des regards tout en lui ménageant un accès visuel sur l'extérieur » (Bernard In Segaud et al., 1998 : 375-376). De plus, l'effet de cour intérieure en cité HLM, permise par ce positionnement, magnifie le caractère ultra-public<sup>72</sup> de cet espace et des perspectives qu'il offre, au vu et au su de tous (Lepoutre, 1997). L'ingérence possible est désormais double : privée et publique. Cette

---

<sup>72</sup> Où la discrétion n'est plus.

disposition débouche pour certains sur la métaphore du « Vase clos », image parlante quant aux perceptions de ricochet visuel et de cour intérieure qui sont permises dans le grand ensemble. Les métaphores du « Corral » et de l' « Arène » attestent elles de l'oppression urbanistique (et sociale) associée à un lieu clos.

À l'intérieur du grand ensemble, l'impression de clôture est rendue très forte par le paysage des barres qui captent le regard et bouchent les horizons [...] Le phénomène de clôture a pour corollaire le sentiment d'enfermement spatial fréquemment exprimé par la jeunesse du quartier. La cité est perçue comme un espace de réclusion (Lepoutre, 1997 : 54-55).

Le deuxième groupe thématique compte 23 entrées et souligne la « Pression centripète » qui se dégage de la disposition en ceinture des bâtiments, pression convergente vers le cœur de la cour intérieure (fig. A-5, appendice A). Les sèmes « Espace contraint », « Espace restreint », « Monde étroit » et « Resserré » témoignent de cette résistance convergente et renforce *de facto* « le symbole de l'enfermement de quartiers dans un espace cependant [et *a priori*] ouvert » (Larcher In Paulet, 2000 : 173).

« C'est la grandeur dans un espace restreint /  
Où y'a pas d'apesanteur, où tout son contient »  
(IAM, « La mèche et les sens », *Live au Dôme de Marseille*, 2005).

Tuan parlera même d'espace engoncé, se rabattant sur l'être lorsque l'habitabilité y est impossible. "The world feels spacious and friendly when it accommodates our desires, and cramped when it frustrates them" (2002 : 65). Cette pression est également sensible avec les sèmes « Champs d'action s'atrophie », « Étouffés » et « Manque d'air » qui soulignent que cette position en étoile du bâti décuple l'étroitesse de l'espace extérieur et atrophie l'espace personnel. Ce qui a incité Lynch (1960) à qualifier ces cités d'espaces introvertis, la perte d'intimité qu'on y ressent allant de pair avec la pression qui semble se concentrer sur l'habitant. À ce sujet, les métaphores de l' « Étau » et de l' « Entonnoir » illustrent tout spécialement cette force négative déployée par la disposition du bâti et l'ingérence collective ainsi possible. La première est fort parlante dans la mesure où, pour l'habitant qui parcourt sa cité HLM, chaque fenêtre devient un œil scrutant ses moindres faits et gestes.

« La pression augmente autour de moi /  
 J'ai plus d'air /  
 Besoin d'espace vital »  
 (Akhenaton ft. Busta Flex, « J'ai plus d'air », *Sad Street*, 2001).

Le dernier groupe, intitulé « Urbanisme d'incarcération », se distingue des groupes sémiologiques précédents en ceci qu'on y passe d'une géographie close à une géographie incarcérante, et donc d'une forme passive à une force active. En effet avec l'utilisation des vocables « Barreaux », « Barricades », « Barrières », « Cloison », « Barbelés », « Grilles », « Murailles », « Murs » et « Remparts », l'organisation en cité HLM y enfermerait littéralement l'habitant de ce lieu (Ion, 1987).

« Je suis aveuglé par des murailles de tours /  
 Je me dis : il ne peut rien y avoir derrière ces remparts »  
 (Abd Al Malik, « La gravité », *Gibraltar*, 2006).

Si l'utilisation de l'expression « murailles de tours » souligne le caractère rectiligne des barres HLM, le sème « remparts » témoigne lui d'un urbanisme d'incarcération et interroge la vocation de cette masse horizontale délimitant l'intérieur de l'extérieur de la cité. Qui plus est, ces remparts, par leur hauteur et leur exclusivité, briment également l'idée, voire la représentation, d'une existence hors univers HLM alors qu'aucune visualisation n'est permise au-delà de ces murs, qu'aucune projection n'est possible vers l'Ailleurs. Bouamama parle même « d'un enfermement sans perspectives de sortie » (1993 : 95) tel que « la cuirasse, l'enceinte fortifiée marque une intention de séparation, de promotion du discontinu » (Durand, 1969 : 190-191), tout aussi psychique que spatial. Et cet enclavement, en dépit de la situation urbaine française éminemment contrastée, « constituerait l'un des handicaps majeurs dont auraient à souffrir ces espaces » (Mozère In Mozère, Peraldi et Rey, 1999 : 11).

« Abat l'béton, le mur du silence des pénitences »  
 (Démocrates D, « Les années 2000 », *La voix du peuple*, 1995).

Par ailleurs, lorsqu'il est question de « Grilles », de « Barrières » ou de « Barreaux », il faut préciser, en ce qui concerne le mobilier urbain, que la plupart des équipements



récréatifs en cité HLM sont grillagés (fig. A-6, appendice A), ce pour éviter que les enfants puissent s'égarer dans la cité, ceci assurant un temps de répit à la mère, libérée de sa position de surveillante le temps d'un instant (Mangeot, 1999; Mesmin, 1973). Si cette mesure de sécurité n'est pas à proscrire de tout urbanisme collectif, en cité, ces grilles ne font qu'ajouter au sentiment d'autorité et de contrôle exercés sur – et par – le territoire. Il en résulte pour plusieurs un certain *surveiller et punir géographique* supporté dans les formes mêmes de ce lieu (Foucault, 1973).

Au dire de ce domaine sémique, on est somme toute en présence d'un enfermement double pour le résident. D'une part, l'idée d'un espace confisqué (la ville) avec la figure du « Rempart » et de la « Muraille » scindant les deux entités, contiguës, mais dysharmoniques et, d'autre part, l'idée d'un espace d'empêchement (la cité HLM) où la collectivisation aiguë de l'espace nécessiterait une forte sécurisation de ses équipements. Véritable être « Enfermé dehors », l'organisation de la cité HLM coïncerait ses habitants dans un espace de forclusion pourtant initialement conçu comme le symbole de l'ouverture urbaine (*open planning*), du mélange des classes sociales et de la dynamique de l'infra-urbanité (Claval, 2003). Et c'est cette privation – du corps et de l'esprit – qu'il faut saisir dans les métaphores « Donjon » et « Forteresse » fréquemment utilisées pour dépeindre cet enfermement extérieur. Un phénomène fort bien rendu par Calvino : « la ville pour celui qui y passe sans y entrer est une chose, et une autre pour celui qui s'y trouve pris et n'en sort pas » (1974 : 145). Aménagement de la contrainte qui, par-delà le mobilier urbain, est également présent jusque dans le « Maillage » de la cité HLM.



## 4.2.2 Maillage ou la perte de la Voie

Ce domaine compte 26 entrées et s'ordonne en deux groupes thématiques:

Tableau 4.10  
Résultats pour le domaine sémique de « Maillage »

	<b>Impénétrabilité</b>	<b>Intégration menottée</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	15	11
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Cul-de-sac » (1) « Enclavée » (1) « Impasse » (4) « Pas / Aucune issues » (2) « Pas de sortie » (1) « Ruelles » (4) « <i>Labyrinthe de voies</i> » (2)	« Enchaînement » (1) « Hermétique » (1) « Menotté » (1) « Piégés » (2) « Verrouillé sur une aire » (1) « Zone interdite » (1) « <i>Chaudrons</i> » (2) « <i>Dôme</i> » (1) « <i>Trappe</i> » (1)

Le premier groupe thématique évoque l'absence des voies de pénétration<sup>73</sup>, qu'elles soient secondaires ou tertiaires<sup>74</sup>, au profit d'une armature principale faite d'un réseau de cheminements piétonniers (Lacaze, 1990), dans la cité HLM. Dans le plan-masse résidentiel de la doctrine fonctionnaliste, la hiérarchisation des espaces (un usage, une fonction) se traduira par une séparation totale des différents réseaux, dès lors de l'évacuation d'un réseau de voirie qui mêle cheminement routier et piétonnier. De plus, alors que le modèle fonctionnaliste tenait pour responsable la rue traditionnelle de tous les maux attribuables à la ville ancienne, il dictera dès lors un plan de quartier particularisé par l'absence de traverses, voire carrément de schéma de voirie. Cette technicité urbaine, propre au grand ensemble, a entraîné deux fâcheuses répercussions pour ces unités d'habitation HLM :

1. pareille perte de la rue traditionnelle se traduit par un exil des petits commerçants et marchands du grand ensemble, ce qui amenuise l'animation journalière dans la

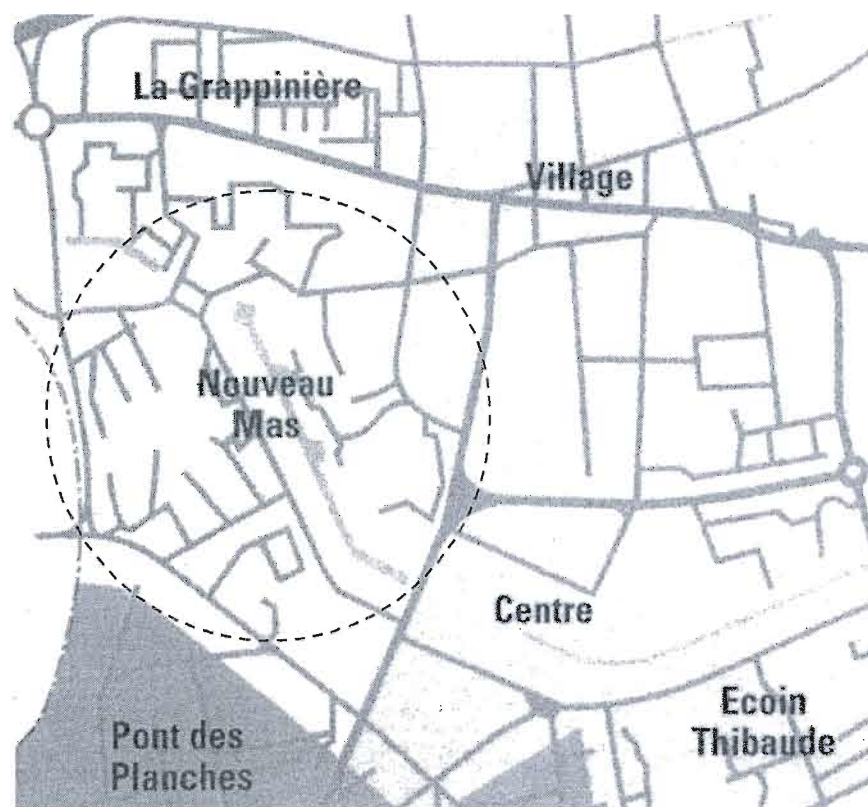
<sup>73</sup> À ce sujet se référer à la Figure 4.3 (p.119) qui présente le grand ensemble du Mas-du-Taureau à Vaulx-en-Velin (Lyon). Sur la carte il est facile de saisir cette réalité de *discontinuité* des voies de circulation.

<sup>74</sup> Les voies secondaires sont celles qui diffusent le trafic à l'intérieur des quartiers (imbrication des différents secteurs d'une même ville) et les voies tertiaires sont celle qui desservent porte à porte chaque logement (Lacaze, 1990).

cit  et participe de l'invariabilit  des affectations au sol, d s lors strictement r sidentielle (Bassand, 1997; Rey, 1996);

2. une discontinuit  du maillage existant de l'aire urbaine o  est situ  le grand ensemble, ce qui entra ne une rupture du tissu urbain et fait obstacle   l'imbrication des diff rents quartiers.

Figure 4.3 Grand ensemble du Mas-du-Taureau et discontinuit  des voies



Source : Ville de Vaux-en-Velin. 1994. *Vaux-en-Velin : Un centre ville en devenir, un centre ville   investir*. Vaux-en-Velin, Ville de Vaux-en-Velin, p.9.

En tant qu'une desserte traversi re et inter-quartiers assure une bonne visibilit    une zone d'habitation, ceci attirant commerces et achalandages, il n'en demeure pas moins qu'en cit  HLM le syst matisme des usages (uniquement r sidentiel) m ne   l' vacuation de la sph re marchande par cette perte de la rue (Lacaze, 1990). S'ensuit un autre type de repli de l'habitant, cette fois sur ses appartements, seuls v ritables pourvoyeurs de divertissement.

Tendanciellement, les habitants des HLM apparaissent fortement coupés de la société et repliés sur leur foyer : quasi-absence de vacances et de spectacles, de vie de loisir hors du logement. La télévision est presque la seule distraction et la seule ouverture au monde (Bassand, 1997 : 106).

En l'absence de rues qui permettent de circuler pour aller quelque part et de s'arrêter pour être – attendu qu'il s'agit là d'un arrêt par choix –, pour séjourner en un lieu, on empêche la mobilité (lieu de passage) et on réduit l'invitation à la découverte, voire au séjour (lieu de rencontre) (Moles et Rohmer, 1982). Cette carence ne permet pas, à tout le moins n'assure plus l'éveil d'une curiosité envers un lieu dont elle ne porte plus le jaillissement, dont elle n'assure plus la lisibilité (Lacaze, 1990). Alors que la rue offre une percée visuelle qui invite, une étendue qui s'enfonce dans un univers autre qui dès lors intrigue, l'absence de voies renforce le caractère confidentiel et même clandestin d'un lieu. Cette impénétrabilité (routière et humaine) est tout particulièrement sensible dans l'utilisation fréquente des sèmes « Cul-de-sac », « Enclavée », « Impasse », « Pas / Aucune issue » et « Pas de sortie ».

« Mais qu'est-ce que cette vie dans une impasse /  
Où les jours passent »

(Agression verbale, « Ambiance monotone », *Ce n'est que le début*, 1998).

Cette trame de la fermeture, lorsque que présente, isole *de facto* le grand ensemble du reste de la ville. Elle ne permet pas le continuum cohérent qui est attendu entre les divers quartiers de la ville (Ascher, 2001). Sans compter qu'elle ne soutient pas davantage de mixité humaine au quotidien, alors que l'individu non-résidant ne s'y affaire pas plus qu'il n'y flâne (Lepoutre, 1997). De plus, il est intéressant de noter que le sème « Ruelles » est utilisé pour désigner les allées piétonnes du grand ensemble. Les caractères d'étroitesse et d'impasse associés à la ruelle sont eux aussi révélateurs dans la mesure où pénétrer le grand ensemble revient à s'engager dans un « Labyrinthe de voies ». Avec elle, la ruelle interpelle la sémantique de l'arrière-ville, de l'obscurité, de la fuite et des mauvais lieux<sup>75</sup>. Tout bien considéré, cette absence de cohésion de la trame et, par conséquent, d'insertion urbaine, débouche sur une « Intégration menottée ».

---

<sup>75</sup> Le Littré dira des coureurs de ruelles : « Celui qui fréquente les lieux de débauche (à cause des mauvais lieux qui sont souvent dans les ruelles) ».

Ce deuxième groupe thématique nous apparaît révélateur de ce que le *open planning* des grands ensembles se métamorphose concrètement en *sealed planning*. C'est du moins ce que les sèmes « Enchaînement », « Menottée », « Piégés » et « Verrouillé sur une aire » évoquent. Vouée à une fracture lors de sa rencontre avec le grand ensemble, cette incohérence du système de rues crée des modalités de circulation attenantes au milieu d'insertion, mais non participatives de cette trame urbaine.

« Coincés dans une trappe »  
(KDD, « Galaxie de glace », *Résurrection*, 1998).

L'utilisation de la métaphore de la « Trappe » est ainsi révélatrice de la reconduction de l'habitant piégé dans sa cité HLM. L'étanchéité des frontières, suivant la discontinuité du maillage du grand ensemble – mise en évidence par l'hétérogénéité de la structure<sup>76</sup> urbaine française (Leroy, 2000) – amène le collectif marseillais IAM à dire qu'ils sont :

« Reclus dans notre base, hermétique tel un profond mitard »  
(IAM, « Second souffle », *Revoir un printemps*, 2003).

La métaphore du « Dôme », tout comme celle du « Chaudron<sup>77</sup> », témoigne encore du caractère clos – mais aussi détonnant dans l'aire urbaine – de la cité HLM. D'autant plus, qu'elle réitère la séparation totale – comme deux mondes qui partagent une frontière commune, mais qui se nient – des secteurs de nature diverse au sein d'une même entité, pour lors fragmentée.

« Du monde urbain, issu du dôme, issu de l'ombre /  
Issu du trom', issu du nombre de ceux qui sortent des décombres »  
(Kohndo, « Ghetto music », *Tout est écrit*, 2003).

Elle rejoint de plus Lynch qui disait que les ghettos américains, dans une même perspective d'*open planning* fortement piétonnière, ont été structurés en cassure face au

---

<sup>76</sup> Ceci se saisit concrètement par la diversité – et la nouveauté – des morphologies urbaines que la métropolisation engendre, telle les paysages de la banlieue HLM.

<sup>77</sup> Pour Durand la figure du chaudron est intimement liée à un « *délire claustrophilique* » menant au vertige pour celui qui y est cloisonné (1969).

milieu urbain, ce qui dégageait déjà leur singularité urbanistique en tant que « *visible whole* », 1960). Dès lors, la cité HLM serait pour l'entité urbaine une « Zone interdite » car :

1. son schéma de voirie n'inciterait pas à l'échange de flux humains et routiers, autant qu'il ne favoriserait pas la visibilité et la lisibilité de ce territoire HLM, ce qui va à l'encontre de la logique marchande et des lieux à haute fréquentation;
2. elle s'érige en *contre-espace* face aux quartiers limitrophes (non associative du continuum urbain);
3. son contraste avec le milieu immédiat est désagréable et participe également de sa « désunification », dès lors entité forclosée *identifiable* visuellement.

#### 4.2.3 Espaces verts ou petit univers sans racine

Qui en a visité un<sup>78</sup>, n'a pu manquer de s'apercevoir que la végétation en était absente, que rien ne fleurissait, que tout y était sec et désolé : îlot étrange, petit univers sans racine (Cioran, 1956 : 81).

Une autoroute, sur laquelle rien ne pousse, ne sera jamais une jachère (De Koninck, 1995 : 225).

L'ultime domaine sémique de cet univers sémantique est celui des « Espaces verts » en cité HLM. Divisé en trois groupes thématiques, il se présente comme suit :

Tableau 4.11  
Résultats pour le domaine sémique d' « Espaces verts »

	Aridité urbaine	Végétation meurtrie	Foyer roussi
<b>Entrées sémantiques</b>	5	8	3
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Coin de terre maigre » (2) « Contrée était de sable » (1) « Terrain sableux » (1) « Terre stérile » (1)	« À la recherche d'un peu d'vert » (2) « Aurait apprécié le grand air, la verdure » (1) « La cour n'a plus d'arbres » (1) « Les fleurs resteront mortes » (1) « Les grands espaces verts c'était hier » (1) « Tout comme nos chiens, on a besoin de verdure » (1) « Vivre où la rose ne pousse pas » (1)	« Arbres cramés » (2) « Pelouse jonchées de braises » (1)

<sup>78</sup> À propos des ghettos juifs de Venise.

Suite à ce qui a déjà été évoqué, quelle place la végétation prend-elle dans la cité, voire peut-elle prendre? La cité HLM n'est-elle pas ce monde où la terre battue remplace la pelouse et le réverbère, l'arbre? C'est à tout le moins ce que laisse entendre le premier groupe thématique qui traite de l'« Aridité urbaine » des banlieues HLM. Avec l'emploi de sèmes tels « Coin de terre maigre », « Contrée était de sable », « Terrain sableux » et « Terre stérile », il y est soutenu que le sol de la cité HLM n'est pas particulièrement végétalisé, mais bien plutôt fait de grains de sable qui, par leurs déplacements suite au vent ou aux passages des piétons, assèchent les petites surfaces de verdure qu'on y retrouve. « Entre les immeubles, le plus souvent, règne un désert de pierre ou de gazon pelé » (Mesmin, 1973 : 147). Soulignons par ailleurs que cette minéralisation est aussi générée par la fréquentation peu policée des milliers d'enfants qui habitent ces cités et qui déferlent sur les pelouses du grand ensemble, celles-ci ne pouvant résister à ces multiples piétinements. Ceci illustre l'inadaptation des espaces à l'usage qui en est fait et remet en question la pertinence des desseins urbanistiques en cité HLM. Ainsi d'une distribution parcimonieuse et carencée des espaces organicistes en banlieue (Bastie et Wackerman, 1995), en résulte un déséquilibre minéral/végétal :

« Les années passent, pourtant tout est toujours à sa place /  
 Plus de bitume, donc encore moins d'espace /  
 Vital et nécessaire à l'équilibre de l'homme /  
 Non, personne n'est séquestré, mais c'est tout comme »  
 (Suprême NTM, « Qu'est-ce qu'on attend », *Paris sous les bombes*, 1996).

Ici cet extrait réaffirme l'essentialité des espaces verts dans l'urbain qui, selon la théorie paysagiste, est triple : aération du tissu urbain, régénération morale des habitants et valorisation des propriétés foncières riveraines (Mercier et Béthemont, 1998). C'est dire que les espaces verts, en plus d'être une nature naturée (érigée) dans un environnement bâti, sont également naturants dans ce qu'ils offrent de rédempteur pour l'habitant, voire en ce qu'ils l'humanisent en le recentrant dans un monde foncièrement naturel (Mercier et Béthemont, 1998). Qui plus est, ces espaces verts favoriseraient la détente après le travail tout en permettant les promenades et la relaxation; tout bien considéré, ils participeraient à la *tranquillité résidentielle* tant recherchée chez l'homme (Auzelle, 1953). Or, il se dégage du corpus analysé la nécessité vitale, notamment pour assurer l'équilibre moral de l'homme et

empêcher l'étiollement du corps, d'un équilibre entre le bâti et les espaces naturels. Soit une situation tout à fait contraire à ce qu'on retrouve en banlieue, comme en témoigne le deuxième groupe thématique de la « Végétation meurtrie ».

Nostalgiques des grands espaces verts perdus avec des sèmes tels « À la recherche d'un peu d'vert », « Aurait apprécié le grand air, la verdure » et « Les grands espaces verts c'était hier », les rappers non seulement critiquent la conception et la place laissée aux espaces naturels en banlieue, mais ils en appellent également d'un rêve toujours à réaliser : celui d'une cohabitation Homme/Nature qui semble avoir été évacuée des préoccupations urbanistiques du grand ensemble. Certains vont plus loin en s'interrogeant même sur l'aménagement paysagiste, la conservation et l'entretien des espaces verts.

« Je me demande souvent, pourquoi mes parents /  
 Ont-ils tous eu l'idée de se constituer habitant /  
 D'une de ces tours aux mille et un tourments, pourtant /  
 J'aurais tant apprécié le grand air, la verdure /  
 Le tout mêlé à la joie de découvrir de si belles contrées »  
 (Kabal, « Là-bas », *État d'âmes...*, 1998).

Kabal lie ici l'univers de l'« Organisation » avec le concept de l'être-de-l'habiter en indiquant qu'il existe une plainte des espaces naturels. Le peu d'envergure allouée aux espaces verts dans l'univers des cités HLM minera selon lui l'appréciation qui peut être faite de l'habitat et ce, jusque dans leur potentialité toute naturelle à bercer l'esprit de l'habitant (Sansot, 1995).

« Les cerveaux saturent /  
 Par manque d'amour et d'air pur /  
 Tout comme nos chiens, on a besoin d'verdure »  
 (Lunatic, « Pas le temps pour les regrets », *Mauvais Œil*, 2000).

Le duo Lunatic spécifie ce *spleen de la nature perdue*, en indiquant que la prédominance des matériaux industriels (béton, bitume) sature l'esprit de l'habitant d'un trop plein de minéralité. Le sujet y suffoque, son esprit est étiolé par ce gris abiotique du bâti et il réclame une dose de nature oxygénante – vivifiante –. La carence d'organicité de ces territoires interpelle viscéralement un rapport au corps qui ne sait où s'ancrer, car rien dans ce

paysage minéral ne semble semé et « semable », cultivé et cultivable. Nous sommes ici en présence d'une géographicit  sans racines qu'interpelle directement cet extrait d'un texte de Shurik'n :

« Vivre l  o  la rose ne pousse pas »  
(Shurik'n ft. Faf la Rage, « La garde meurt mais ne se rend pas »,  
*Chroniques de Mars*, 1998).

En effet, « comment pousser, se cultiver, s' lever, alors qu'on nous plante (habiter) l  o  aucune v g tation n'est permise? ». Le champ lexical du « semer », du « soigner » et du « r colter » rejoint ici un mode d'habiter fondamental au bien- tre de l'homme. Car, « qu'il en plaise ou non d'en convenir, nous sommes des plantes qui, s'appuyant sur leurs racines, doivent sortir de terre, pour pouvoir fleurir dans l' ther et y porter fruits » (Hebel In Heidegger, 1996 : 167). Comment en effet esp rer grandir sainement alors qu'aucun enracinement n'est permis dans ce jardin de b ton? L'a-naturalit  propos e par le milieu des cit s HLM ne va-t-il pas ainsi   l'encontre d'une  thique de la condition habitante en laquelle on ne peut trouver une fertilit  du terroir n cessaire   la translation entre l'habiter et le cro tre? C'est en le privant de cet *avoir- -demeure* dans lequel « les racines [de l' tre] prennent leur force et o  l'homme se [tient]   demeure » (Heidegger, 1966 : 168), qu'agit la min ralit  de la cit  HLM.

« Un d sert de sentiment o  les gens sont des cactus »  
(Fabe ft. Ekou  et Skeazy, « Salon A4 », *Le fond et la forme*, 1999).

Cette situation o  deviennent inconciliables habiter et se r aliser se d voile pleinement dans certaines m taphores o  la composition g o-identitaire du sujet va de pair avec cette absence de soin dont devrait dispenser le milieu :

« J'viens d'l  o  les pommes mures sans p pin ont du mal    tre cueillies  
Atteint par la malchance des saisons malgr  nous qui cr e l'ennui »  
(Psy 4 de la Rime, « L'enjeu », *Block Party*, 2002).

« C'est pousser comme une ortie parmi les roses »  
(Booba, « Ma d finition », *Temps mort*, 2002).



#### 4.3 Univers sémantique du « Bâti »

Tu as construit ta paix à force d'aveugler de ciment, comme le font les termites, toutes les échappées vers la lumière (Saint-Exupéry, 1939 : 21).

Le troisième univers sémantique exploré compte 134 entrées pour 12,19% du total des données compilées. Il se divise en quatre domaines qui explorent le rapport interne (appartement) et externe (verticalité, état des bâtiments, architecture) que les habitants entretiennent avec le cadre bâti HLM.

Tableau 4.12

Résultats par domaines sémiques pour l'univers sémantique du « Bâti »

	<b>Appartement</b>	<b>Verticalité</b>	<b>État des bâtiments</b>	<b>Architecture</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	24	38	42	30
<b>Pourcentage</b>	17,91%	28,36%	31,34%	22,39%

##### 4.3.1 Appartements ou l'exiguïté froide du bocal

[L'] Espacement, c'est : [la] mise en liberté des lieux (Heidegger, 1976 : 102).

Ce premier domaine se concentre sur la façon dont est vécu l'intérieur des appartements HLM et la nature de la relation que le sujet noue avec ceux-ci. Ce domaine se divise en quatre groupes thématiques : « Exiguïté des logements »; « Insonorisation désuète »; « Isolation déficiente » et « Appartement repoussoir ».

Tableau 4.13  
Résultats pour le domaine sémique d' « Appartements »

	<b>Exiguïté des logements</b>	<b>Insonorisation désuète</b>	<b>Isolation déficiente</b>	<b>Appartement repoussoir</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	15	3	4	2
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Apparts compacts » (1) « Appartement restreint » (2) « Appartements oppressent » (1) « Étroit » (1) « Lits superposés » (2) « On vit à plein dans peu de centimètres » (1) « Place exiguë » (1) « Serrés » (1) « Cage pleine » (1) « Espace d'une poignée de main » (1) « Étroit bocal » (2) « Scaphandre » (1)	« Écoute l'voisin pisser » (1) « Le silence on fait sans » (2)	« J'ai froid dans ma chambre » (2) « Igloos » (2)	« Appartement angoissant » (1) « Appart'triste » (1)

L' « Exiguïté des logements » rappelle l'urgence de leur construction, alors qu'il fallait loger massivement et rapidement les familles les plus démunies (Giraud, 2000). Cette petitesse des appartements permettait ainsi de multiplier le nombre d'unités ménagères par tour HLM, ce qui répondait à l'ampleur des demandes tout en assurant un appartement rencontrant les normes élémentaires<sup>79</sup> de l'habitat. En revanche, ceci se révélera très vite réducteur vis-à-vis des pratiques concrètes de l'habiter, spécialement en cité HLM où les ménages ont plus d'enfants qu'en centre-ville (Pinson, 1998 In Segaud *et al.*). Basé sur le confort moderne privilégiant la famille nucléaire réduite<sup>80</sup>, le découpage intérieur suivant l'usage-type des pièces de cette « cellule universelle » (Mangeot, 1999), s'avèrera inadapté aux besoins particuliers des ménages de cité. Cela dit, et compte tenu de la taille réelle – et non projetée – des familles peuplant les appartements HLM (Horenfeld In Segaud *et al.*, 1998), ces logements issus de l'architecture statistique<sup>81</sup> (Castro In Mangeot, 1999) devinrent

<sup>79</sup> À ce sujet, il est intéressant de rappeler que la réception du collectif HLM par ses premiers habitants s'est d'abord traduite par un mouvement de satisfaction, notamment en ce qui concerne l'accès au confort et à l'hygiène que ces logements permettaient à ces populations (Chombart de Lauwe, 1959 In Pinson In Segaud *et al.*, 1998).

<sup>80</sup> C'est-à-dire les deux parents, ainsi que leurs deux enfants.

<sup>81</sup> Cette architecture statistique se base sur des normes de vie de la famille moyenne et dicte sa pratique et ses interventions suivant cette vie standardisée dans – et par – les indices chiffrés.

rapidement trop exigus. En d'autres mots, cette planification fonctionnaliste n'aura su résister (et renoncer) à la tentation de définir « *a priori* un *homo urbanisticus* uniforme aux besoins parfaitement identifiés » (Lacaze, 1990 : 22).

« 3 millions d'étrangers parqués dans une poignée de main »  
(KDD, « Une couleur de plus au drapeau », *Une couleur de plus au drapeau*, 2000).

Alors que l'espace « apporte le libre, l'ouvert, le spacieux, pour un établissement et une demeure de l'homme » (Heidegger, 1976 : 101), le restreint, à l'inverse, interdirait toute demeure véritable pour l'homme. Ce qu'attestent les sèmes « Apparts compacts », « Appartement restreint », « Étroit », « On vit à plein dans peu de centimètres », « Place exiguë » et « Serrés » qui, ce faisant, reconduisent la théorie de Perec sur l'inhabitabilité des petits espaces, impropres à l'installation de l'homme : « L'inhabitable [c'est] l'étriqué, l'irrespirable, le petit, le mesquin, le rétréci, le calculé au plus juste » (1974 : 137).

« Les quatre murs de ma chambre m'oppressent, appartement HLM /  
Les tours immenses et froides / [...] ]  
Le mal est aiguë, dans une place exiguë »  
(NAP, « Le monde perdu », *Le boulevard des rêves brisés*, 1999).

« Sarcophage en T1<sup>82</sup> dans un HLM, étroit bocal »  
(IAM, « Visage dans la foule », *Revoir un printemps*, 2003).

Les figures du « Bocal » et du « Scaphandre » témoignent elles d'une asphyxie intérieure – en opposition à l'espace libérateur d'Heidegger (1976) – résultant d'une oppression qui serait exercée par le manque d'espace (physique et intime) dans ces minuscules locaux HLM.

Ceci est sans compter que le manque d'espace se voit également décuplé par l'insonorisation déficiente en HLM : « Le bruit semble contribuer à un rétrécissement de l'espace perçu, et à accroître la sensation de la densité. La perception de la surface appropriée du milieu paraît bien ici dépendante de l'intensité des nuisances subies » (Giraud, 2000 : 96-

---

<sup>82</sup> **T1**: Un T1 signifie un logement formé d'une kitchenette, d'une pièce principale ainsi qu'une salle de bain et un WC.

97). Le thème de l' « Insonorisation désuète », bien que peu abondant avec seulement trois entrées, signale que la déficience de l'insonorisation occasionne à tout le moins une turbulence intérieure significative.

« Appartement récent, austère et angoissant /  
Le silence on fait sans »  
(Fabe ft. Haroun, « On m'a dit », *La rage de dire*, 2000).

Cette piètre insonorisation rend du coup impossible toute intimité. Habiter un HLM suppose donc une continuelle polyphonie, moins supportable que dans les constructions distinctes du lotissement qui, divisées en lot individuel et n'utilisant pas ou beaucoup moins le béton, à forte résonance, en atténue le murmure incessant (Mesmin, 1973).

« Alors j'suis suspect quand j'traîne dans mon bâtiment /  
Bâti n'importe comment /  
Écoute l'voisin pisser /  
Pendant que m'man en déprimant prépare le souper »  
(LIM, « Moi aussi je veux ... », *Tous illicites*, 1999).

Cette carence phonique augmente le stress alors qu'elle impose un certain sentiment de vivre à plusieurs. « Dans ce dernier [immeuble collectif], par exemple, le bruit correspond à une promiscuité, puisqu'il relie des dimensions qui devraient rester sans contacts, notamment le privé et le public » (Bassand, 1997 : 103). Ainsi peut-on dire que cette omniprésence de bruit contribue à l'atrophie de la sérénité attendue chez-soi et renchérit au mal-être en cité. Incapable « d'établir une séparation physique ou psychologique du monde existant » (Bernard In Segaud *et al.*, 1998 : 375), habiter en tour HLM prive du besoin fondamental de prendre ses distances, de rompre avec l'environnement physique et social; en somme, de pouvoir contrôler<sup>83</sup>, un tant soit peu, son espace de vie (Sack, 1997).

Notons par ailleurs que la disposition périphérique du bâti, en dégagant disions-nous le centre voué aux espaces récréatifs – terrains de soccer, de basket-ball, parc d'enfants –, augmente cette polyphonie dans la mesure où elle forme une cuvette des plus favorables au

---

<sup>83</sup> “[A home is] a certain type of place in terms of the control that individuals can exercise over it, and how the place can affect them [...] One is “at home” when such control is possible” (Sack, 1997: 13).

ricochet du son. Un écho de plus magnifié par l'aridité des terrains qui, composés de terre battue, concourent eux aussi à cette caisse de résonance (Mangeot, 1999). Au final, cette absence d'intimité par proximité sonore créera des relations de voisinages épineuses où le bruit imposé, permanent et inévitable, amplifie l'intolérance vis-à-vis de l'Autre<sup>84</sup> dans ces immeubles où l'expérience du collectif l'emporte sur, voire dicte celle du singulier (Bassand, 1997).

Cette pauvreté des matériaux des HLM est également notable dans leur « Isolation déficiente », autre conséquence directe de cette « série d'économies à courte vue et d'imprévoyance graves dans l'emploi des matériaux et les techniques du bâti [HLM] » (Rey, 1996 : 42). Ces défauts de conception alimentent eux aussi le rap français qui, avec quatre entrées, commente cette porosité des matériaux et l'insuffisance d'un chauffage central qui est de plus réglé par le concierge de l'établissement. Une absence de contrôle qui assujettit les ménages (qui n'ont malheureusement pas tous les mêmes besoins, de surcroît en même temps) aux réglages impersonnels, mais économiques, du gardien de la tour.

« Comme Saint Maclou, ces gosses d'HLM /  
Qui dorment dans des igloos qui rêvent d'être professionnels »  
(Psy 4 de la Rime, « 2 sorties », *Block Party*, 2002)

Dans un autre ordre d'idée, l'appartement HLM type présente une autre facette désagréable pour l'habitant : la *fuite de l'aménageable* pour le locataire sur un espace qu'il doit tenir intact de sa prise de possession jusqu'à son départ. En effet, les caractères locatif et ultra-fonctionnel de l'immeuble HLM viennent également saturer l'espace malléable et disponible, et augmentent cette impossibilité de conquête de l'espace personnel. En effet, en HLM le caractère *d'impropriété sur l'espace* (espace locatif) ne permet pas de liberté quant à l'aménagement de celui-ci (Giraud, 2000). Les locataires doivent en effet laisser le logement tel qu'ils en ont pris possession. Ce devoir du « *remettre en état* » n'instille dès lors aucune mainmise de l'habitant sur son espace qui, à toute fin pratique, n'est que trop peu personnalisable, car non modelable (Bassand, 1997). À titre d'exemple, notons qu'il serait impossible pour une famille de redistribuer le découpage de l'espace intérieur, ou même de

---

<sup>84</sup> Qui est également ici son proche voisin.

bénéficier d'espaces extérieurs supplémentaires pour le stockage. Précisément, cette absence de constructible se traduira par une incapacité de l'habitant à structurer son milieu de vie et ainsi, de voir son habitat devenir également hors de sa portée et de sa volonté (Bassand, 1997).

Parallèlement, même l'éclairage des espaces communs d'une tour HLM (corridor, cage d'escalier, hall d'immeuble, etc.) est dit industriel compte tenu de ses sources (néon, fluo, sodium), de ses formes (caissons lumineux), de ses composantes faites de matériaux lourds (acier trempé, laqué) et, au final, de la lumière crue, directe et blanchâtre qu'il diffuse (Paquot, 2008). Cet éclairage brut déshumanise ainsi tout autant l'habitat proposé par les HLM en exacerbant son inconfort.

En somme, l'exiguïté des logements, leur pauvre insonorisation, leur isolation déficiente, leurs piètres possibilités d'aménagement structurel et leur éclairage industriel font d'eux des « Repoussoirs », dépourvus de confort, de quiétude et de chaleur, qualités minimales attendues de l'habitat (Paquot, 2008).

#### 4.3.2 Verticalité ou l'entassement des gens

Le bâti de la cité HLM type se caractérise par la verticalité (fig. 4.4) de ses tours de type « Pascal<sup>85</sup> » ou « Barets<sup>86</sup> » qui, en moyenne, ont de 13 à 16 étages par unité (Giraud, 2000). Partant, la hauteur des cités HLM se distingue grandement dans le paysage urbain limitrophe des lotissements périurbains, composés usuellement de petits logements à étages<sup>87</sup>. Il s'ensuit une cassure qui dénote combien différent est ce milieu. Attendu que cette verticalité est nécessaire pour maximiser l'offre de logements tout en limitant l'affectation du

---

<sup>85</sup> « Les tours Pascals se distinguent par une construction plus légère, par un usage abondant d'éléments préfabriqués, par une plus faible ampleur des espaces communs (hall, paliers), par un chauffage intégré au bâti » (Giraud, 2000 : 30).

<sup>86</sup> « Les tours Barets, pour leur part, possèdent des espaces communs plus vastes, les logements sont chauffés par radiateurs, et leur structure est constituée en majeure partie d'éléments construits sur le site » (Giraud, 2000 : 30).

<sup>87</sup> En moyenne, composés de 1 à 2 étages.

sol et l'étalement périurbain (Le Corbusier, 1971), celle-ci n'est pas sans effets négatifs, largement commentés par les rappeurs français.

Figure 4.4 Verticalité du bâti (Mas-du-Taureau – Vaulx-en-Velin – Lyon – 69)



Source : Simon Koci, 2006.

Tableau 4.14

Résultats pour le domaine sémique de « Verticalité »

	<b>Volume HLM</b>	<b>Densité verticale</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	11	27
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Horizon vertical » (1)</li> <li>« Immenses barres de béton » (1)</li> <li>« Nombre élevé de paliers » (1)</li> <li>« Tours élevées » (1)</li> <li>« Tours immenses » (3)</li> <li>« Tours qui dominant » (4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Écrasés les uns contre les autres » (1)</li> <li>« Entassement des gens » (7)</li> <li>« Promiscuité » (1)</li> <li>« Vies empilées » (1)</li> <li>« Vit les uns sur les autres » (2)</li> <li>« Cage de poulailler » (1)</li> <li>« Fourmilière » (1)</li> <li>« Cages » (11)</li> <li>« Ruches » (1)</li> <li>« Structure alignée comme des traits de couture » (1)</li> </ul>

Composé entre autres des sèmes « Horizon vertical », « Immenses barres de béton », « Tours élevées » et « Tours immenses », le premier groupe thématique du « Volume HLM » présente les effets du surplomb de ce gabarit du bâti. Alors que le plan d'épannelage général favorise des grandes masses et volume, s'ensuivra une domination de l'habitat sur l'habitant, conséquence de cette volumétrie où se créerait un malaise, urbanistique et paysager certes, mais également existentiel (Lacaze, 1990).

« On est des fous bloqués dans les cages d'escaliers /  
Pris en otage par le nombre élevé de paliers »  
(Suprême NTM, «That's my people», *Suprême NTM*, 1998).

Ainsi, la hauteur du bâti HLM s'apparenterait en quelque sorte à une prison verticale. Comme les ascenseurs des tours HLM sont souvent défectueux, ou tout simplement hors d'usage (Lepoutre, 1997), il n'est pas étonnant que le nombre élevé d'étages décourage les habitants des paliers supérieurs à faire des va-et-vient entre leur logement et la rue. Le bâti instille dès lors une peine pour le sujet. "Vertical elements in the landscape evoke a sense of striving, a defiance of gravity, while the horizontal elements call to mind acceptance and rest" (Tuan 1990: 28). Et c'est cette même verticalité qui en appelle d'une temporalité des plus spécifiques dans ces tours HLM. Temporalité des déplacements donc, qui prolonge – en terme de durée et d'effort – la relation que l'habitant a de son habitat jusqu'à son exacerbation que la figure de l'« Otage » rend bien alors qu'elle décrit l'internement suscité chez certains par le circuit interne qu'induit ce type de bâti. Sansot souligne lui aussi ce « gigantisme qui n'était pas à l'échelle humaine » (1986 : 110) et qui donne

à l'homme une impression de vertige, de démesure; le gigantesque s'évade de la quantité, pour se changer en une qualité de l'espace, l'incalculable, l'incommensurable. L'espace construit met en échec la portée du regard, efface et submerge le dessin naturel des lieux (Dardel, 1952 : 39).

Cette assertion ouvre la réflexion sur une phénoménologie de cette verticalité dans l'habiter. En effet, cette hauteur des HLM (volume) se meut en densité verticale vécue (qualité). Une « Densité verticale » qui illustre de quelle façon est ressentie ce gabarit inhumain, puis ce qu'il représente pour ceux qui le subissent. Pour l'ensemble des entrées de



ce groupe, il s'ensuit un « Entassement des gens », parfois carrément « Écrasés les uns sur les autres ».

« Y font des sortes de zoo /  
Et y nous y entassent »  
(IV my people, « C'est ça ma vie », *Certifiée conforme*, 2000).

Dès lors et se définissant en fonction de cet empilement vertical de ces locataires, ces derniers en arrivent à une conception anonyme, quelque fois infortunée même, de leur propre existence. Cette aliénation individuelle est sensible dans l'utilisation de métaphores telles que « Cages de poulailler » et « Cages ». Cette même position alvéolaire (fig. 4.5) des logements est reprise avec l'image de « Structure alignée comme des traits de couture », de « Ruches » et de la « Fourmilière ». Toutes déclinent l'idée d'une rigueur automate dans le processus de construction de leur habitat. « Corons, courées ou cités sont conçus à l'exact inverse du logement ouvrier spontané. Les maisons y sont alignées et se ressemblent toutes. Là où existait l'anarchie non maîtrisable, règne la loi des séries, rectilignes et régulières » (Bouamama, 1993 : 88). À la lumière de ce qui précède, cette verticalité apparaît être l'apanage concret d'une rectitude propre à la pensée calculante, pensée qui « ne s'arrête jamais, ne rentre pas en elle-même. Elle n'est pas une pensée méditante, une pensée à la poursuite du sens qui domine dans tout ce qui est » (Heidegger, 1966 : 166). Une pensée qui ne transcende pas jusqu'à la consubstantialité liant l'homme et son habitat. À l'horizontalité de la médiation, on subjugue la verticalité de l'injonction.

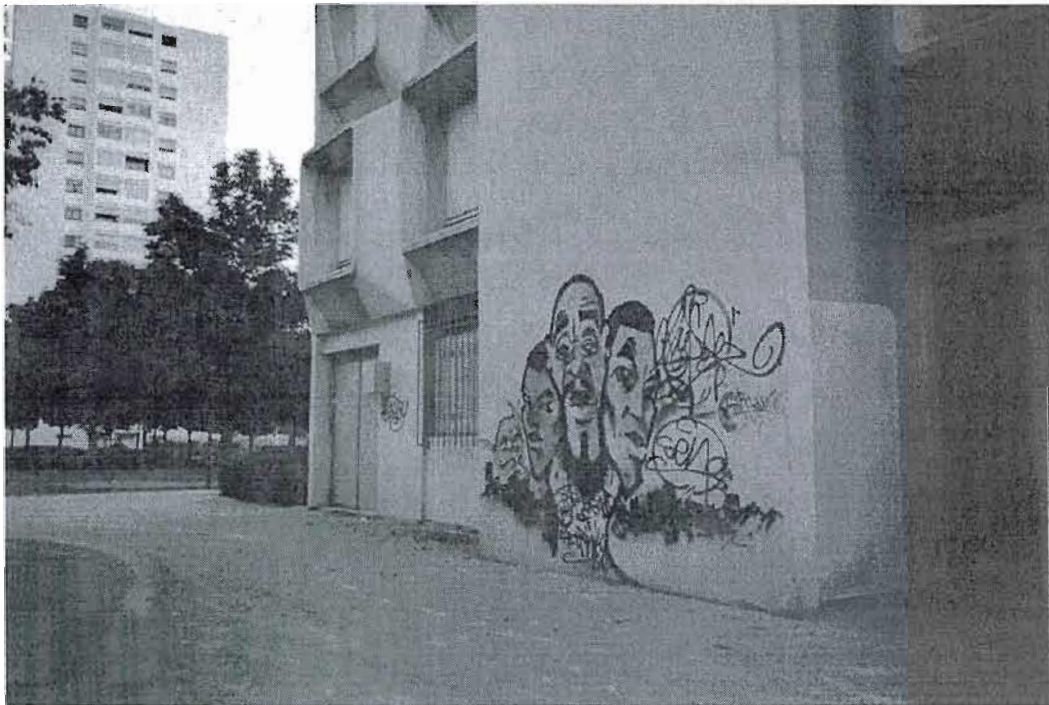
Cette technostructure des grands ensembles HLM fait même dire à certains qu'on assiste à une « débauche de la rationalisation [excessive] » (Segaud In Segaud *et al.*, 1998 : 291). Dans cette lecture sensible de ces machines<sup>88</sup> à usage unique (le loger), n'assiste-t-on pas en effet à un certain fonctionnalisme où toutes choses sont « prises dans les pinces de la planification et du calcul, de l'organisation et de l'automatisation » (Heidegger, 1966 : 170)? Au final, et aux dires des textes de rap consultés, ne sommes-nous donc pas en présence d'un

---

<sup>88</sup> À ce titre, n'oublions pas le désir d'avènement d'une « société machiniste » chère à Le Corbusier (Pinson In Segaud *et al.*, 1998) où cet habitat nouveau (grand ensemble, cité radieuse, etc.) devait contribuer à la naissance d'un *homme nouveau* (Brun et Bonvalet In Segaud *et al.*, 1998).

schème sociétal où l'asservissement aux tâches<sup>89</sup> mécanise l'individu résidant dans ces « pigeonniers d'immeubles » (Charef, 1983 : 56)?

Figure 4.5 Pigeonnier ou résidence alvéolaire  
(Mas-du-Taureau – Vaulx-en-Velin – Lyon – 69)



Source : Simon Koci, 2006.

#### 4.3.3 État des bâtiments ou les simulacres de ruines urbaines

Le troisième domaine sémique compte 42 entrées et tente de saisir en quoi l'état des bâtiments en cité HLM oriente les modalités d'habiter et d'individuation des sujets.

<sup>89</sup> Car ici les besoins et désirs s'entendent davantage comme des tâches à faire, à accomplir; des objectifs désintéressés de toute sensibilité au profit d'une efficacité régnant en seule souveraine de nos destinées. En ce sens, le sociologue Juan évoquera que « tous les gestes de la vie quotidienne ne sont pas des usages, ils doivent être [également] signifiants » en tant que dans cette modestie est portée un *acte philosophique* pourvu de sens pour le sujet (1991, 1995 In Léger In Segaud *et al.*, 1998 : 366).

Tableau 4.15

Résultats pour le domaine sémique de l' « État des bâtiments »

	Conception et Construction hâtive	Dégradation	Bâti en ruine
<b>Entrées sémantiques</b>	6	21	15
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Bâti n'importe comment » (1) « Bâtiments tous bâtis hâtivement » (1) « Constructions hypocrites » (1) « HLM pauvres » (1) « Sales piaules » (1) « Villes champignons » (1)	« Bâtiments crades » (2) « Blocs s'abîment » (1) « Clous rouillés » (1) « Déglingués » (1) « Dégradé » (2) « Hall sale » (1) « Halls austères » (1) « Halls crades » (2) « Halls noirs / Halls gris » « Immeubles délabrés » (3) « Immeubles d'où les pierres tombent » (1) « Les tours n'ont plus de fraîches » (1) « Murs noircis jaune pisse » (1) « Piaule glauque » (1) « Tours crades » (1)	« Blocks ruinés » (1) « HLM en ruines » (1) « Immeubles qui pourrissent » (1) « Insalubres » (2) « Taudis » (7) « Tours défoncées » (1) « Favelas » (1) « Toits lépreux » (1)

Le premier groupe thématique nous informe sur la hâte des constructions et des conceptions du bâti HLM. En effet, avec des sèmes tels « Bâti n'importe comment », « Bâtiments tous bâtis hâtivement », « Constructions hypocrites » et « Villes champignons », on saisit l'imprimatur architectural de cette urgence de logements dans les années 1950 et 1960.

« Que les vacances /  
 Se passent en bas des bâtiments /  
 Tous bâtis tellement hâtivement /  
 Que j'ai le sentiment qu'ils ont pensé qu'à nous tardivement »  
 (BOSS, « Comme chaque été », *Boss Of Scandal Strategy*, 1999).

Où donc sont l'idéal de l'habitant et la qualité de l'habitat dans ce type de logis? Peut-on en appeler du non respect d'une éthique de l'habitation pour justifier pareil laxisme? En effet,

l'expérience a prouvé [...] que la rapidité et l'obsession de l'économie avaient conduit à sacrifier la qualité des grands ensembles, et facilité, avec l'absence d'entretien, leur rapide dégradation. C'est pourquoi l'on peut considérer le

logement social des HLM de cette période comme un logement d'urgence en béton, à faible valeur d'usage et à faible valeur technique (Pinson In Segaud *et al.*, 1998 : 300).

Le collectif BOSS aborde également la relation plus subtile qu'il y a entre identité et habiter lorsqu'il mentionne « Tous bâtis tellement hâtivement / Que j'ai le sentiment qu'ils ont pensé qu'à nous tardivement ». Ainsi, dans quelle mesure la durée de l'habitat, et donc par extension la destinée de l'habitant, ont-elles été considérées? Est-il besoin de rappeler que les cités HLM étaient vouées à une existence tout au plus de 30 ans<sup>90</sup> avant que ne se dégrade son cadre bâti? Et que plus de la moitié du bâti HLM français a entre 20 et 40 ans (Horenfeld In Segaud *et al.*, 1998)? À cette conception non-durable du bâti, s'adjoint la pauvreté des technicités architecturales qui ne pouvait qu'ouvrir la voie à cette désuétude du cadre bâti.

L'usage répétitif des adjectifs « crades », « rouillés », « déglingués », « dégradé », « sale », « délabré » et « glauque » témoigne bien de cette détérioration. « Les façades des bâtiments sont passablement abîmées et noircies, les huisseries extérieures atteintes par la rouille, les cages d'escalier souvent salies et couvertes de graffitis, les vitres des halls d'entrée totalement disparues » (Lepoutre 1997 : 45). Cette situation de délabrement pourrait également s'expliquer selon deux autres raisons. Premièrement, au su du caractère public de ces cités HLM, il est du ressort de l'État d'assurer leur entretien, et ce pour des questions de propreté tout autant que de sécurité. Comptant aujourd'hui plus de 750 zones urbaines sensibles (ZUP), l'État ne sait plus que faire pour redresser la dégradation du cadre bâti. Pareille situation fait dire à certains qu'on assiste, en définitive, à la naissance de territoires publics apolitiques car « l'État n'y joue plus son rôle » (Gillet, 1996 : 181). Deuxièmement, la décadence du bâti dans les zones HLM peut être également le fruit de l'action contestataire de leurs jeunes résidents. En effet, plusieurs adolescents et jeunes adultes sont on ne peut plus conscients que ces bâtiments relèvent de l'ordre public (Lepoutre, 1997), et qu'ils sont donc autant de symboles de l'État dans la cité. Cela étant, ils expriment leur indignation face à cette condition sociale (exclusion), mais également territoriale (territoire de prédilection de l'exclusion), en abîmant leur environnement immédiat (incendie, graffitis, bris de vitrine,

---

<sup>90</sup> Le cadre bâti des cités HLM était en effet prévu pour résister 30 ans avant de le réhabiliter, car « la qualité de la construction et des matériaux était calculée en fonction de la *durée d'amortissement du capital*. Et après cela, le déluge » (Mangeot, 1999).

dommage aux équipements, etc.). Ainsi « le quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent, et qui, en retour, le dégradent symboliquement » (Bourdieu, 1993 : 167). Cette situation est par ailleurs si aiguë que certains auteurs n'hésitent pas à nommer le bâti HLM ainsi détérioré de sous-habitat (Pinson In Segaud et al., 1998) qui, pouvons-nous le croire *in extenso*, serait destiné à des sous-habitants voués à un sous-habiter? Une matérialité avilie et avilissante qui culmine avec le groupe sémique du « Bâti en ruine ».

La sémantique de la « ruine », construite à l'aide, entre autres, des sèmes « Immeubles qui pourrissent » et « Tours défoncées », poursuit et raffine la réflexion sur les restes de l'urbain, c'est-à-dire sur ce qu'il reste d'un espace urbain lorsque l'urbanité l'a déserté. Cette perte de qualité performative de l'urbain est ici interprétée comme un échec du filet social en matière d'urbanisme. Il en résulte une déperdition territoriale qui se transmue en déliquescence sociale chez les habitants de cités qui voient leur milieu de vie sous le seuil de respectabilité minimum pour un habitat en « bonne santé »<sup>91</sup>. Est-ce dire de l'univers HLM qu'il est, somme toute, un foyer pathologique?

« Mate les rues crasseuses, les toits lépreux »  
(Kohndo, « La chute », *Tout est écrit*, 2003).

Cet extrait illustre le caractère de contagion morale que peut transmettre à ses habitants un quartier en décrépitude. Les métaphores de ce groupe sémique en appellent somme toute de la faillite des politiques de la ville pour assurer un environnement salubre et tonique.

---

<sup>91</sup> Les critères qui forment un habitat en « bonne santé » pourraient se définir – sans ordre aucun – par l'entretien et la propreté du milieu, la sécurité des équipements qui le composent, l'esthétique architectural et paysager qu'il propose, la fonctionnalité spatiale qu'il offre, l'efficacité de son chauffage, de son réseau électrique et de plomberie, son degré d'insonorisation, l'éclairage qu'il offre, la luminosité qu'il permet, le milieu dans lequel il s'inscrit, la malléabilité de l'espace, la proximité des services, et enfin le degré d'intimité, pour ne pas dire d'équilibre entre espace privé et public qu'il régent.

#### 4.3.4 Architecture ou l'impossible poétique de l'angle mort

C'est quand l'incarnation est menacée que, sans doute, l'on parle de déshumanisation (Richir, 1996 : 48).

On peut aussi bien tuer l'homme avec un logement qu'avec une hache (Zille In Paquot, 1996 : 273).

L'architecture est le nœud liant deux aspects irrécusables à l'atteinte d'un seuil d'habitabilité heureux : l'éthique en tant qu'espace de partage de liberté humaine et de sens social et l'esthétique en tant qu'espace permettant une sensibilité – si ce n'est une beauté – dans les modalités d'habiter (Younès et Mangematin, 1996). Architecture en tant que ce qui permet (savoir-faire) le passage d'un espace fonctionnel vers un lieu conçu pour que l'habiter y soit plénier (savoir être). C'est en transcendant l'usage des lieux que l'architecture permet le recueillement du monde en rythme, l'avènement d'une harmonie habitat-habitant. Elle est cet art du construit qui modèle les possibilités de l'habitant, *i.e.* qu'en muant l'espace en lieu par le bâti, elle transfigure également les libertés du sujet en ce qu'elles sont autorisées ou non à espérer, à voir, à vivre, à tout le moins dans une perspective géographique. Partant, l'architecture est cette science qui permettra, si éthique et esthétique, à l'habitat de devenir demeure en tant qu'elle permet « de rendre le monde habitable » (Besse, 2000 : 144). Il en est ainsi car le bâtir est la mise-en-œuvre des situations possibles dans l'habiter. « Ouvert à l'accomplissement humain (pouvoir-être et avoir-à-former), le lieu est l'effectuation d'une œuvre en tant que son ouverture appelle et porte à l'œuvre ceux dont il constitue l'habitation » (Honoré In Mangematin, 1996 : 93). L'habiter est donc à sa suite ce qui devrait conduire le bâtir dans son atteinte d'une réalisation de l'homme par et dans son habitat; et donc à la réalisation du sujet en tant que « l'architecture pénètre en quelque sorte dans la biographie de l'habitant » (Raymond In Segaud et al., 1998 : 394). Cela étant, l'architecture, tout comme l'urbanisme, est une des composantes de la matérialisation du savoir-faire de l'habitat. Et encore un savoir-faire précieux dans la mesure où l'architecture se doit d'accompagner, par l'orchestration morphologique qu'elle régent, l'homme dans son existence d'habitant (Younès et Mangematin, 1996). Cela posé, et dans le cas des grands ensembles, de quelle façon son bâti ultra fonctionnel fut-il reçu par les habitants rappeurs de notre corpus?



L'ultime domaine sémique de cet univers du « Bâti » s'intéresse donc à l'« Architecture ». Il compte 30 entrées qui se divisent en trois groupes thématiques, soit l'« Absence d'esthétique », l'« Anonymat du bâti » et l'« Architecture carcérale ».

Tableau 4.16

Résultats pour le domaine sémique de l'« Architecture »

	Absence d'esthétique	Anonymat du bâti	Architecture carcérale
<b>Entrées sémantiques</b>	6	12	12
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Bâtiment vide » (1) « Les préfabriqués » (1) « Mon quartier c'est pas un musée » (1) « Tours moches et minables » (2) « Ville en polyester » (1)	« Anonyme / Anonymat » (3) « Banalité » (2) « Même décor » (2) « Même HLM » (1) « Même moule » (1) « Tous les ghettos se ressemblent » (2) « Toutes les banlieues se ressemblent » (1)	« Maisons closes » (1) « Cachots » (1) « Case » (1) « Cellules » (2) « Piaules-geôles » (2) « Sarcophage » (2) « Tombe » (3)

Le premier groupe thématique illustre l'absence d'esthétique dans le rendu du cadre bâti des cités HLM. L'emploi des sèmes « Les préfabriqués » et « Ville en polyester » illustrent tout d'abord la pauvreté plastique des matériaux utilisés. Leur faible coup d'achat et leurs fonctionnalités techniques furent, rappelons-le, deux des principales causes de leur large utilisation dans ces grands ensembles (Giraud, 2000). Le besoin urgent d'habitation ne permettait pas, selon leurs concepteurs de l'époque, de se soucier du beau. Il en a résulté une « architecture bâclée » (Bassand, 1997) pour partie responsable de cette morphologie gâtée. « Il ne suffit pas de dénoncer, écrit-il, le racisme ici et l'exclusion là, en tolérant ses formes dans l'architecture même » (Gaudin, 1992 In Paquot In Paugam, 1996 : 276).

Fondée sur l'immédiateté opérationnelle, l'architecture de la cité HLM présente un visage sans rythme, lisse et continu (Castro In Mangeot, 1999). L'itération des angles droits, l'absence de rondeur, l'invariabilité des matériaux, l'exactitude répétée de la fenestration, les châssis sans fioriture, le conservatisme des couleurs, l'interdit du relief dans les volumes, l'horizontalité absolue de la ligne du ciel (aucun écrêtement ne permet l'ondulation des sommets), en somme le manque d'audace architecturale n'instille pas de différence au sein du corps du bâtiment et écarte, par le fait même, la dimension esthétique, voire le sens du

beau, du bâti HLM. C'est en voulant éviter les effets décoratifs au profit de volumétries affirmées, que l'écriture architecturale moderne sapera, malgré elle, cet esthétisme porteur de sens (Lacaze, 1990). Or, ce sens du beau, ne s'adresse-t-il plus directement à l'être humain (Ferry, 2000)? En privant le bâti HLM de grâce formelle, est rabattu ce dialogue, ce souci de l'être dans ce que l'architecture met en œuvre. Dans ce cas précis, l'homme, contrairement à ce que l'histoire de l'art nous apprend sur la création moderne, n'est plus inséparable de l'entreprise artistique, ce pour autant que l'architecture relève de celle-ci.

Misrahi interpelle cette architecture structuraliste<sup>92</sup> – voire conformiste (Paquot, 1998) – dans ce qu'elle refuse à l'homme qui y cherche demeure. « Il se pourrait que notre habitation sans poésie, son impuissance à prendre la mesure, provinssent d'un étrange excès, d'une fureur de mesure et de calcul » (In Honoré In Mangematin *et al.*, 1996 : 88). En effet, le choix architectural de la standardisation entraîne un aplanissement des perceptions et la disparition de l'engagement émotif chez l'habitant vis-à-vis son espace de vie (Misrahi, 1997). L'espace, ainsi normalisé et normalisant, est désormais impossible à signifier par le sujet et, inversement, de lui être signifiant. Ce rejet du sens dans l'approche fonctionnaliste en architecture exclura du coup toute dimension transcendantale dans la relation sujet-lieu (fig. 4.6). Conduite selon la force des axiomes de la pensée techniciste, cette approche libère en effet des « puissances [qui] ont débordé la volonté et le contrôle de l'homme, parce qu'elles ne procèdent pas de lui » (Heidegger, 1966 : 173). Cette perte du sublime en architecture au profit d'une conception géométrique reliée au nombre et à la proportion, et surtout à la dimension spatiale du corps (Nys In Mangematin *et al.*, 1996), interpelle tout spécialement le rappeur marseillais Freeman :

« Dans ce bâtiment, il n'y a plus de sentiment »  
(Freeman ft. K.Rhyme le Roi, « Le dernier coup », *Taxi 1*, 1999).

---

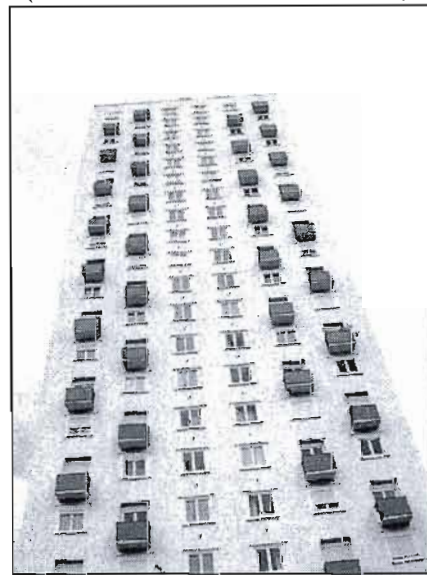
<sup>92</sup> À ce sujet l'architecte Pérez-Gomez dira : « Appliqué à l'architecture, le structuralisme a consciemment nié l'importance de la dimension transcendantale, niant du même coup l'horizon historique de la signification » (In Nys In Mangematin *et al.*, 1996 : 164).



Mieux, y a-t-il jamais eu d'*aeisthèsis* et de *poesis* du lieu dans la conception des tours HLM, quelque chose qui attendrait un tant soit peu celui-ci? Sinon, comment expliquer que l'architecture des cités HLM participe de leur inhabitabilité? « L'inhabitable : l'architecture du mépris et de la frime, la gloriole médiocre des tours et des buildings, les milliers de cagibis entassés les uns au-dessus des autres » (Perec, 1974 : 137).

De cette architecture étroite usant de matériaux non roturiers aux « formes mortifères » (Di Méo, 1998 : 6), on peut déduire un rejet de l'affect de l'habitant comme élément fédérateur des desseins architecturaux. Ce qui peut *de facto* amener le sujet à se questionner sur son rôle dans la ville, sur son droit à la ville. Cette même légitimité urbaine de l'ayant droit qui est également régi par cet équilibre entre utilité et agrément de l'espace, entre fonctionnalité et poétique des lieux. Équilibre, on pourrait dire ici harmonie, atteinte dans ce que les formes suggèrent de beau et de sublime, d'idéal et de noble, de touchant et de parlant pour l'habitant. Il en est ainsi car le sujet recherche une demeure où l'architecture accueillera et fera croître son être. « Ce que l'homme cherche ainsi [...], c'est un « visage », un certain accueil. C'est pourquoi il exprime sa déception quand elle ne lui tend que la pure objectivité d'un existant brut » (Dardel 1952 : 60). Et, lorsque l'accueil ou l'écoute fait ainsi défaut, car il s'agit bien ici d'hospitalité, et donc lorsque la morphologie est impersonnelle et minimale, l'art du bâti ne participe pas à la réalisation d'une demeure, de foyer pour l'homme. En effet l'être, dans son rapport au lieu, pose une évaluation de celui-ci élaborée, entre autres choses, à partir de la forme du lieu comme première dimension de la « réactivité de l'être humain » au milieu (Moles et Rohmer, 1982 : 13). Soit des diversités et beauté qui semblent avoir été exclues de

Figure 4.6 Architecture fonctionnaliste  
(Le Grand Parc – 33 – Bordeaux)



Source : <http://cites2france.skyrock.com>

cette architecture rationnelle. Partant, cette homogénéisation des formes architecturales en banlieue HLM, conduit à un « Anonymat du bâti ».

Ce second groupe thématique, en vertu d'expressions telles que « Anonyme / Anonymats », « Banalité », « Même décor », « Même HLM », « Même moule », « Tous les ghettos se ressemblent » et « Toutes les banlieues se ressemblent », aborde le cadre de cet espace vécu comme impersonnel et analogue, composé en quelque sorte de non-lieux destinés à personne en/de particulier (Augé, 1992; Relph, 1976). Somme toute, cette thématique met en évidence la banalité du bâti. « Après tout, le beau et le laid participent au même univers de valeurs. C'est le banal qui réalise l'antivaleur » (Sansot, 1986 : 122). Peu ou pas réceptive au sensible, cette antivaleur esthétique participe de *repousser*<sup>93</sup> l'identité, voire de l'impossibilité d'un enracinement identitaire en cité HLM. « Face à ces aires où ne se lisent que les géométries les plus froides, les groupes se trouvent décontenancés. Ils n'arrivent pas à s'accrocher au territoire pour bâtir leurs identités » (Claval, 2003 : 189). En effet, et alors qu'elles y sont réduites à leurs expressions les plus quelconques, architecture et disposition aliènent également les sujets, en tant qu'elles sont parties prenantes d'une unicité territoriale hostile et indifférente. Dans ces territoires de l'identique, « l'identité, sans contredit, se trouve délimitée, mais pour lors n'identifie plus qu'une absence d'aventures et d'audace [...]. Le proche, le prochain n'est qu'un double suffocant de soi » (Médam, 1988 : 72). Cette antivaleur<sup>94</sup> du lieu devient l'antivaleur du sujet car, comme le souligne Segaud, « le logement [doit] permettre l'expression des différences ou au moins ne pas y faire obstacle » (1998 : 293), ce qui n'est pas le cas dans ces territoires au paysage régulé. L'inaptitude des formes architecturales à générer du spécifique en cité HLM en vient ainsi à saper l'idée d'individu dans toute la singularité qu'elle requiert, sous fondement qu'il n'existe aucun *engagement de l'espace* dans la construction identitaire (Segaud, 1998).

« Je fais cracher mon stylo sur ces moments où le mot hostile prend tout son sens /  
 Quand on parle de territoires quand on parle de ces bouts de trottoirs / [...]  
 Ainsi on nous formate dans le même moule /  
 Nous coule dans le même entonnoir »  
 (La Brigade, « Réalité », *Il était une fois*, 2001).

<sup>93</sup> Dans le sens de balayer l'étant de lui-même, d'y chasser toute morale dans sa construction identitaire.

<sup>94</sup> Ou plutôt un lieu affublé d'une valeur contraire au sens d'habiter, d'être *reçu* par un espace de vie.

Cet extrait souligne fortement l'homogénéité des territoires de l'exclusion et illustre l'inéluctable confusion, si ce n'est la déraison, identitaire de ses habitants. Ces êtres normalisés, issus de l'archétypale matrice architecturale des cités, ne peuvent se doter d'une identité territoriale car on leur récuse toute altérité, c'est-à-dire toute spécificité instituante. Et c'est notamment par le rap, moteur de leur réappropriation de leur habitat comme de leur habiter, que les exclus de France arrivent à affirmer leur place dans le paysage républicain, s'identifiant à sa localisation unique plutôt qu'au commun de son bâti. Et c'est parce qu'ils sont ainsi confinés dans le faux, sinon le vide, qu'il leur devient impossible d'avoir une relation sincère à l'égard d'un lieu particulier (Relph, 1976; Creswell, 2004), soit cette relation vive qui nous permet d'être dans un lieu, et non dans n'importe quel ou tous les lieux (Berque, 2007). Pareille homologie morphologique ne peut qu'entraîner l'*érosion* du sentiment d'appartenance audit lieu (Relph, 1976), et dès lors l'effritement de tout sens géographique véritable (Cresswell, 2004). Véritable dans ce qu'un lieu a d'unique, et dans ce qu'il rend – et fonde dans l'identité – de cette *ipséité territoriale* à celui qui l'occupe.

En effet « une société locale peut utiliser le couple identité/projet comme une force propulsive considérable pour prendre place dans le système de lieux que constitue de plus en plus le Monde » (Lévy, 2002 : 398). Or, pour prendre ainsi place, et donc pour que l'habitant trouve son lieu de l'être-au-monde (je suis parce qu'en effet je suis ici), le lieu doit être original, indédoublable, voire inédit. Est ainsi somme toute recherché ici cet « effet de lieu (*basho*), de sensation d'être en un lieu » (Berque, 2007 : 54); un lieu tire en effet sa puissance d'être dans ce qu'il est de différencié, dans ce qu'il n'est pas comme les autres (Berque, 2007). C'est ce qui échappe aux cités HLM, édifiées selon une rationalité instrumentale (qui vise un but, ici loger d'urgences les plus démunies) apparemment incompatible avec une rationalité « géo-axiologique » pourtant irrécusable sous peine de mal-être pouvant dégénérer, comme en 2005.

Cette autre rationalité ici souhaitée par les uns comme par les autres, fussent-ils rappeurs ou scientifiques de tous crins, ne considère pas l'habitat comme un simple emplacement utile à l'objectif à atteindre (lieux inauthentiques des modernes), mais bien

comme la création d'un système géographique de valeurs par le lieu qui assure l'authenticité de la relation qui s'établit entre le sujet et son habitat (Berque, 2007). Ce qui n'est pas le cas avec la morphologie des multiples cités de France telles qu'on les connaît actuellement. Au contraire, ces authenticité et originalité sont derechef évacuées grâce à une architecture indifférenciée où la cité HLM devient un *lieu flottant*, se répétant invariablement ailleurs sur le territoire français. Or, qui dit lieux flottants dit hommes flottants (Bonnemaison, 1997 In Berque, 2007), c'est-à-dire des hommes qui n'espèrent plus fonder une relation singulière avec leur l'habitat. Face à ce constat, les rappers insistent sur l'urgence de défaire cette production partout semblable et de réintroduire de l'exclusif architectural dans les formes, les matériaux, les couleurs, les effets de profondeurs et de creux, l'écrêtement diversifié, la fenestration, la dynamique entre espace privé et public, les lignes de fuites des perspectives visuelles, la surimposition des pleins et des vides, etc. (Castro et Denissof, 2005). En somme, les rappers, au même titre que nombre de scientifiques, veulent redonner à leur quartier une identité propre. Identité qui passe par ce qu'il présente – et offre – d'inédit, et donc de territorialement particularisant<sup>95</sup>.

« Été à Biarritz, le sort varie /  
Maintenant elle vit à Ris, tristes tours grises dans la banlieue d'Paris /  
Visage anonyme, ange esseulé »  
(IAM, « Visage dans la foule », *Revoir un printemps*, 2003).

L'ultime groupe thématique de ce domaine est celui qui, additionnant l'absence d'esthétisme à l'anonymat du bâti, ouvre sur une « Architecture carcérale<sup>96</sup> ».

<sup>95</sup> À ce sujet, citons en exemple les quartiers Brassens et Desnos de la *Cité des Poètes* à Pierrefitte-sur-Seine où on a réussi à combiner logement sociaux et médinas arabes, avec leurs niveaux enchevêtrés, leurs terrasses en gradins, des façades aux angles aigus, des cours, des passages, des arcades. Également, la *Cité Manifeste* de Mulhouse où les locataires peuvent bénéficier de cour extérieure privée, où l'on jongle avec les matériaux (escaliers en ferraille, poutres apparentes, sol en béton brut, etc.) et avec les couleurs issues de l'utilisation de divers matériaux, en somme, des espaces plus flexibles, originaux et emplis d'humanité.

<sup>96</sup> Cette épithète fut tirée du livre « *Le philosophe et l'architecte* » de Younès et Mangematin qui, à propos de l'architecte allemand Oswald Mathias Ungers, diront : « Cette architecture nihiliste abandonne ses habitants en perdition au vertige et à la déréliction. De même chez Ungers, l'homme piégé dans un quadrillage tridimensionnel absolu est condamné à une vision absurde et carcérale du monde. Ses dessins déserts et mathématiques montrent des objets architecturaux vides posés sur un territoire stérile » (Younès et Mangematin, 1996 : 86)

Cette architecture de l'homme piégé est évoquée dans notre corpus à l'aide du sème « Maison close » et des métaphores « Cachots », « Case », « Cellules », « Piaules-geôles », « Sarcophage » et « Tombe ». Ce faisant, ce groupe tente de saisir cette condamnation par l'habitat. L'« Architecture carcérale » entend dévoiler le caractère cellulaire du bâti HLM dont la structure s'apparente à celle du pénitencier.

« À l'ombre cruelle de nos piaule-geôles »  
(Chiens de Paille, « Un d'ces jours », *Mille et un fantômes*, 2001).

L'habitant incarcéré par et dans son habitat en appelle à la capacité de l'architecture à finalement repousser l'être, à exclure « celui qu'elle se refuse à accueillir » (Paquot In Paugam, 1996 : 278). Ainsi, une architecture nihiliste peut dépouiller l'habitant de ses libertés fondamentales, comme le droit indispensable, avançons-nous, d'avoir un habitat qui le réalise et qui participe de cette liberté propre à son humanité. Dans le cas des cités HLM, il serait difficile de parler d'un foyer (*home*) alors qu'on assiste plutôt à une négation de l'habitat en tant qu'espace du respect de l'homme dans sa *teneur* d'homme, *i.e.* qui implique son unicité, sa liberté et sa dignité (De Koninck, 1995).

« Disposer de proses, pour faire naître la rosée /  
Métamorphoser l'aube, les maisons closes »  
(Mc Solaar, « Protège-tibia », *Paradisique*, 1997).

Il est ici non pas question de la fermeture physique du logement HLM, mais bien du caractère *d'obturation métaphysique* d'un habitat qui se refuse à devenir un chez-soi. Ces « Cachots » que forment les tours HLM invitent, au final, à penser l'architecture comme une forme limitative à la liberté du sujet, obstacle à la définition du soi qui ne (re)trouve jamais son *lieu* dans le monde. Ceci étant, cette incarcération du sujet par le lieu doit s'entendre comme une impossibilité à habiter, et donc à être (Paquot In Paugam, 1996).

#### 4.4 Univers sémantique du « Paysage »

Le paysage est hanté par l'infini, et peut-être, au fond, cette hantise, cette présence débordante de l'infini dans le fini, est-elle le ressort le plus intime de l'expérience paysagère (Besse, 2000 : 11).

Le quatrième univers sémantique est celui du « Paysage ». Le paysage est ce concept qui, en géographie, s'entend usuellement comme l'agencement matériel d'un espace appréhendé visuellement et investi par un sujet puis qui donne sens à celui qui s'y (là) et s'en (être) trouve imprégné (Tissier, In Lévy et Lussault 2003). C'est dire que le paysage n'est pas uniquement une forme sensible d'appréhension d'une réalité géographique, mais également une inscription, une empreinte conçue comme une dimension de l'étendue terrestre en tant qu'habitat de l'humanité. Cela étant, tout aménagement du territoire et donc du paysage est géographique (dessin terrestre) dans la mesure où il devient inscription du séjour de l'homme sur Terre et que cette même exergue dans le réel doit faire sens (éthique et esthétique) (Berque, 2000). Ainsi, le paysage serait partie prenante de la définition de l'homme puisqu'il permet de mettre en lumière le sens d'être humain sur Terre, et serait également porteur d'historicité dans la mesure où il le renseigne sur comment les autres hommes ont vécu là avant lui (Johnston, 1983). Cette dimension temporelle du paysage nous permet de le saisir comme un geste dans la durée. Vu et vécu là par sa matérialité culturelle (bâti spécifique à un mode de vie) et par la temporalité dont il porte et affiche l'évolution, le paysage nous dévoile comment ont vécu, vivent et, peut-être, vivront les hommes en cette contrée. C'est tout le rapport de l'homme et du lieu, du lieu dans le temps, et donc de l'homme dans le temps, qui est porté dans le paysage, sorte de médiance entre *l'être* (homme) et le *là* (lieu) de sa présence. Entendu comme une matrice de lieux se présentant de façon sensible en tant qu'entité géographique au sujet qui s'y donne (Casey, 2001), le paysage, à peine surgit-il dans notre conscience, qu'il se réifie, signe de la présence humaine sur Terre (Piveteau, 1995). Le paysage donne donc sens à l'homme, l'ancrant tant matériellement qu'immatériellement dans un ici et un là. « Il met en cause la totalité de l'être humain, ses attaches existentielles avec la Terre, ou, si l'on veut, sa géographicité originelle : la Terre comme lieu, base et moyen de sa réalisation » (Dardel, 1952 : 42).

L'univers sémantique du « Paysage », compte tenu de ce que nous venons d'en dire en termes de médialité et de matrice, s'il recoupe en partie l'analyse des univers de la « Localisation », de l'« Organisation » et du « Bâti », ce que nous en dirons dans cette section ira au-delà de la simple addition de ceux-ci. Il en est ainsi car que c'est dans le paysage que converge le rapport à la localisation, à l'organisation puis au bâti, et, de cette résonance cumulée et intériorisée dans l'être y éclot, postulons-nous, un retentissement qui renseigne l'être sur lui-même car partie du paysage qu'il habite et qui l'habite (Piveteau, 1995). Cela précisé, nous avons compilé 202 entrées pour l'univers du « Paysage ».

Tableau 4.17

Résultats par domaines sémiqes pour l'univers sémantique du « Paysage »

	<b>Horizon</b>	<b>Esthétique d'ensemble</b>	<b>État général</b>	<b>Luminosité</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	35	74	45	48
<b>Pourcentage</b>	17,33%	36,63%	22,28%	23,76%

#### 4.4.1 Horizon ou la perte de l'idée de projection

Le monde est vaste derrière ces remparts (Abd Al Malik, *Sur la place des grands hommes*, 2004).

Alors que pour l'univers sémantique de l'« Organisation » il était question d'une configuration en clôture des immeubles renvoyant l'habitant à son propre enfermement, il est plutôt ici question de voir cette muraille de tours comme l'impossibilité d'un *horizon* en cité HLM.

Tableau 4.18

Résultat pour le domaine sémique de l' « Horizon »

	Percée visuelle arrêtée sur les tours	Perspectivisme myope
<b>Entrées sémantiques</b>	18	17
<b>Sèmes et/ou groupes de sèmes (Fréquences)</b>	« Aveuglé par les tours » (1) « Blocks que je vois en panorama » (1) « Blocs de béton me bloquent » (1) « Ces tours me freinent » (1) « Horizon cimenté » (1) « Horizon de merde » (1) « L'horizon se perd sur des tours » (2) « Même béton pour horizon » (1) « (E)il prisonnier du bitume » (1) « Pas voir plus loin que le bout de la rue » (1) « S'évader des murs, voir au-dessus » (1) « Tours cachent l'horizon » (3) « Tours empêchant nos yeux de parcourir le paysage » (1) « Vue sévère » (1) « Vue sur l'usine » (1)	« Blindage austère » (1) « Horizon caché » (1) « Horizon perdu » (1) « Horizon vide » (1) « Nuage sans fin » (1) « Pas d'horizon » (1) « Priver d'horizon » (1) « Réduction / Arrêt / Rétrécissement du champs de vision » (3) « Sale brouillard » (1) « Voilé / Opaque voile » (2) « Vue close » (1) « Vue décline » (1) « Vue restreinte » (1) « Le ghetto royaume des aveugles » (1)

Le premier groupe de ce domaine est celui de la « Percée visuelle arrêtée sur les tours ». Alors que la disposition et la taille<sup>97</sup> du bâti en cité HLM dominent l'habitant, il n'en reste pas moins que ce lieu présente un horizon réduit et fuyant. Ce premier groupe illustre que l'habitant est confronté à une réduction des et de ses perspectives. C'est dire qu'en se positionnant en plein cœur d'une cité HLM, il lui est impossible de saisir l'horizon, celui-ci étant écourtée par la disposition du bâti. Au contraire de Dardel pour qui « Le paysage est une échappée vers toute la Terre, une fenêtre sur des possibilités illimitées : un horizon » (1952 : 42), le paysage en cité limite plutôt les échappées – visuelle et destinale – hors du lieu.

« Les murs, comment en faire abstraction? »  
 (Fabe ft. AI, « Correspondance », *Détournement de son*, 1998).

<sup>97</sup> À ce sujet notons que la plus imposante barre de France, celle de la Cité du Haut-du-Lièvre à Nancy nommée le *Cèdre Bleu*, œuvre de l'architecte Zehrfus, s'étendait sur 700 mètres de long à sa construction en 1953. Aujourd'hui cette barre a été scindée en trois bâtiments, permettant le remaillage des rues qui assurent cette perméabilité entre les diverses composantes du quartier, ainsi qu'une certaine variation des perspectives – paysagères (visuelles) et panoramiques (horizon) – (Mangeot, 1999).



L'impossibilité de se dérober – concrètement et abstraitement – conduira vers une certaine ubiquité malsaine du paysage HLM en tant que le manque d'horizon est associé aussi à une absence de point de vue, de distance critique (Durand, 1969). C'est dire que cette réduction de l'espace visuel ajoute au sentiment de repli et de *censure face à la ville-centre*, telle une fracture paysagère qui reconduit la fracture socio-territoriale, dans ce qu'il est possible de présager pour les uns, rendant *de facto* l'Ailleurs fuyant, si ce n'est stimulant la rêverie – mélange de haine et de hâte – d'un espace de vie Autre.

« Mes pas s'effilent dans l'écume /  
L'œil prisonnier du bitume »  
(Kohndo, « Paris, son âme », *Tout est écrit*, 2003).

Si « voir c'est avoir à distance [et que] la même chose est là-bas au cœur du monde et ici au cœur de la vision » (Merleau-Ponty, 1964 : 27-28), il est possible d'affirmer que ce qui n'est pas au cœur de notre vision ne peut également être au cœur du monde<sup>98</sup>. Ne pas pouvoir voir plus loin que les tours de ciment indique tout autant ne pas pouvoir *concevoir* autre chose que ce qu'il est permis d'espérer comme habitat. Car, en tant que correspondent aux choses – ici ce qu'il est permis de voir – l'image des choses et que leurs éléments (propriétés) y sont conservés (Wittgenstein, 1921), nous ne pouvons dès lors douter que ce qui est absent aux sens peut aussi l'être à l'esprit, ou du moins que sa représentation n'en est que plus difficilement accessible, édifiée, voire claire. Ainsi cet état, où l'œil est en quelque sorte prisonnier de l'univers HLM, va au-delà de la simple préoccupation visuelle et retentit – est ressenti – également dans l'être dans ce qu'on serait amené à qualifier de « Perspectivisme myope ».

« Notre champ de vision s'arrête là où commence le périphérique /  
Les tours de ciment, l'horizon caché, la vie gâchée »  
(Koma, « C'est ce qui nous rend plus fort », *Le réveil*, 1999).

Pour Tuan, "The horizon is a common image of the future" (2002 : 123). D'ailleurs, si l'horizon est cette construction résultante d'une échappée visuelle vers l'absolu (Besse, 2000), elle est également liée à l'idée de correspondance entre un ici, maintenant, et un là-

---

<sup>98</sup> Du monde tel que nous l'entendons, tel que nous le concevons.

bas, demain. Or, en cité HLM, il y a perte de cette correspondance temporelle entre cette idée de destinée liée à la figure de l'horizon, toutes deux incertaines.

« Dans mes terres, Déméter est morte, et les tours rongent les éthers /  
 Jours après jours, la vision d'lendemain demeure un mystère /  
 Blindage austère »  
 (Akhenaton ft. Buiza, « Gemmes », *Sol Invictus*, 2001).

Cette citation stipule qu'à point d'horizon, point d'étendue existentielle. En philosophie, Heidegger pose l'Éther<sup>99</sup> comme « le domaine ouvert de l'esprit » (1966 : 168). Or, ce fluide vertueux personnifie ici l'espace infini du ciel, de l'horizon et même de l'esprit. Chez le rappeur Akhenaton, la hauteur du bâti voile l'horizon géographique – mais aussi psychique – des habitants, les privant ainsi de la vastitude du monde – idée de richesse spatiale (Moles et Rohmer, 1982) – et d'eux-mêmes, attendu que l'être-au-monde requiert cette idée de vastitude (Heidegger, 1958). D'autre part, dans la strophe « la vision d'lendemain demeure un mystère », « lendemain » est au pluriel pour signifier l'idée d'une perte longitudinale plutôt que ponctuelle. S'opère ici de façon révélatrice une inadéquation entre le dévoilement partiel d'une image géographique (l'horizon) et l'absence du récit<sup>100</sup> temporel (ou de la destinée) lui correspondant (Ma Mung In Chivallon, Ragouet et Samers, 1999). Finalement, cet horizon clos est un « blindage austère » pour l'être en quête d'une perspective d'avenir, lui interdisant toute association phénoménale entre espace vécu et espace cosmogonique. C'est en tant que spectateur privé d'advenir que l'habitant de la cité HLM survit en ce lieu.

« Certains cherchent un lendemain /  
 À sortir enfin d'une exclusion qui les serre jusqu'aux reins /  
 Des tours à en perdre la tête cachent le soleil aux garçons du béton /  
 Sache que sans horizon, je ne retrouve plus d'ambition »  
 (Rocca ft. Raphaël, « Sous un grand ciel gris », *Entre deux mondes*, 1997).

Cette perte d'ambition, avec l'interversion de l'idée de linéarité du temps pour celle de *cyclicité*, est une résultante directe de l'absence d'horizon. En vérité, cette métaphore nous

---

<sup>99</sup> Pour Durand, cet éther renvoie aux isomorphes de l'« essentiel », d'« ascension », voire de « quintessence de pureté » (1969).

<sup>100</sup> Sur un plan spatio-temporel, la destinée serait la *coordonnée* temporelle associée au concept d'horizon (Tuan, 2002).

indique que le ghetto français est un « Royaume des aveugles », c'est-à-dire qu'il ne permet qu'une projection timide et pauvre du pouvoir-être de l'habitant (Honoré, 1996 In Mangematin). Cette dialectique de l'opacité augmente en somme l'hermétisme de la cité HLM là où le dégagé (Ouvert) laisse place au comprimé (Enclos).

« Paraît qu'il y a des maisons où tu vois l'horizon d'la terrasse /  
Chez moi t'es rassasié direct, on s'bouffe entre nous »  
(Fabe, « Superstars, superhéros », *Détournement de son*, 1998).

#### 4.4.2 Esthétique d'ensemble ou la géographie du fade

Pour tous, vient tôt ou tard le jour où ils abaissent le regard en suivant les gouttières et ne parviennent plus à le détacher du pavé (Calvino, 1974 : 81).

Notre deuxième domaine sémique est celui de l'« Esthétique d'ensemble » et compte 74 entrées. Ce domaine tente de déconstruire les aspects qualitatifs du paysage de banlieue et d'en saisir les effets sur le sujet. Se divisant en trois groupes thématiques, ce domaine se profile comme suit :

Tableau 4.19

Résultats pour le domaine sémique de l'« Esthétique d'ensemble »

	Monochromie	Uniformité résidentielle	Géographie du fade
<b>Entrées sémantiques</b>	45	15	14
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Autour de moi toujours / que du béton » (2) « Béton en toile de fond / Bétonné à mort » (3) « Cœur de l'asphalte / Cœur du bitume » (2) « Couleurs in-détonantes » (1) « Du béton, une couleur » (2) « Grisaille » (6) « Habite la grisaille » (1) « Inondé de ciment » (1) « Les couleurs manquent au décor » (1) « Monde de briques » (1) « Monotonie / Gris monotone » (4) « Paysage fait de noir et de blanc » (1) « Surexposé à l'asphalte » (1) « Tout est gris » (7) « Univers gris / Univers de ciment » (3) « Désert de béton / Champ de béton » (9)	« Même vision » (1) « Mon paysage ce n'est que des bâtiments » (1) « Tours » (7) « Tours étourdissantes » (1) « Trop de bâtiment » (1) « Forêt de ciment / Forêt de béton » (3) « Geôle à perte de vue » (1)	« Aucune beauté » (1) « Décor sans guirlande ni boule » (1) « Dénué de scène, dénué de sens » (1) « Famélique décor » (1) « Ici y'a rien à voir, c'est plat jusqu'à l'horizon » (1) « Morné » (1) « Pâle réel » (1) « Paysage fade » (2) « Sans âme » (1) « Terne dimension » (3) « Triste décor » (1)

Le premier groupe thématique investit la « Monochromie » quasi-parfaite qui a cours en cité, alors que seules les teintes de gris, de noir et de blanc semblent être de mise pour le revêtement des bâtiments (fig. 4.7).

« Un long dégradé infini qu'éponge tous ces murs gris »  
(Rocca, « Graffiti », *Elevacion*, 2001).

Cette monotonie des teintes de façade donne l'impression d'une continuité vertigineuse. « La répétition peut devenir terriblement monotone tandis que la régularité qui donne consistance à l'ensemble peut s'avérer paralysante. Rien d'insolite ne peut se produire » (Médam, 1988 : 172). En renversant le problème, cette absence de couleurs, attestée par les sèmes « Couleurs in-détonantes », « Du béton, une couleur », « Les couleurs manquent au décor » et « Paysage fait de noir et de blanc », atteindra son apogée dans les métaphores « Désert de béton » et « Champ de béton » qui, en plus d'évoquer une certaine siccité du paysage, rappellent le caractère monochromatique obtenu dans l'invariance des matériaux de façade. Ceci à coup sûr car sont *de facto* exclues les diversités de teintes associées au bois, à la brique, à la chaux et autres matières de façades, somme toute inutilisées dans le bâti HLM.

Figure 4.7 Paysage monochrome (Pré-de-l'Herpe – Vaulx-en-Velin – Lyon – 69)



Source : Gilles Soenwer, 2007.

« Les ailes des anges salis /  
 On n'a pas tous les mêmes chances en ce lieu maudit /  
 Terre d'accueil, cité ciment et taudis /  
 Triste vécu là où le béton ressemble au désert »  
 (Fabe ft. Malik, « On n'a pas tous la chance », *La rage de dire*, 2000).

Or, s'il faut en croire Tuan (2002), un environnement sans variation chromatique demeure foncièrement atone et insituable pour le sujet, alors qu'un environnement polychrome assure un minimum de stimuli et d'indications spatiales pour l'habitant.

« Yo la monotonie s'est installée dans la cité /  
 Véritable membre du quartier en permanence installée /  
 Mauvaise compagnie, nous pousse l'un après l'autre à l'agonie »  
 (Agression Verbale, « Ambiance monotone », *Ce n'est que le début*, 1998).

En effet, la persistance d'un élément donné dans un environnement peut amenuiser la palette des perceptions du sujet, allant parfois jusqu'à créer une telle confusion que « tout est tout partout » et, conséquemment, où rien ne se situe spécifiquement (Dansereau, 1973). La persistance indifférenciée des grisés fait de la cité un lieu invisible, insituable et propice à la dérive de l'habitant « Inondé de ciment » et « Surexposé à l'asphalte ». En pareille situation, la territorialisation du sujet, dans toute l'unicité géodésique qu'elle réclame (Wise, 2000), ne sera plus permise.

« Des geôles à perte de vue ornent nos villes »  
 (Tandem, « Les maux », *Tandématique modèle*, 2004).

Cette citation reprend l'idée d'une architecture monolithique et élève le sens qui s'y dégage dans ce qu'a de concentrationnaire, le paysage HLM. L'absolue quadrangularité<sup>101</sup> de son bâti entraîne l'itération *ad nauseam* du même segment paysager, ce qui n'est pas sans introduire un certain malaise issu de cette architecture, au demeurant réitérative *sui generis*, dans les modalités d'habiter.

---

<sup>101</sup> Pour Durand, alors que les courbes symbolisent l'espace céleste, la linéarité est elle l'apanage du monde terrestre (1969). Or, est-ce à dire que la cité HLM, en l'absence de rotondité morphologique, est un espace strictement terrestre et impropre au divin, au sublime? Un espace dépourvu de toute « transcendance »?

Dans ces conditions, c'est l'impression d'uniformité qui engendrerait le malaise qu'éprouvent les populations des grandes cités [...] alors que grâce à leur diversité constitutionnelle, tant humaine qu'architecturale, les quartiers traditionnels du cœur des villes atténueraient les réactions et les sentiments d'exclusion, provoquant une plus grande satisfaction individuelle et sociale (Di Méo, 1994 : 268).

Ainsi que le démontre Di Méo, l'irritation individuelle proviendrait donc également de l'insatisfaction urbaine dans ces paysages génériques et c'est dès lors que naîtrait la cyclicité du paysage, « Là où les formes épuisent leurs variations et se défont commence la fin des villes » (Calvino 1974 : 161).

« Jolis noms d'arbres pour des bâtiments /  
Dans la forêt de ciment »  
(IAM, « Demain c'est loin », *L'école du micro d'argent*, 1999).

Cet extrait démontre la perte de repères éprouvée dans ce paysage à la morphologie équipollente. Par ailleurs, alors que les toponymes des cités HLM reprennent généralement des noms tirés d'une sémantique propre à l'écologie<sup>102</sup>, en accord avec leurs origines en milieu rural, il est, pensons-nous, insolite de nommer certains bâtiments l'Albatros et le Goéland<sup>103</sup> alors que leurs formes et/ou leurs matériaux ne les évoquent en rien. Des variations paysagères propres aux aires naturelles qui, hier, prenaient place en banlieue des villes françaises, on fait face désormais à une médiocrité morphologique (Sansot, 1986) où dominant « l'industrialité », la minéralité et « l'anthropicité » du cadre bâti.

---

<sup>102</sup> Nous n'avons qu'à penser aux cités *Bel Air*, *La Rose*, *Le Vallon* à Marseille (13), à la cité *La Campagne* à Angoulême (16), *Clairs Soleils* à Besançon (25), *Lièvre d'Or* et *Haricot* à Dreux (28), *Bellefontaine* à Toulouse (31), *Beaudésert* à Mérignac (33), *Les Oiseaux* à Béziers (34), *Pas du Loup* à Montpellier (34), *Mistral* à Grenoble (38), *Le Chemin vert* à Saumur (49), *Cité Verte* à Verdun (55), *Blanc Vert* à Dunkerque (59), *Bois Blancs* à Lille (59), *Le Beau Marais* à Calais (62), *Montagne Verte* à Strasbourg (67), *Les Plantées* et *Petit Pont* à Lyon (69), *Résidence du Lac* à Torcy (71), *La Goutte d'Or* à Paris 18<sup>ème</sup> (75), *Les Neiges* au Havre (76), *Les Sapins* à Rouen (76), *Le Bois de l'Étang* en Yvelines (78), *Les Merisiers* à Trappes (78), *Les Bergeries* en Essonne (91), *Parc aux Lièvres* à Evry (91), *Petit Colombes* en Haut de Seine (92), *La Rose des Vents* à Aulnay-sous-Bois (92), *L'Abreuvoir* à Bobigny (93), *Rougemont* à Sevran (93), *Bleuets* et *Bois Matar* en Val de Marne (94), *Les Rosiers* à Sarcelles (95), etc. Source : Délégation interministérielle à la Ville et INSEE. (1996). *Les zones urbaines sensibles*. Paris, INSEE, no.573, avril.

<sup>103</sup> Ces deux noms de tours HLM ont été vus lors de notre séjour dans le grand ensemble du Mas-du-Taureau (Vaulx-en-Velin, Lyon, 69 120). En fait, ils étaient bâtiments voisins au nôtre.

Les 14 entrées sémantiques du groupe « Géographie du fade » témoignent elles du caractère morne du lieu, reconduit par des sèmes comme « Aucune beauté », « Famélique décor », « Morne » et « Triste décor ».

« Cette lettre, une part de rêve dans ce pâle réel »  
(Chiens de Paille, « Comme un aimant », *Comme un aimant*, BOF, 2000).

« Dénué de sens, dénué de scène, chaque jour me blesse »  
(Chiens de Paille, « Maudits soient les yeux fermés », *Taxi I*, BOF, 1999).

En effet, et alors que la banlieue devient un « paradigme du désert, du désert de sens évidemment » (Sansot, 1986 : 124), il est ardu pour l'habitant d'y trouver l'originalité géographique<sup>104</sup> obligée, postulons-nous à nouveau, à toute véritable identité territoriale.

« Mon trône un banc de béton bidon posé /  
Sur un décor que j'imagine au crayon sans mine »  
(Freeman ft. K. Rhyme le Roi, « Cracher du sang », *Le palais de justice*, 1999).

« La vie est terne, l'architecte n'utilise pas les feutres en couleurs »  
(Sinik, « One Shot », *En attendant l'album*, 2004).

Reprenant l'idée de « faceless peripheries » de Lynch (1960), ces dernières citations interrogent les intentions des concepteurs des univers HLM français. C'est dire que, au su de cette genericité architecturale propre aux cités HLM, déclinant somme toute un vocabulaire banal (Lévy In Lévy et Lussault, 2003), l'habitant peut-il y *décoder* un sens, qu'il soit identitaire ou territorial? En outre, est-ce que quelque chose d'*inédit* peut se produire dans ces lieux à faible singularité (Augé, 1992)?

«Le gris des murs nous laisse ternes /  
Le 16<sup>e</sup>, lui, voit la vie en pastel! »  
(La Caution, « 20 000 lieux sous la merde », *Asphalte hurlante*, 2002).

---

<sup>104</sup> Entendons par originalité géographique l'unicité des lieux terrestres qui sont indédoublables et exclusifs.

## 4.4.3 État général ou l'abandon du paysage

L'état du paysage atteint mon personnage (Idéal J ft. Rohff, *L'amour*, Le combat continu, 1998).

Pour ce troisième domaine sémique nous tenterons d'être bref, pour ne pas répéter l'analyse faite en 4.3.3 et 4.2.3. Nous ne pouvons toutefois ne pas y référer car ce domaine, traitant de l'« État général » du paysage de banlieue, reprend certaines assertions alors formulées, mais tente d'aller un peu plus loin alors qu'il s'évertue à comprendre la condition globale et son retentissement pour l'être.

Tableau 4.20  
Résultats pour le domaine sémique d'« État général »

	L'abandon du paysage	Délétère
<b>Entrées sémantiques</b>	25	20
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Cité dévastée » (1) « Crade » (1) « Cramé » (4) « Décombres » (2) « Décor précaire distant de tout prestige » (1) « Délaissement » (2) « Dévasté (Dévast'land) » (1) « Environnement en perdition » (1) « Glauque » (4) « Glauque atmosphère » (1) « Moyen Âge » (1) « Panier de basket sans filet sert plus à rien » (1) « Sale banlieue » (1) « Sale décor » (1) « Zone sinistrée » (1) « Verdun du XX <sup>e</sup> siècle » (1) « Zone sismique » (1)	« Air impur » (1) « Air indigeste » (1) « Air pourri » (1) « Air toxique » (2) « Décor pourri, moisi » (3) « Le paysage le rend malade » (1) « Manque d'air pur » (1) « Odeur de mort » (2) « Quartier malade » (3) « Ville nappée, par la pollution drapée » (1) « C'est tellement cramé qu'au quartier il pleut du mazout » (1) « Nos quartiers : les poubelles de France » (1) « Pourrissoir » (1) « Tas de plantes crades, malades » (1)

Le groupe thématique de « L'abandon du paysage » nous rappelle l'état dégradé du bâti en cité HLM, qui atteint un stade de souillure avancée évoquée par les sèmes « Crade », « Cramé », « Glauque », « Sale banlieue » et « Sale décor ». Cette malpropreté ambiante est notamment reprise dans la figure du « Moyen Âge » où les anciens faubourgs faisaient foi de la ville désorganisée, spontanée, labyrinthique et encrassée (Rouleau, 1985).

« L'immense bloc de béton gris qu'était ma ville /  
 S'est métamorphosé, Vitry façon champs de guerre civile /  
 Frontières, barbelés de limite, combien d'HLM en ruine »  
 (Different Teep, « Projection 2010 », *La rime urbaine*, 1996).



Est ici introduite l'idée du déclin du lieu, avec tout ce que cela peut entraîner de perte chez ses habitants. C'est dire que, suivant une lecture esthétique du paysage, si l'habitant d'une cité y perçoit une forme d'abandon (ici étatique), de « Délaissement », se forgerait dès lors l'idée de vivre dans un « Décor précaire distant de tout prestige » car non conservé par les autorités assignées à cette préservation de l'habitat social. Cet abandon du paysage est également synonyme d'abandon pour ceux qui le composent.

« Viens dans mon quartier, là où les blocs s'abîment /  
 Un sentiment de délaissement pesant /  
 Qui s'imprime dans un enchaînement /  
 Qui tend à foutre en l'air une cité »  
 (La Rumeur, « Les perdants ont une voix », *Le franc-tireur*, 1998).

Le deuxième groupe thématique est lui nommé « Délétère » en raison du caractère quasi-contagieux qu'un lieu mal en point communique à ceux qui y résident. Les particularités de ce groupe peuvent être réunies en trois classes :

1. la localisation en zone industrielle des cités HLM et le nombre élevé de motorisés (auto ou mobylette) augmentent la présence polluante de dépôts poussiéreux et d'odeur de gasoil dans l'air. En attestent l'usage des sèmes suivants : « Air indigeste », « Air pourri », « Air toxique » et « Ville nappée, par la pollution drapée »;
2. le manque d'espace vert et de végétaux en cité HLM ne procure pas l'oxygénation nécessaire à un environnement sain et tonique. Sur un plan métaphorique, cette situation sera transposée aux bâtiments HLM qui deviennent ce « Tas de plantes crades, malades »;
3. finalement, l'adéquation de cette pollution routière et industrielle puis du manque de régénération de l'air par le faible nombre d'espaces naturels incitent les rappeurs à qualifier leur quartier de maladif. Les métaphores « Pourrissoir » et « Nos quartiers : les poubelles de France » en attestent.

« T'a pas vu comment ça pue dehors /  
 Mais comment ça sent la mort? /  
 Quand tu respire ça, mec, tu es comme mort-né »  
 (Suprême NTM, *Laisse pas traîner ton fils*, Suprême NTM, 1998).

Somme toute, ce déclin lu<sup>105</sup> dans le paysage agira, au final, de deux façons sur les habitants de banlieue. Premièrement, l'état défraîchi généralisé des banlieues devient le symbole matériel perpétuant l'abandon pernicieux des politiques de la ville dans diverses sphères de la préservation du quartier (Mohan, 2003). En effet, « le traitement « public » (par les autorités) de l'espace public constitue celui-ci comme incarnation/expression de la puissance des autorités » (Monnet, 1998 : 6), en tant qu'une négligence dans le traitement, exprimerait un désintéressement politique envers l'habitat et, *de facto*, envers ses habitants. Or, c'est ici l'idée de déperdition généralisée du paysage de banlieue, joutée à cet enchaînement au lieu de l'habitant, qui menace le sujet de dépérissement. Deuxièmement, il a pour effet de générer une décadence morale induite par le caractère délétère des conditions de vie du milieu de la banlieue HLM. Ceci, envenime d'une part le ressentiment d'exclusion de l'habitant, et, d'autre part, réaffirme le lien, parfois nocif, entre le lieu et le sujet dans ce qui se donne à lire – et donc à comprendre – dans le paysage. Lecture qui, du coup, les renseigne sur la considération qu'ils (acteurs de la société politique) ont d'eux, mais également, et à plus forte raison, sur eux-mêmes.

#### 4.4.4 Luminosité ou la perte des jours

Si tu veux savoir quelle ombre il y a autour de toi, fixe des yeux les faibles lumières du lointain (Calvino, 1974 : 73).

La pénombre s'épaississait dans le jardin, ce n'était ni le jour ni le soir, il y avait une lune pâle dans le ciel, comme une lampe oubliée dans la chambre des morts (Kundera, 1989 : 440).

Ce quatrième domaine sémique de l'univers du « Paysage » décortique le rapport au lieu dans ce qu'il offre comme éclairage naturel ou artificiel, en somme comme

---

<sup>105</sup> À ce titre le géographe anglo-saxon John Mohan nommera ces quartiers d'habitats sociaux où le délaissement est visible jusque dans sa lecture paysagère, les « *landscapes of inequality* » (2003 : 369).

« Luminosité ». Par la verticalité et la densité du bâti HLM, les heures d'ensoleillement naturel se font rares en cité. Ainsi plongé dans le noir, l'habitant du grand ensemble développerait une attitude<sup>106</sup> face à ce lieu qui empêche par sa structure le plein jour de perdurer. Observons de quelle façon cette tenue ressurgit dans l'âme de celui qui la confronte.

Tableau 4.21  
Résultats pour le domaine sémique de la « Luminosité »

	Ombre permanente	Éclipse céleste / Soleil noir
<b>Entrées sémantiques</b>	24	24
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Allées sombres / noires » (2) « Bâtiments plongés dans le noir » (3) « Je voudrais un soleil sous ma fenêtre » (1) « Ombre permanente » (5) « Plus d'ombres que de lumière » (1) « Rien ne brille » (1) « Ruelle que même les lampadaires n'éclairent plus » (1) « Rues sombres » (2) « Sombre quartier / décor » (6) « Univers morose » (1) « Vivre dans la pénombre » (1)	« Assombrissement » (1) « Ciel gris » (6) « Ciel masqué » (1) « Ciel plus gris que bleu » (2) « Comme si le jour ne se levait jamais vraiment ici » (1) « Il fait noir même s'il fait jour » (1) « Jours sombres » (1) « Lampadaire en guise de soleil » (1) « Là où la lumière s'divise en spectres » (1) « Le Soleil est rare ici » (1) « Luminosité n'est pas » (2) « Pas de soleil radieux » (1) « Soleil caché par les tours » (2) « Soleil embrase les tours et se termine » (1) « Temps gris » (1) « Ici d'étranges plantes masquent la lumière » (1)

Le premier groupe thématique, celui de l' « Ombre permanente », nous renseigne sur la conséquence de la verticalité du bâti HLM sur l'ensoleillement permis en cité. En effet, la hauteur des tours limiterait la pénétration de la lumière. Ceci est démontré par les psychosociologues Moles et Rohmer alors qu'ils nomment « rue canyon » (comme à New York), celles qui, par la densité et verticalité de son construit, limitent l'ouverture vers le ciel et, par extension, les heures d'ensoleillement au sol (1982). Les sèmes suivant témoignent de cette urbanisme en canyon : « Allées sombres / noires », « Bâtiments plongés dans le noir »,

<sup>106</sup> Qui pourrait se traduire, selon les dires du rap, par une diminution de l'énergie physique et un abattement moral.

« Ombre permanente », « Plus d’ombres que de lumière », « Rues sombres » et « Vivre dans la pénombre ».

« Et si je pouvais faire destin, je mettrai une lumière à la face cachée de la rue /  
Pour chasser l’ombre et transformer nos ruelles en avenues »  
(Pit Baccardi, « La rue », *Pit Baccardi*, 1999).

Ainsi, cet ombrage quotidien enténébre le paysage de la cité, lui donnant l’aspect d’un dédale immergé de noirceur. Cette facette trouble du manque de luminosité affectera aussi le moral des habitants plongés dans ce *continuel clair-obscur*. Ceci sera également noté par Durand qui dira que « les paysages nocturnes sont caractéristiques des états de dépression » (1969 : 97), et qu’ainsi une réitération de ces éléments propre à une géographie de la nuit<sup>107</sup> (Bureau, 1997) dans la représentation d’un paysage, témoigne d’un état de fait territorial auquel les habitants de l’univers HLM sont soumis.

En un deuxième temps, le groupe thématique de l’ « Éclipse céleste / Soleil noir » tente lui de rendre compte de la perte du ciel et du soleil, masqués par les multiples tours HLM. Avec des sèmes tels que « Ciel masqué », « Le Soleil est rare ici », « Pas de soleil radieux » et « Soleil caché par les tours », ce groupe témoigne de cette éclipse diurne où le ciel s’encombre « d’étranges plantes [qui] masquent la lumière ». Alors qu’ « élévation et puissance sont en effet synonymes » (Durand, 1969 : 151), Durand n’hésite pas à démontrer l’équivalence qui existe entre ciel, pureté (purificateur), divinité (divinisation) et souveraineté en tant que la contemplation – la tangibilité – du ciel donne le sens d’une soudaine maîtrise de l’univers et, *in extenso*, de nous-mêmes.

« Le soleil se termine au loin et embrase les tours /  
Je marche seul comme ceux que n’embrasse plus l’amour »  
(Abd Al Malik, « Rentrer chez moi », *Gibraltar*, 2006).

Par ailleurs, cet encombrement de la lumière entraîne l’implantation de plusieurs sources artificielles de luminosité dans la cité HLM. L’utilisation accrue de lampadaires et autres réverbères procure une sensation de colmatage indigne à cette étoile cosmogonique :

---

<sup>107</sup> D’autant plus que cette géographie de la nuit est également déployée en plein jour.

« Lampadaire en guise de soleil »  
(Mafia Trece, « Laisse-moi verser une larme », *Cosa Nostra*, 2002).

Cette artificialisation des sources lumineuses augmente ainsi le caractère (sur)anthropique de cet environnement, au demeurant contre nature. Et alors qu'elles procurent une lumière industrielle (crue et blanchâtre), ces sources participent également à la déshumanisation du lieu et à la dénaturalisation de ses habitants (Paquot, 2008). Pour Durand, la lumière électrique peut en effet être tour à tour terrible, implacable, aveuglante, impitoyable; et même elle peut participer d'une certaine irréalité, voire d'une *impureté* (1969).

Ce « Soleil noir» en cité HLM structure la relation s'imposant entre les habitants et ce milieu constamment baigné d'ombre et d'artificielle clarté. Ultiment, ce groupe nous renseigne sur la perte du jour, si bénéfique à la régénérescence morale. Alors que, sémantiquement, jour serait isomorphe à « lumière », « éclairer », « lever », « vie », tandis qu'*a contrario*, la figure de la nuit, pour sa part, serait isomorphe à « coucher », « obscurité », « temporalité<sup>108</sup> » voire « mort » (Durand, 1969).

« Bien qu'il fasse depuis peu nuit /  
C'est comme si le jour ne se levait jamais vraiment ici »  
(Abd Al Malik, « Rentrer chez moi », *Gibraltar*, 2006).

---

<sup>108</sup> Durand évoque même que chez presque tous les primitifs *on compte le temps par nuits et non par jours* (1969 : 98).

## CHAPITRE V

### L'HABITER COMME EXISTENTIALITÉ GÉOGRAPHIQUE DE L'HOMME

#### 5. Univers totalisants de l' « Habiter »

L'analyse des quatre univers sémantiques qui composent l'expérience géographique de la cité HLM telle que vécue et rapportée par notre corpus de rap ne saurait être complète sans une analyse de 2<sup>e</sup> niveau. En effet, après avoir observé de près de quelle façon s'articulait la mesure géoexistentielle des grands ensembles, nous nous devons de faire résonner les diverses perspectives géographiques dans ce qu'on appelle l'univers totalisant de l' « Habiter » dont il fut si et tant question depuis le début de cette réflexion. Totalisant dans ce qu'il peut reconduire des investigations subséquentes, mais surtout transcendant dans ce qu'il peut ajouter à la compréhension de ce qu'est habiter une cité. Cet univers comprend six domaines<sup>109</sup>, comptant 417 entrées présentées en appendice à ce mémoire pour ne pas alourdir la synthèse ci-faite. Alors que nous avons tenté, autant que faire se peut, de présenter de manière détaillée et verticale le volet existentiel (ce qui est) de l'habiter au chapitre IV, nous explorons ici, plutôt de manière synthétique et horizontale, le volet *ontologique* (le sens donné à ce qui est) de la relation du sujet au lieu (Hoyaux, 2003). Ce faisant, nous chercherons plus précisément à explorer les idées que:

1. habiter est un acte total, *engageant*, tant et si bien que l'on doit conjuguer sujet et lieu dans ce qu'il est convenu d'appeler une médiation géo-identitaire;
2. enfin, puisque notre mémoire s'attarde à comprendre la nature du rapport qui s'institue entre habiter et identité, l'ontologie de l'habiter devrait elle nous permettre de saisir les grands mouvements de cette individuation toute géographique que sont les êtres-de-l'habiter.

---

<sup>109</sup> Voir appendice B.

### 5.1 Lieu clos

Mais il est des villes et des pays où les gens ont, de temps en temps, le soupçon d'autre chose (Camus, 1947 : 6).

Le domaine du « Lieu clos » propose une lecture horizontale de deux des thèmes majeurs de notre analyse, soit celui de l'isolement sociospatial et celui de cloisonnement urbanistique. Ce qui pouvait être dégagé de notre corpus est, tout d'abord, cette figure de la *quarantaine*. Soit une figure de lieu également évoquée par Lefebvre pour qui les cités HLM sont : « de faux « ensembles », en fait des isolats [...] Ce qui produit des ghettos, des groupes pavillonnaires et des pseudo-ensembles mal reliés aux alentours et aux centres » (2000 : XXIII). Ainsi, l'isolat géographique dont souffrirait la banlieue HLM mène vers une sémantique de l'internat social pour désigner ses habitants, parias du monde hors-HLM. En effet, cette sémantique introduit la notion de « pestiférés » de la société civile, d'habitants malades si ce n'est carrément malades. Un lieu (ici la cité considérée comme asile) de plus en plus refoulé, voire « invisible, idéalement : inexistant » (Berdoulay, 1997 : 303), qui doit bien être en étant pas. En somme, ces cités deviennent des *espaces en creux* qu'on souhaite cacher car leur fonction (accueillir les plus démunis), pour inévitable qu'elle soit, semble indésirable. C'est dire de la cité qu'elle est un *territoire intervallaire* qui accueille les citoyens fiévreux, dès lors extirpés de la société et contenus dans cet *entre-espace* hors de l'espace civil.

« J'ai longtemps pensé que nous vivions dans un asile à ciel ouvert /  
Avec du recul j'ai découvert qu'on est tous de la même planète /  
Mais pas du même monde »  
(Oxmo Puccino, « Arrivée sur Terre », *Cactus de Sibérie*, 2004).

Comme l'avance Sack: "Space enters into the analysis and evaluation of things in the way it is thought to affect things" (1980 : 6). Or, si l'espace joue dans la composition de notre évaluation du monde, il peut également limiter celle-ci lorsque l'espace de référence est restreignant et réducteur. Cet espace de référence, ou monde personnel, donne en effet une signification à la conscience d'être-au-monde du sujet: "man [...] is anchored in a physical and social world, and that this « world » situation influences the meaning and intentionality of his consciousness" (Buttimer, 1976: 280). Ainsi l'habitant des cités HLM ici investigué structure le monde en deux pôles distincts : 1) une civilisation d'inclus caractérisés par un

certain niveau de richesse, d'acceptabilité, de mutuelle confiance et de reconnaissance sociale, puis 2) des groupuscules d'exclus caractérisés par une précarité tout autant de l'habitat que financière, sans mondanité, prise au sens du fait d'être dans le monde. C'est pourquoi, au final, l'habitant de ce second groupe ne se sent pas mêlé au monde, aux affaires du monde. En n'interpellant pas sa collaboration – et ce jusque dans ce détachement centre/périphérie – sociale (sans travail, hors du système scolaire), politique (désistement de l'État dans les zones prioritaires, désenchantement face à la citoyenneté) et ethnique (difficultés d'intégration reliées aux origines raciales, diversité dangereuse plutôt que bienfaisante), la société civile fait de ces pseudo-banlieusards des citoyens de second zone qui n'ont pas à participer de la République. Dès lors, s'ensuivra un repli quasi-final dans cet entre-espace où la réclusion devient, en quelque sorte, une réponse à ce sentiment de désaffiliation sociogéographique. En somme, la cité HLM est un lieu clos, car :

1. rien n'y entre : organisation sans voie de pénétration, aucune attraction depuis la perte de la rue et du commerce en cité;
2. rien n'y sort : localisation limitant les déplacements ainsi que leur destinations, aucune ascension sociale donc aucune mobilité géographique;
3. rien n'y est à voir : bâti dégradé, monotone et uniforme;
4. rien n'y est vu : paysage à l'horizon clos obstrue les percées visuelles, destinales, oniriques, en somme, existentielles.

## 5.2 Lieu maudit

Cette forclusion est même pour certains décuplée alors qu'on qualifie ces cités HLM de lieu d'abomination. Le domaine « Lieu maudit » illustre ainsi que la cité HLM est vécue comme un lieu, d'une part condamné et, d'autre part, damnant pour ses habitants. La réflexion qui sous-tend ce domaine peut être formulée comme suit : se peut-il qu'un habitat puisse participer à l'anéantissement moral de ses habitants au point où ces derniers, irrémédiablement exclus de la société, percevraient en lui une sorte de malédiction géographique? En effet la péjoration certaine de ces lieux, autant au niveau physique, confinés dans les « Espaces dévalorisés » de la ville, que médiatique suivant leur



catégorisation politique critique (Zone Urbaine Sensible; Zone d'Éducation Prioritaire), mène à une représentation dévalorisée de ces banlieues, stigmatisante<sup>110</sup> pour ceux qui y vivent (Mohan, 2003).

« Et c'est dommage qu'on ait vite fait le tour /  
Du maudit paysage qu'on habite »  
(Fabe, « La prochaine fois », *La rage de dire*, 2000).

Ce paysage maudit fait de ces cités HLM le quartier des pires et le pire des quartiers. Une déqualification socio-spatiale qui amène même certains rappeurs à le taxer de « Quartier infect », c'est-à-dire tumoral et contagieux. Soit un trait qui va bien au-delà du caractère vicié déjà noté des grands ensembles, en ceci qu'il laisse entendre que la cité HLM brise plus que le moral des sujets; elle les dévore jusqu'à leur irrépressible cassure psychique :

« La tess<sup>111</sup> ronge comme la gangrène, même les esprits les plus lucides »  
(ATK, « Tricher », *Heptagone*, 1999).

« Et écoute le rap des tess yo, où c'est l'qui-vive, l'assombrissement /  
Où le gars qui y vit est rongé jusqu'au brisement, ce qui fait des fuites vives »  
(BOSS, « Ici le 93 », *Vol.1*, 1999).

Cette destruction de l'âme après celle de l'esprit nous amène à nous demander si la cité HLM n'est pas désurbanité, œuvre des *désurbanistes* de l'époque (Paquot, 1998). En effet, tel que mentionné par Bastié et Wickerman, « les banlieues souffrent [...] d'une réelle obsolescence » (1995 : 806) de leur urbanité, engoncées qu'elles sont entre les centres-villes et les banlieues modèles des classes moyennes et riches.

« Si la France était un poumon, nos tours en seraient les cancers »  
(La Caution, « Souvent », *Asphalte hurlante*, 2002).

---

<sup>110</sup> À ce sujet John Mohan indique que les lieux habités par les populations les plus pauvres de l'urbain sont plus susceptibles que d'autres à se voir conférer une connotation de ce qu'ils *semblent être* par ceux-là mêmes qui n'y vivent point (2003).

<sup>111</sup> *Tess* est une expression issue du verlan – l'envers phonétique utilisé dans l'argot parisien et repris par le parler courant en banlieue – voulant dire tout simplement « cité ».

Cette dialectique entre univers non HLM et univers HLM participe également d'une deuxième opposition entre citoyen de premier ordre et citoyen de deuxième classe. Le corpus investigué souligne en effet à de multiples reprises que persiste une hiérarchie civique en France, ce dans la mesure où, comme le mentionne Poche, la citoyenneté d'un individu procède davantage à la base d'un « rapport d'équivalence avec tout autre individu qu'à travers leur participation commune à un système rigoureusement moniste » (1992 : 31). Ceci dit, c'est l'infériorité symbolique de la représentation territoriale, du moins au niveau de son axiologie sociale, qui prévaut ici sur celle du statut de la personne. On assiste dès lors à un échec de la co-citoyenneté, immanente aux idées de lisibilité et d'irréductibilité de la citoyenneté (De Koninck, 1995). Qui plus est, cette valeur, cette identité, associée au territoire préétablirait l'irrévocabilité de cette condition de démerite, de telle sorte que c'est l'ordre culturel (identité de l'univers HLM) qui commanderait l'ordre « naturel » (citoyen français à part entière) en tant que les habitants de ces banlieues seraient déjà dans une logique de reconnaissance implicite peu élogieuse. Ici, la réduction de l'être des habitants des HLM par la dénaturation de leur territorialité<sup>112</sup> – exclusion de certains espaces considérés comme hors de la République – saperait également leur ipséité, et donc leur propre pouvoir-être (De Koninck, 1995).

« Les sous-ensembles dans les grands ensembles s'assemblent »  
(MC Solaar, « La belle et le bad boy », *Cinquième As*, 2001).

La République, alors qu'elle permet pareille urbanité dégradante sur son territoire et, par extension, un ordre de valeur ainsi statué dans l'exercice de sa citoyenneté nationale, rompt avec l'idée démocratique d'un espace moral égal pour tous (Poche, 1992). Cette injustice du support socio-urbain compromet l'idée même d'une éthique du vivre-ensemble. Turpitude géographique des grands ensembles, cette dissymétrie du rapport d'équité civique configure territorialement ni plus ni moins que le social. Il s'ensuit une désocialisation physique, civique et morale –, des habitants des cités HLM envers une France citoyenne qui leur serait inaccessible (Schnapper, 2001).

---

<sup>112</sup> Celle-ci s'avérant a-territorialisante.

« Hommes de l'ombre /  
Cachés dans les coins sombres /  
Coincés hors des lieux sobres »  
(Lunatic, « Hommes de l'ombre », *Mauvais Œil*, 2000).

« Coincés hors des lieux sobres », dans ces banlieues ne permettant pas l'épargne de l'homme, les habitants des cités occupent par défaut ces terres déconsidérées. À terme, celui qui y réside renonce à l'idée d'égalité et d'estime humaine (De Koninck, 1995). En effet, alors que le potentiel de dignité d'un territoire, ici l'univers HLM, est érodé, c'est également le potentiel d'humanité de ceux qui l'habitent qui est pris à parti. Dès lors, on peut avancer qu'un habitat dénué d'exemplarité – géographique, urbanistique, culturelle, morale, etc. – propose, *de facto*, une déconsidération de l'ipséité de ceux qui l'occupent. Moralement, il tue donc ceux qui le subissent (Paquot In Paugam, 1996).

« Un visage sombre d'une mégalopole miniature /  
Une erreur - une nécropole »  
(La Rumeur, « 20 000 lieues de la mer », *L'ombre sur la mesure*, 2003).

Le collectif parisien remet ainsi en question la pertinence du projet d'habitat collectif proposé par les cités HLM d'aujourd'hui. Selon eux, il s'agit d'une erreur urbanistique sans commune mesure et prétendre qu'on institue de *l'habitat* dans les grandes barres HLM est un affront pour ceux pour qui y résident.

« Y a que les tours et les chats dehors, mais lui s'lève /  
À chaque fois le même effort, jamais de trêve /  
À chaque fois le même décor, lentement il en crève »  
(IAM, « Visage dans la foule », *Revoir un printemps*, 2003).

Ce paysage funeste déteint ainsi sur ces populations et ce, jusqu'à affliger le cœur de ceux qui le portent désormais comme une meurtrissure indélébile :

« Au fond d'nos cœurs, c'est comme un ghetto /  
Dès qu'il sent l'approche extérieur, il se resserre comme un étou »  
(Fabe, « Au fond de nos cœurs », *Détournement de son*, 1998).

### 5.3 Condamnation géographique

Le défaut de capital intensifie l'expérience de la finitude : il enchaîne à un lieu (Bourdieu, 1993 : 165).

Ce troisième domaine de l'habiter illustre l'incapacité à changer l'espace de vie qui afflige les habitants des grands ensembles. En effet, cette perception d'enchaînement à un milieu se construit selon l'addition de trois facteurs géographiques vécus en cités HLM. Premièrement, le caractère d'assignation politique<sup>113</sup> des populations les plus pauvres de France dans ces zones nourrit leur sentiment d'être voués à occuper ces lieux. Deuxièmement, cet enchaînement de populations qui, en vertu de leur impossibilité d'ascension sociale combinée au sectarisme du lieu (*i.e.* ne favorisant pas la mixité sociale et la mixité quotidienne<sup>114</sup>), attise une certaine forme de fatalité<sup>115</sup> géographique — enchaînement intergénérationnel au même lieu — qui pèse sur la cité. Finalement, et au su de la verticalité anonyme<sup>116</sup> du bâti, les résidents des tours HLM ont cette impression d'être parqués tel du bétail humain. « L'inhabitable [c'est aussi] le parqué, l'interdit, l'encagé » (Perec, 1974 : 137).

« Parqués dans des blocs de béton, comme des bêtes dans un zoo »  
(La Cliqua, « Tué dans la rue », *Conçu pour durer*, 1995).

Les figures du « Zoo », du « Four » et de l' « Abattoir » évoquent toutes l'idée de la captivité. En effet, alors qu'en cité HLM l'enracinement du sujet est plutôt un enchaînement, cette territorialisation péremptoire prend un caractère négatif absolu (Mozère In Mozère, Peraldi et Rey, 1999). La servitude physique et spatiale qu'expriment ces trois métaphores permet de saisir ce trait comme un élément décisif de la quotidienneté en cité HLM.

<sup>113</sup> Pour bénéficier de la location d'un appartement à loyer modique, le citoyen doit passer par le processus de sélection – et la liste d'attente – des organismes *publics* qui gèrent les parcs HLM.

<sup>114</sup> Mixité quotidienne à entendre comme la variabilité des individus qui foulent un territoire précis en une journée donnée, sans discernement à savoir s'ils y résident ou non.

<sup>115</sup> En tant qu'une détermination immuable que rien ne semble empêcher, du moins dont la preuve contraire n'est pas démontrée historiquement (pensons que ces cités HLM sont lieux d'accueil d'une quatrième génération d'immigrants).

<sup>116</sup> Pour la psychosociologue Bernard, les grands ensembles sont une « collection de « *seifs* » anonymes [...] perçus inconsciemment comme une menace pour l'image de soi en tant que personnalité séparée et unique » (1998 : 377 In Segaud *et al.*).

Désormais lieu de clôture<sup>117</sup>, la cité est, a été et sera leur seul lieu pour les générations à venir (Gillet, 1996). Dès lors assujetti dans l'espace et dans le temps, l'identité de ses habitants est de sitôt une identité de subordonné.

Avec des sèmes tels que « Casé là », « C'est là où j'ai été planté », « État de servitude », « La France nous a fourré dans les cités », « Parqués » et « Stocké », la banlieue est de plus le symbole de l'échec politique de la justice de l'habitat<sup>118</sup>.

« Mais ils sont bien loin les champs coton /  
Aujourd'hui sans contrainte, on trime dans les champs de béton / [...] /  
Partis pris pour la musique, cette atmosphère unique /  
Casse les lois de l'asservissement psychique »  
(IAM, « Libère mon imagination », *L'école du micro d'argent*, 1999).

« Moi aussi je peux dire que les blocs de béton me bloquent /  
Que de leur architecture je ne suis pas croque /  
Qu'on se moque de notre condition quotidienne /  
Qu'on nous stocke ici et là, qu'importe ce qu'il advienne »  
(Fabe ft. Koma, Mourad, « Marche ou crève », *Le fond et la forme*, 1999).

Le combat d'autrefois mené par les Noirs d'Amérique et révélé dans l'expression cathartique du blues, est ici repris par les rappeurs français pour faire valoir et éventuellement contribuer à la cessation de cette ségrégation contemporaine (Massey et Denton, 1995). En effet, les modalités d'habiter qu'offre la banlieue HLM rappellent étrangement celles qui participent de la ségrégation rurale dans les plantations du sud des États-Unis : dépendance économique à un lieu, aucune (ou très peu) d'autonomie territoriale, isolement de l'habitat, espace intérieur limité et inadéquat, habitats alignés et quadrillés, etc. Ce servage dans l'habiter renvoie le sujet à sa propre condition de dépendance vis-à-vis l'aide publique, mais également questionne son avenir. En effet, celui qui subit un nœud géographique, *i.e.*

---

<sup>117</sup> À ce chapitre, notons que les cités HLM ont glissé de *lieu de passage* (départ anticipé des ménages après une génération) à *lieu de clôture* (ménages y résidant depuis déjà trois générations dans certaines vieilles banlieues) (Gillet, 1996).

<sup>118</sup> Entendons justice de l'habitat comme la vertu par laquelle tout citoyen français aurait le droit d'occuper un espace de vie heureux à sa réalisation (*Droit au Logement* institué comme constitutionnel aux aliénas 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de la Constitution du 27 octobre 1946 et réitéré par la loi SRU du 13 décembre 2000). Ce devoir revient à l'État français d'assurer cette règle comme identique et une sur l'ensemble du territoire républicain.

l'attachement involontaire d'un individu à un lieu, est également sujet à un nœud identitaire, *i.e.* l'assomption faussée de la servilité sociale du sujet comme fatalité personnelle. Cette dernière assertion sur la médiance entre le sujet et un lieu, puis la façon dont il l'occupe (*chôra* réalisée) et peut l'occuper (*chôra* permise), relance la question de la mobilité du sujet et des conditions éthiques de leurs habiter. Ainsi, lorsque le lieu se conçoit comme finalité, et lorsque le sujet y expérimente sa propre finitude d'habitant, on est alors autorisé à parler d'un asservissement géographique où l'idée du sujet libre, de l'habitant libre, n'est plus concevable.

#### 5.4 Banlieue Blues

Le quatrième domaine de cet univers de l'« Habiter » s'intéresse à la mélancolie de l'habitant. En effet, dans cet univers terne et sans dynamisme urbain que dépeint le rap, se dégage irrésistiblement un blues de l'habitant, les caractéristiques du lieu faisant naître les rêveries tristes du sujet. L'analyse particulière qui ressort de ce blues de banlieue est celle d'une temporalité spécifique à l'habiter dans la cité. Cette temporalité se décline, rappelons-le, en trois actes.

Premièrement, et c'est chose attendue, l'habitant de la cité doit se plier à la contrainte des transports s'il veut quitter son quartier pour les autres lieux de la ville. Or, le temps à accorder à ses déplacements décourage le sujet et limite ses désirs de mouvance. Ceci entraîne une « Inertie habitante » où la localisation de la cité et la piètre qualité de la servitude en transports en commun confinent à l'immobilisme.

Deuxièmement, la perte de la rue et du petit commerçant en cité HLM ne stimule pas de mixité sociale et d'agitation marchande, créant par le fait même un désœuvrement quotidien. On peut dès lors parler d'« Habiter affadi », c'est-à-dire d'un lieu caractérisé par l'« Ennui », la « Lassitude » et l'« Oisiveté ».

« Le vide à combler d'un quotidien peu comparable »  
(Fabe ft. Koma et al., « Ça ou rien », *Détournement de son*, 1998).

Ainsi que le mentionne Morad, cette quotidienneté du vide demande à être comblée sinon comment l'habitant peut-il faire sens? En effet, l'inaction dans la cité crée ni plus ni moins qu'une dilatation du temps qui suspend en quelque sorte l'écoulement de ce dernier. Pour autant que le temps est dès lors nu et vacant, s'y adjoint « une durée sans contenu ni substance » (Cioran, 1986 : 99). Cette a-temporalisation de la cité HLM conduit notamment au flétrissement de ses habitants, vidés de toute vigueur, de toute ambition. Leurs « Corps se compriment » et leurs « Âmes se fanent » alors qu'ils s'étiolent dans ce lieu où le continuum espace/temps implose et se replie sur lui-même dans ce mouvement qui a-spatialise l'espace et a-temporalise le temps. « Le présent n'est pas non plus articulé vers l'avenir. Il n'est pas présenté comme préparation du futur. Les conditions socio-économiques rendent l'avenir impensable et impensé » (Bouamama, 1993 : 59). On peut *de facto* parler d'un récit du non-devenir pour le sujet en tant que sa narration se déroule dans ce lieu caractérisé par l'absence même du couple espace/temps, non conjugué dès le présent, donc inconjugué dans l'avenir.

Cela étant, ce stoïcisme du lieu, dans ce qu'il offre de plus impassible à l'habitant, se trouve également alimenté par la dureté et la rigidité des matériaux utilisés. En effet, l'emploi systématique du béton dans la composition du bâti en cité HLM participe tout autant de cette inertie qui tend à engluer l'habitant dans ce « Marécage bitumineux ». Tel que le mentionne Soltani : « nous extraire de l'engourdissement que générerait la stagnation s'aurait indispensable afin de se soustraire à l'enlèvement » (2006 : 22).

« Comment vivre dans une substance qui s'endurcit /  
Jusqu'au jour où plus aucun mouvement ne sera permis »  
(Fabe et Al, « Correspondance », *Détournement de son*, 1998).

« C'est de plus en plus grave, c'est de plus en plus fort /  
Ce sentiment profond qui me pousse à renier ce décor /  
Du deuxième étage de mon putain de bâtiment /  
Encore le mal du pays qui s'amplifie dans le ciment »  
(La Rumeur, « Champs de canne à Paname », *Le Bavar & le Paria*, 1999).

Somme toute, et alors que le serpent est la métaphore de cette circularité accablante et vile du temps nietzschéen (Nietzsche, 1971), la cité HLM est ce symbole de la stérilité suffocante du temps. Opposé à la linéarité du temps, cet éternel retour marque le passé

comme futur potentiel, mais aussi comme seul futur pensable. C'est-à-dire que ce qui est n'est que ce qui a été jusqu'à maintenant et sera aussi ce qui sera demain. Le domaine sémique de « Banlieue Blues » débouche au final sur cette idée d'éternel retour, mieux sur une rythmique de l'identique menant l'habitant à concevoir une géographie de l'infertile dans ce qui est vécu dans l'habiter comme une perte des jours :

« Toutes ces années stériles, accroupi sur une rampe /  
Comptant les secondes s'évaporant dans les pertes »  
(Akhenaton, « Mon texte le savon », *Sol Invictus*, 2001).

### 5.5 Anti-lieu

La demeure constitue une retraite qui met à distance par rapport aux urgences du monde; elle apparaît comme la possibilité d'une extraterritorialité, d'un lieu hors du lieu, d'un lieu avant le monde (Bernhardt In Younès et Paquot, 2000 : 106).

Le monde est plein. Plus rien d'autre jamais n'y trouvera place (Zumthor, 1994 : 49).

Ce quatrième domaine tente de démontrer que la cité HLM est diamétralement opposée et fondamentalement autre à la conception que nous nous faisons du lieu comme source de vie et de sens. Le lieu est en effet pour nous une condition existentielle permise par la position et la conscience de cette position par le sujet, qui dès lors peut investir son environnement immédiat en tant qu'il le sait être son espace de vie et donc constitutif de son être. Cela rappelé, ajoutons que le sujet est lié au lieu par la médiation d'une interaction indissoluble à son individuation (Augoyard, 1995) et, comme cette édification identitaire est une position morale dans l'horizon de sa vie (Taylor, 2003), il doit donc bien y avoir un souhait du sujet pour une éthique du bâtir, soit la réunion des conditions favorables à l'atteinte d'un seuil viable d'habitabilité. Si ces conditions peuvent être d'ordre géographique, urbanistique, architectural, paysager, social, etc., l'ultime objectif de leur articulation est de rendre plus que fonctionnel un espace résidentiel, de l'élever vers le viable, voire le formidable, suivant que les bâtisseurs de lieux passent d'une éthique du devoir à une éthique de la vertu (Bédard, 2006). On doit ainsi aménager des espaces en lieux pour s'assurer que leurs formes mêmes signifient « la permanence et l'approfondissement de la



question de l'être de notre demeurer sur terre » (Honoré In Mangematin *et al.*, 1996 : 86). Il ne s'agit pas ce faisant de réfuter la part du sujet, dans son devoir d'occuper moralement un lieu, mais plutôt qu'il faut rappeler aux aménageurs leur devoir d'être vertueux et de fonder leurs actions sur l'éthique du bâtir. Ceci dit, ce domaine de l' « Anti-lieu » tente de démontrer en quoi la cité HLM malmène les possibilités d'être éthique – géographiquement –, puis de quelle façon cette antithèse à la vertu géographique que serait le grand ensemble oppose fondamentalement les couples lieu/sujet et anti-lieu/anti-sujet.

Tout d'abord, signalons que la réflexion posée par les textes de rap sur l' « Anti-lieu » s'amorce sur un concept géographique absent en cité HLM : le repère spatial. Tel qu'introduit par Lynch, un repère urbain (*urban landmarks*) n'est pas qu'un haut-lieu ou lieu symbolique qui fait le particularisme d'une ville (1960). En effet, certains repères urbains, pris à une échelle plus locale ou infra-urbaine, peuvent être des bâtiments qui, simples en apparence, n'en jouent pas moins le rôle de marqueurs géo-identitaires. Pour y parvenir, ces bâtiments doivent combiner une triple spécificité architecturale, fonctionnelle et symbolique (Lynch, 1960). C'est-à-dire que, dans un quartier donné, un édifice commercial ou un centre culturel peuvent être élus symboliquement en tant que repère géographique. Or, en cité HLM, la quasi-monofonctionnalité de l'espace ne permet pas la désignation de ces repères. Au contraire, ce qui structure cet espace HLM n'a rien à voir avec ceux qui l'habitent; du coup, il les désoriente. On se retrouve donc face à des tours HLM identiques les unes aux autres. Ainsi, le logement dans les ZUP devient « dupliqué à l'infini » (Pinson In Segaud *et al.*, 1998 : 300.) dans ce labyrinthe qui renvoie à un « vide sensoriel [...] où l'on est plus ou moins « perdu », puisqu'elle est la seule chose qui reste à l'esprit » (Moles et Rohmer, 1982: 19. Ces « Tours vertigineuses » incitent au contraire à « Errer sans repère ». Son habitant ne peut désormais plus se situer et situer le monde, le lieu lui faisant perdre sa *cohérence* d'être (Moles et Rohmer, 1982).

« Errant à travers un décor d'illusion, Eden /  
Est la destination /  
Reprends mes repères /  
Dans une vallée parsemée de rouge, de noir et de vert »  
(Lunatic, « Avertisseurs », *Mauvais Œil*, 2000).

Le groupe « Submergés de l'urbain » démontre lui que seuls des sujets ennoyés peuvent émerger de cet habitat sous pression. En effet, les sèmes « En apnée sous l'eau / Au bord de l'asphyxie », « Grandi noyé », « Grandi sous pression », « Ici, les âmes se compressent » et « Suffoque » reprennent tous la sémantique propre à la submersion, à la répression. La réflexion ainsi faite sur *l'habiter contenu* est ainsi investie par les rappers dans cette sémantique du *nauffrage* (dérive) et de la *noyade* (suffocation) qu'elle présume.

« Étouffés, écrasés les uns contre les autres /  
 Tout le monde suffoque mais chacun pour soi / Pourquoi ? /  
 Il semblerait que l'espace soit une chose qui ne se partage pas »  
 (Assassin, « Je glisse », *Note ton nom sur ma liste*, 1991).

La réflexion faite par le collectif parisien Assassin sur la suffocation par le lieu est tout spécialement intéressante lorsqu'il y est avancé qu'il « semblerait que l'espace soit une chose qui ne se partage pas ». En effet, la densité verticale en cité HLM n'est pas, rappelons-le, un événement accidentel. L'urgence dans laquelle ont été édifiés ces grands ensembles est sociale officiellement mais, officieusement, elle est économique. Tout ici se joue selon la rente de localisation. Le territoire des centres urbains européens, et dans notre cas français, est effectivement déjà saturé d'habitations et de populations. Ces espaces à proximité des cœurs historique, symbolique, financier, bref névralgiques des villes, présentent une valeur au sol incommensurable avec celle des banlieues (Donzelot, 2004). Dès lors, l'activité spéculative a orienté, plus que peu, la localisation des quartiers populaires<sup>119</sup> vers la périphérie, aire de moindre valeur foncière (Bassand, 1997). Tout territoire – dont le droit de cité qu'est cette maîtrise de l'espace – requiert un partage des espaces, une négociation de l'urbain. Or, c'est ce partage, directement associé au pouvoir de dispenser l'espace, qui fait défaut dans le cas des cités HLM français : l'urbain n'aura su – voulu – être partagé et, en l'absence de véritables concertations, les quartiers d'habitats sociaux ont été érigés vers les terrains les moins importants de l'agglomération (Mozère In Mozère, Peraldi et Rey, 1999).

Pour clore sur cet « Anti-lieu », traitons de la question qui surdétermine toute la réflexion sur ce groupe : la cité HLM, avec les caractéristiques urbanistiques et

<sup>119</sup> Est-il besoin de rappeler ici les évaluations chiffrées de la valeur d'une existence selon le métier, le pays où elle est plantée, son âge, son sexe, etc. ?

architecturales qu'on lui connaît, peut-elle être considérée comme un chez-soi, c'est-à-dire un espace totalisant « apte à concilier le proche et l'infini, l'instantané et l'éternel » (Bernard In Segaud *et al.*, 1998 : 380)? Le loger n'est pas habiter car offrir un toit n'est point garant de notre ultime désir, soit celui d'être heureux lors de notre séjour sur Terre. Être chez-soi, et donc véritablement habiter, c'est un fait d'intimité et d'intériorité; l'habitat doit donc participer de ce « recueillement nécessaire » pour que l'être soit (Levinas, 1990).

La centralité d'un lieu dans l'espace où il est situé, la possibilité d'y saisir un tant soit peu l'horizon, la « dédensification » du tissu urbain par des espaces verts entretenus et esthétiques, la présence de services de proximité allant de l'utile au divertissant, le continuum des traverses s'harmonisant au maillage routier, l'absence de rupture (urbaine, paysagère, sociale) qui isolerait sur lui-même l'habitat, le caractère spacieux, confortable et fonctionnel des intérieurs, la qualité de l'insonorisation du bâti, l'équilibre entre luminosité et éclairage artificiel, les aptitudes<sup>120</sup> architecturales des formes urbaines, ne sont que quelques-unes des qualités qui font d'un logis, un appartement ou un quartier un véritable chez-soi. « Être chez-soi, c'est s'approprier un espace, le transformer en son bien » (Bernard In Segaud *et al.*, 1998 : 374.), et ce dans la mesure où ce même espace revêt une signification particulière pour le sujet – le logis devient ici habitat, mieux, son habitat où il peut dès lors se reconnaître. Sentiment liant intimement *avoir* – territorialité – et *être* – appartenance –, être chez-soi « c'est s'accepter comme quelqu'un [ici même], c'est maintenir ou renforcer son identité [par le lieu de résidence] » (Bernard In Segaud *et al.*, 1998 : 376.).

Or, la cité HLM semble incapable de lier ainsi besoin et affect du sujet. En effet, avec des sèmes tels que « Gens sans place », « No man's land », « Non-viable », « Où est ma place? », « Pas chez nous / Pas un chez-soi », le sentiment d'appropriation ne peut se développer car le sujet ne sent ni chez lui, ni lui-même (Sack, 1997). Entre le besoin de se loger et le désir d'habiter, réside toute la charge de bien-être qui peut, ou ne peut pas, se développer entre le sujet et le lieu (Chalas, 1992).

---

<sup>120</sup> Par aptitudes architecturales entendons la capacité des formes urbaines à contribuer à l'*identification heureuse* de l'usager à son espace de vie ainsi que leurs possibilités à susciter de la *civilité* (lien social) (Segaud, 1998 In Segaud *et al.*).

« J'suis resté planté là avec mes bagages d'ennuis /  
Comme background la dure réalité des bagarres la nuit /  
Et quoi qu'on dise on cherchait le même nid »  
(Akhenaton, « Quand ça se disperse », *Sol Invictus*, 2001).

Le nœud de ce malaise qui affecte la cité et ses habitants réside peut-être dans ce que celle-là ne permet pas la méditation de l'être. La sévérité de son paysage n'autorise pas en effet le sujet à penser et à interagir en confiance avec le monde. En témoigne abondamment dans notre corpus l'impossibilité d'un enracinement sûr et joyeux en cité HLM, d'un exhaussement de la cité HLM par l'habitant comme lieu de l'être.

« Dans le crâne, que dalle à part de ternes dimensions /  
Les terres de l'errance sont »  
(Chien de Paille, « Un d'ces jours », *Mille et un fantômes*, 2001).

« Même si c'est vrai que c'est étrange de se sentir étranger chez soi »  
(Abd Al Malik, « M'effacer », *Gibraltar*, 2006).

« Sans domicile affectif »  
(Kohndo, « Tout est écrit », *Tout est écrit*, 2003).

## 5.6 Amertume d'ici, désir d'ailleurs

L'ultime domaine sémique de cet univers, en lien direct avec ce qui vient d'être dégagé, est celui du désir de fuite chez bien des habitants des cités HLM, du désir d'un Ailleurs, du pays rêvé, du lieu perdu et de l'habitat qui comblerait.

Il existe au sein des HLM une amertume à leur égard qui illustre combien la situation socio-territoriale est tendue, ce qui peut même conduire l'habitant à haïr son lieu. En effet, après avoir appréhendé, apprécié et critiqué son habitat puis revendiqué et rêvé d'un habitat autre, l'habitant qui ne trouve pas écho à ses désirs peut se retourner contre son espace de vie qui ne lui permet pas de devenir ce qu'il aurait dû/pe être.

« Pousse au milieu des cactus, ma rancœur »  
(Akhenaton, « Pousse au milieu des cactus, ma rancœur », *Sad Hill*, 1997).

Face à cette rancœur, il est « normal » que le désir de fuir la cité HLM soit si et tant appelé par les rappers français. Déjà plusieurs partagent soit une nostalgie du bled, du pays d'origine (Lepoutre, 1997), soit une inextinguible soif de l'idéal utopique. Dans les groupes de sèmes « C'est sur une île que je veux partir », « Changer d'air pour une villa près de la mer » et « Quitter pour un paysage pur », c'est tout le désir du pays perdu ou idéalisé qui tient dans cette sémantique du paysage salvateur. Cette nostalgie du pays premier ou appétence de l'idéal entretient un mal-être géographique chez les habitants de banlieue qui voit dans ce continent mythique ou ce paysage imaginaire, cette place-au-monde qui leur revient et qu'ils ne trouvent pas dans l'univers HLM. Plusieurs sèmes fort évocateurs, dont « Changer de décor », « Esquiver cet environnement », « J'aimerais fuir le béton », « Le décor fait fuir », « Ne pas rester là », « Partir de la té-ci », « Plus envie d'être ici », « Quitter l'ghetto », « S'évader des murs », « Tous rêvent de s'exiler », pour ne nommer que ceux-là, témoignent du désir, qui devient presque un besoin vital pour certains.

« Par instinct de survie veulent s'échapper du ghetto français »  
(Idéal J, « Je dois faire du cash », *Original MC's sur une mission*, 1996).

Cette fuite s'avère même essentielle à la réalisation – et donc à la re-naissance – de ces habitants autrement contraints à une demi-vie. En témoigne une riche sémantique de la *fuite* dans tout notre corpus où abondent les verbes : « Évader », « Changer », « Esquiver », « Évacuer », « Fuir », « Dégager », « Sortir », « Quitter », « Partir », « Se barrer », « S'exiler » et « Se casser ».

« Quand je serai grand j'veux habiter à la mer avec mon père et ma mère /  
Marcher dans l'sable, plus prendre le RER /  
Ces putains de tours j'veux plus les voir plus tard /  
J'veux vivre autre part, j'ai même une idée si tu veux savoir... »  
(Fabe, « Quand je serai grand », *Détournement de son*, 1998).

Cela dit, la cité HLM n'est pas fatale dans la mesure où elle ne noue pas définitivement le sujet à sa condition. Elle est l'avatar spatial de leur précarité socioéconomique certes, mais elle peut être également un tremplin de résilience, point de départ vers un au-delà qui est en fait un par-delà l'univers HLM :

« Loin des halls, tous, un jour peut-être /  
 On ira plus loin que les avenues qui peu nous reflètent /  
 Plus loin que nos rues, juste pour trouver l'issue /  
 Changer de point de vue /  
 Pour s'évader des murs, voir au-dessus »  
 (Kohndo, « Loin des halls », *Tout est écrit*, 2003).

Les lieux de l'habiter sont en effet ceux « en lesquels les destins de l'homme qui habite prennent tournure, dans l'heure d'un séjour, ou le malheur de son retrait » (Heidegger, 1976 : 101-102). Dans le cas présent, et malgré que les habitants de ces cités existent dans des anti-lieux, ils ne sont pas pour autant condamnés à espérer cette seule cité. Car déjà dans le vers « On ira plus loin que les avenues qui peu nous reflètent », nous retrouvons l'absence de correspondance entre le sujet et la cité : n'étant point viable pour l'habitant, il ne peut dès lors faire sien ce lieu qui lui est impropre. Par conséquent, la cité ne peut s'établir en tant que territoire du demain et, de ce fait, elle n'est désormais plus fatalité territoriale. En revanche, si ses habitants y sont coincés, ils peuvent y dépérir. Ce à quoi ses habitants, pour aliénés qu'ils puissent être par leur milieu, peuvent toujours s'opposer, voire rêver d'un espace de vie plus convenable, notamment grâce au rap qui, ce faisant, leur permet une appropriation toute critique de ces lieux et modes de vie qui leurs sont pour partie imposés, car les seuls qui, *jusqu'ici*, leur sont accessibles ou offerts.

## CONCLUSION

Les mêmes blocs d'habitation qu'on a envie d'écrire avec K comme dans Kafka. Le même non-lieu, le même non-paysage, la même non-humanité, les mêmes arbres rabougris, le même mois de novembre toute l'année (Foglia, *La sous France*, 2005).

Dans ce mémoire nous avons voulu démontrer que les banlieues HLM étaient les territoires de l'exclusion en France, que le rap était un matériau intéressant pour en témoigner et y réfléchir, et, finalement, que le malaise exprimé, entre autre, par les émeutes de l'automne 2005, pouvait aussi être symptomatique d'un mal-être issu des modalités et finalités de l'habiter qui s'y dessine, et donc porté par le lieu lui-même. Pour y parvenir, nous avons proposé une lecture verticale de l'expérience socio-géographique qui s'y dessine, c'est-à-dire partant tout aussi bien de l'individu vers le sol que du sol vers l'individu. Ce faisant, nous ne voulions ignorer le volet social et sociétal de cette problématique, mais, tel qu'avancé en introduction, nous voulions plutôt mettre en évidence la géographicit  de cette m me problématique. En concentrant notre analyse sur le rapport existentiel au lieu, nous tentions de d gager les modalités d'habiter convi es par le grand ensemble et ainsi d voiler, autant que faire se peut, les  l ments g ographiques perturbateurs et la nature de leurs effets sur le sujet. Nous pensons de l   tre en mesure de mettre en lumi re la condition g ographique toute particuli re des cit s et d montrer qu'il existe bel et bien un engagement territorial dans la construction identitaire et le bien- tre du sujet.

Un bien- tre propre   une existentialit  entendue comme la r flexion participative du sujet   sa propre existence en tant que celle-ci est inobjectivable (Marcel, 1940). C'est dire d'elle qu'elle est une conscience d' tre faisant passer le sujet d' tre   existant dans ce qu'elle pr sume qu'il est libre en soi. Un existant qui r fl chit sa propre vie car il y participe pleinement, puis qui l'intellectualise tout en ne pouvant s'en d tacher compl tement (Levinas, 1990). Liant l'id e d'existentialit    celle de g ographie puis de l'habitant, nous avons ainsi cherch    illustrer qu'une existence est toujours situ e et incarn e, au niveau du corps, certes, mais  galement en lien avec le lieu qu'elle occupe et qui, inversement, la

signifie (Buttimer, 1976). Ceci dit, nous ne désirions pas ici démontrer l'ampleur et la complexité de la géographicit  des  tres, mais bien soutenir qu'elle est une condition existentielle dont on ne peut se soustraire.  tre, c'est d j   tre quelque part. Partant, nous avons dans ce m moire questionn ,   partir du cas des cit s HLM en France, la part du lieu dans l'individuation du sujet, mais  galement dans sa destin e, dans sa mesure du monde et dans son rapport avec celui-ci. Cette n cessit  pour l'homme de donner sens   son habitat, en tant qu'un des indices d'appropriation territoriale (Debarbieux, 1995), mesure  galement notre engagement dans l' tre qui ne laisse rien sans signification (Levinas, 1990). D s lors que nous posons l'existence comme incarn e et spatialis e, nous attribuons au lieu et aux espaces une charge territoriale qu'il nous fallait investiguer pour mieux prendre la mesure de ce qui se passe dans les HLM.

### 6.1 Retour et ouverture

Pour clore ce m moire portant sur une certaine g ographie existentielle des banlieues HLM de France, nous nous devons de revenir sur notre d marche et ses limites, ainsi que sur notre hypoth se principale et nos objectifs de recherche.

En premier lieu, on peut s'interroger sur la pertinence de notre analyse de contenu et ses limites. S'il est vrai, tout d'abord, que le rap est   port e m diatique et qu'il peut v hiculer des exag rations et des st r otypes en ce qui concerne l'exp rience spatiale de la banlieue HLM puis qu'il demeure un m dium qui a des vis es p cuniaires (c tes d' coutes, vente de disques, etc.), nous pouvons le poser comme un des mat riau capable de r v ler et de r fl chir   cette condition socio-territoriale particuli re. Cela dit, il nous est apparu tout sp cialement repr sentatif et r v lateur alors que ses propos m taphoriques et ses r interpr tations nous ont confront  aux perceptions et repr sentations issues de la pratiques de ces espaces p riph riques. Si le rap d forme le r el, il n'en demeure pas moins fonci rement coll    la « r alit  » des HLM. C'est pourquoi, et malgr  les torsions qu'il peut g n rer<sup>135</sup>, il nous appara t au final s' tre r v l  tout   fait f cond et appropri    l'analyse

---

<sup>135</sup> Toute expression n'est-elle pas une r interpr tation du r el, qui *du moment* o  elle prend naissance (par l'id e, le parl , l' crit, etc.) devient un r el certes d form , mais enrichi par le regard dont il est l'objet?



géographique ici poursuivie, car la puissance de sa poésie (et c'est ici sa force) permet d'augmenter en puissance la réalité habitante des grands ensembles et en dévoile d'autres formes de significations (sémantiques et métaphoriques) qui nous renseignent *d'avantage* si ce n'est *autrement* sur leur condition habitante (Ricœur, 1975).

En deuxième lieu, il appert que la force de notre cadre théorique et conceptuel, l'humanisme géographique, est en quelque sorte également sa faiblesse. Tout d'abord, la principale vertu du courant humaniste, tel qu'appliqué en géographie, est sans nul doute sa capacité à investir et à investiguer la sensibilité du sujet (Tuan, 2002). C'est dans cette lecture toute verticale (intérieurité géographique) de l'habiter et de la condition terrestre du lieu, que nos cadres nous sont apparus tout spécialement performants et à même de sonder les couches profondes de significations de notre condition spatiale particulière, si ce n'est unique. Cela étant, ce type d'approche n'a pas pu faire autrement que :

- 1) privilégier une lecture individuelle au détriment d'une lecture sociale,
- 2) avantager le fond sur la forme,
- 3) favoriser la recherche de sens, peut-être même là où il est inconnu, voire absent,
- 4) poser la culture et l'identité comme foncièrement déterminantes, et, dès lors, faire précéder peut-être indûment des réalités idéelles à d'autres matérielles,
- 5) poser le discours comme explicatif, réflexif, voire participatif, d'une réalité, alors qu'il demeure pourtant et inéluctablement une distorsion de cette même réalité,
- 6) puis, au final, privilégier l'imaginaire, la sensibilité et les mécanismes de la perception et de la représentation au détriment d'autres dimensions tout aussi significantes.

En somme, l'humanisme appliqué en géographie, au même titre que la géographie culturelle, tente le périlleux exercice de sonder ce qui semble être insondable et d'en faire un matériau, voire un capital, tout aussi déterminant dans la compréhension de la géographicit  de l'homme, si ce n'est, plus difficile encore, de l'homme lui-même. D s lors, ce qui peut sembler ici  tre un b mol  pist mologique ou m thodologique est bien plus, pour nous, l'un

des attraits fondamentaux et précieux de cette approche qui, s'intéressant aux valeurs d'une population et aux géosymboles où elle peut se projeter et se reconnaître (Bédard 2006), s'emploie à élucider certaines problématiques spatiales autrement laissées pour compte. Au final, n'est-il pas permis de penser que l'homme, en tant qu'il est inobjectivable (Marcel, 1940; 1967), réclame également qu'on le considère sous sa forme la plus ouverte possible, même si celle-ci relève quelques fois davantage du mystère que du vérifiable?

Ces réserves émises, nous posons en début de parcours le lieu comme moteur susceptible d'attiser le malaise qui a cours dans les cités HLM en France. Nous avançons que par sa localisation, son organisation, son bâti, son paysage et, ultimement, par les modalités d'habiter qu'elle convie, la cité participe de la déréliction identitaire, de la déshérence sociale et de la désaffiliation civile. Dans l'analyse qui a suivi, nous avons tout d'abord démontré que la cité HLM, en vertu de ses spécificités socioterritoriales, est le lieu de prédilection de l'exclusion sociale et d'une certaine forme de ségrégation résidentielle en France. En effet, et au-delà de ses indicateurs socio-économiques, nous avons illustré que le grand ensemble présente des caractéristiques urbanistiques, architecturales et géographiques propres à un territoire de l'exclusion tel que nous les connaissons dans les sociétés occidentales. Deuxièmement, nous avons dégagé des rapports existentiels (sémantiques) et ontologiques (métaphoriques) tels que, issus du produit sujet/lieu, l'habitant de l'univers HLM est ou se sent déterritorialisé, désocialisé et, somme toute, *déshumanisé* par son habitat. C'est dire que le lieu même participe ici de l'exclusion en ceci qu'il en porte les signes, en reconduit les effets et, finalement, en augmente la puissance. Dès lors, nous avons avancé que la cité HLM, prise *stricto sensu* comme lieu, est *engageante* dans le processus de déshérence et de déréliction. En effet, elle ajoute à un mal-être social déjà présent et elle ne préserve pas le sujet, alors même qu'il est essentiel (exigé?) d'un habitat qu'il doit panser (penser à) et s'offrir en confiance à l'habitant (Bachelard, 1957). Ainsi, nous avons pu déduire de la cité HLM qu'elle s'érige en *contre-habitat*, c'est-à-dire en espace de vie justement impropre à recevoir la vie et, *a fortiori*, à célébrer l'être en tant qu'il est aussi étant géographique. En effet, comment un habitat peut-il célébrer, si ce n'est conforter un habitant s'il ne s'adresse plus à lui, si sa voix – sa voie, sa raison d'être – ne dialogue plus avec le sujet? « Ils avaient oublié le sol qui nous porte, son épaisseur, sa tendresse » (Zumthor, 1994 : 90). Or, c'est

justement cette tendresse que l'on ne retrouve pas dans l'habitabilité propre à la cité HLM. Le problème est qu'on y a oublié que le sol porte et *doit porter* l'homme, au même titre qu'une mère porte et doit porter un enfant, c'est-à-dire avec tout le respect et l'amour que cela requiert.

Il en est ainsi car, tant et aussi longtemps que les décideurs, les scientifiques et les acteurs du territoire n'accorderont aucun pouvoir à l'espace, aucune force vive dans son déploiement architectural et urbanistique, il en résultera parfois des lieux qui s'élèveront contre les hommes, des territoires qui s'opposeront à l'occupation humaine, des espaces qui s'acharneront contre le bien-être, si ce n'est le bonheur des femmes et des hommes qui les peuplent. Partant, et reprenant les mots de plusieurs rappers de notre corpus, tant et aussi longtemps que dans l'adéquation entre le sujet et le lieu ne s'immiscera pas, en théorie et en pratique, une éthique du bâtir qui procède de l'homme et qui précède les modalités d'habiter, il en résultera des lieux indignes pour l'Homme, sans dignité et sapés de toute véritable humanité. S'il est vrai que « les humains s'humanisent les uns les autres » (Savater, 1998 : 96), il est alors urgent et nécessaire d'admettre que les lieux peuvent et doivent également en faire tout autant.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adell, Germain, et Capodano, Xavier. 2001. « Du stigmatisme de la banlieue à l'ubiquité du paysage ». In Rivière d'Arc, Hélène (dir.). *Nommer les nouveaux territoires urbains*. Paris, Maison des sciences de l'homme, UNESCO, p.63-84.
- Anderson, Antoine. 1998. *Politiques de la ville : de la zone au territoire*. Paris, Syros.
- Anderson, Antoine et Vieillard-Baron, Hervé. 2003. *La politique de la ville : Histoire et organisation*. Paris, ASH.
- Ascher, François. 2001. *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. Paris, L'Aube.
- Augé, Marc. 1992. *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Seuil, Paris.
- Augoyard, Jean-François. 1995. « L'environnement sensible et les ambiances architecturales », *L'Espace géographique*, no.4, p.302-318.
- Auzelle, Robert. 1953. *Technique de l'urbanisme*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- Bachelard, Gaston. 1948. *La terre et les rêveries du repos*. Paris, José Corti.
- Bachelard, Gaston. 1957. *La poétique de l'espace*. Paris, Presses universitaires de France.
- Bachelard, Gaston. 2002. « Une subjectivité souhaitée ». In Paulet, Jean-Pierre (dir.). *Les représentations mentales en géographie*. Paris, Economica, p.5-41.
- Bachmann, Christian. 1992. « Jeunes et banlieues ». In Ferreol, Gilles (dir.). *Intégration & exclusion dans la société française contemporaine*. Lille, Presses universitaires de Lille, p.129-154.
- Badie, Bertrand. 1995. *La fin des territoires*. Paris, Fayard.
- Bailly, Antoine S., Ferras, Robert., et Pumain, Denise. (dirs.). 1992. *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica.
- Bailly, Antoine S., et Ferras, Robert. 1997. *Éléments d'épistémologie de la géographie*. Paris, Armand Colin.
- Bailly, Antoine S. (dir.). 1997. *Terres d'exclusions, terres d'espérances*. Paris, Économica.

- Bailly, Antoine S, et Béguin, Hubert. 1998. *Introduction à la géographie humaine*. Paris, Armand Colin.
- Barel, Yves. 1986. « Le social et ses territoires ». In Auriac, F. et Brunet, R. (coord.). *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fayard, p.131-139.
- Bassand, Michel. 1997. *Métropolisation et inégalités sociales*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaire romandes.
- Bastié, Jean, et Wackerman, Gabriel. 1995. « Banlieue », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 3, p.805-806.
- Bauer, Gérard, et Roux, Jean-Michel. 1976. *La rurbanisation ou la ville éparpillée*. Paris, Seuil.
- Bazin, Hugues. 1995. *La culture hip-hop*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Beaud, Michel. 2003. *L'art de la thèse*. Paris, La Découverte.
- Bédard, Mario. 2000. « Être géographe par-delà la Modernité : plaidoyer pour un renouveau paradigmatique », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 44, no 122, p.211-227.
- Bédard, Mario. 2005. *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie, 3<sup>e</sup> édition révisée et augmentée*. Notes et document de cours, Département de géographie, Université du Québec à Montréal.
- Bédard, Mario. 2006. « La pertinence géographique et sociale d'un projet de paysage », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 50, no. 141, p.409-415.
- Begag, Azouz. 1991. *La ville des autres*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Béland, François. 1984. « La mesure des attitudes ». In Gauthier, Benoît (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- Berdoulay, Vincent. 1997. « Le lieu et l'espace public », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, no. 114, p.301-309
- Berdoulay, Vincent, et Entrikin, Jean Nicholas. 1998. « Lieu et sujet : Perspectives théoriques », *L'Espace géographique*, no. 2, p.111-121.
- Berelson, Bernard. 1971. *Content Analysis in Communication Research*. New York, Hafner Publications.
- Berman, Marshall. 1997. « 'Justice/Just Us': Rap and Social Justice in America ». In Merrifield, Andy, et Swyngedouw, Erik. (dirs.) *The Urbanization of Injustice*. New York, New York University Press, p.161-179.

- Berque, Augustin. 2000. *Médiance. De milieux en paysages*. Paris, Belin, Géographiques.
- Berque, Augustin. 2002. « L'habitat insoutenable. Recherche sur l'histoire de la désurbanité », *L'Espace géographique*, no. 3, p.241-251.
- Berque, Augustin. 2007. « Lieu et authenticité », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 51, no. 142, p.49-66.
- Besse, Jean-Marc. 2000. *Voir la Terre. Six essais sur le paysage et la géographie*. Paris, Actes Sud.
- Béthune, Christian. 2003. *Le rap. Une esthétique hors la loi*. Paris, Autrement.
- Bocquet, José-Louis., et Pierre-Adolphe, Philippe. 1997. *Rap ta France*. Paris, Flammarion.
- Bonnemaison, Joël. 1997. *La géographie culturelle*. Paris, Édition du C.T.H.S.
- Boivert, Yves. 1997. *L'analyse postmoderniste. Une nouvelle grille d'analyse socio-politique*. Montréal, l'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- Bordreuil, Jean-Samuel. 2000. « La ville desserrée ». In Paquot, Thierry, Lussault, Michel., et Body-Gendrot, Sophie. (dirs.). *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- Bouamama, Saïd. 1993. *De la galère à la citoyenneté : Les jeunes, la cité, la société*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Bourdieu, Pierre. 1993. *La misère du monde*. Paris, Seuil.
- Bouriau, Christophe. 2007. *Qu'est-ce que l'humanisme*. Paris, Vrin.
- Boyer, Jean-Claude. 2000. *Les banlieues en France, territoire et sociétés*. Paris, Armand Colin.
- Brosseau, Marc. 1996. *Des romans-géographes*. Paris, l'Harmattan.
- Brun, Jacques. 1994. « Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine ». In Brun, Jacques, et Rhein, Catherine (dirs.). *La ségrégation dans la ville : Mesures et concepts*. Paris, L'Harmattan, p.21-57.
- Brun, Jacques, et Rhein, Catherine (dirs.). 1994. *La ségrégation dans la ville : Mesures et concepts*. Paris, L'Harmattan.
- Bureau, Luc. 1997. *Géographie de la nuit*. Montréal, l'Hexagone.
- Burkitt, Ian. 2004. « The Time and Space of Everyday Life », *Cultural Studies*, vol. 18, no. 2-3, p.211-227

- Buttimer, Ann. 1976. « Grasping the Dynamism of Lifeworld », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, no. 2, p. 277-292.
- Buttimer, Ann. 1979. « Le temps, l'espace et le monde vécu », *L'Espace Géographique*, no. 4, p.243-254.
- Buttimer, Ann. 1990. « Geography, Humanism, and Global Concern », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 80, no. 1, p.1-33.
- Cadiot, Pierre, et Visetti, Yves-Marie. 2001. *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*. Paris, PUF, coll « Formes sémiotiques ».
- Cailly, Laurent. 2003. « Sociale (Géographie) ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.852-855.
- Calvet, Louis-Jean. 1994. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique*. Paris, Payot.
- Calvino, Italo. 1974. *Les villes invisibles*. Paris, Seuil.
- Camus, Albert. 1947. *La peste*. Paris, Gallimard.
- Camus, Albert. 1958. *L'envers et l'endroit*. Paris, Gallimard.
- Casey, Edwards S. 2001. « Between Geography and Philosophy: What Does It Mean to Be in the Place-World? », *Annals of Association of American Geographer*, vol. 91, no. 4, p.683-693.
- Castells, Manuel. 1997. *Le pouvoir de l'identité : l'ère de l'information*. Paris, Fayard.
- Castro, Roland, et Denissof, Sophie. 2005. *[Re]Modeler Métamorphoser*. Paris, Éditions du Moniteur.
- Chabanet, Didier. 2006. « De la question sociale aux problèmes urbains : l'exemple de Vaulx-en-Velin », *Dossier du Cevipof*, Mars.
- Chalas, Yves. 1992. « Les logiques de l'habiter : besoin, désir et nostalgie d'être », *Espaces et Sociétés*, no. 68, p.149-165.
- Chaline, Claude. 2003. *Les Politiques de la ville*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- Chamboredon, Jean-Claude, et Lemaire, Madeleine. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leurs peuplements », *Revue française de sociologie*, vol. 1, no. 9, p. 3-33.

- Charef, Mehdi. 1983. *Le thé au harem d'Arché Ahmed*. Paris, Mercure de France.
- Charroire, Chrystelle. 1996. *La Z.U.P. de Vaulx-en-Velin : de la création à la réalisation*. Lyon II, Maîtrise Aménagement.
- Charvet, André. 1984. *Le pays du Velin: de Lyon à Satolas, des origines à nos jours*. Lyon, AREM.
- Cheng, François. 2005. *À l'orient de tout*. Paris, Gallimard.
- Chivallon, Christine, Ragouet, Pascal, et Michael Samers. (dirs.). 1999. *Discours scientifiques et contextes culturels*. Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Cioran, Emil Michel. 1956. *La tentation d'exister*. Paris, Gallimard.
- Cioran, Emil Michel. 1986. *Des larmes et des saints*. Paris, Carnets de l'Herne.
- Clark, Kenneth B. 1965. *Ghetto noir*. Paris, Payot.
- Claval, Paul. 1973. *Principes de géographie sociale*. Paris, M.-Th. Génin.
- Claval, Paul. 2001. *Épistémologie de la géographie*. Paris, Nathan.
- Claval, Paul. 2003. *Géographie culturelle*. Paris, Armand Colin.
- Cohen, Jean. 1966. *Structure du langage poétique*. Paris, Flammarion.
- Cohen, Sara. 1995. "Sounding out the City: Music and Sensuous Production of Place", *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 20, no. 4, p.434-446.
- Communauté urbaine de Lyon. 1999. *Atlas des quartiers*. Lyon, AGC conseil.
- Connell, John, et Gibson, Chris. 2003. *Sound Track: Popular Music, Identity and Place*. London, Routledge.
- Conseil de développement de Vaulx-en-Velin. 2005. *Rapport d'activités 2004-2005 : Le projet de renouvellement urbain des quartiers « Mas du Taureau » et « Pré-de-l'Herpe »*. Vaulx-en-Velin, Ville de Vaulx-en-Velin.
- Cosgrove, Denis E. 1976. "Place, Landscape and the Dialectics of Cultural Geography", *Canadian Geographer*, vol. 22, no. 1, p.66-71.
- Cours-des-comptes. 2004. *L'accueil des immigrants et l'intégration des populations issues de l'immigration*. Paris, Gouvernement français.



- Cours-des-comptes. 2006. *La politique de la ville*. [En ligne] Paris, [http://www.ccomptes.fr/cour-des-Comptes/publications/rapports/politique\\_de\\_la\\_ville/polville23.html](http://www.ccomptes.fr/cour-des-Comptes/publications/rapports/politique_de_la_ville/polville23.html) consulté le 11/10/2006.
- Coutras, Jacqueline. 1996. *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris, Armand Colin.
- Cresswell, Tim. 2004. *Place: A Short Introduction*. Oxford, Blackwell.
- Dansereau, Pierre. 1973. *La terre des hommes et le paysage intérieur*. Ottawa, Léméac.
- Dardel, Éric. 1952. *L'homme et la Terre*. Paris, Presses universitaires de France.
- Daunais, Jean-Paul. 1984. « L'entretien non-directif ». In Gauthier, Benoît (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- Debarbieux, Bernard. 1995. « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, no. 2, p.97-112.
- Debarbieux, Bernard. 2003. « Imaginaire géographique ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.489-491.
- De Koninck, Thomas. 1995. *De la dignité humaine*. Paris, Presses universitaires de France.
- De Queiroz, Jean-Manuel. 1996. « Exclusion, identité et désaffection ». In Paugam, Serge (dir.). *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris, La découverte, p.295-310.
- Deshais, Laurent, et Sénécal, Gilles. 1997. « Postmodernité et territoire : vers de nouvelles territorialités? », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.41, no. 114, p.279-283.
- Di Méo, Guy. 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan.
- Di Méo, Guy. 1999. « Géographie tranquille du quotidien », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, no. 118, p.75-93.
- Di Méo, Guy. 2003. « Phénoménologie ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.712.
- Di Méo, Guy. 2003. « Territorialité ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.919.
- Di Méo, Guy. 2004. « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », *Annales de Géographie*, no. 638-639, p.339-362.
- Délégation interministérielle à la Ville et INSEE. 1996. *Les zones urbaines sensibles*. Paris, INSEE, no.573, avril.

- Donzelot, Jacques. 2004. «La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, no. 303, p.14-39.
- Dufrenne, Mikel. 1979. *L'inventaire des «a priori»*. Paris, Bourgois.
- Duncan, James S, et Ley, David. (dirs.). 1993. *Place/Culture/Representation*. London, Routledge.
- Durand, Gilbert. 1964. *L'imagination symbolique*. Paris, Presses universitaires de France.
- Durand, Gilbert. 1969. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris, Bordas.
- Eco, Umberto. 1988a. *Le signe. Histoire et analyse d'un concept*. Bruxelles, Labor.
- Eco, Umberto. 1988b. *Sémiotique et philosophie du langage*. Paris, Presses universitaires de France.
- Eco, Umberto. 1996. *Interprétation et surinterprétation*. Paris, Presses universitaires de France, coll. «Formes sémiotiques ».
- Entrikin, J.-Nicholas. 1976. "Contemporary Humanism in Geography", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, no. 4, p.615-632.
- Entrikin, J.-Nicholas. 2001. « L'entre-deux du lieu ». In Staszak, J.-F. *Géographies anglo-saxonnes*. Paris, Belin, p.255-271.
- Entrikin, J.-Nicholas. 2003. « Lieu ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.557-560.
- Entrikin, J.-Nicholas. 2003. « Carl Ortwin Sauer ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.814-815
- Ferréol, Gilles. (ed.). 1992. *Intégration & exclusion dans la société française contemporaine*. Lille, Presses universitaires de Lille.
- Ferry, Luc. 2000. *Le sens du beau*. Paris, Livre de Poche.
- Foglia, Pierre. 2005. « La sous France », *La Presse*, 12 novembre, p. A7.
- Foucauld, Jean-Baptiste de, et Piveteau, Denis. 1995. *Une société en quête de sens*. Paris, Odile Jacob.
- Foucault, Michel. 1973. *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.
- Fowler, Floyd J. 1990. *Standardized Survey Interviewing*. Newbury Park, Sage.

- Frémont, Armand *et al.* 1984. *Géographie sociale*. Paris, Masson.
- Frey, Jean-Pierre. 2000. « Urbanisation et habitat ». In Paquot, Thierry, Lussault, Michel et Body-Gendrot, Sophie. (dirs.). *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte, p.183-193.
- Friedman, Yona. 1975. *Utopies réalisables*. Paris, Union Générale d'Éditions, coll. « 10/18 ».
- Friedman, Yona. 1978. *L'architecture de survie*. Paris, Casterman.
- Garnier, Tony. 1988. *Une cité industrielle*. Paris, Philippe Sers.
- Gauthier, Benoît. (dir.). 1984. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- Gervais-Lambony, Philippe. 2004. « De l'usage de la notion d'identité en géographie. Réflexions à partir d'exemples sud-africains », *Annales de la Géographie*, no. 638-639, p.469-488.
- Gibson, Chris, et Connell, John. 2005. *Music and Tourism: On the road again*. Toronto, Channel View Publications.
- Gilbert, Anne. 1986. « L'analyse de contenu des discours sur l'espace : une méthode », *Le Géographe canadien*, vol. 30, no. 1, p.13-25.
- Gillet, Jean-Claude. 1996. « Banlieue : lieu de la clôture ou du passage? ». In Augustin, J.-P. et Gillet, J.-C. *Quartiers fragiles, développements urbains et animation*. Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p.177-190.
- Giraud, Michel. 2000. *Les grands ensembles : Histoire de milieux, milieu d'histoires*. Paris, l'Harmattan.
- Grafmeyer, Yves. 1994. « Regards sociologiques sur la ségrégation ». In Brun, Jacques, et Rhein, Catherine (eds.). *La ségrégation dans la ville*. Paris, l'Harmattan, p.85-117.
- Grafmeyer, Yves, et Joseph, Isaac. 2004. *L'école de Chicago: naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion.
- Greimas, Algirdas Julien. 1970. *Du sens. Essais sémiotiques*. Paris, Seuil.
- Gumuchian, Hervé, et Marois, Claude. 2000. *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Haghighat, Chapour. 1994. *L'Amérique urbaine et l'exclusion sociale*. Paris, Presses Universitaires de France.

Halbwachs, Maurice. 1932. « Chicago, expérience ethnique ». In Grafmeyer, Yves, et Joseph, Isaac. (2004). *L'école de Chicago: naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion, p.283-331.

Hamel, Pierre. 1991. *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.

Harvey, David. 2001. « La justice sociale, la postmodernité et la ville ». In Staszak, Jean-François et al. (dirs.). *Géographies anglo-saxonnes*. Paris, Belin, p.151-165.

Hatzfeld, Hélène. 2000. *Banlieue, villes de demain. Vaulx-en-Velin au-delà de l'image*. Lyon, Certu.

Heidegger, Martin. 1958. *Essais et conférences*. Paris, Gallimard.

Heidegger, Martin. 1966. *Questions III*. Paris, Gallimard.

Heidegger, Martin. 1976. *Questions IV*. Paris, Gallimard.

Hilfiker, David. 2002. *Urban Injustice: How Ghettos Happen*. New York, Seven Stories Press.

Hoyaux, André-Frédéric. 2003. « Les constructions des mondes de l'habitant : Éclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergéo*, vol. 232, no. 15 janvier.

Husserl, Edmond. 1985. *Idées directrices pour une phénoménologie*. Paris, Gallimard.

INSEE. 2006. *Nomenclatures - Définitions - Méthodes*. [En ligne] Paris, [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/definitions/](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/) consulté le 28/09/2006.

INSEE. 1999. *Recensement de la population 1999*. [En ligne] Paris, [http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/page\\_accueil.paccueil](http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/page_accueil.paccueil) consulté le 11/10/2006.

INSEE., et Ville de Vaulx-en-Velin. 2000. *Recensement Général de la Population. Cartographie par sous quartiers*. Lyon, INSEE.

Ion, Jacques. 1987. « Cité, cités et droit de cité », *Espaces et Sociétés*, no. 51, p. 9-20.

Jackson, Peter A. 1989. *Maps of Meaning : An Introduction to cultural geography*. London, Unwin Hyman.

Jaspers, Karl. 1932. *Philosophie*, 3 vol. Berlin, Springer.

Jaspers, Karl. 1966. *La situation spirituelle de notre époque*. Paris, Desclée de Brouwer.

Jaspers, Karl. 1970. *Initiation à la méthode philosophique*. Paris, Payot.

- Jodelet, Denise. 1996. « Les processus psycho-sociaux de l'exclusion ». In Paugam, Serge (dir.). *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris, La découverte, p.66-77.
- Johnston, Ron J. 1983. *Philosophy and Human Geography: An Introduction to Contemporary Approaches*. London, Edward Arnold.
- Jonas, Hans. 1998. *Pour une éthique du futur*. Paris, Rivages poche / Petite Bibliothèque Payot.
- Kant, Emmanuel. 1953. *La raison pure*. Paris, Presses universitaires de France.
- Kelly, Michael. (1984). « L'analyse de contenu ». In Gauthier, Benoît (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, p.293-315.
- Kierkegaard, Søren. 1949. *Post-scriptum aux miettes philosophiques*. Paris, Gallimard.
- Kierkegaard, Søren. 1969. *Le concept de l'angoisse*. Paris, Gallimard.
- Kundera, Milan. 1989. *L'insoutenable légèreté de l'être*, Paris, Gallimard.
- Labarrière, Pierre-Jean. 1983. *Le discours de l'altérité. Une logique de l'expérience*. Paris, PUF.
- Lacaze, Jean-Paul. 1990. *Les méthodes de l'urbanisme*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- Lanot, Frank. (2000). « La ville et la littérature ». In Paquot, Thierry, Lussault, Michel, et Body-Gendrot, Sophie. (dirs.). *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte, p.115-127.
- Lapassade, Georges, et Rousselot, Philippe. 1990. *Le rap ou la fureur de dire*. Paris, Loris Talmart.
- Lazzarotti, Olivier. 2006. « Habiter, aperçus d'une science géographique », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 50, no. 139, p.85-102.
- Leclerc, Bruno, et Pucella, Salvatore. 1998. *Les conceptions de l'être humain*. Montréal, ERPI, 2<sup>ème</sup> édition.
- Le Corbusier. 1971. *La chartre d'Athènes*. Paris, Minuit.
- Lefebvre, Henri. 2000. *La production de l'espace*. Paris, Anthropos, 4<sup>e</sup> édition.
- Lepoutre, David. 1997. *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris, Odile Jacob.

- Leroy, Stéphane. 2000. « Sémantiques de la métropolisation », *L'Espace géographique*, vol.29, no.1, p.78-86.
- Levinas, Emmanuel. 1972. *L'humanisme de l'autre homme*. Paris, Fata Morgana.
- Levinas, Emmanuel. 1983. *Le temps et l'autre*. Paris, Presses universitaires de France.
- Levinas, Emmanuel. (1990). *De l'existence à l'existant*. Paris, Vrin.
- Levinas, Emmanuel 1990. *Totalité et Infini*. Paris, Livre de poche.
- Lévy, Jacques. 1999. *Le tournant géographique*. Paris, Belin.
- Lévy, Jacques. 2002. « Sur les conditions d'habitabilité de l'espace », *Annales de Géographie*, no. 626, pp.394-405.
- Lévy, Jacques. 2003. « Distance », In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p.267-270.
- Lévy, Jacques. 2003. « Euclidien (Espace) ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p.351.
- Lotman, Yuri. 1999. *La Sémiosphère*. Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Lynch, Kevin. 1960. *The Image of the City*. Cambridge, MIT press.
- Maloutas, Thomas. 1989. « Ontologie et conceptualisation de l'espace. Esquisse d'une approche phénoménologique », *Espaces et sociétés*, Paris, no. 52-53, p.205-223.
- Mangematin, Michel, Nys, Philippe, et Chris Younès. (dirs.). 1996. *Le sens du lieu*. Ousia, Bruxelles.
- Mangeot, Philippe. 1999. « La Caravelle, une cité HLM », *Vacarme*, no.9, automne. Consulté en ligne le 11 octobre 2007 au <http://www.vacarme.eu.org/article999.html>.
- Marcel, Gabriel. 1940. *Essai de philosophie concrète*. Paris, Gallimard.
- Marcel, Gabriel. 1967. *Position et approches concrètes du mystère ontologique*. Paris, Béatrice-Nauwelaerts.
- Massey, Douglas S. et Denton, Nancy A. 1995. *American apartheid*. Paris, Descartes & Cie.
- Mathieu, Jean-Louis. 2003. « Walter Christaller ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.156-158.

- Mathieu, Nicole. 1997. « Pour une nouvelle approche spatiale de l'exclusion sociale », *Cybergeo*, no. 33, 24 octobre, [En ligne] Paris, <http://www.cybergeo.presse.fr/ptchaud/mathieu.htm> consulté le 17/11/2006.
- Mauriac, François. 1933. *Le nœud de vipères*. Paris, Gallimard.
- Médam, Alain. 1988. *Le tourment des formes*. Paris, Méridiens, Klincksieck.
- Mercier, Guy, et Bethemont, Jacques. (dirs.). 1998. *La ville en quête de nature*. Québec, Septentrion.
- Merleau-Ponty, Maurice. 1964. *L'Œil et l'Esprit*. Paris, Gallimard.
- Merleau-Ponty, Maurice. 1976. *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard.
- Mesmin, Georges. 1973. *L'enfant, l'architecture et l'espace*. Paris, Casterman.
- Misrahi, Robert. 1997. *Construction d'un château*. Paris, Seuil.
- Mitchell, Don. 1995. "There's no Such Thing as a Culture: Towards a reconceptualization of culture in geography", *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 20, no. 1, p.102-116.
- Mohan, John. 2003. « Geography and Social Policy: spatial divisions of welfare », *Progress in Human Geography*, vol. 27, no. 3, p.363-374
- Moles, Abraham A, et Rohmer, Elisabeth. 1982. *Labyrinthes du vécu*. Paris, Librairie des Méridiens.
- Monnet, Jérôme. 1998. « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeo*, no. 56, p.1-16.
- Moriconi-Ébrard, F. 2003. « Localisation ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.574-575.
- Mozère, Liane, Peraldi, Michel, et Rey, Henri. 1999. *Intelligence des banlieues*. Paris, l'Aube.
- Navi, Parviz. 2006. *Propriétés acoustiques des matériaux*. Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes.
- Nietzsche, Friedrich. 1968. *Humain, trop humain*. Paris, Gallimard.
- Nietzsche, Friedrich. 1971. *Ainsi parlait Zarathoustra*. Paris, Gallimard.
- Norton, William. 2000. *Cultural Geography: Themes, Concepts, Analyses*. Oxford University Press, New York.

- Osofsky, Gilbert. 1968. *Harlem: The Making of a Ghetto - Negro New York, 1890-1930*. New York, Harper and Row.
- Ostrowetsky, Sylvia. 1983. *L'Imaginaire bâtisseur. Les villes nouvelles françaises*. Paris, Librairie des Méridiens.
- Paquot, Thierry. 1996. « Architecture et exclusion ». In Paugam, Serge (dir.). *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris, La découverte, p.272-280.
- Paquot, Thierry. 1996. « La porte et ses espaces ». In Younès, Chris, et Mangematin, Michel. (dirs.). *Le philosophe chez l'architecte*. Paris, Descartes & Cie, p.93-106.
- Paquot, Thierry. 1998. « Rêver ou fabriquer la ville » *Projet*, no.253, printemps, pp.69-76.
- Paquot, Thierry, Lussault, Michel, et Body-Gendrot, Sophie. (dirs.). 2000. *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- Paquot, Thierry. (dir.). 2001. *Le quotidien urbain*. Paris, La Découverte.
- Paquot, Thierry. 2008. « La ville a-t-elle un avenir? », Conférence donnée le 16 avril dans le cadre du *Forum URBA 2015*, Université du Québec à Montréal.
- Paugam, Serge. (dir.). 1996. *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris, La découverte.
- Paulet, Jean-Pierre. 2000. *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin.
- Peet, Richard. 2003. *Modern Geographical Thought*. London, Blackwell.
- Perec, Georges. 1974. *Espèces d'espaces*. Paris, Denoël/Gonthier.
- Pickles, John. 1985. *Phenomenology, Science and Geography*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Pinçon, Michel, et Pinçon-Charlot, Monique. 2000. « La ville des sociologues ». In Paquot, Thierry, Lussault, Michel, et Body-Gendrot, Sophie. (dirs.). *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte, p.53-61.
- Piveteau, J.-L. 1995. « Le territoire est-il un lieu de mémoire? », *L'Espace Géographique*, no. 2, p.113-123.
- Poche, Bernard. 1992. « Citoyenneté : représentation de l'appartenance », *Espaces et Sociétés*, no. 68, p.15-36.
- Portner, Paul H. 2005. *What is Meaning? Fundamentals of Formal Semantics*. Oxford, Blackwell.



- Preteceille, Edmond. 1995. « Ségrégations urbaines », *Sociétés contemporaines*, 22-23, p.5-14.
- Prévert, Jacques. 1976. *Arbres*. Paris, Gallimard.
- Racine, Jean-Bernard, et Bryant, Heather. 2003. « Humanistic Geography ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.473-474.
- Radkowski, Georges-Hubert de. 2002. *Anthropologie de l'habiter*. Paris, Presses universitaires de France.
- Ramonet, Ignacio. 1999. *Géopolitique du chaos*. Paris, Gallimard.
- Relph, Edward. 1976. *Place and Placelessness*. Londres, Pion.
- Retailé, Denis. 1997. « La territorialité des exclus, réconfort d'identité ou enfermement ». In Bailly, Antoine S. (dir.). *Terres d'exclusions, terres d'espérances*. Paris, Économica, p.17-26.
- Rey, Henri. 1996. *La peur des banlieues*. Paris, Les Presses de Science Po.
- Rhein, Catherine. 2002. « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'Espace Géographique*, no. 3, p.193-207.
- Richir, Marc. 1996. « Phénoménologie et architecture ». In Younès, Chris. et Mangematin, Michel. (dirs.). *Le philosophe chez l'architecte*. Paris, Descartes & Cie, p.43-57.
- Ricœur, Paul. 1963. *Le volontaire et l'involontaire*. Paris, Aubier.
- Ricœur, Paul. 1975. *La métaphore vive*. Paris, Seuil.
- Ricœur, Paul. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris, Seuil.
- Rivière d'Arc, Hélène. (dir.). 2001. *Nommer les nouveaux territoires urbains*. Paris, Maison des sciences de l'homme, UNESCO.
- Roudière, Guy. 2002. *Traquer le non-dit : une sémantique au quotidien*. Paris, ESF.
- Rouleau, Bernard. 1985. *Villages et faubourgs de l'ancien Paris*. Paris, Seuil.
- Roux, Michel. 1997. *L'imaginaire marin des français : mythe et géographie de la mer*. Paris, l'Harmattan.
- Roux, Michel. 1999. *Géographie et complexité : les espaces de la nostalgie*. Paris, l'Harmattan.

- Sack, Robert D. 1980. *Conception of Space in Social Thought: A Geographical Perspective*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Sack, Robert D. 1997. *Homo geographicus*. Baltimore, John Hopkins University Press.
- Saint-Exupéry, Antoine de. 1939. *Terre des hommes*. Paris, Gallimard.
- Sansot, Pierre. 1986. *Les formes sensibles de la vie sociale*. Paris, Presses universitaires de France.
- Sansot, Pierre. 1995. *Jardins publics*. Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Sansot, Pierre. 1996. *Poétique de la ville*. Paris, Armand Colin.
- Sartre, Jean-Paul. 1996. *L'existentialisme est un humanisme*. Paris, Gallimard [1946].
- Sauer, Carl Ortwin. 1925. "The Morphology of Landscape", *University of California Publications in Geography*, vol. 2, no. 2, p.19-54.
- Savater, Fernando. 1998. *Éthique à l'usage de mon fils*. Paris, Seuil.
- Schnapper, Dominique. 2001. *L'exclusion au cœur de la cité*. Paris, Economica.
- Segaud, Marion, Bonvalet, Christine, et Jean Brun. (dirs.). 1998. *Logement et habitat : l'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- Singly, François de. 2005. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris, Armand Collin.
- Sloterdijk, Peter. 2000. *Règles pour le parc humain*. Paris, Mille et une nuits.
- Smith, Susan J. 1997. "Beyond Geography's Visible Worlds: a Cultural Politics of Music", *Progress in Human Geography*, vol. 21, no. 4, p.502-529.
- Soltani, Azzedine. 2006. *Zone Utopique en Péril*. Lyon, Grafika-s.
- Spear, Allan H. 1967. *Black Chicago: The Making of a Negro Ghetto, 1890-1920*. Chicago, University of Chicago Press.
- Springer, Robert. 1999. *Fonctions sociales du blues*. Marseille, Parenthèses.
- Staszak, Jean-François. 2003. « Culturelle (Géographie) ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.217-218.
- Stébé, Jean-Marc. 1999. *La crise des banlieues*. Paris, Presses Universitaire de France, coll. « Que sais-je ? ».

- Stock, Mathias. 2003. « Friedrich Ratzel ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.763-765.
- Stock, Mathias. 2003. « Otto Schlüter ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.818.
- Tagli, Phillipe. 2004. *Même la neige devient grise quand elle tombe en banlieue*. Paris, Seuil.
- Taylor, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Montréal, Bellarmin.
- Taylor, Charles. 2003. *Les sources du moi*. Montréal, Boréal.
- Tissier, Jean-Louis. 2003. « Paysage ». In Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p.697-701.
- Tuan, Yi-Fu 1976. "Humanistic Geography", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, no. 2, p.266-276.
- Tuan, Yi-Fu. 1990. *Topophilia: A study of Environmental Perception, Attitudes, and Values*. New York, Columbia University Press.
- Tuan, Yi-Fu. 1991. "Language and the Making of Place: A Narrative Descriptive Approach", *Annals of the Association of American Geographers*, no. 81, p.684-696.
- Tuan, Yi-Fu. 2002. *Space and Place: The Perspective of Experience*. Minnesota, University of Minnesota Press.
- Vicherat, Mathias. 2001. *Pour une analyse textuelle du RAP français*. Paris, l'Harmattan.
- Vieillard-Baron, Hervé. 2001. *Les banlieues : des singularités françaises aux réalités mondiales*. Paris, Hachette.
- Ville de Vaulx-en-Velin. 1994. *Vaulx-en-Velin : Un centre ville en devenir, un centre ville à investir*. Vaulx-en-Velin, Ville de Vaulx-en-Velin.
- Ville de Vaulx-en-Velin. 1996. *Vaulx-en-Velin, ma ville*. Vaulx-en-Velin, 1<sup>er</sup> novembre.
- Wacquant. Loïc. 1993. « De l'Amérique comme utopie à l'envers ». In Bourdieu, Pierre. (dir.). *La misère du monde*. Paris, Seuil, p.169-179.
- Wilson, William Julius. 1990. *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*. Chicago, University of Chicago Press.
- Wilson, William Julius. (dir.). 1993. *The Ghetto Underclass*. Newbury Park, Sage.

Wise, John M. 2000. "Home: Territory and Identity", *Cultural Studies*, vol. 14, no. 2, p.295-310.

Wittgenstein, Ludwig. 1921. *Tractatus logico-philosophique*. Paris, Gallimard.

Wunenburger, Jean-Jacques. 1996. «Imagination géographique et psycho-géographie». In Wunenburger, Jean-Jacques, et Poirier, Jacques. (dirs.). *Lire l'espace — Recueil*. Bruxelles, Ousia, p. 399-414.

Yémy. 2005. *Suburban Blues*. Paris, Robert Laffont.

Younès, Chris, et Mangematin, Michel. (dirs.). 1996. *Le philosophe chez l'architecte*. Paris, Descartes & Cie.

Younès, Chris, et Paquot, Thierry. (dirs.). 2000. *Éthique, architecture, urbain*. Paris, La Découverte.

Zumthor, Paul. 1994. *La porte à côté*. Montréal, l'Hexagone.

## DISCOGRAPHIE

113. 1998. *Ni barreaux, ni barrières, ni frontières*. Paris, Small.
113. 2000. *Les princes de la ville*. Paris, Small.
113. 2002. *Fout la merde*. Paris, Small.
113. 2003. *Dans l'urgence*. Paris, Small.
- 2 Bal 2 Neg. 1996. *3x plus efficace*. Paris, Crépuscule.
- 3<sup>ème</sup> Œil. 1999. *Hier, Aujourd'hui, Demain*. Marseille, Côté Obscur.
- 3<sup>ème</sup> Œil. 2002. *Avec le cœur ou rien*. Marseille, Côté Obscur.
- 45 Scientific. 2004. *Sang d'encre, haut débit*. Paris, 45 Scientific..
- Abd Al Malik. 2004. *Le face à face des cœurs*. Paris, Atmosphériques.
- Abd Al Malik. 2006. *Gibraltar*. Paris, Atmosphériques.
- Agression verbale. 1998. *Ce n'est que le début*. Paris, XXX.
- Akhenaton. 1997. *Métèque et mat*. Marseille, Côté Obscur.
- Akhenaton. (dir.). 2000. *Comme un aimant* B.O.F. Marseille, Delabel.
- Akhenaton 2001. *AKH*. Marseille, Hostile Records.
- Akhenaton. 2001. *Sol Invictus*. Marseille, Delabel, Côté Obscur.
- Akhenaton. 2002. *Black album*. Marseille, Delabel, Côté Obscur.
- Akhenaton. 2005. *Soldat de fortune*. Marseille, 361 Records.
- Alibi Montana. 2005. *Numéro d'écrou*. Paris, Wagram.
- Antidote. 2001. *L'encre métissé de sang*. Paris, XXX.
- Arsenik. 1998. *Quelques gouttes suffisent...* Paris, Delabel, Hostile Records.
- Arsenik. 2003. *Quelque chose a survécu...* Paris, Delabel, Hostile Records.
- Assassin. 1991. *Note ton nom sur ma liste*. Paris, Remark.
- Assassin. 1992. *Le futur que nous réserve t-il?* Paris, Delabel, Assassin Production.
- Assassin. 1995. *L'homicide volontaire*. Paris, Delabel, Assassin Production.
- Assassin. 1996. *Écrire contre l'oubli*. Paris, Delabel, Assassin Production.
- Assassin. 2000. *Touche d'espoir*. Paris, Delabel, Assassin Production.
- ATK. 1999. *Heptagone*. Paris, Musisoft.

- ATK. 2004. *Oxygène vol.2*. Paris, Musisoft.
- Bambi Cruz. 1999. *Ouvre les yeux*. Paris, Olivi.
- Bande originale de film. 1995. *La Haine*. Paris, Hostile Records.
- Bande originale de film. 1997. *Ma 6-t va crack-er*. Paris, Crépuscule.
- Bande originale de film. 1999. *Taxi I*. Marseille, Epic.
- Bande originale de film. 2000. *Taxi II*. Marseille, Epic.
- Bande originale de film. 2003. *Les rivières pourpres*. Paris, EMI.
- Bande originale de film. 2003. *Taxi III*. Marseille, EMI.
- Beat de Boul. 2000. *Dans la ville*. Paris, Beat 2 Boul.
- Booba. 2002. *Temps mort*. Paris, 45 Scientific.
- Booba. 2004. *Panthéon*. Paris, Barclay.
- Booba. 2006. *Ouest Side*. Paris, Barclay.
- Boogotop. 1999. *L'Antidote*. Paris, Sony Music France.
- BOSS. 1999. *Boss Of Scandal Strategyz*. Paris, BOSS.
- BOSS. 2000. *Boss 2*. Paris, BOSS.
- Bouchées doubles. 2004. *Matières grises*. Le Havre, Din Records.
- Busta Flex. 1998. *Busta Flex*. Paris, Warner Music France, IV My Peoples.
- Busta Flex. 2000. *Sexe, violence, rap & flooze*. Paris, Warner Music France.
- Busta Flex. 2002. *Eclipse*. Paris, Warner Music France.
- Cercle Rouge. 1998. *Cercle Rouge*. Paris, XXX.
- Chiens de Paille. 2001. *Mille et un fantômes*. Marseille, 361 Records.
- Chiens de Paille. 2004. *Sincèrement*. Marseille, 361 Records.
- Le Comité de Brailleurs. 2002. *Métropolitaine poésie*. Paris, EMI.
- Compilation. 1997. *L'432*. Paris, Island/Polygram.
- Compilation. 1997. *Sad Hill*. Marseille, Sad Hill Records.
- Compilation. 1998. *Chroniques de Mars*. Marseille, BMG, KIF KIF Prod.
- Compilation. 1998. *Sachons dire non*. Paris, EMI.
- Compilation. 1999. *Première classe*. Paris, Virgin.
- Compilation. 2000. *Electro Cypher*. Marseille, 361 Records.
- Compilation. 2000. *Hostile 2000*. Paris, Hostile Records.
- Compilation. 2000. *Sad Hill Impact*. Marseille, Sad Hill Records.

- Compilation. 2001. *Première classe vol.2*. Paris, EMI.
- Compilation. 2001. *Sad Street*. Marseille, Virgin.
- Compilation. 2001. *15 balles perdues*. Marseille, EMI.
- Compilation. 2002. *Sur un air positif*. Paris, EMI.
- Compilation. 2003. *The World According to RZA*. New York, Virgin.
- C-Rayz Walz. 2006. *1975 Return of the Beast*. New York, Draft Records.
- D.Abuz System. 1999. *Le syndikat*. Paris, Mercury/Polygram.
- Dadoo. 2003. *France History X*. Paris, Columbia.
- Def Bond. 1999. *Le thème*. Marseille, Emi.
- Démocrates D. 1995. *La voie du peuple*. Paris; New Rose Blues.
- Different Teep. 1996. *La rime urbaine*. Paris, Alariana.
- Disiz la Peste. 2001. *Le poisson rouge*. Paris, Barclay.
- Disiz la Peste. 2003. *Jeu de société*. Paris, Barclay.
- Disiz la Peste. 2005. *Les histoires extraordinaires d'un jeune de banlieue*. Paris, Barclay.
- Doc Gynéco. 1996. *Première consultation*. Paris, Virgin.
- Doc Gynéco. 1998. *Liaisons dangereuses*. Paris, Virgin.
- Doc Gynéco. 2001. *Quality Street*. Paris, Virgin.
- Don Choa. 2002. *Vapeurs toxiques*. Marseille, Sony.
- Donkishot. 2001. *Restauration rapide*. Paris, DKS.
- Expression Direkt. 1998. *Le Bout du Monde*. Paris, Island Records.
- Expression Direkt. 2000. *Wesh on écoute ou quoi?* Paris, Phenomene Records.
- Fabe. 1998. *Détournement de son*. Paris, Small, Double H Productions.
- Fabe. 1999. *Le fond et la forme*. Paris, Sony.
- Fabe. 2000. *La rage de dire*. Paris, Sony.
- Factor X. 2002. *Entretien avec un empire*. Paris, Barclay.
- Faf la Rage. 1999. *C'est ma cause*. Paris, Sony.
- Fonky Family. 1997. *Si Dieu veut...* Marseille, Sony, Côté Obscur.
- Fonky Family. 1999. *Hors série vol.1*. Marseille, Sony, Côté Obscur.
- Fonky Family. 2001. *Art de rue*. Marseille, Sony, Côté Obscur.
- Fonky Family. 2001. *Hors série vol.2*. Marseille, Sony, Côté Obscur.
- Freeman. 1999. *Le palais de justice*. Marseille, Delabel, La Cosca.

- Freeman. 2001. *Mars Eyes*. Marseille, Virgin.
- HiFi. 2003. *Rien à perdre, rien à prouver*. BMG, 45 Scientific.
- IAM 1991. *Maxi Tam-Tam de l'Afrique*. Marseille, Virgin, Côté Obscur.
- IAM 1991. *De la planète Mars*. Marseille, Virgin, Côté Obscur.
- IAM 1993. *Ombre est lumière*. Marseille, Virgin, Côté Obscur.
- IAM 1999. *L'école du micro d'argent*. Marseille, Virgin, Côté Obscur.
- IAM 2003. *Revoir un printemps*. Marseille, EMI, Côté Obscur.
- IAM 2005. *Live au Dôme de Marseille*. Marseille, Delabel.
- Idéal J. 1996. *Original MC's sur une mission*. Paris, Arsenal.
- Idéal J. 1998. *Le combat continue*. Paris, Arsenal.
- IV my People. 2000. *IV my People*. Paris, Sony.
- IV my People. 2000. *Certifié conforme*. Paris, Sony.
- IV my People. 2002. *IV my People zone*. Paris, Sony.
- Kabal. 1998. *États d'âmes...* Paris, Invasion records.
- Kamnouze. 2003. *Entends mes images*. Paris, Barclay.
- Karemera. 2001. *1313*. Lyon, Exit Recordz.
- Karlito. 2001. *Contenu sous pression*. Paris, Espionnage.
- KDD 1998. *Résurrection*. Paris, Columbia.
- KDD 2000. *Une couleur de plus au drapeau*. Paris, Columbia.
- Kery James. 2001. *Si c'était à refaire*. Paris, WEA.
- Kery James. 2004. *Savoir et vivre ensemble*. Paris, Naïve.
- Kery James. 2005. *Ma vérité*. Paris, Warner.
- Kohndo. 2003. *Tout est écrit*. Paris, Nocturne, Ascetic.
- Koma. 1999. *Le Réveil*. Paris, EMI.
- Kool Shen. 2004. *Le dernier round*. Paris, Sony.
- La Brigade. 1999. *Le Testament*. Paris, Barclay.
- La Brigade. 2001. *Il était une fois...* Paris, Barclay.
- La Caution. 2002. *Asphalte hurlante*. Paris, Keroz.
- La Cliqua. 1995. *Conçu pour durer*. Paris, Delabel.
- La Cliqua. 1999. *La Cliqua*. Paris, Polygram.
- La Garde. 2001. *La Garde*. Marseille, Virgin.



- La Rumeur. 1997. *Premier volet : Le poisson d'avril*. Paris, Fuas.
- La Rumeur. 1998. *Deuxième volet : Le franc-tireur*. Paris, Fuas.
- La Rumeur. 1999. *Troisième volet : Le Bavar & Le Paria*. Paris, Fuas.
- La Rumeur. 2003. *Ombre sur la mesure*. Paris, EMI.
- La Rumeur. 2004. *Regain de tension*. Paris, EMI.
- Le Rat Luciano. 2000. *Mode de vie - Béton style*. Marseille, Sony.
- Les Sages Poètes de la Rue. 1995. *Qu'est-ce qui fait marcher les sages?* Paris, New Rose Blues.
- Les Sages Poètes de la Rue. 1998. *Jusqu'à l'amour*. Paris, BMG.
- Les Sages Poètes de la Rue. 2002. *Après l'orage*. Paris, BMG.
- Les spécialistes. 1999. *Les spécialistes*. Paris, Da Sytem Prod/BMG.
- LIM. 1999. *Tous illicites*. Paris, XXX.
- LIM. 1999. *Héritiers de la rue*. Paris, Musicast.
- LIM. 2004. *Doubles violences urbaines*. Paris, Musicast.
- LIM. 2005. *Enfant du ghetto*. Paris, Musicast.
- Lino. 2005. *Paradis assassiné*. Paris, Delabel.
- Lunatic. 2000. *Mauvais Œil*. Paris, Warner.
- Mafia K'1 Fry. 2003. *La cerise sur le ghetto*. Paris, Sony.
- Mafia Trece. 1999. *L'envers du décor*. Paris, Sony.
- Mafia Trece. 2002. *Cosa nostra*. Paris, Xiii Bis.
- Manu Key. 1998. *Regarde moi bien toi*. Paris, Alariana.
- Matew Star. 1997. *La conscience*. Paris, Bad#diez 91/Halbop.
- Matew Star. 2000. *J'aurais pu être*. Paris, Bad#diez 91/Halbop.
- MC Jean Gab'1. 2003. *Ma vie*. Paris, EMI, Hostile Records.
- MC Solaar. 1991. *Qui sème le vent récolte le tempo*. Paris, Polydor.
- MC Solaar. 1994. *Prose combat*. Paris, Polydor.
- MC Solaar. 1997. *Paradisique*. Paris, Polydor.
- MC Solaar. 1998. *MC Solaar*. Paris, Polygram.
- MC Solaar. 2001. *Cinquième As*. Paris, WEA.
- Ménage à 3. 2002. *Ménage à 3*. Paris, Sony-BMG.
- Ministère AMER. 1992. *Pourquoi tant de haine?* Paris, EMI.

- Ministère AMER. 1994. *95200*. Paris, EMI.
- Monsieur R. 1999. *Mission'R*. Paris, BMG.
- Monsieur R. 2001. *Sachons dire non*, Paris, BMG.
- Monsieur R. 2005. *Politikment Incorrekkt*. Paris, BMG.
- Nakk. 2006. *Street minimum*. Paris, Musicast l'autreprod.
- NAP. 1995. *La racaille sort un disque*. Starsbourg, High Skills.
- NAP. 1998. *La fin du monde*. Paris, BMG.
- NAP. 1999. *Le boulevard des rêves brisés*. Paris, RCA.
- NAP. 2000. *À l'intérieur de nous*. Paris, BMG.
- Nèg'Marron. 1997. *Rue Case Nègre*. Paris, SMALL.
- Nèg'Marron. 2000. *Le Bilan*. Paris, Hostile Records.
- Nèg'Marron. 2003. *Héritage*. Paris, Hostile Records.
- Ness & Cité. 2001. *Ghetto Moudjahidin*. Paris, Musicast l'autreprod.
- Nuttea. 2001. *Un signe du temps*. Paris, Virgin.
- Ol Kainry. 2001. *En attendant*. Paris, BMG.
- Ol Kainry. 2002. *Au-delà des apparences*. Paris, Polygram.
- Ol Kainry. 2004. *Les chemins de la dignité*. Paris, Barclay.
- Oxmo Puccino. 1998. *Opéra Puccino*. Paris, Delabel, Time Bomb.
- Oxmo Puccino. 2001. *L'amour est mort*. Paris, Delabel, Time Bomb.
- Oxmo Puccino. 2004. *Le cactus de Sibérie*. Paris, Delabel.
- Passi. 1997. *Les tentations*. Paris, V2.
- Passi. 2000. *Genèse*. Paris, Sony.
- Passi. 2004. *Odyssée*. Paris, V2.
- Pit Baccardi. 1999. *Pit Baccardi*. Paris, Hostile Records.
- Pit Baccardi. 2002. *Le poids des maux*. Paris, Hostile Records.
- Pit Baccardi. 2004. *Ghetto ambianneur*. Paris, EMI.
- Prodige Namor. 1999. *L'Heure de vérité*. Paris, Crépuscule, Pias.
- Psy 4 de la Rime. 2002. *Block Party*. Marseille, IFR.
- Psy 4 de la Rime. 2005. *Enfants de la lune*. Marseille, IFR.
- Rim-K. 2004. *L'enfant du pays*. Paris, Sony.
- Rival. 1999. *De la rue à la scène*. Bruxelles, Sony Belgium.

- Rocca. 1997. *Entre deux mondes*. Paris, Olivi, Arsenal Records.
- Rocca. 2001. *Elevacion*. Paris, Polygram.
- Rocca. 2003. *Amour suprême*. Paris, Barclay.
- Rockin'Squat. 2004. *Libre vs démocratie fasciste*. Paris, Livin'Astro.
- Rohff. 1999. *Le code de l'honneur*. Paris, Flavor.
- Rohff. 2001. *La vie avant la mort*. Paris, Hostile Records.
- Rohff. 2004. *La fierté des nôtres*. Paris, EMI.
- Saïan Supa Crew. 1999. *KLR*. Paris, Source Records.
- Saïan Supa Crew. 2001. *X Raisons*. Paris, Source Records.
- Salif. 2001. *Tous ensemble chacun pour soi*. Paris, Sony.
- Sat. 2003. *Dans mon monde*. Marseille, SMALL.
- Scred Connexion. 2000. *Selexion 99/00*. Paris, Chronowax.
- Scred Connexion. 2002. *Du mal à se confier*. Paris, Scred.
- Scred Connexion. 2005. *Selexion vol.2*. Paris, Chrow.
- Serum. 2003. *On vit comme on peut*. Paris, IV my People.
- Sheryo. 2001. *Ghetto Trip*. Paris, EMI.
- Shurik'n. 1998. *Où je vis*. Marseille, Delabel, Côté Obscur.
- Sinik. 2000. *Malsain*. Paris, Traction.
- Sinik. 2002. *Artiste triste*. Paris, Traction.
- Sinik. 2004. *En attendant l'album*. Paris, Musicast l'autreprod.
- Sinik. 2004. *La main sur le cœur*. Paris, Warner, Six O nine.
- Sniper. 2001. *Du rire aux larmes*. Paris, Warin anne.
- Sniper. 2003. *Gravé dans la roche*. Paris, Warin anne.
- Sully Sefil. 2001. *Sullysefilistic*. Paris, V2.
- Suprême NTM. 1991. *Authentik*. Paris, Sony.
- Suprême NTM. 1993. *1993, j'appuie sur la gâchette*. Paris, Sony.
- Suprême NTM. 1996. *Paris sous les bombes*. Paris, Sony.
- Suprême NTM. 1998. *Suprême NTM*. Paris, Sony.
- Tandem. 2004. *Tandématique modèle*. Paris, Musicast l'autreprod.
- Tandem. 2005. *C'est toujours pour ceux qui savent*. Paris, Wagra.
- Zoxea. 1999. *À mon tour de briller*. Paris, U10.

## SITES INTERNET CONSULTÉS

ABCDR du son: <http://www.abcdrduson.com/lyrics/>

Hip-Hop Franco : <http://www.hiphopfranco.com/lyrics/lyrics/9.html>

La Vie 2 rue : <http://www.lavi2rue.com/paroles-rap-francais-lyrics.html>

Rap 1 pulsif : [http://www.rap1pulsif.com/paroles\\_lyrics\\_rap\\_francais.html](http://www.rap1pulsif.com/paroles_lyrics_rap_francais.html)

Rap 2 France : <http://www.rap2france.com/paroles-rap-francais.php>

Rap 2K : <http://www.rap2k.com/paroles-0-rapfr-0.html>

## APPENDICE A

## PLANCHE-PHOTO DES CITÉS HLM DE FRANCE

Figure A-1 : Ruptures spatiales (Bondy Nord – 93 – Seine-St-Denis – Paris)

Source : <http://cites2france.skyrock.com>

Figure A-2 : Isolement (Malakoff – 44 – Nantes)

Source : <http://cites2france.skyrock.com>



Figure A-4 : Angle droit et ricochet visuel (Écoin Thibaude – 69 – Vaulx-en-Velin)



Source : <http://cites2france.skyrock.com>

Figure A-5 : Cour intérieure et pression centripète  
(Cité des Musiciens – 95 – Argenteuil)



Source : Source : <http://cites2france.skyrock.com>

Figure A-6 : Équipements grillagés (Mas-du-Taureau – 69 – Vaulx-en-Velin)



Source : Simon Koci, 2006.

## APPENDICE B

RÉSULTATS PAR DOMAINES SÉMIQUES POUR  
L'UNIVERS SÉMANTIQUE DE L'HABITER

Tableau D-1 Résultats pour les domaines de l' « Habiter »

	Lieu clos	Lieu maudit	Condamnation géographique	Banlieue Blues	Anti-lieu	Amertume d'ici, désir d'ailleurs
<b>Entrées</b>	60	78	37	86	78	78
<b>Pourcentage</b>	14,39 %	18,71%	8,87%	20,62%	18,71%	18,71%

Tableau D-2 Résultats pour le domaine du « Lieu clos »

	Quarantaine	Univers carcéral	Gouffre
<b>Entrées sémantiques</b>	11	37	12
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Béton nous rend tous taré » (1) « Confisqué » (1) « Vies en veilleuses » (1) « Pestiféré » (1) « La cité m'a mis en quarantaine » (1) « Énorme asile / Asile de paumés / Asile à ciel ouvert » (3) « Quarantaine » (3)	« Acculé à l'extrême » (1) « Capturés » (1) « Celui que les tours empêchaient d'être » (1) « Détention » (1) « Enchaînement / Menottés » (2) « Enfermé dehors comme un détenu » (3) « Grandir dans les murs » (1) « Incarcérer » (1) « Névrose de la vie intra-muros » (1) « Mur qui ont broyés notre enfance » (1) « Pris en otage » (1) « Vivre bâillonné » (1) « Abyssales prisons » (1) « Pénitencier » (1) « Placard noir clos » (1) « Prisonniers du béton / Prison » (18) « Profond mitard » (1)	« Milieux opaque » (1) « Seul dans ces lieux / Sombre solitude » (3) « Abîme » (2) « Cavernes » (1) « Gouffre » (2) « Grotte immense » (1) « Sans boussole au fond du gouffre » (1) « Soufrière » (1)

Tableau D-3 Résultats pour le domaine du « Lieu maudit »



	Quartier dantesque	Quartier infect	Ruines de guerre	Urbanité abjecte	Habitat assassin
<b>Entrées sémantiques</b>	22	23	11	9	13
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	<p>« Lieux maudits / malsains » (5)</p> <p>« Tour maudite » (1)</p> <p>« Maudit paysage qu'on habite » (1)</p> <p>« Endroit maudit qui peu à peu me dévore » (1)</p> <p>« Quartiers damnés » (1)</p> <p>« Mauvais œil, mauvaises ondes planent dans ma zone » (1)</p> <p>« Atmosphère de drame » (1)</p> <p>« Cercle infernal » (1)</p> <p>« Enfer » (8)</p> <p>« Espace des ténèbres » (1)</p> <p>« Âmes couchent avec les ténèbres » (1)</p>	<p>« Environnement néfaste » (1)</p> <p>« Indigeste » (1)</p> <p>« Moral pollué » (1)</p> <p>« Où le gars qui y vit est rongé jusqu'au brisement » (1)</p> <p>« Pourris par la cité » (3)</p> <p>« Tess rongé comme la gangrène » (1)</p> <p>« Vivre entre cafards et vide-ordures » (1)</p> <p>« Ville côté cour / France côté merde » (1)</p> <p>« Merdier / Merde / Purin / Merdique » (13)</p>	<p>« Zone rouge » (1)</p> <p>« Bout du tiers-monde » (2)</p> <p>« Cité une bombe à retardement » (1)</p> <p>« Cité bunker » (2)</p> <p>« Génération Madmax née dans le magma » (1)</p> <p>« Poudrière » (2)</p> <p>« Vietnam urbain » (1)</p> <p>« Vitry comme dans guerre » (1)</p>	<p>« Coincés hors des lieux sobres » (1)</p> <p>« Déchus quartiers ouvriers » (1)</p> <p>« Dégoût » (1)</p> <p>« Destinée oblique au milieu des briques » (1)</p> <p>« Faire partie de la page suivante » (1)</p> <p>« Infâme quartier » (1)</p> <p>« Potentiel dévalorisé, confiance volatilisée » (1)</p> <p>« Si la France était un poumon, nos tours en seraient les cancers » (1)</p> <p>« Sous-ensemble » (1)</p>	<p>« À chaque fois le même décor, lentement il en creève » (1)</p> <p>« Au fond de nos cœurs c'est comme un ghetto » (2)</p> <p>« Béton assassine » (1)</p> <p>« La cité entoure les corps à la craie » (1)</p> <p>« Le béton t'agresse » (1)</p> <p>« Le cœur béton comme un bout de bitume » (1)</p> <p>« Les cités abîment l'état d'esprit » (1)</p> <p>« Univers éprouvant et stigmatisant » (1)</p> <p>« Viser par le vice des tours » (1)</p> <p>« Habiter une blessure » (1)</p> <p>« Une fabrique de cadavres, dramatique est le macadam » (1)</p> <p>« Nécropole » (1)</p>

Tableau D-4

Résultat pour le domaine sémique de la « Condamnation géographique »

	<b>Abattoir / Zoo / Fours</b>	<b>Dépôts humains</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	18	19
<b>Sèmes et/ou groupes de sèmes (Fréquences)</b>	<p>« Abattoir » (2)            « Camp de concentration » (1)            « Four crématoire » (1)            « Fourneaux / Fours » (3)            « Nos rues des fours » (2)            « Zoo / Bêtes de zoo » (9)</p>	<p>« Asservissement psychique » (1)            « Casé là » (1)            « C'est comme une place de parking ici » (1)            « C'est là où j'ai été planté » (1)            « Condamnés à vivre dans une cité » (1)            « État de servitude » (2)            « La France nous a fourré dans les cités » (1)            « Parqués » (8)            « Stocké » (1)            « Visage blême, je parle pour les frères dispatchés que la zone a gâchés » (1)            « Dépôts » (1)</p>

Tableau D-5

Résultats pour le domaine du « Banlieue Blues »

	<b>Marécage bitumineux / Inertie habitante</b>	<b>Habiter affadi / Habitant fané</b>	<b>Cafard géographique</b>	<b>Éternel retour</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	13	16	33	24
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	<p>« Agonie » (1)            « Ancrées à la précarité » (1)            « Béton emplâtre » (1)            « Engluer » (1)            « Fixer à la misère » (1)            « Frères perclus » (1)            Inertie nous meurtris, aucune mouvance » (1)            « Jusqu'au jour où plus aucun mouvement ne sera permis » (1)            « On finit couvert par le goudron » (1)            « Pieds bloqués dans le ciment » (1)            « Scellés les pieds dans le sol » (1)            « <i>Marécage urbain</i> » (2)</p>	<p>« Atrophié » (1)            « Âmes se fanent » (1)            « Corps se compriment » (1)            « Endroit qui m'endort » (1)            « Ennui » (7)            « Lassitude » (1)            « Pas épanouis » (1)            « Vaincus par l'oisiveté » (1)            « Vide du quotidien » (1)            « Zone harasse » (1)</p>	<p>« Ambiance désenchantée » (1)            « Attrister » (1)            « Brouillard dans la conscience » (1)            « Car là où nous sommes le bonheur a peu de place » (1)            « Laissant que des soupirs » (1)            « Les esprits sont gris » (1)            « Mélancolie » (1)            « Moral à zéro » (2)            « Moral égratigné » (1)            « Parfois je suis sombre et taciturne, je traîne mon carré de bitume » (1)            « Renier ce décor [...] encore le mal du pays qui s'amplifie dans le ciment » (1)            « Tristesse / Larmes / Pleurs / Peine » (16)            « Visage anonyme, ange esseulé » (1)            « <i>Banlieue blues</i> » (3)            « <i>Sad Street</i> » (1)</p>	<p>« Années stériles » (1)            « Comme une sale habitude, rien ne bouge sur mon carré de bitume » (1)            « De cette époque où les jours s ressemblent » (1)            « Demain c'est aujourd'hui » (2)            « Est-ce tous les jours vendredi 13 » (1)            « État latent » (1)            « Hier et aujourd'hui c'est demain » (1)            « Ici les jours passent / Rien ne change dans les alentours » (1)            « Je pense pas à demain, parce que demain c'est loin » (1)            « Jours passent et se ressemblent » (1)            « Les années passent, pourtant tout est toujours à sa place » (1)            « Les jours sont les mêmes » (1)            « Le temps s'écoute » (1)            « Le temps s'est arrêté à l'angle du passage » (1)            « Quotidien malsain » (1)            « Regarde la rue, ce qui change? Y'a que les saisons » (1)            « Tourner en rond dans ces ruelles de la vie » (1)            « Tous les jours sont dimanche » (3)            « Tout semble statique » (1)            « Spleen et routine » (1)            « Voir le matin remplacer l'aube et ainsi d'suite » (1)</p>

Tableau D-6

Résultats pour le domaine sémique de l' « Anti-lieu »

	Tours vertigineuses	Submergés de l'urbain	Froide hospitalité	Anti-lieu
<b>Entrées sémantiques</b>	27	11	6	34
<b>Sèmes et/ou groupe de sèmes (Fréquences)</b>	« Âmes perdues » (1) « Désorienté » (1) « Errer sans repère » (1) « Les tours nous rendent fous » (3) « Jungle urbaine / Jungle de béton » (15) « Labyrinthe » (6)	« Âme à la dérive » (1) « En apnée sous l'eau / Au bords de l'asphyxie » (4) « Grandi noyés » (1) « Ici, les âmes se compressent » (1) « Suffoque » (2) « Océan aux eaux troubles » (1)	« Inconfort » (1) « Monde où il ne fait pas bon vivre » (1) « Terre d'accueil austère » (1) « Vivre dans le blizzard » (1) « Galaxie de glace » (2)	« C'est étrange de se sentir étranger chez soi » (1) « Cité dortoir / Ville dortoir » (10) « Déraciné » (2) « Gens sans place » (1) « Je veux juste rentrer chez moi » (1) « No man's land » (4) « Non-viable » (1) « Où est ma place? » (2) « On impose nos lieux de non-droits » (2) « Pas chez nous / Pas un chez soi » (3) « Pas moyen de se poser » (1) « Quartier perd son âme » (1) « Sans domicile affectif » (1) « Cet océan qui n'est pas chez moi » (1) « On cherchait tous le même nid » (1) « Villes fantômes » (1) « Terre de l'errance » (1)

Tableau D-7

Résultat pour le domaine sémique de l' « Amertume d'ici, désir d'ailleurs »

	<b>Aigreur / Haine du lieu</b>	<b>Fuir</b>
<b>Entrées sémantiques</b>	16	62
<b>Sèmes et/ou groupes de sèmes (Fréquences)</b>	<p>« Acérées devant la grisaille des bâtiments » (1)            « Amertume / Long périple dans l'amertume » (5)            « Cœur aigri » (1)            « Écoeurement » (1)            « Frères amers » (2)            « Haine des HLM » (1)            « L'asphalte tapit, le béton aigri » (1)            « Pousse au milieu des cactus, ma rancœur » (1)            « Rage du ghetto / Esprits enragés par la grisaille » (4)</p>	<p>« Besoin d'évasion » (4)            « Bosser dur pour tous de la cité nous faire sortir » (1)            « C'est sur une île que je veux partir » (1)            « Changer d'air pour une villa près de la mer » (1)            « Changer de décor » (3)            « Cherchant de nouveaux paysages » (1)            « Choisi d'pas rester » (1)            « Difficile de s'échapper du ghetto » (1)            « Esquiver cet environnement » (1)            « Évacuer la grisaille » (1)            « Faut qu'on sorte d'ici au plus tôt » (1)            « Fuites vives » (1)            « Il veut dégager » (1)            « Impossibilité de sortir » (1)            « J'aimerais fuir le béton » (2)            « J'veux quitter le ghetto » (1)            « Le décor fait fuir » (1)            « Mon rêve c'est changer d'endroit » (1)            « Ne pas rester là » (1)            « Ne plus voir ces putains de tours / immeubles plus tard » (4)            « On rêve secrètement de se barrer d'ici complètement » (1)            « Partir de la té-ci » (4)            « Partir loin des tours / Connaître de nouveaux jours » (3)            « Pas de solution pour qu'on se tire, qu'on change d'adresse » (1)            « Plus envie d'être ici » (1)            « Pouvoir s'évader de cette réalité » (1)            « Quitter l'ghetto » (2)            « Quitter pour un paysage pur » (1)            « Rêve d'évasion, fuir ce béton » (1)            « Rêverai de ce doux voyage / d'être ailleurs » (2)            « Se tirer d'ici / Vivement ce jour » (2)            « S'évader de la prison de l'existence » (1)            « S'évader des murs » (1)            « Sortir de ce monde étroit » (1)            « Sortir de la brume » (1)            « Sortir du béton, changer de conception » (2)            « Sortir du ghetto, puis exister » (1)            « Tous rêvent de s'exiler » (1)            « Veulent s'échapper du ghetto français » (1)            « Visant l'échappatoire » (1)            « Vit dans l'espoir de sortir d'ici d'un jour » (1)            « Vivement que je me casse / tire d'ici » (2)            « Vivre ailleurs car grande est ma destinée » (1)</p>